Le „BOECE" provençal

ETUDE LINGUISTIQUE

Thèse pour le Doctorat d'Université

présentée à la

Faculté des Lettres de Strasbourg

par

VLADIMIR RABOTINE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE D'ALSACE
1, Place de l'Université, 1
STRASBOURG
1930

Le „BOECE" provençal

ETUDE LINGUISTIQUE

Thèse pour le Doctorat d'Université

présentée à la

Faculté des Lettres de Strasbourg

par

VLADIMIR RABOTINE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE D'ALSACE
1, Place de l'Université, 1
STRASBOURG
1930

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A Monsieur

Ernest HOEPFFNER, professeur de philologie romane

à l'Université de Strasbourg,

en témoignage de mon affection

respectueuse et reconnaissante.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548014_0008

AVANT-PROPOS.

Grâce à l'aide généreuse qui nous a été accordée par le Gouvernement Français, nous avons eu la possibilité de concevoir et de réaliser cet ouvrage à l'Université de Strasbourg, où pendant plus de deux années nous n'avons trouvé que des prévenances et des attentions de toutes parts.

L'expression de notre gratitude ira tout particulièrement à Monsieur le Recteur de l'Académie, Christian PFISTER, qui dès notre arrivée nous réserva le meilleur accueil.

Nous sommes aussi extrêmement obligé à Monsieur Gabriel MAUGAIN, doyen de la Faculté des Lettres, d'avoir bien voulu nous procurer tous les moyens pour faciliter nos études.

Au cours de notre travail, nous avons été constamment guidé par notre maître Monsieur Ernest HOEPFFNER, à qui nous ne saurons jamais exprimer assez toute notre reconnaissance pour la sollicitude qu'il n'a cessé de nous témoigner.

Nous sommes également redevables de bien des indications phonétiques et morphologiques à Monsieur Pierre FOUCHE, professeur à la Faculté des Lettres, qui nous a toujours aidé de ses précieux conseils et à qui nous sommes heureux d'adresser à cette occasion nos plus chaleureux remerciements.

Nous devons de même beaucoup de reconnaissance à Monsieur le professeur E. KOHLER, qui nous a initié à l'étude des langues méridionales, ainsi qu'à Monsieur le lecteur d'italien E. FERRARI della TORRE, dont les cours nous ont été de grande utilité.

Nous remercions aussi bien vivement Monsieur le Secrétaire de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg WILL, comme Monsieur le Directeur de la Bibiothèque Muni-

cipale d'Orléans, qui ont mis à notre disposition le précieux manuscrit d'Orléans.

Il nous est très agréable d'adresser notre hommage reconnaissant à Monsieur le comte Antonio BOSELLI, Directeur de la Bibliothèque Royale de Palerme, qui a bien voulu nous envoyer l'exemplaire de son édition — la dernière chronologiquement — du poème sur Boèce qui était devenue introuvable.

En couronnant nos longues études par ce modeste travail, qu'il nous soit permis de présenter, enfin, notre respectueuse reconnaissance à nos anciens maîtres à l'Université de Belgrade : Monsieur Eugène ANITCHKOFF, notre initiateur dans le domaine de la philologie romane, Monsieur Miodrag IBROVAC, notre professeur et guide durant plusieurs années dans nos études littéraires, et Monsieur Paul MASSET, qui n'a pas le moins contribué à développer en nous le culte ardent de la langue française.

INTRODUCTION.

Vu l'état actuel avancé des connaissances philologiques concernant la Romania, l'absence d'une étude linguistique approfondie du plus ancien texte provençal littéraire, qu'est le «Boèce», présente, sans conteste, une grande lacune. La nécessité pressante d'un pareil travail avait été signalée récemment par M. E. HOEPFFNER dans le chapitre II de son Introduction à la «Sainte Foy» (1). En effet, la seule édition critique avec l'étude de la langue du «Boèce» publiée en 1884 par F. HUNDGEN (2) n'était déjà guère satisfaisante pour son époque (3). Aujourd'hui, étant données les erreurs qu'elle contient et surtout la méthode arriérée d'après laquelle elle avait été faite, elle peut être considérée comme inexistante.

Nous nous sommes donc proposé ici de combler ce vide dans la mesure du possible.

Pour réaliser le présent travail, nous nous sommes servi principalement des chrestomathies de Bartsch, Appel et Crescini, en comparant notre texte et les commentaires qui s'y trouvent avec la reproduction photographique du manuscrit contenu dans le Recueil de M. E. Monaci.

Aux mois de janvier — mars 1930, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir collationner nous-mêmes le précieux ma-

(1). p. 20.

(2). L'édition d'A. Boselli dans la collection d'E. Monaci, Rome, 1903, actuellement épuisée, ne donne que le texte suivi de glossaire.

(3). V. le compte-rendu de Paul Meyer dans la «Romania», XIII, pp. 494. 495, cf. XX, p. 185.

nuscrit d'Orléans (4). Nous avons pu nous rendre compte que la photographie de M. Monaci reproduit fidèlement, mais en plus petits caractères, le texte de notre manuscrit (5).

En dehors des ouvrages spéciaux, qui sont tout indiqués pour les travaux de ce genre, nous avons dû consulter de nombreux articles touchant plus ou moins près notre sujet.

Nous nous sommes, en outre, imposé le devoir de faire la révision complète des principales revues de philologie romane, en y puisant tous les renseignements qui nous paraissaient intéressants, mais en écartant soigneusement tout ce qui pourrait constituer un fatras inutile (6).

Ayant en vue d'entreprendre prochainement une édition critique du «Boèce», nous nous bornons ici à une étude purement linguistique comportant deux parties : la phonétique et la morphologie. Pour faciliter la vérification sur place des faits que nous signalons, nous ajoutons en fin de notre ouvrage le texte tel que le donne le manuscrit.

---

(4). Aujourd'hui, N° 444 (anc. 374). Pour sa description, nous renvoyons à l'ancienne revision du manuscrit de Paul Meyer dans la «Rom.» I, p. 266 et suiv. Aux remarques déjà faites, nous ajouterons ici les suivantes: au v. 175, dans la phrase *morz no l'es a doptar*, le mot es au bord de la page a complètement disparu, par suite de l'oblitération. Au v. 177 le mot *rascóndre* (dans toutes les éditions *rascúndre:* le mot est indistinct sur la photographie) était écrit primitivement *rascúndre*, mais son *u* avait été aussitôt corrigé en *o*. Nous signalerons aussi qu'une déchirure du parchemin, antérieure encore à l'exécution de la copie, a occasionné l'intervalle entre les mots *aval* et *arreuso* 212, et, au verso, entre *el* et *ma*, 256.

(5). La photo 18 correspond à la p. 269 du manuscrit etc.

(6). Pour la méthode et le plan général de notre travail, nous devons beaucoup à l'ouvrage cité de M. E. HOEPFFNER .

Première Partie : Phonétique.

Chapitre I. VOCALISME.

A. — Voyelles toniques.

Voyelles toniques ouvertes et fermées.

L'analyse la plus minutieuse des assonances du «Boèce» donne encore moins de renseignements précis sur l'état vocalique de la langue, que ne le fait l'examen de la «Sainte-Foy (1). Ceci tient non seulement à la brièveté relative de notre fragment, mais aussi au fait que le «Boèce» au point de vue de la variété des rimes-assonances est beaucoup moins riche que la précieuse chanson d'Agen (qui en plus ne connaît que de véritables rimes). Cependant dans les assonances (ou rimes) du «Boèce», qui sont toutes masculines, nous avons du moins la chance d'avoir à faire à toutes les voyelles, sinon à toutes les nuances et combinaisons possibles, comme nous l'aurions désiré (2). Quoique nous ayons dans beaucoup de cas de simples assonances (v. L. 22 *charceral : pecaz, poestat*), nous sommes néanmoins frappés de trouver dans un poème aussi ancien que le nôtre une observation aussi stricte de la qualité des voyelles toniques des mots rimant ou assonant entre eux dans une même **laisse** (3). Ainsi dans les laisses 2, 12, 13, 15 ,17, 18, 21, 26, 28, 32 à la fin de chaque vers on ne trouve que des *e* fermés toniques ; dans les laisses 3, 4, 5, 8, 29, 31 que des *o* fermés

(1). V. E. HOEPFFNER :«Introduction», p. 48, 51.

2.) En effet sur 257 assonances-rimes que nous donne le poème, 86 présentent le cas de l'*a* tonique, 88 *e* tonique, 26 *i* ton., 56 *o* ton., et 3 *u* ton.

(3). Sur ce point nous ne sommes pas du même avis que M. A. PORSHCKE, «Laut- und Formen-Lehre des Cart. de Limoges, Vergl. mit d. Spr. des Übers. des Joh. Evangeliums», Breslau 1912, p. 32.

toniques. Il est vraiment frappant que, sous ce rapport, il n'y a qu'un seul mot *Torquator* (v. 40, l. 6, en *-or*) qui paraît faire exception à la règle (4). (Cf. Crescini, «Man. Prov.» — Introduzione Grammaticale p. 180—181). Ici du moins on pourrait trouver une certaine excuse à la licence du poète, étant donné que cette rime est la première dans la nouvelle laisse, de manière qu'elle sert en quelque sorte de transition de la rime en *-or* (o *fermé*, l 5) à la rime en *-or* (o ouvert, l 6) (5). Mais déjà Bœhmer (6) démontrait que l'o de *-or* dans *Torquator* était ouvert. M. Crescini pourtant ne se laissa pas convaincre. Le cas, affirme-t-il (p. 181 l. c.), est analogue à celui de *emperador* où le o ne peut être que fermé. Pourtant il faut bien observer que la forme même de ce nom imaginaire avec le *t* intervocalique n'est point populaire. Or, comme il est bien connu que la prononciation des voyelles des mots savants était ouverte même devant les nasales (mots commes *Amons, Gions, Jerusalem*), ainsi que de nombreux substantifs en *-ori* (7), nous pouvons admettre sans hésitation que l'auteur avait bien pu donner le caractère ouvert à la voyelle dans un mot qu'il avait forgé lui-même en le tirant de *Torquatus* (prénom de Boèce lui-même : Manlius, Torquatus, Severinus). Ainsi nous avons tout le droit de conclure que la distinction des voyelles ouvertes et fermées, à l'époque de l'auteur de notre poème, était bien nette.

---

(4). Pour les cas *agues* et *rangures* où il s'agit de véritables licences du poète (v. 178. 179), v. infra sur la fermeture de «e».

(5). De même que par exemple *pró*, v. 28 fait le pont entre les assonances en o (f.) et en *-os* o fermé) des L. 3 et 4, et *fé*. v. 125, joue presque le même rôle entre les laisses 17 et 18 en *er* et *ent*.

(6). «Romanische Studien» III. p. 133 et suiv.

(7). V. «RIMARIUM du Donatz Provençal», éd. Stengel, p. p. 47, 55. Appel : «Lautl.» § 28, p. 32. Anglade : «Grammaire Provençale» p .82. — Cf. aussi le nom *Antiphanor* rimant en *-or* (o ouvert) v. 89, 90; 129, 130; 181, 182 dans la nouvelle de «Papagai» (éd. Paolo Savj-Lopez, Napoli 1901), dont l'auteur était aussi soigneux sous ce rapport. (Distinguer pourtant la «Continuation» du poème qui n'appartenait pas au même auteur.)

Dérivation des voyelles provençales toniques.

En ce qui concerne le caractère général de l'état vocalique, le texte, le plus souvent, nous présente les phénomènes bien connus de l'ancienne langue provençale. Dans la dérivation des voyelles, la position des voyelles toniques en syllabe ouverte ou fermée ne joue aucun rôle (cf. Appel, l. c. § 27, p. 31).

L'*a* provençal tonique provient de *a* long ou *a* bref latins : *quar* (3, 26, 130), *pecaz* (159, 228), *menar* (62) ; *fam* (5), *mal* (7, 21, 50, 90, 109, 198), *mala* (9, 122, 125), *part* (55, 105).

E (f.) dérivé) *e* long) *i* bref lat. : *avér* (121), *ser* (123), *pren* (13, 119, 240) ; *fé* (125), *pel* (107), *mena* (9), *eferms* (108), *riquéza* (83), à côté de mot savant *iustici(a)* (86, 248, 257) ; de même *sénz* (58) du *sin* germanique (8).

E ouvert provient de *e* bref (s'il n'est pas suivi de nasale) : *meler.* (36), *emperi* (37, 84), *segre* (59) *velz* (103, 110, 114), *vél* (189, *vell* (235), *pélz* (116). (Mais *malament* 9, *dolzament* 129, *te* 14, 105, 127.... à l'assonance en *e* fermé. V. «Influence des nasales»).

Le *e* ouvert n'apparaît qu'à l'intérieur du vers, jamais à la rime.

L'*e* de *es* < *est* est fermé (v. 97, 98, 206). (9).

I < *i* long latin : *fil* (186), *dis* (14), *dis* (100), *fis* (40), *amig* (45), *amic* (128, 142), *amigs* (138, 185), *paradis* (184), *chastia* (49), de même de *i* long germanique *rix* (140), *guisa* (241), *ardida* (245).

---

(8). L'emploi à la rime en -IS des mots *agues* (178) et *rangures* (179) au milieu de la L. 24 nous permet de supposer que le *e* se prononçait d'une façon très fermée (*rangures* étant entraîné dans cette voie par *agues*, cf *infra* Morph. Imparfait du Subj.)

(9). cf. Schultz-Gora, p. 21, § 29, «Altprov. Elementarb» : *-es er ist* — gegenüber *est.* erklärt sich vielleicht aus häufiger Satzunbetonheit.», voir plus loin notre partie de «Morphologie» et Crescini, loc. cit. p. 146.

o fermé <) o long
) u bref :

peior (as. 21), *senor* (9 et r. 37, 47), *ora* (104, 147, 166, 214), *nos* (I, bis, 3, 4, 5, 7, 32, 99, 106 bis, 153) ; *fos* (L. 4 r. 33), *so*(n) = *sunt* (L 29r. 210), *so* = *suum* (L. 31, r. 238), *iove* (1,7), *ioves* (112), *molt* (26, 102 etc....), *molz* (99, 106, etc..), *sorda* (131), *iórn* (133) à côté de *lucxuria* (223), mot savant. De même germ. *blos* (31r), < vha. *bloz*. La forme *ultra* (61, 172) est due uniquement à la tradition latine. (cf. Appel, loc ; cit. § 29 p. 32).

O ouvert < de o bref latin (s'il n'est pas suivi de nasale). *Cor*(*s*) 41 r., 101, 134, 173), *demor* (42 r.), *vol* (166, 181, 185, 251), *col* (50, 185), *óbs* (66, 164), *pósg* (89), *nóit* (90), etc.... (mais *bo* < *bonu* dans les L. L. 8, 31, en o f. 58, 233, 242, V. «Influencé des nasales».

U de *u* long latin : *pur* (6, 192), *us* (= *unus*, 8, 10, 124), *vertut* (92), *chanut* (r. 107), *menuz* (159), etc....

Les mots *amosit*, part. pas, de *ad* + *mucere* (203) et *foiso* (26) de *fusionem* s'expliquent d'après une nouvelle théorie de M. P. Fouché par l'équilibre syllabique : les voyelles longues appartenant aux syllabes initiales des polysyllabes deviennent brèves. C'est ainsi que nous avons en anc. fr. pour la voyelle initiale atone *jostise* à côté de *justise* influencée par *juste*, *frogier* <*fructificare*, à côté de *fruit*<*fructu*, et la forme actuelle *oignon*<*unione*, à côté de *un* < *unu*. Il en est de même de la voyelle initiale des proparoxytons *mobile* > *mueble*, *musculu* > *moule*, *luridu* > *lourd* etc.... (10). Dans *amosit*, nous avons dû, en outre,

(10). L'exception fait le *i* long de la syllabe initiale, puique le temps nécessaire à la prononciation d'un *i* est plus court que pour les autres voyelles : *hibernu* > *hiver*.

avoir la contamination avec le type *musteus*, exigé par le traitement consonantique ([11]).

Pour le i de *nibles* 133 < *nubilum* v. *infra* «Phénomènes particuliers» ([12]).

VOYELLES NASALES.

Une question importante se pose à l'examen des laisses 8 et 29, où les mots en *-or* assonnent avec d'autres en *-o* que suivait la nasale tombée. On pourrait se demander si la langue du poème ne connaissait pas la nasalisation des voyelles. M. Appel dans sa «Prov. Lautl.» le nie formellement. ([1]). Pourtant il faut bien remarquer que l'alternance de ces deux rimes n'est point chaotique, mais au contraire chaque fois, les rimes en *-or* et celles en *-o* forment un groupe bien distinct. (L. 8 *-or:* 46-48; *-o* 49-59; L. 29. rimes en *-o:* 209-212 en *-or* 213-215), de sorte que chaque groupe pourraît bien être considéré comme un groupe à part. Mais on est singulièrement surpris de trouver le mot isolé *peior* (v. 21) assonant avec les mots environnants *fello* et *sermo* dans la laisse 3 en *-o* devenu final après la chute de la nasale. Il n'en est pas de même des assonances en *-e* qui est ou qui était suivi de nasale (L. 2, 13, 15, 21, 26, 32) et les assonances en *-e* suivi d'autres consonnes. (L. 12, 17). La seule exception, c'est le cas de *fé* (v. 125) qui d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit plus haut, sépare la laisse 17 en *-er* de la laisse 18 en *-ent*. Il n'y a rien de pareil pour les rimes en *a* Ici il n'y a jamais confusion des rimes ou assonances en *-a* suivis de nasales solides ou caduques, avec des rimes ou assonances en *-a* suivis

---

(11). Voir *infra: c* intervocalique. Cf. les anciennes explications de M. Bourciez: «Précis Historique de Phonétique Française», § 103, 2°, I.

(12). Pour ce mot v. aussi «Morphologie».

1.) 30 p. 33. — Pourtant à la page 27, § 22 du même ouvrage, il se demande si les graphies comme *tec, tegron, vec,* etc..... ne devrait-on pas les prendre pour *e* nasal etc.... Cf. *Retegues* v. 95. Pour cette forme voir *infra:* Consonnantisme: «consonne + w».

d'autres consonnes (2). Cf. L. 1, rime en *-am;* L. 10, 16 en *-an, -ant;* L. 19 en *-a* après la chute du *-n* caduque, et L. 9., 11, 23 en *-ar;* L. 22, 30 en *-at, -az;* L. 33 en *-al.*

Pour expliquer ce phénomène on ne peut formuler que deux hypothèses : ou bien il résulte tout simplement de la faiblesse de la composition, l'art de notre auteur étant loin de sa perfection — ce qui d'ailleurs ne devrait pas trop nous étonner, vu l'ancienneté de son époque — ou bien il faut supposer que nous avons devant nous les traces du processus de la nasalisation qui s'accomplissait juste au moment de la composition du poème. Cette dernière conjecture est, bien entendu, beaucoup plus hardie, puisqu'elle se base sur trop peu de preuves, mais elle n'en est pas moins plus séduisante; poursuivie jusqu'au bout, elle nous donne la possibilité de conclure que le changement du timbre de la voyelle *-a* sous l'influence de la nasale était déjà accompli, le même processus étant presque achevé pour le *-e* et celui pour le o étant peut-être en train de se produire. Au point de vue de la succession chronologique, ce fait serait exactement analogue à celui qui se produisit dans le domaine de la langue d'oïl (3).

INFLUENCE DES NASALES.

Ce qui nous frappe déjà à l'examen des rimes-assonances, c'est l'influence primordiale qu'exercent les consonnes nasales, maintnues ou tombées, sur la qualité des voyelles qui les précèdent. Quelle que soit la provenance des voyelles latines, il suf-

---

2) Pourtant à la fin du v. 135 nous trouvons le mot *ia - iam* qui, comme on le sait, a dû perdre la nasale finale de très bonne heure. Mais ne serait-ce une fois de plus l'indication de la forte influence latine qu'a subie notre auteur?

3) Cf. Meyer-Lübke, «Gramm. d. Rom. Spr.», I, p. 308 et suiv. et Bourciez: «Eléments de Linguistique Romane», 2 éd. comp. 1923, pp. 287, 288, § 266.

Il est curieux qu'actuellement ni à Nontron, ni dans le haut Limousin, on ne connaît l'o nasal. (V. Chabaneau, «Gramm. lim.» p. 5).

fit qu'elles soient suivies d'une nasale pour qu'elles aient le timbre nettement fermé. Pour le son *e*, par exemple, ceci apparaît d'une façon tout à fait claire dans la laisse 18 où le *e* est manifestement fermé dans les cas comme *fé* (< *fidem*. v. 125), où *e* < *i* bref latin ; *prent* (132), où *e* provient de *e* long latin. Tous les autres cas : *te* (127), *parent* (128), *dolza ment* (129),*atend* (131),présentent le *e* provenant de *e* bref latin, mais chaque fois suivi de consonne nasale. Plus précieuses encore nous sont de nombreuses graphies, comme *inz* (96, 163), *lainz* (97, 160, 169, 185), (1), *intra* (163), *in* (17), à côté de nombreux *e*, *en*, où *i* présente le *i*, bref latin (à côté de *menz* <**minius* (2) ; ainsi nous avons *son* (18, 189) (et *so?* (210) ; écrit *sun* mais aussi *sunt* (21, 218) et partout ailleurs *sun* (172, 186, 199, 200, 201, etc.... écrit aussi aux vers 221—224 *S* surmonté d'un trait). *dunt* (43), à côté de *dont* (179), etc.... où le *u* bref latin est représentée par *u*. Ces exemples prouvent aussi l'action fermante des nasales sur la voyelle précédente. Les preuves de cette catégorie, nous ne les trouvons que dans les cas, où une telle graphie est autorisée par la tradition latine (3). Aussi est-il plus difficile de voir un phénomène du même ordre dans *rascundre*, où le *o* de *reabscondere* est originairement bref. (v. R. E. W. 41). (4). Néanmoins il sera très important de signaler sous ce rapport que M. Porschke (l. c. p. 45, 46),, en constatant la fréquence du phénomène de la fermeture des voyelles suivies de nasales dans les textes limousins, donne de nombreux exemples de la graphie *u* pour *o fermé* (5). Ceci nous autorise à penser que

---

1) Cf. *Dedins* dans le texte limousin 35,6, Collection Brunel de vers 1140. V. aussi Anglade «Grammaire de l'ancien provençal» p. 60.

2) V. Appel, l. c. § 66b. Dans ce cas nous avons probablement un *a* palatal.

3) Cf. *contra* (218,219,etc...), écrit toujours avec *o*.

4) Cf. pourtant Appel : «Lautl.» «§ 30» p. 33.

5) En réalité dans ces textes nous rencontrons non seulement les formes comme *sun* pour *son*, *mun* (z), plus de trente fois dans l'«Ev. St. Jean,» à côté d'un seul *mon* etc...., mais aussi *nu. m* pour *non me* (II, 15 «Chrest.» Bartsch), *num* (∠*nomen*), dix fois dans l'«Ev .St. Jean» et une fois dans le «Cartulaire». (V. Porschke, l. c., pp. 45, 46.) cf. Chabaneau «Gramm. Lim.», pp. 32, 34.

dans *rascundre* nous avons une graphie qui représente sinon un *u* ouvert du moins un *o* très fermé (6).

«UMLAUT».

Dans le «Boèce», comme dans les autres anciens textes provençaux, les cas de métaphonie sont des plus intéressants. Ils sont fréquents et, on pourrait dire, réguliers .Ainsi, le *i* long lat. final, après avoir exercé son inuflence de fermeture sur le o tonique, est passé à l'intérieur du mot dans l'exemple classique *tuit* (< *totti*) au nom. pl. m. qui apparaît quatre fois dans notre texte. (v. v. 76, 80, 91, 233); (cf. les formes *tot* à l'acc. du sing. 17, 31, 37, 50, etc...., le fém. *tota* (36 ,79, 84, etc....) *trastota* (118) et *tóz* m. acc. pl. (82). La diphtongue *ui* ainsi formée est déjà réduite dans *trastút* (25). La forme *trastuz* (144) à l'acc. pl. ne peut être qu'analogique du nominatif; elle a sa raison d'être dans le besoin de différencier les formes du pluriel et celles du singulier. Le même phénomène se retrouve dans le cas où le passage de *u* bref à *o* est empêché dans *cui* (3, 6, 29, 76) et la forme analogique *lui* (25, 48, 51, etc..). Par contre, cette action préventive de l'inflexion n'a pas eu lieu dans *soi* 63, 245) où le *o* est dû à l'analogie de la forme parallèle très fréquente du masculin singulier *so* (18, 23, etc..). Peut-on expliquer par une action analogue de *i* long lat. final du verbe en *-ir* (1), le passage de o protonique à *u*(v. Partie : «Voyelles Protoniques») dans *murem* (v. 5) où cependant nous avons des o ouverts dans les formes accentuées sur le radical? On trouve cependant au vers 117 la forme avec *o* à l'infinitif (*morir*), qu'on pourrait du reste prendre pour une graphie savante (2). En tout cas il nous paraît permis de voir à plus juste

6) Après un examen attentif de cet endroit dans le manuscrit original, nous avons pu constater que ce mot étant écrit primitivement *rascúndre*, le *u* était corrigé sur le coup par la même main en o. Ce fait ne peut que confirmer notre hypothèse que nous sommes en présence d'une époque où les copistes, encore inexpérimentés, luttaient cependant déjà contre les aciennnes habitudes graphiques, en cherchant des voies nouvelles pour noter le timbre fermé des sons.

1) cf. M. Appel, l. c. §. 36, P. 41.

2) cf. aussi *somsis* (182), *cobre* (133,134), tandis que la «Sainte-Foy » on a *cubergro* (48,368).

titre le même phénomène dans *auzil* (226, 231 ; cf. *auzello* 211), où il ne peut être question de simple faute de copiste (3), car la même forme revient deux fois. Là s'est effectué bel et bien le passage de *e* ouvert à *i* influencé sans doute par des cas comme *il* (201) pl. de *el* (36, etc....), *cil* (213) pl. de *cel* (146, etc....) (4).

M. Appel semble réfuter cette explication : «Zweifelhaft ist Einwirkung von *i* auf *e* in *auzil* (226, 231), gegenüber *vel, vell* (189, 235); auch auf *-e-* (geschlossen) zeigen *donzellet, parent,* ib. 195, 142, 245 keine Wirkung des langen *-i.*» (5). Dans un texte, où les formes savantes tiennent autant de place, on ne voit aucune raison pour que la métaphonie se soit exercée dans *parent* < *parentes*. *Donzellet* présente une formation encore plus récente ; tandis que la forme *aucellus--i,* masc. était employée encore dans le latin (6). Quand on admet la fermeture, que nous ne contestons point, de *o* ouvert à *u* (marquant le *o* fermé) dans *rascundre* (corrigé en *rascondre*) sous l'influence, de la nasale (Appel, l. c. § 30, cf. supra) l'explication de notre cas devrait paraître moins hardie (7). Comme nous l'avons vu tout à l'heure, le *i* long final empêche le passage attendu dans

---

3) Meyer-Lübke, §. 44 T. II. — «Grammatik der Rom. Sprachen» : «das vielleicht als blosser Schreibfehler zu betrachten ist.» Il est curieux de rapprocher cette forme de *auzil* dans le «Rimarium». Ms. D. éd. Stengel. «Die beiden ältesten provenzalischen Grammatiken» Marburg 1878, p. 108 N° 325, parmi les rimes en«*il*».

4) Une analogie de ce genre étant tout de même possible dans les paradigmes des verbes prov. *quis* ∠* *Quaesi* pour *quaesivi* sur *pris* etc. (Anglade, l. c. p. 66). cf. Meyer-Lübke «Gramm. d. rom. Spr.» II, § 289, p. 338.

5) «Prov. Lautlehre». § 31, p. 34.

6) Cf. Karl Georges : «Lateinisch-Deutsches Handwörterbuch», Leipzig 1879. — VIIème éd. Il prend ses exemples au «Gloss. Labb.» p. 19 et à d'autres (Hildebr. «Gloss», Paris, p. 22 N° 156. W. Freud dans son «Wörterbuch der Latein. Sprache», Leipzig, 1843, ne cite que la forme *aucella*).

7) cf. aussi E. Hœpffner : «Introduction à la Sainte-Foy», p. 50, n. 2, et surtout A. Thomas, Le Nominatif pluriel assymétrique en ancien provençal», dans «Romania», 34, 1905, p. 353—363. Rapprocher le cas de *donzeill* dans la «Sainte-Foy», (v. 378), *cabil* dans la «Ballada chr. d'Appel» et surtout *donzil* (2702, 3366,5878) à côté de *donzeil* (5736) dans le «Girart de Roussillon». cf. aussi Anglade, l. c. 66.

il (201) n. pl. de *el* (36, 65, 96, etc....) et *eu* (49, 57,155); et *cil* (70) n. pl. de *cel* (146, 157, 253); de même *fezist* (83) < *fecisti* et *volguist* (87) < *voluisti* (8.). La métaphonie est, en général, plus strictement observée comme règle dans notre poème que dans la «Sainte-Foy», où à côté de *cill* (511) on trouve *cel* (8), à côté de *cist* (477) *-cest* (460). Ceci est un trait des plus précieux pour servir à la localisation du poème.

Al'exemple de M. P. Fouché (9), nous nous hasarderons à voir se produire un phénomène analogue dans la fermeture de *o* long à *u* du mot *cogitare* dans ses formes *cuidet* (68), *cuid* (33, 42), *cuida* (237. Le *i* bref intérieur, au lieu de pasesr à *e* fermé, conserve son timbre sous l'influence de *y* < *g* (devant *i*). Cet *i* exerce sur le *o* long précédent son action fermante favorisée par la position protonique fréquente de la première syllabe. Le résultat est le même que dans les mots comme *culvertz* de *collibertus* (avec *o* et *i* longs) (10) où le *o* de la syllabe initiale passe à *u* sous l'influence de l'«Umlaut» interne.

VOYELLES TONIQUES EN HIATUS.

Une action fermante analogue a pu s'exercer de très bonne heure en position de l'hiatus. C'est bien pour cette raison que nous avons *ssia* (164), et non *sea* < **siat* pour *sit* lat., de même *sien* (203,), *dies* (20), *dias* (139, 183). C'est pourquoi on peut très bien voir avec M. Appel (1), dans *quandius* (1) une formation populaire. Même le *e* latin peut se fermer en *i* dans *mias*

8.) Comparer les analogues, p. ex. dans l'Ev. Saint-Jean, dans la «Chrest.» Bartsch: *ill* (17, 10; 18, 18), *aquill* (18, 26), *aquist* (17, 29), *tramesist* (17, 11., 24.....) (passim)

9) v. «La diphtongaison en Catalan», extret del Buttleti de Dialectologia Catalana, XIII, Barcelonna, 1925 p. 19 et «Phonétique Historique du Roussillonais» Toulouse 1924. p. 48, cf. M. G. Millardet dans la «R. d. l. r.» LXII.

10) P; ex., dans la «Sainte-Foy, v. 375 Voir R. II. 529; cf. R. E. W. 2047. Comparez la fermeture analogue par *u* long dans «emprumtar» de *impromutuare*, R. E. W. 4319. C f.S. W. II. 406; Diez Wb. 182.

1.) Appel, l. c. 34, § 32. Cf. pourtant l'opinion de Schultz-Gora,, «Altprov. Elementarb. «p. 23 § 34, qui considère la forme comme savante.

(77) < *meas*, de même *mi'* (198). (2). Dans les cas comme *vea* (174), *doas* (209) la fermeture ne s'est pas opérée à cause de l'influence analogique. De la même façon on explique les cas de *cui* (3, 6, 29, 76) et de l'analogique*lui* (25, 48, 51, etc....) (3). Nous croyons cependant que ce cas doit être expliqué par l'influence de *i* long lat. final. (V. ci-dessus). De toute façon cette action n'a pas pu avoir lieu dans *soi* (63, 245) où le o est dû à la forme parallèle très fréquente du masculin singulier *so* (18, 23).

Dans les formes de l'imparfait *iazia* (96), *avia* (101, 188, etc....). *tenia* (143), etc.... nous avons la même fermeture de l'*e* primitif.

DIPHTONGAISON CONDITIONNEE DES VOYELLES TONIQUES OUVERTES.

«La diphtongaison de o ouvert est en ancien provençal relativement récente», dit M. Anglade à la page 73 de sa «Gramm. de l'anc. prov.» — «elle n'apparaît pas dans les plus anciens monuments de la langue («Boèce», «Chanson de Sainte-Foy»)». Cependant notre poème présente au vers 203 le cas de *uél* qui ne peut représenter que *oc'li* latin (1), cas tout à fait unique, il est vrai, car partout ailleurs nous n'avons que de simples o et *e* représentant les sons ouverts dans tous les cas où ils sont suivis de yod ou de consonnes palatales : *col* (50, 185), *noit* (90), *pois* (103, 182, 197, 215, 249), *poisas* (237), *fox* (164), *fog* (247), 252), (2), *posg* (89), (cf. aussi ailleurs *puesc* etc), de même *e*

---

2) La forme *mius, a, um* se trouve déjà en latin, v. K. E. Georges, l. c. sous *meus*.

3.) Anglade, l. c. p. p. 35, 36. Appel, l. c. p. 34, 35, § 32; Schultz-Gora, l. c. § 34 p. p. 22—23.

1) Paul Meyer dans la «Romania». T. XIII, p. 494, n'était pas de cet avis et sans donner d'autre explication motivait son scepticisme par le fait de l'accent placé sur *e* (?).

2) cf. «Ev. St. Jean» : *foc* (13,31) ; *loc* (II,28) et «Préc. Relig» : *foc* (145, I) ; «Cart. de Lim.» : *luoc* (34, 16 ; 54, 13 ; 55, 5, 17) ; *luec* (s) (56, 22..... 60, 10... (passim) — 10 fois), *foc* (119, 18 ;. passim) ; v. Porschke : l. c. p. 42.

ouvert dans *meler* (36), *emperi* (37, 84), *segre* (59), *velz* (103, 110, 114), *vél* (189), *pelz* (116). Ce cas isolé de *uél* est donc d'autant plus curieux que la diphtongue se présente dans un état plus avancé de la transformation (*ue* pour *uo*). Cependant les premiers éditeurs du texte n'en paraissaient guère intrigués. Diez dans ses «Spr. Dkm.» ne fait au sujet de ce mot que remarquer que parmi les graphies on trouve plus ordinairement la forme *huelh*. Hündgen n'explique pas le cas. Voretzsch dans son article «Zur Geschichte der Diphtongierung im Altprovenzalischen» (3) attribue la graphie au copiste : «(Die Diphtongierung) ist wohl der Mundart, resp. der Zeit des Copisten zuzurechnen.» Mais déjà M. Meyer-Lubke dans sa dernière étude sur la diphtongaison en provençal (4) reconnaît qu'il est fort difficile d'établir la date précise du point de départ de la diphtongaison en observant seulement que la diphtongaison par le *y* est plus ancienne que celle qui est accomplie par le *w* (u) *et* qu'il faudrait chercher les premières traces de cette «éruption des diphtongues» dans le Nord du domaine provençal. D'autre part, M. Millardet (5) a signalé l'ancienneté de la diphtongaison de *e* et *o* ouverts libres sous l'influence d'un élément palatal ou vélaire dans les dialectes landais. «Notre domaine, dit-il, a été entraîné dans le mouvement général qui s'est manifesté dans la Gaule.» Mais ce n'est que récemment que M. P. Fouché (6), en se basant sur les formes gasconnes et diverses formes analogues à la nôtre, qui paraissent sporadiquement dans les textes provençaux, eut le courage d'affirmer que la diphtongaison provençale, de même qu'en catalan, remonte très haut dans le

---

3) Dans «Forschungen zur Rom. Phil.» Festgabe für H. Suchier, Halle 1900, p. 575 et suiv.

4) «Die Diphtonge im Prov. «— Sitzungsberichte der königl. Preuss. Acad. der Wissenschaften. 1916 (2. März — 17 Februar), pp. 349, 368.

5) «Etude de dialectologie landaise», Toulouse, 1900, pp. 198, 204, 205.

6) «La Diphtongaison en Catalan». — Extret del Butlleti de Dialectologia Catalana. XIII. — Barcelona, 1925, p. 24.

temps (7). Il ne sera donc que très naturel de trouver le premier témoignage de cette diphtongaison accomplie dans le monument appartenant aux régions du Nord-Ouest de la Gaule Méridionale. Dans un autre document limousin, un peu plus récent que le nôtre, notamment dans l'Ev. Saint-Jean (8) nous avons de même le cas unique de diphtongaison dans *ieu* (*-ego*) (15, 15), (9), à côté de nombreux *eu* (9, 36;, 10, 2; 15, 15). Il est vraiment frappant combien la graphie traditionnelle l'emportait sur l'orthographie phonétique qui n'ayant pour ainsi dire pas droit de cité est bannie de l'usage et n'apparaît que craintivement par-ci, par-là (10).

DIPHTONGUES TONIQUES.

Le *au* latin tonique reste sans changement, comme il est de règle en provençal : *causa* (38). *aur* (210). A ces anciennes diphtongues viennent s'ajouter celles de la nouvelle formation :

---

(7). Cette thèse a été d'ailleurs déjà posée par M. E. Bourciez (v. «Elem. ling. rom.» (§ 154), mais vu la concision de l'ouvrage cette question a dû être traitée d'une façon moins précise et sans citation de preuves.

8) — v. M. A.,Porschke. L. c. pp. 24—25.

(9) —«Chrest.» de Bartsch, noté par M. Porschke, ib. p. 33, pour l'«Ev. St. Jean» Les données chronologiques ne s'opposent guère à cette possibilité. Cf. *ieu* qui se trouve aux environs de l'an 1200 dans les «Préc. Relig». Limous. dans la «R. d. l. R.», XVIII, p. 144, VI, 4 cf. p. 107.

(10). Pour notre mot l'Ev. Saint-Jean donne *olls* (17,4), la «Passion» *olz* (293), mais cette même forme ne rime-t-elle pas dans la «Flamenca» (ed. P. Meyer, 1901) avec *orgueilz* (289)? (cas signalé par Voretzsch dans l. c.) — Cf. («Flamenca») *ioc: luec* (1413; 1415) signalé par M. Meyer-Lübke, Sitzungsberichte», 1916. V. aussi la forme *uyl* dans le fragment d'Alexandre (2,62) dans la Chrest. d'Appel. Cf. de même les rimes provençales de K. Oreans dans les «Rom. Forsch. «IV. p. 437. Nous insisterons sur le fait que même la «Passion» qui parait ignorer aussi la diphtongaison, a parfois un caractère suspect de graphies: *völs, pöz* au V. 55. Cf. de même *ben* (bien?) v. 124. Parmi les graphies uniques en ancien français, M. Hœpffner nous a bien voulu signaler dans le «prophète Jonas» «Chrest.» de l'ancien Franç de K. Bartsch, Leipzig, 1895), *eedre* 7, 6 à côté de *edre* (6, 28; 7, 5; 6, 63; 7, II). Le mot *huelhs* est déjà écrit chez Marcabru (Appel, Chrest. (61, 15) . On sait que Guillaume de Poitiers écrivait dans une langue qui connaissait déjà les diphtongues. (constamment attestées). Voir la str. IX, de la poésie XI. de l'édition de M. A. Jeanroy, à la rime: *sueill: orgueill: acueill* etc.

auça (167) < *altiat, claus* (184), < *claves,* où ce *au* provient soit de *al,* soit de *av* latin (1) :

Le texte ne connaît pas de réduction de *au* tonique (2).

Les autres diphtongues ne donnent lieu à aucune remarque.

B. — VOYELLES PROTONIQUES.

ALTERNANCES DES VOYELLES PROTONIQUES E ET *I*, *O* ET *U*. *E* ET *A*, *O* ET *A*.

a.) — *Alternances favorisées par les nasales qui suivent.*

Comme nous l'avons déjà dit plus haut en parlant de l'influence des nasales sur la voyelle précédente, nous trouvons de fréquents cas de *i* pour *e,* et de *u* pour *o*. Presque tous ces cas se produisent en position protonique. Ainsi l'unique *in* (17) pour *en, e; sun* (172, 186, 199, etc....) et *son* (18, 189) et *so* (210); *dunc* (129) à côté de *donc* (41, 110) ;*dunt* (43) à côté de *dont* (179 ; *cum*<*cum,* avec *u* bref, (écrit *cu*),(110, 114, 124, 158, 167, 235, 237 = 7 fois), et <*quomodo* avec *o* accentué long, (écrit toujours *cu*) (97, 98, 133 , 145 = 4 fois), malgré l'unique *com* (< *cum,* 103), (écrit en toutes lettres) (1) doivent leur existence à l'influence nasale, mais aussi à leur emploi protonique (2).

b. — *Alternances influencées par les palatales, et par l'action de i long final.*

Ainsi s'explique *gitar* (71) où le passage de *e* à *i* est favorisé par la palatale précédente, (3) et le seul cas du verbe en *-ir :*

---

(1). Pour la vélarisation de *l* v. : «Consonantisme».

(2). — Cf. infra : *au* protonique.

(1). Cf. les cas dans les textes limousins cités par Porschke, l. c. p. 45, 46.

(2). Cf. d'autre part les graphies *l'endema* (60) *l'encent* (251), *denant* (177), de même que *contenço* (56), *nomnar* (186), *cománda* (183).

3.) v. Appel : l. c. § 37, p. 42, Anglade : p. 102 et 67.
A remarquer les formes avec e accentuées sur le radical : «Flamenca» :*get*

murem (5) à côté de *morir* (117, (4), et de *somsis* (182), formation du reste récente.

c) *Alternances occasionnées par l'hiatus.*

L'alternance entre *ne* et *ni*, représentants de *nec* latin, rentre dans la même catégorie de phénomènes. Comme l'a déjà fait remarquer M. Hœpffner, (5) le «Boèce» ne fait aucune différence entre *ne* et *ni* (comme cela arrive même beaucoup plus tard chez des écrivains français tels que Amyot) (6). Il accorde cependant une légère préférence à *ni* employé 8 fois devant consonne (9, 10, 48, 90bis, 128, 180) et 1 fois devant voyelle (128). Par contre, *ne* n'est employé que 4 fois devant consonne (89, 115bis, 119) et 1 fois devant voyelle (172 : «*ne eps li omne*). Sous ce rapport, le texte du «Boèce» se sépare de l'usage de la «Sainte Foy» , ainsi que des autres plus anciens documents languedociens (7) et s'approche d'avantage de l'emploi des troubadours (8).

Mais comme la «Sainte Foy», le «Boèce» ne connaît que *Si* (< *Si,* ou *Sic* avec des *i* longs) et n'emploie *se* que comme atone du pronom réfléchi (9).

Nous avons vu plus haut qu'en position tonique la fermeture de la voyelle en hiatus s'était effectuée de très bonne heure. Ex. *iazia* (96), *avia* (38, 101, 188, 205), de même que les cas comme *dia* (60, 79, 90, 118), voir *supra*. Pour la position protonique les exmples nous manquent. Peut-être pourrait-on ex-

---

(«Chrest.» d'Appel, 4, 8), Bertrand de Born (Ib. 35, 22; 66,17) et accentuées sur la terminaison. «Flamenca» :*gitet* (ib. 4, 218); Bertrand de Born: *gitar* (Ib. 66,44). Cf. La «Passion» :*gitad* (270), *gitez* (72) et les formes dans les «Chartes de C. Brunnel: *geta*, mais *gitar* (325,7); *gitat* (38 lim.) 7.

(4). cf. dans la «Passion»: *murir* (331); *morir* (335).

(5). loc. cit., p. 58, note 1.

(6). v. l'exemple cité par Godefroy dans son «Dictionnaire».

(7). voir E. Hoeppfner, «Ste. Foy» toujours p. 58 note 1.

(8). cf. Raynouard «L. R.» IV p. 306a: «Les troubadours firent toujours usage de *ni* de préférence à *ne*, quoique *ne* appartienne au premier temps de la formation de la langue.»

(9). cf. Hoepffner, l. c., p. 58, note 2: «au vers 225 il faut lire s'i».

pliquer ainsi la forme *viuri* (3) avec *i* final devant le mot commençant par une voyelle (*esperam*).

Ailleurs, ([10]) comme le prouve le cas de *ne eps* (172) dont nous venons de parler, la règle ne s'est pas encore établie. On ne pourrait pas voir une telle réduction s'accomplir dans *fiel* (45) puisqu'à cette forme correspond dans les autres dialectes provençaux *fizel* où, selon toute apparence, nous avons le *i* plutôt influencé par le i long de *fidare* (cf. Appel, l. c., § 66d. ; Schultz-Gora, § 50 p. 29) qu'à l'action de *f* précédent (v. Anglade, l. c., p. 102) «*fizel*» étant toujours celui à qui on peut se fier dans tous les cas. Tandis que dans la «*bona feeltat*» qui s'oppose à «*periuri*» (v. 219) la racine *fe* a pu être renforcée par l'homonymie du terme féodal *feu* ([11]).

Dans *cobeetár* (173), *cobeetat* (230) les deux *e* de même que dans *deréer* (139) ne forment chaque fois qu'une seule syllabe et ne peuvent être qu'une graphie pour *ei* ([12]). Que la réduction n'ait pas eu lieu dans *creessen* (24) ceci n'a rien d'étonnant, car le mot rentre dans le système du verbe avec la racine *cre*. Il est bien évident que dans *creator* (46) nous avons affaire à une forme savante.

La langue du «Boèce» ne connaît que les formes *non, lor,* tandis que les formes *nun, lur,* fréquentes dans la «Sainte Foy» lui sont complètement étrangères ([13]).

10.) Dans *nuallor* (30) et *nuallos* (210) le *u* provient du *u* long latin. C'est donc la forme française *noaille* qu'il faut expliquer.

(11). attesté déjà dans le testament de l'an 961 de Raimond I, comte de Rouergue, où on le trouve employé plusieurs fois (R. III 293), le même *feu* se rencontre aussi dans les poèmes épiques, tels que «Girart de Roussillon (cf. «Sainte Foy» 408, 518). On voit dans Du Cange III dans les maintes définitions médiévales du *feudum* presque chaque fois employé le mot *fides* qui devait lui paraitre apparenté. Cf. Brunel «R«. Glossaire: *fedeltat* «feauté».

(12). Les formes provençales ordinaires sont partout *cobeitar, cobeitat.*

(13). Les textes limousins connaissent pourtant la forme avec *u* devant nasale cf. *num* pour *non me* («St. Jean» 11,15) v. *supra*).

Alternances entre e et a protoniques :

Parmi les formes où apparaît l'alternance entre *e* et *a* protoniques, surtout près des nasales et des liquides, il n'y a rien de spécial à signaler.

Almósna (217) de **alemósina* p. *eleemosyna* ([14]), forme régulière du provençal est un des anciens cas de ce passage, propre aussi aux autres langues romanes. La forme *marce* (76) pour *merce* ([15]) se rencontre aussi dans les documents limousins 31, 14) ([16]). La tendance à la dissimilation a pu jouer un certain rôle dans ce dernier cas.

Dans *amendament* (250) à côté de *emendament* (12) nous sommes en présence de la substitution du préfixe favorisrée par la tendance dissimilatrice ([17]) .

Dans *antr(e)* (209), que notre texte présente à côté de *entre* (32), les provençalistes sont enclins à voir l'influence française ([18]). M. A. Porschke pourtant considère le passage de *e* à *a* devant la nasale comme un phénomène propre à l'ancien limousin. ([19]). Ce fait nous servirait donc aussi comme un argument pour conjecturer le changement de timbre de la voyelle sous l'influence de la nasale. (V. plus haut : *voyelles nasales*). Dans ce cas *amendement* (250) parlerait en faveur de la même hypothèse, puisqu'il est fort curieux que nous ne trouvions de véritables alternances que devant des nasales. Il est cependant toujours intéressant de juxtaposer les mots *ecvos* (44, 72) et *héc*

---

(14). v. R. E. W. 2839, Anglade «Gram. prov.» p. 99, Appel «Prov.Lautl.» § 37 p. 42.

(15). les deux formes alternent dans le «Girart de Roussillon».

(16). cf. *marce* à côté de *merces*, dans les «Préceptes lim., R. d. l. r., t. XVIII p. 145, VII, 4,5. v. A. Porschke «loc. cit.» p. 33 Cf. aussi Chabaneau «Gram. lim.» p. 28.

(17). Raynouard ne cite dans son Lexique que *emendament*, mais toutefois au tome I, il donne le texte des «Brev. d'amor», avec la forme *amendament* (I 53 1b).

(18). v. p. ex. R. Karch «Die nordfr. Elemente im Altprov.», Darmstadt, 1901, p. 30.

(19). p. 34 «loc. cit.» : Les formes *an, antre* p. *en, entre* etc... Le cas *plan* (=*plenum*) parait exclure toute possibilité d'influence française. Cf. aussi *anamic* dans l'«Oratio de Mati», Bull. de la S. des anc. t. fr., 1881, p. 67.

(116) aux termes démonstratifs «longs» ([20]) *acsi* (145) *aqui* (211), *aquel* (148, 247, 251, 252); *aital* (156), *aizo* (88) — toujours avec le préfixe *a* ou *ai* — jamais *ei* — qui se rencontre, par exemple, dans l'«Ev. St. Jean» et qui représente une phase postérieure de l'évolution de la diphtongue (*eizo* 10, 32, à côté de *aizó* 11, 12; 12, 12; 12, 14, cf. *acó* 10, 35; *eici* 13, 16, cf. *aquest* 13, 27)., ou *e-* qu'on trouve dans le fragment d'«Alexandre» (Chrest. Appel 2, 35 *echel* et 2, 24 *echest*) etc.

Il est assez caractéristique que le «Boèce» ne connaît pas encore *vas* forme fréquente, mais plus récente, en ancien provençal («Sainte Foy» emploie toujours *vas*), mais *enivers* (12) *evers* (113, 141, 250), *vert* (192) ([21]) et même *vel* < *ves lo* (10) ([22]).

Altern. entre o et a prot.

Nous ne possédons qu'un seul exemple de passage de o protonique devant une nasale à *a* dans *damrideu* (143) (du vocatif *Domine Deus*), forme probablement française ([23]) qui est cependant familière aux anciens textes limousins. Ce fait semble être attesté par les «Anciennes poésies religieuses». (*H*) *anc* (92, 95, 178), forme régulière du provençal, qui doit être rapproché de *ainc* français, provient très vraisemblablement du croisement de *onc* (forme abrégée prov. de *unquam* lat.) et de *anz* ([24]). Il est à noter que notre poète n'emploie jamais la forme *anor(s)* pour *onor(s)* (36, 48, 112, 114, 178, 230).

---

(20). Sur les formes démonstratives longues et courtes, voir le très intéressant ouvrage récemment paru de M. *Hilding Kjellman:* «Etude sur les Termes démonstratifs en provençal», Götehorg, éd. Högskolas Årsskrift», XXXIV, 1928: 2. Pour l'étymologie des termes avec préfixes en *a-* et *ai-* voir la théorie Baist-Köhler-Rydberg clairement exposée et discutée dans cet ouvrage pp. 12, 13, 14, V. aussi les opinions de M. Schultz-Gora § 47. p. 27 de sa «Gramm.», *Appel* «Pr. Lautl.» § 34, p. 42 et *Meyer-Lübke*, «Gramm. d. Rom. Spr.» § 564. V. aussi la «Morphologie» de notre ouvrage.

(21). pour cette forme v. *infra:* Consonantisme — *S* final et Morphologie verbes.

(22). comme *val* dans les «Sermons ed. Armitage» 23, 29; 26, 20, «Deux. paix Aurillac, 389, 25 n. 30. notés dans S. W. VIII 591.»

(23). v. *Robert Karch* «Die nordfranz. Elemente im Altprov.» Darmstadt 1901; p. 29.

(24). Explication donnée par M. Hoepffner à son cours d'anc. prov., 1er sem. année 1928/29 à la Faculté des Lettres de l'Univ. de Strasbourg.

Réduction des diphtongues protoniques.

On n'a pas de peine de constater que la langue du «Boèce» manifeste une tendance nettement marquée vers la réduction des diphtongues protoniques. Le fait que ce phénomène ne se soit pas produit toujours d'une manière très conséquente nous démontre que la langue du poète était dans sa période critique où la réduction de ces diphtongues était encore en train de s'effectuer.

La diphtongue *ai* protonique est réduite toujours dans *mas* (26, 38, 112, 121, 176, 187, 210, 213). (25). Au contraire l'adverbe de lieu *lai* (61, 62, 63) n'apparaît jamais sous la forme de *la*. On trouve de même *far* (51) (sous l'influence des v. v. *dar, estar*) et par analogie *desfar* (191), à côté de la forme pleine *faire* (52). Pour la troisième personne de ce verbe au présent, le texte ne donne que *fai* (10, 12, 102) (et de même *forfái* (249) jamais *fa*, forme par contre courante de la «Sainte-Foy». Les deux formes du reste appartiennent à la formation analogique (26). Pour notre texte *fai* trouve son écho dans *vai* < *vadit* (104, 109, 114, 118, 147, 155, 253) et de même dans la forme analogique *estai* (110, 148) (27).

Parallèlement *ei* est réduit à *e* dans *desend* 154 pendant de *deissended* 303 de la «Sainte-Foy». *Dreca* (168) est dû à

25.) En effet la forme *mais*, régulière dans la «Sainte Foy», qui par contre ignore complètement *mas*, n'apparaît jamais dans notre texte. Ce fait ne doit pas nous étonner trop, vu que la forme *mas* est familière aux dialectes du provençal du Nord, et même à l'ancien poitevin. Cf. A. Boucherie, «Le Dialecte Poitevin», Paris, 1873. — Glossaire., p. 337. Cf. p. 336: «*mais* est moins usité que *mas*.»

26.) Cf. infra: Morphologie-verbe.

27.) Le cas de *razo* (50, 234) à côté de *raizo* (55) ne saurait trouver place dans cette série d'exemples. La différence de la formation de ces deux mots tient à la différence du traitement du groupe *-ty-* (v. Infra: Consonant.) La première forme est bien provençale; la deuxième est française. (cf. Karch., l. c. pp. 5, 29).

L'ancien limousin connaît la réduction *ai* à *a* même dans la position tonique à partir du XIII[e] siècle: cf. Porschke, «l. c.» pp. 48, 49 («wie in der Vortonsilbe: *contraz* (59, 29) à côté de *contraitz* (112, 18; 130, 13); *frars, cofrars, comars comars* und *compars* -XIII et XIV. 1236 etc.

l'analogie des formes accentées sur la terminaison (28)., comme *drecar*, etc.... Cette forme a pu déterminer la même réduction dans *dréz* (120) à côté de *dreita* (208), où l'accomplissement du phénomène était favorisé par la dentale affriquée finale. (29). De même nous possédons l'exemple de *preso* (59) à côté de la forme normale en provençal *preiso* (27) où le part. passé *pres* a pu favoriser la réduction.

Cette même forme se trouve dans notre texte au vers 127 *pres* (30). Il ne se trouve aucun exemple sûr de réduction de *oi* : *pois*, *adv.* (103, 182, 197, 215, 249) jamais *pos* comme dans la «Sainte-Foy», qui d'ailleurs n'emploie cette forme que comme conjonction, tandis que la fonction de l'adverbe y est réservée à la forme *pois*. De même nous avons *poisas* (237), *foiso* (26) (31).

En revanche le phénomène analogue pour *ui* s'est opéré dans *trastut* (25) m. n. pl. où le simple *tut* à dû être primitif, malgré la graphie ordinaire quoique arriérée *ui* dans *tuit* (76, 80, 91, 233). *Cuidet* (68) a dû se modeler sur les formes accentuées sur le radical (32), comme *cuid* (33, 42), *cuida* (237).

La réduction de *au* protonique dans les exemples que nous possédons ne s'accomplit que dans les conditions spéciales (33). Ordinairement cette diphtongue, primaire ou secondaire, se comporte comme en position tonique en se maintenant telle quelle :

28.) cf. le doublet *dreissar*, *dressar* en anc. prov. v. Appel § 59 p. 88., et plus bas : Morph. Cf. aussi Phonét. — Consonant. groupe *cty*.

29.) cf. *drez* dans les «*Préc.* rel. lim.», R. d. l. r. XVIII, p. 142, IV, 7 à côté de *dreitura* IV, 21.

30.) La diphtongue *ei* se réduit en limousin à *e* même en position tonique, ce que prouve la graphie *las Moleras* (38, 4, 9), à côté de *las Moleiras* (35, 16) dans les chartes de vers 1140 du Recueil de Brunel.

31.) Nous croyons cependant que la réd. *oi* > *o* a eu lieu dans *amosit* 203. Pour l'étymologie de ce mot v. *infra* : *c* intervoc. et *supra u* long tonique.

32.) Cf. Morphologie Verbes. — v. aussi l'explication de ces formes *supra* : Umlaut.

33.) Dans les textes limousins plus récents, la réduction *au* donnant *a* s'accomplissait assez souvent même en position tonique. v. les exemples cités par M. Porschke, l. c. p. 49 : *Pal* pour *Paul*, *claven* (=*claudunt*), *vac* p. *vauc*. Cf. Ev. St. Jean : *chasa(s)*, trois fois à côté de *chausas* (trois fois). V ; Remarques aux endroits correspondants dans la «Chrest.» de Bartsch.

laudáven (139), *auvent* (23), *auzello* (211) *et auzil* (226, 231), *aurien* (25) *aucis* (181).

Mais le passage de *au* à *a* s'est effectué dans *ant* (77), *an* (215, 227, 228, 230, 231) (34) où à cette formation a pu contribuer aussi bien l'emploi proclitique de ce mot que l'analogie des formes comme *estan*. Il en est de même de *fan* (236), *van* (197).

Dans *acupár* (241) de *aucupare* la réduction est due à la dissimilation très ancienne dans les formes du même verbe accentuées sur le radical comme *aucupa* > *acupa*, ou subst. verbal *accupio* (35), d'après la formule *au-ú* > *a-ú*, de même que dans *agur* (36).

La conj. *aut.*, comme partout ailleurs, est représentée par *o* (108bis et 127bis).

Aphérèses.

«E» prothétique disparaît après une voyelle : «*e riqueza star*» (83) «*e chaitiveza star*» (88), «*frebla scala*» (146) «*ferma*

34.) cf. La f. *aun* (256, 347, 455) à côté de *an* (411, 563) et *ant* (412) dans la «Sainte Foy» et aussi dans la formule *aun establit* de la Charte de Rouergue de v. 1143 (Collect. de Brunel, pièce 41, p. 50).

35.) Le phénomène est traité dans *Meyer-Lübke* «Gram. d. rom. Spr.» I, 29: *Agustus, asculto, agurium, acupo, v.* Sch. II 306 et suiv. cf. M. Grammont: «La dissimilation sonsonant. dans les langues indoeur. et dans les l. rom.» 1895, p. 36 comm. à la loi V (*u* implos. atone dissimilé par le *u* tonique de la syll. suiv.)

Dans les «Reichenauer Glossen» II Karlsruhe 86 (Rz.) («Altfr. Übungsbuch» W. Fœrster und E. Koschwitz, Leipzig 1915 se trouve (38 V) la forme *accupio* =(p. 30, 70) (Vulg. *aucupio*) =*accusacio, vel* qui avium cantus *austat*, mot omis, dans le traité de M. *Kurt Hetzer* «Die Reich. Glossen»-Halle ,1906. (Dans les Beih. z. Z. f. Prom. Phil.» VII). Le sens primitif: «faire chasse aux oiseaux». Le mot est employé dans les sens métaphoriques de bonne heure en latin classique, cf. Freund «Wört. der lat. Sprache», et le Dictionnaire de Georges, (cf. «Thesaurus linguae latinae» sous *aucupio*) de sorte qu'au point de vue sémantique, il n'y a pas de difficulté (poursuivre-accuser). Plus tard (voir Du Cange) dans le même sens est employé le verbe *occuper* par suite de confusion entre les deux verbes. En provençal moderne cependant la forme s'est conservée intacte jusqu'à nos jours (v. Mistral «Lou Tresor dou Felibrige, s. v. acupà). Cf. en roum. *apuca*.

cf. explications précédentes p. ex. Bartsch *acculpare*, Appel *Occupare* et surtout l'article de Paul Meyer dans Roman, XIV, 126 et suiv. où le mot français *achopper* est considéré comme sa forme parallèle.

36.) cf. *Appel* «Pr. Lautl.» § 61a, p. 92; Anglade «Gr. de l'anc. pr» p. 95

schala» (149), « *la schala*» (216), *la schápla* (207). Au vers 156 : «*bos cristians qui a'ital eschala.s te*» il semble y avoir une syllabe de trop. Faudrait-il en conclure avec M. Appel que le poète ait pu tolérer la forme apocopée après consonne? (37). Partout ailleurs cependant, il a été fidèle à la règle (v. par ex. *estam* 1, *estánt* 68, *estánt* 73, *estánt* 76,*estai* 110, 148, de même *l'eschalo* 209 n.pl.,237 acc. sing. Quant au vers 53 et 205, les mots *escriure* et *escript* commencent après la pose le deuxième hémistiche. Par conséquent pour rendre le v. 156 correct nous sommes plutôt enclins à rattacher le mot *qui* à la syllabe suivante. (ái-) de façon à former de ce groupe une seule syllabe. (38).

Dans les mêmes conditions *en* (< *inde*) peut être réduit à *n* en position d'enclise (11, 12, 13, 16, 31, 94, 95 ,115, 157, 250).

Le *en* (< *in*) ne présente pas de cas semblables (39). *Es* (< *est*) se comporte tout à fait comme dans la «Sainte Foy», en élidant son *e*, surtout après la voyelle *a*, lorsqu'il est employé comme forme enclitique (161, 162, 170, 176, 243, 245, 248 (40). Enfin viennent les aphérèses assez communes aux langues romanes : *lor*, (55, 57, 77, 173, 174, 189 ,196), *lai* (61, 62, 63), *lainz* (160) *cellui* (109), *cel* 146, 157, 253), *cil* (213), *li* art. (226), *la* (227) *etc.*

Voyelles contrefinales :

Tout mot en dehors de l'influence savante se comporte conformément à la loi Darmsteter : les voyelles internes prétoniques autres que *a* tombent : *bontat* (218, 254) *descaptán* (114), *tremblánt* (116) *semblant* (119), *blasmava* (138), *comtava* (97), *onraz* (140), *ciptáz* (165), *donzella* (160, 255), *alumnaz* (164), *doptar* (175), *pomnar* (186), *cosdumna* (79), *vengament* (252). Cette chute s'est accomplie à différentes époques ce qui est attesté par la

37.) cf. Appel «Pr. L.», § 38, p. 43.
38.) cf. aussi *li auzil* 226, 231, et le vers 84.
39.) cf. par contre la«Sainte Foy» au «Glossaire» (éd. Hœpffner).
40.) cf. au contraire des cas *o es* 108, 127; *e es* 117. Dans *en terr'es* 206 nous avons le contre-pied de la réduction en question, qui une fois de plus démontre l'incertitude dans l'usage d'une langue encore trop jeune.

différence de traitement des mots comme *descaptan* (114) et *cosdumna* (79). Outre les mots savants tels que *sapiencia* (30, 39, 78, 93, 234), *paradis* (184), *signifiga* (206, 208, 257), *visitaz* (160) ([41]), il faut naturellement exclure certains mots appartenant aux systèmes des verbes et les formes qui en sont dérivées : *marriment* (100), *vestiment* (204) etc, ([42]).

Conformément à cette règle un type comme **follitatem* devrait donner *foltat* ou *foutat*, comme *feeltat* (219), *bontat* (218), *ciptaz* (165) dans notre texte ([43]) ; par conséquent il semble plus naturel d'admettre au vers 2 : *foll'edat* en deux mots, leçon proposée par M. Appel dans sa Chrestomatie à moins qu'on ait ici affaire à une formation savante.

C. VOYELLES POSTTONIQUES.

Enclise.

Le «Boèce» fait un large usage des formes enclitiques et avec beaucoup de régularité. Tel est l'emploi des pronoms personnels *m* (< *me*) (75, 81, 82, 83, 88 et au dat. 87), *t*, (< *te*) (87), *s* (< *se*) (8, 121, 131, 132, 136, 146, 149, 156, 166, 171, 179, 181, 185, 251) ; *ll* (<*lo*) : (6, 9) et *l* (<*lo*) *bis* (10?, 37, 47, 54, 69, 70, 119bis ; 240, 241, 242bis), *l* (<*li* dat.) (137, 175, *l* (fém. dat) : 179 ; et *lz* (59). *l* (article) (36, 155, 170 au nom., et à l'acc. masc. : 101, 133, 239 ([1]). Partout la forme enclitique est employée après voyelle, jamais après consonne, comme c'est le cas dans la «Sainte Foy» et la «Sainte Eulalie». La réduction ne paraît pas obligatoire ou au moins ne se fait pas pour l'adverbe *nos* : «*no nos*» (3), «*qui nos*» (4, 5) ([2]). Cf. aussi pour

---

41.) cf. la forme populaire correspondante dans la «Sainte Foy» : *revisdad* 150.

42.) cf. A. Thomas «Ess. de phil. fr.» p. 19 sq. ; *P. Fouché* «Ph. hist.du Rouss.» p. 78.

43.) cf. *foudat* ailleurs.

1.) cf. v. 17. *Ki.l mort et vius* où il s'agit d'une formule abrégée courante. Comp. dans la ch. limous. 36, 11, (Coll. Brunel v. 1140) : *de mort e de vius.*

2.) cf. Morphologie «Pronoms personnels».

l'article *à lo pel* (107), *à la corps* (181) à côté de *eral meler* (36), *avial cor* (101) etc. (3). La même tendance se révèle aussi dans les graphies de double *s : e sso marriment* (100), *a ssa part lo te* (105) (4).

Voyelles finales :

Le *a* final reste dans tous les cas sauf à la 3e pers. du pluriel des verbes où il s'affaiblit en *e*. Ainsi au présent : *repairen*, (80), *amen* (197), *monten* (211), *esperen* (196), *derramen* (195), *tornen* (232) au prés. du subj. *sien* (203), *passen* (56), à l'imparfait : *tenien* (37), *apellaven* (39), *laudaven* (139), *solient* (70), *anaven* (125). Cette terminaison *-en*, qui n'est que la forme affaiblie de *-an*, se substitue par la voie analogique à la terminaison provenant du suffixe latin *-unt : foren* (20, 21, 187, 245), *mesdren* (27), *commencen* (234), *esdevenen* (235) (5) et est un des traits des plus significatifs de notre poème qui dénote son origine septentrionale (6). En effet, M. Clovis Brunel dans son étude morphologique qui précède l'édition des anciennes chartes, signale la généralisation de la terminaison *-en* pour toute désinence de la 3. pl. dans les dialectes du Limousin et du Périgord (p. XLI).

3.) v. *infra* Morphologie : Article.

4.) Comme il ressort du traitmeent de *-n* et *d* fin. de notre texte, il n'est guère possible d'admettre dans ces exmeples l'assimilation de la consonne finale à l's qui suit (cf. pourtant l'opinion de M. Crescini, l. c., p. 64, et celle de M. Anglade, l. c., p. 202). La graphie ss dans ces cas est favorisée par le besoin de distinguer le s intervocalique sourd du sonore : cf. les graphies ss dans *fox i ssia alumnaz*, v. 164 du notre texte et *lnon o ssaub* 1032 dans l'«Ev. St. Jean» v. *infra s* intervocalique.

5.) Comp. les ff. *dizon* et *dizun, corron et corrun* de la «Sainte Foy», et Appel «Lautl.» §42 c. p. 53.

6.) v. les textes limousins : «St. Jean» : *aien* 18, 2; *sien* 17, 31; 18, 13, 16; *que veen* 18, 28; *dizien* 15, 35, 39; *saben* 17, 28; *aguen* 14, 34; *conóguen* 15, 2.... *creeren* 15, 18; 23, etc. Déjà dans les plus anciennes chartes limousines d'environ 1140 Clovis Brunel «Les plus anc. chartes en l. prov.» Paris, Aug. Picard, 1926, *avien, devien, eren; doneren*, (pièce 35, p. 40), *doneren, feiren* (pièce 36, p. 41); *eren, doneren, laiseren* (pièce 37, p. 42) *avien, doneren* (pièce 38, p. 43) cf. le texte contemporain du Rouergue (Brunel, pièce 41, p. 50) : *volun, comprun*.

Toute autre voyelle finale est tombée à moins de former une diphtongue avec la voyelle tonique, comme dans les cas : *mei* (80), *cui* (29,3), *soi* (63, 245), *eu, deu, breu* (52, 65), etc.

Elle reste : 1) comme voyelle d'appui : *e* dans *meler* 36), *omne* (32), *altre* (42, 127), *nostre* (46), *escriure* (53), *segre* (59), *malaptes* (127), *nibles* (133), dans le mot savant *merite* (255), toujours après des groupes «muta + *liquida*» et dans les cas des proparoxytons syncopés ou non. ; 2) comme *i* dans *viuri* (3) où *il* est peut-être tout simplement le *e* réduit en hiatus : *viuri esperam; terrestri* (230) probablemet par analogie savante avec d'autres termes latins où il est bien étymologique : *periuri* (219, 236) *emperi* 84, *capitoli* 60, *iustici* 257, cf. le m. adj. *savis* (85). Il est à noter aussi le cas de *damrideu* (143), forme d'ailleurs assez fréquente (cf. p. ex. «Noël» Chr. Batsch : 20, 13, la charte Brunel 89, Rouergue v. 1160 (p. 88) : *Domrideu.*) *Far* et *desfar* sont des formes raccourcies de *faire*, sous l'infl. de *estar*.

Les Proparoxytons.

Des deux types auxquels aboutit l'évolution des proparoxytons en ancien provençal, celui qui est en même temps le type français par excellence l'emporte. A côté de *iove* (1,7) *ioves* (112), *charcer* (71), *carcer* 101, *carcers* (96), *ome(s)* (20), 21, 85, 126, 154) (7), on trouve de nombreux cas comme : *omne* (8) (1,7) etc. *membra* (3), *viuri* (3), *metre* (22, 59), *escriure* (53), *segre* (59), *faire* (52), *malaptes* (127) (9). (Cf. *maláves* et *maláveda* dans la «Sainte Foy»), *nibles* (133), *frebla* (142). Il est de même de *anma* (180) et *arma* (155, 182), *domna* (170, 171, 199, 243, 246, ect.), *donz* (28), *compenre* (93), etc. Il faut, bien entendu, distinguer des mots savants : *merite* (255)etc. Dans le «Boèce» comme ailleurs le suffixe latin *-ium* dans les mots savants se réduit en *i* : «*Boeci, periuri, emperi, capitoli, iustici*....

7.) Sur la formation de *ome* et *omne* voir Consonantisme — groupe *mn*.

8.) cf. par contre la «Ste. Foy».

9.) f. habituelle dans les textes limousins v. p. ex. Préceptes «Fo. 58 v. VII Sacr. («Revue L. R.» XVIII, p. 141 : *malaptes* 142, II, 4..., et «R. d. l. rom.» XXXV, p. 413 (acte de la Constit. de la confrérie Notre Dame de 1212).

PHONETIQUE.

Chapitre II : CONSONANTISME.

A. Consonnes initiales.

Le *h* étymologique, lat. ou germ. n'a point laissé de traces dans notre poème. Nous avons p. ex. partout *om* (33, 92, 102, 107, etc. (1) *onor(s)* (36, 112, 114 ....); *aver* (45, 128).... *ora* (147, 166..). De même, dans le mot purement savant *umilitat* (224) et même dans les mots germaniques *aissent* (197) et *ardida* (245) (2). Mais, en revanche, le texte nous présente les cas de *hanc* (92, 178) à côté de *anc* (67, 95) et *héc* (116) («St. Jean» écrit *ec* 16, 36) à côté de *ecvos* (44, 72), mais ici nous avons affaire à la simple mode graphique très répandue à cette époque (3). Peut-être, en plus, le *h* servait-il à éviter la confusion avec les abréviations dans le premier cas de «anno» (etc.) et, dans le second de «et caetera». (4). Il convient de remarquer que chaque fois que le *h* est employé, le mot commence ou la strophe (*Hanc* 92, avec *H* majuscule) ou le vers (*hanc* 178) ou au moins le deuxième hémistiche (*héc* 116) ; par conséquent cette graphie ne servait évidemment qu'à séparer nettement les mots importants. L'aspiration à notre avis n'était possible que pour l'interjection *héc* pour la prononciation de laquelle on élevait naturellement la voix afin d'attirer l'attention des interlocuteurs.

1.) M. *Appel* dans sa «Prov. Lautl.» p. 28, §. 24, cite aussi pour «Boèce» la graphie *hom*, probablement d'après *Hündgen* p. 51 «Glossaire,» où cette graphie est donnée pour le v. 177. En réalité, ni au v. 177 ni nulle part ailleurs, le manuscrit ne donne de graphie avec *h* dans le mot *om, ome* ou *omne*.

2.) cf. R. E. W. 4042, *hardjan*.

3.) Pour ne parler que des textes limousins, cf. p. ex. *he* «et» de «St. Jean» 9,12.

4.) Cf. Adriano Capelli «Dizionario di Abbreviature Latine ed Italiane», Milan 1899, pp. 14 et 102.

Ca — initial :

Avec la question de *ca* — initial nous abordons le problème peut-être le plus difficile de la partie phonétique de notre étude. Étant donné que la langue de notre texte appartient par son caractère à l'aire linguistique limousine, on devrait naturellement s'atendre à trouver ici, de même que dans les autres textes limousins, le passage de *ca* initial à *cha* — (pron. *tcha-;* actuellement dans la plupart des dialectes tsa). (5). Les graphies de *cha-* en effet ne sont pas rares, mais presque pour tous ces mots, nous trouvons des graphies parallèles avec *ca-*, *ka-* et même *qua-* (6). Ainsi *chastia* (49), *chastiament* (111), mais *quastiazo* (22) ; *chaitiveza* (88), mais *quaitiu* (126) ; *chaden* (147), mais *quaira* (157) et *cadegut* (72) ; *charcer* (71), *charceral* (158), *mais carcers* (96), *carcer* (101) ; *schala* (149, 232) et *eschalo* (209, 237), mais *scala* (146, 227). De même d'une part *chanut* (107 et *schápla* (207), *ucha* (130), d'autre part *quandi* (201) (< *candidus*). Partout ailleurs nous n'avons que des graphies *ca- :cánt* (77), *descaptán* (114) et *cap* (167) écrit avec simple *c*, dont la valeur de gutturale vélaire est d'autant plus probable qu'on trouve des graphies *kap* (116), et aussi *c'ab* (143) pour *qu'ab*, *cals* (216) et *cal* 226, 231, pour et à côté de *qual* (166) et *quals* (149) (7) et enfin *cerca* à côté de *cerqua* (238). Les mots *castitat* (223), *caritat* (200, 217), *capitoli* (60), *causa* (38) ne peuvent pas bien servir d'exemple, vu que leur graphie peut être due uniquement à la tradition latine, ainsi que la graphie de *c* géminé et simple dans *peccador* (76), *peccaz* (228) à côté de *pecaz* (159) et *úcha* (130). L'état graphi-

---

5.) v. p. ex. *Anglade*, l. c., p. 162, et les cartes de l'«Atlas linguist. de la France» 220 et ss. ; *Appel*, §44c, p. 55.

6.) On sait que les troubadours employaient très souvent l'alternance graphique *ca* et *cha* — ce qui ne fait que compliquer la question.

7. Cette graphie se trouve aussi dans l'«Ev. St. Jean» : *cál* 12, 19 ; *calque* 12, 11 ; *car* 12, 19, 20.

8.) Cf. dans «Prière à Notre-Dame des sept douleurs» encore au XV[e] s. *peccar* (v. 212) dans «Rom.» I, p. 414.

que que nous venons d'exposer, et le fait de trouver la graphie *chi* (153) à côté de *ki* (17) et d'innombrable *qui* (4, 5, 24), ce qui parle nettement en faveur de la prononciation gutturale vélaire du groupe *ch*, ne nous permet pas d'admettre avec assurance la palatalisation de *ca-* initial dans notre texte (9). Paul Meyer, dans sa savante étude, attribue à ce *ch* dans «Boèce» sa valeur ordinaire, il est vrai avec présomption plutôt que certitude, en expliquant les différentes graphies par la fantaisie des copistes. (v. infra, p. 535). Mais en tout cas, même si notre auteur ne connaissait pas cette palatalisation, rien ne peut contester l'origine limousine de «Boèce». Encore aujourd'hui, la frontière entre *ca* et *cha* ([10]) dans les régions qui nous intéressent passe un peu au-dessus du 45° parallèle en laissant de cette façon la partie la plus méridionale au domaine de *ca:* En outre, Paul Meyer dans ses études démontre à maintes reprises l'instabilité de cette frontière à travers les âges. Pour les parties du centre et de l'ouest de la limite, il paraît que c'était le domaine de *cha-* qui a empiété sur l'aire de *ca-* et d'une manière générale dans le temps le plus ancien l'emploi de *ch* paraît avoir son origine dans les pays de langue d'oïl et de là gagner le Midi. ([11]). Le fait que le premier document où cette graphie a certainement la valeur de mi-occlusive palatale est de 1110, tandis que les premiers textes avec la graphie *ch* apparaissent au X[e] siècle ([12]) et que la date de la composition de notre texte peut être très

---

9.) Ceci d'autant plus que nous n'avons pas dans notre texte de groupe *ch* d'origine différente. (Pour le groupe *ct* lat. voir *infra*). Remarquez aussi les graphies de l'«Ev. St. Jean» qui écrit *chi* et même une fois *chaschus* (16, 37) dont le second *ch* ne peut être que guttural vélaire.

10.) v. les études de P. Meyer «C. et C. suivis d'A en provençal», Rom., XXIV p. 529 ss. et Rom. XXX, p. 393 et ss. et les cartes de l«Atlas ling.» 220 et ss. Dans la charte limousine de vers 1140 (Brunel, pièce 35, p. 40) encore *cairois* à côté de *chairoi*.

11.) P. Meyer, Rom., XXIV, p. 538, n° 1.

12.) «Test.» d'Adabert II v. de Mende» v. Paul Meyer «l. c.» V. aussi «Historia Tutulensis» dans Baluze: *Chazllada* v. 924, *Chambos* ib. 987 et *Chambos* dans une charte de Gui Vicomte de Limoges entre 997 et 1003, exemples cités par P. Meyer, l. c., p. 538.

bien, voire même doit être placée dans cet intervalle de temps, nous autorise à penser que la palatalisation du *ca*-initial s'accomplissait dans la région de notre poète de son vivant. On pourrait très bien supposer que notre *ch* n'est que le *ķ* palatalisé, en *Ky* qui ne se confond pas encore avec le *t* palat. (ty) écrit *it*, jamais *ch* (v. infra. : groupe *ct*).

Ga-lat. init.

Le poème ne donne point d'exemple pour *ga-* lat. initial.

Qu-et Gu initiaux.

Les graphies nous montrent qu'à l'époque de notre auteur l'élément bilabial des groupes *qu-* et *gu-* a déjà disparu. Ainsi à côté de *quals* 149 et *qual* 166, nous trouvons *cals* 226 et *cal* 231. Malgré la tradition latine, le pronom si usuel *qui* est transcrit par *ķi* (17) et *chi* (153), à côté de nombreux cas de sa graphie ordinaire (4, 5..). De même nous avons un seul cas de *c'* (143) pour qu' (1, 105.). D'autre part, la réduction de ce groupe a l'occlusive vélaire simple est attestée par la graphie fantaisiste *qua-* des mots commençant en latin par un simple *ca- :quastiazo* 22 (cf. *chastia* 49) ; *quaitiu* 126 (cf. *chaitiveza* 88), *quaira* 157 (cf.*cadegut* 72). Ce fait exclut le domaine gascon où la bilabiale se maintient ([13]).

Il serait tout-à-fait naturel de s'attendre à la disparition analogue de l'élément bilabial dans le groupe *gu-* qui est représenté dans notre texte dans les mots d'origine germanique commençant par *w : guarnit* (56) ([41]),*guarda* (132, 239) et *reguarda* 115, 137, 255) ([15]), *guaris* (180) ([16]), *guisa* (241) ([17]). Et, en

---

13.) Cf. Anglade «Gramm. de l'anc. prov.» p. 170; Appel, l. c., § 44e, p. 57, § 4, p. 6., et sa carte à la fin de l'ouvrage ou «Atl. ling.» c. 1112. Voir aussi Fr. Fleischer «Studien zur Sprachgeographie der Gascogne», dans «Beih. zur Zeitschr. f. rom. Ph.», 44, 1913, pp. 98—101; Millardet («Etudes de dialectologie landaise» 1910, p. 180 et ss.) y voit, il est vrai, un phénomène secondaire (v. remarque de M. Hœpffner p. 42, n. 2, l. c.). Cf. pourtant Margot Henschel, «Zur Sprachgeographie Südwestgalliens», p. 83.

14.) *warnjan* cf. R. E. W. 9507.

15.) *wardan* cf. R. E. W. 9502.

16.) *warjan:* R. E. W. 9504.

17.) *wisa:* R. E. W. 9555.

effet, cette réduction nous est bien attestée par *gaigre* (13) ([18]). Cette dernière graphie sans *u* est familière au plus anciens textes, comme «Alexandre» et «Ev .St. Jean» ([19]).

C. dev. voyelles vélaires.

Le *c* initial devant voyelles vélaires reste régulièrement sans changement : *cor* (41, 101, 134), *cuid* (42).... *Goernar* vient du lat. *gubernare* (cf. Appel l. c. p. 58 § 44 Lh), il en est de même pour C après consonne initiale d'une syllabe *rascóndre* (177). Cependant, le texte nous présente le cas de *rangurés* (179) de *rancurar* ([20]). Si l'on veut voir là un affaiblissement de C comme s'il était en position intervocalique, on devrait rapprocher le cas, des formes *anguera, enguera,* (qui a dû probablement être primitivement *angora*) à côté de *ancar-(a)*, *anquer-(a)* ([21]), aussi après *n*, formes qui paraissent être fréquentes dans le Nord du domaine de la langue provençale. C'est ainsi que l'«Ev. St. Jean» donne *enguéra* (B. 11, 6, 12, 22 ; 15 22) ; *angera* de même dans la Prière à la Vierge (B. 22, 16). Même Guillaume de Poitiers paraît avoir employé *enguers* (60, 71), forme qu'on trouve dans la «Chrest.» de M. Appel qui la cite avec un point d'interrogation dans son vocabulaire. Mais ne pourrait-on pas aussi voir pour ce cas au lieu d'un simple un double croisement de mots, le croisement primitif étant celui de *rancor, -oris* avec *angor, angoris* (chagrin, tourment) du verbe *ango, -xi, -ere*? Le fait que ce dernier verbe était employé fréquemment dans l'expression «cura angit» (Cic. v. Dict. Lat-Fr. de L. Quicherat et A. Daveluy) a permis de prroduire une deu-

---

18.) *wajgaro:* R. E. W. 9485.

19.) «Alexandre» écrit *agayt* (93), *regart* 59, 79, («Chrest.» d'Appel) ; «Ev. St. Jean» «*esgardáven*», Bartsch, «Chr.» 10, 20.

20.) *Rancura* dérive du croisement de *rancor* et *cura* cf. Appel «Lautl.», §§ 66b, 66d pp. 99, 101.

21.) cf. Appel «Lautl.», § 45, p. 59. Comp. l'ital. *paura* et l'anc. fr. *pasture* à côté de l'it. *pastoia-* de *pastoria* (v. Guarnerio «Fonologia Romanza», p. 227).

xième contamination ; cf. aussi *angoissa, angoissar* et autres mots en *ang*.

Ce -Ci -init.

Le C du groupe latin *Ce- et Ci*-initial est prononcé aujourd'hui *S* aussi bien en limousin que dans tout le domaine de la Langue d'oc. (22). Ce résultat de transformation phonétique date probablement déjà dès l'époque des troubadours qui emploient l'alternance graphique *Ce-, Ci-* et *Se- Si-* (23). Notre texte ne la connaît pas encore. Partout dans ce cas le «Boèce» est fidèle à la graphie *c : cent* (211), *cel* (*caelum*) 74, 98...., *ciptáz* (*civitatem* + *S*) 165. De même *C* est écrit comme initial d'une syllabe : *marce* 76, *encent* 251, *carcer* 71, etc. Au contraire son passage à la dentale affriquée est attestée par l'alternance avec *z* dans *Zo* (*ecce hoc*) 47, 196, 203.... et *aizo* 88, à côté de *Cel* (*ecce illum*) 146, 157, 253 et *Cil* (*ecce ill-*) 70, 213, enfin, en syllabe initiale *dolza ment* (129, 153), la graphie *Z* étant nécessaire pour éviter la confusion avec le son vélaire de C devant *o* ou *a* (24).

Ge- Gi-init.

Par une évolution parallèle le *g* dans ce cas est devenu la mi-occlusive palatale sonore, p. ex. dans *gent* 23, *genzor* 38, *gens* 48, 131, *gés* 210 et, comme initial de syllabe, *argent* 193 (Crescini, p. 29 ; v. Schultz-Gora, p. 54, *largetat* 220. Nous sommes autorisés à lui attribuer cette valeur par la graphie de *g*, devant voyelle palatale *gitar* 71 (<**jectare* (25) à côté de *i* de-

---

22.) cf. *Chabaneau*, «Gr. lim.», p. 61, *Anglade* «Gr. de la l. prov.» p. 161.

23.) Appel «Prov. Lautl.» § 44c, p. 56.

24.) cf. pourtant l'emploi de *C* pour la mi-occlusive dentale provenant du groupe *ti-* après consonne dans *contenco* 56 à côté des formes plus savantes *redmecio* 25, *decepcio* 52, *alcor* 213, *faca* 155, à côté de *faz*(*a*) (*faceat*) 250 et *faza* (*faceam*) 196. Ceci, bien entendu, nous démontre une fois de plus que nous avons affaire à une orthographe primitive qui ne s'est pas encore définitivement établie.

25.) cf. *jetet* dans «Deux Sermons» (Bartsch «Chrest.» 27, 28) ; *iettan* dans «Razos de Trobar» (Appel «Chr.» 123, 59). La «Ste Foy» emploie indifféremment *geted* 546 et *jetar* 504.

vant les autres voyelles *iaz* (*jacet*) 158, *iazia* 96 d'une part, et *iorn* 133 (< *diurnun*) de l'autre (Sch.-Gora p. 56). Ceci démontre du même coup que le *i* initial a abouti au même résultat que *g* devant voyelle palatale, c'est-à-dire à la mi-occlusive palatale sonore. C'est donc ainsi qu'on doit traiter les mots comme *iove(s)* (1, 7, 112) *ioven(t)*, 7, 102, 109, 195, 233, *ia* 19, 157, 164. Tandis que *evea* 51 (de *invidiam*) nous prouve que dans *i* de *eveia* 27 nous avons la continuation de yod issu encore à l'époque du latin impérial, (IVs.) (Cf. Anglade «l.c.» p. 179, et Sch.-Gora «l.c.» p. 56), et comme dans *peior* 21, (26), cet *i* doit avoir toujours la même valeur de la demi-consonne qui se prononçait pour éviter l'hiatus. —

Dans *vengament* 252 (< *vindicamentum*) le *g* a probablement aussi la valeur de l'affriquée palatale, ce qui est prouvé par la graphie *iutiar* (61) et *iutiamen* (17) (de *iudicare* et *iudicamentum*) comme aussi dans «St. Jean» (27). —

Pour en finir avec les graphies des gutturales initiales, nous n'avons qu'à signaler l'emploi savant de *X* avec la valeur de la gutturale occlusive dans *xristia(s)* 134, 150, à côté de *cristians* 156.

Dentales et labiales initiales.

En dehors des graphies savantes des lettres grecques θ 207, 213, et π 205, employées comme des symboles et traduites phonétiquement par les consonnes initiales des mots *tei* 207 et

---

26.) cf. *maier* à côté de *maer* (et de *maor* et aussi l'ancien fr. *maieur* au lieu de *majeur* qui est une f. refaite: Bourciez «Ph. fr.» 90, III) dans «St. Jean» 10, 5; 12, 9 cf. Appel «l. c.» p. 62 § 46c. et p. 61 § 46a avec les exemples: «*maier, peior, troia* («Atlas ling.» c. 1342) v. Anglade p. 176. Schultz-Gora p. 54.

27.) *iutiamen* «St .Jean» 15, 17, 20.
Cf. aussi les graphies *veniansa* «Joffré» et *veniar* «Flamenca» dans Appel «Chr.» 3, 220, et 4, 139. Voir aussi *Schultz-Gora* «l. c.» p. 48 . Cependant, *Anglade* p. 168 ditsingue les cas de *veniar* et *manjar* «où *j* était prononcé *dj* à cause de la nasale précédente» de *judicare* > *jutjar*. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse là d'un son différent sans pouvoir toutefois appuyer notre opinion par des preuves sûres.

pei 205, notre texte ne nous donne plus rien à signaler pour les consonnes dentales et labiales initiales. Cependant, l'absence complète de l'alternance de *b* et de *v* initiaux (28) exclut notre poème en tout cas du domaine gascon et béarnais (29) ,sinon aussi de tout le territoire au sud de la limite approximative qui passerait plus au nord de la ligne établie par P. Meyer (30), en laissant au sud la plus grande partie du départ.de Cantal et la plus petite de celui de la Dordogne avec la région la plus méridionale de la Corrèze, c'est-à-dire l'aire où le phénomène est signalé actuellement (31).

St. Sc. init.

Pour la prothèse qu'exigent les groupes de *st* et *sc* initiaux, voir *supra,* «voyelles protoniques» — aphérèses.

B. — CONSONNES INTERVOCALIQUES.

Labiales intervocaliques.

Dans notre poème comme dans les autres textes provençaux, ce sont les labiales qui subissent le traitement le plus régulier. Ainsi, nous avons l'affaiblissement ordinaire d'un degré de l'occlusive *p* dans *saber* 33, *cobeetar* (< *cupidietare*) (32) 173, *cobeetat,* 230. Les mots *sapiencia* 30, 39, 78, 93, 234, *capitoli* 60, *superbia* 224, sont nettement des latinismes. Il en est

28.) même dans le mot *vert* (=vers) 192 dont la forme avec *t* final ne se trouve ailleurs que dans les textes gascons v. p. ex. *bert:* acte de 1252, pays de Soule dans A. Luchaire «Rec. de t. de l'anc. dial. gasc.» Paris, 1881, p. 48. et les ex. de *bert* dans «S .W.» (sous *vers, ves* etc.; t. VIII.)

29.) V. P. Meyer, Introd. à l'édition de «Daurel et Beton», p. L. V. Cf. Hœpffner, Introd. à la «Ste. Foy» pp. 66, 67. La «Sainte Foy» présente quelques cas où cette alternance pourrait être soupçonnée.

30.) v. note précédente.

31.) Comparez par ex. les cartes 1367 («venez donc») 1376 (vert, verte) etc.. de l'«Atlas Ling. de la France» et l'introduction de P. Meyer à son édition de «Daurel et Beton», selon lequel la frontière serait marquée par le *Lot.* J. Aymeric dans «Z. f. rom. Ph.» III, p. 346, signale que la labiale *v* n'a complètement disparu du dialecte rouergat que vers le milieu du XVII s. pour devenir *b.*

32.) cf. R. E. W. 2405.

de même de *acupár* 241, quoique ce soit moins évident (v. «Réduct. des dipht. proton.» *supra*). La nouvelle graphie se conserve après que la consonne soit devenue finale : *ab* (< *apud*) 143, 215 .... *aprob* 35, et même devant *s* : *óbs* (*opus*) 66, 164. Le même affaiblissement d'un degré se retrouve dans le traitement de *b* intervocalique, d'où *aver(s)* (*habere*) 45, 121, 128, 134, *avia* (38), *davan*(*de ab ante*) 171, et l'aboutissement de la terminaison de l'imparfait *-abat, -abant : comtáva* 97, *laudáven* 139, 142, *anaven* 145. La labiale issue de *b* a été absorbée dans *gœrnar* 81, par la voyelle vélaire précédente, comme ailleurs dans les mots provençaux : *proar, coar* (*cubare*) *soen,* (*subinde*) etc.... ([33]).

La même difficulté que dans de nombreux autres textes provençaux se présente avec le mystérieux *savis* (85) ([34]), forme ancienne et commune non seulement à l'ancien français ([35]), mais aussi à l'ancien catalan (voir Raynonard, V. 124, 125 et P. Fouché, «Phon. hist. de Rouss.», p. 188). Ce dernier fait ne permet pas d'admettre une influence française dans la formation de ce mot ([36]). La consonne intervocaline postule un prototype **sabius* ou **savius* dans le latin vulgaire, forme faite sur *sapio*, par analogie avec *scius* de *scio* ([37]). Nous croyons devoir supposer

---

33.) V. Appel «Lautl.» p. 63 § 46c.
cf. dans la «Sainte Foy» *Soën* 140, *traüz* (∠**tributiet*) «Itnrod.» de Hœpffner, p. 69, v. *Chabaneau* «Gr. lim.», p. 84 et note. Pour l'époque de la disparition de la cons. labiale, v. E. Bourciez «El. l. r.», § 56, p. 48, (IIe siècle.)

34.) cf. p. ex. «Epître farcie de St. Etienne» 25, 15 dans «Chr.» de Bartsch ; «Sainte Foy» 178, 399 ; Guill. de Poitiers 11, 27 (App. «Chr.») etc.... v. E. *Hœpffner*, p. 69, note 1, «Introd. à la Sainte Foy» et les ouvr. cités par lui : E. *Herzog* «Archiv. f. das Studium d. neueren Sprachen», 109, p. 130, et *Schuchardt* Zeitschrift f. Roman. Phil.», 27, p. 110.

35.) cf. Godefroy VII 282 *savie* «St. Alexis» str. 75, v. 375, *saive* «Ch. de Roland» 20.

36.) cf. par contre E. Herzog «l. c.» p. 134 : «Schuchardt sieht darin eine französierende oder norditalienisierende Form».

37.) cf. *nesapius* de Pétrone (Bourciez, «Phon. fr.» § 17), R. I. p. 227). v. E. Hœpffner, l. c., 69, n. 1. ; P. Fouché, l. c. p. 188. M. E. Hœpffner semble même consentir à recourir à la rigueur pour «Boèce» à la base «sapiu». Mais les faits manquent pour appuyer cette hypothèse. De sorte que notre poème ne diffère en rien sous ce rapport de la «Ste.Foy». La forme *sapi* («Alexandre» 21 et «Lé-

l'existence encore dans la basse latinité d'un mot d'une autre racine dont le croisement avec la f.*sapiu* a pu donner la résolution précoce de la consonne intervocalique en *v*. (38). Il est intéressant de constater que la forme s'est conservée jusqu'à nos jours en Limousin (v. *Mistral* «Lou Trésor dou Felibrige» — II, p. 826) M. P. Fouché a été bien aimable de vouloir bien se prononcer sur la difficulté du groupe *py* de notre cas. D'après lui, le processus phonétique a pu être régulier : *sapiu* > *sabiu* et de là par anticipation labiale *sawbiu*, puis après la chute de *b*, *sawi* > *savi* (39).

Notre texte ne présente qu'un seul cas du traitement de la constrictive labiale simple qui, étant intervocalique, devant *u*, tombe dans l'exemple de *arreuso* (212, 232), dérivé du verbe *reusar* < *refusare* (cf. ailleurs *preon* de *profundu;* voir R. E. W. 7164), probablement provenant de *refutare* contaminé par *recusare* (v. Crescini, l. c., p. 61).

Dentales intervocaliques.

Le traitement des dentales intervocaliques est parallèle à celui des labiales ci-dessus exposé. C'est-à-dire que nous avons ici le même affaiblissement d'un degré. Ainsi, le *t* dans cette position devient régulièrement *d : emperador* 35, 44, *peccador* 76, *penedenza* 13, *cuida* 237 (< *cogitat*) etc.., de même dans *cosdumna* 79, de *consuetudo* (R. E. W. 2176) mais avec substit. de suffixe — *umen* comme dans le fr. *coutume, enclume* (cf. aussi *costuma*, p. ex. «Trad. de Bède» dans «Chr.» Bartsch).

---

gendes XVIII, 420 R v. 34, 316; dans S. W., VII est savante. V. les ouvr. cités de Herzog et Schuchardt.

38.) v. p. ex. *Sabes* ou *Sebes*, — «Gloss. Lat.» G. M. Legendum suspicantur *viri docti* dans Du Cange «Gloss» VI. Notez cependant qu'on trouve des exemples du passage de *b*, provenant de *p*, à *v* à partir du VIII[e] s. (*sevis* p. *saepes* «Form. And.» 33 cité par E. Bourciez «El ling. rom.» § 172, p. 163,

39.) v. Schuchard «Rom. Etym.» dans les «Sitzungsberichte des kaiserl. Acad.» T. CXXXVIII.

«Rev. d. l. rom.» 42, 564 (M. Grammont) v. aussi «Herrigs Archiv» 109, p. 130 (Herzog.) — Dans R. E. W .7587 on rattache notre forme à *sapidus*.

Le passage a eu lieu avant la chute de la prétonique interne. Par contre, dans *cobeetár* 173 et *cobeetat* 230 qui remontent à **cupidietare* et **cupidietate* (40), et où le deuxième *e* a nettement la valeur d'un yod (41), ce yod a dû se produire de bonne heure pour que le passage de *t* à *d* ne se soit pas opéré, de même que dans *comtáva* 97 (*computabat*). La conservation de *t* dans *petita* 166 et *tota* 36, 79, 84, 147, 169 s'explique par sa provenance de *t* géminé (42). Les mots savants qui abondent font naturellement exception : *satan* 18, *omnipotent* 16, 151.... *Claritaz* 163, *visitaz* 160, *vita* 206, *paterna* 151, *creator* 46, de même que le nom *Torquator* 29, 40, 43. Nous voyons également se produire le même phénomène pour ainsi dire sous nos yeux dans le cas où *t* devient intervocalique par suite de la formation d'un mot composé, dans *medesma* 190, à côté de *metessma* 184. («St. Jean» écrit déjà partout *meesme* 11, 4, 29; 12, 4, 5, 7, 30). Que la forme *crida* 130 provienne de la base admise de *quiritare* (v.R. E. W. 6967) ou soit de provenance germanique (43) dans les deux cas le résultat revient au même. *Aïssent* 197 (ger. dérivé de *hatjan*) d'après toute apparence doit son origine à l'influence française (44). La même explication est donnée par M. Appel pour la forme *poestat* 161 (*potestatem*) (45). Cependant étant donné que cette forme était extrêmement employée (46), nous croyons que là nous avons plutôt affaire à la simple dissimila-

---

40.) cf. R. E. W. 2406; Schultz-Gora; «Altprov. Elementarbuch», pp. 32, 45; Appel, «Pr. Lautl.», §40b et §59b, p. 62. p. 89,

41.) gr. *ee* pour *ei* de même *que* dans *dereer* 139 (cf. *supra*, réduction des voy. en hiatus, p. voy. protonique). La métrique nous prouve que dans ces cas, nous avons affaire à une seule syllabe. Cf. ailleurs les graphies habituelles *cobeitat, cobeitar, dereir.* La dipht. *ei* proton. est réduite dans la f. *cobetad* 152 de la «Passion de J. Chr.».

42.) *pettittus* R. E. W. 6451 et *tottus* comme deuxième forme R. E. W. 8815.

43.) v. M. Grammont, «Rev. des langues rom.», XL, 101.

44.) cf. R. E. W. 4075 et *Appel,* I. § 12, p. 12, et § 15, p. 18.

45.) M. Anglade attribue cette disparition de *t* à la labiale qui la précède ,v. p. 150 de sa «Gram».

46.) cf. la même forme dans «St. Jean» 17, 7 et «Oration» dans «Bull. des anc. textes fr.» 1881 p. 56.
v. p. ex. les emplois différents et multiples de ce mot dans *Du Cange.*

tion consonantique des occlusives dentales. Autrement on ne pourrait expliquer cette résolution précoce (47) de la dentale sourde. Il en est tout autrement de la dentale sonore *d*, en position entre les voyelles. On peut admettre qu'elle est encore prononcée au moins faiblement dans les mots savants comme *redemcio* 25, *redems* 153, 228, *per cosedenz* 243; *adornár* 85. Par contre, dans les mots populaires on est en présence de la chute de *d* intervocalique comme d'un fait bien certain. En effet, sa disparition nous est bien attestée par mainte graphie. Elle se produit non seulement après *i*, comme dans certains dialectes (48) dans les cas *fiar* 82, *fiav(a)* 75.... *fiel* 45, mais d'une façon très générale, dans toutes les positions, et de ce fait notre texte se sépare nettement de la plupart des monuments provençaux comme la «Ste Foy» (cf. Hœpffner p. 70). Ainsi, à côté de *trada* 8 nous avons *traazo* 57, *traiciós* 236; à côté de *credét* 46 — *creessen* 24 et *cre* 150, à côté de *veder* 122, 165 — *vea* (*videat*) 174, *veut* 106, *ve* 126, 169, 238 et aussi probablement 124 (49). De même, *fe* (*fidem*) 122, 125, 200, 217, *evaiment* 244 (de **invadimentum*), tandis que dans *cobeetár* 173 et *cobeetat* 230, nous avons déjà vu dans le second *e* la graphie de *y* issu encore à l'époque impériale du groupe *dy* (IV^e^ s.) (cf. supra), de sorte que le *d* dans *chaden* 147, *cadegut* 72 ne peut être qu'une simple tradition graphique. Il en est de même dans *laudaven* 139, 142, car on ne pourra pas expliquer ce cas par le traitement de *d* après le groupe *au* (50) comme après consonne, la forme normale du provençal étant *lauzar* (Appel, au Gloss. de sa «Chrest.», et «Lautl.» p. 63, § 46c) et en limousin *lauvar*. —

47.) On a actuellement dans le Nord de la Dordogne (point 612. Nontron) *tsáeno* de *calena*.

48.) v. p. ex. «Daurel et Beton» Intr. de Paul Meyer, p. LIV, *fias* 302, *rien* 184

49.) cf. dans «St. Jean» *creet* 11,24, *creez* 11,24; *crééren* 15,18; 17,23; *veez* 12,24; *veen* 18,28; *Seénz* de *sedentes* 10,32 et surtout *Juéus* de *Iudeos* 11,7

50.) Ce qui explique des cas de *aucidre*, *paupre* dans la «Sainte Foy», Hœpffner, «Intr.», p. 68, note 6, et p. 87.

La dentale intervocalique sonore a pu être maintenue dans le mot germanique *ardida* 245 par le masculin *ardit* ([51]).

La forme particulièrement intéressante de *auvent* (23) nous prouve le même fait avec encore plus d'évidence. Ici, après la chute de la dentale entre *u* et *e*, une labiale transitoire a eu le temps de se développer ; ce phénomène ([52]) a été déjà considéré par Chabaneau comme un des traits de caractère les plus typiques du dialecte limousin aussi bien ancien que moderne. En effet, si la chute de la dentale sonore intervocalique nous ramène déjà au Nord du domaine occitanien ([53]), où ce fait est attesté par un document de la fin du XI[e] siècle ([54]), le fait de la substitution de la dentale tombée par *v* réduit notre domaine encore davantage à la région limousine et au nord du Périgord. Aux exemples cités par Chabaneau dans l'«Ev. St. Jean» : *auvida* 12, 39 (v. aussi 13, 5 ; 14, 10 ; 15, 27) *esjauvira* (16, 11 v. aussi 16, 3) et dans les «Anc. poésies relig.» : *hauvir* (*audire*), («Confession» 23, 14) auxquels il faudrait ajouter encore *auvit* 20,3 et *jauvit* 20,4 du «Noël» ([55]), nous sommes heureux de pouvoir signaler que notre forme se retrouve précisément dans toutes les chartes écrites dans la région limousine de vers 1140, publiées par M. C. Brunel, notamment dans les N° N° 35 (*auvent* 35, 11), 36 (*auvent* 36, 12 et *a l'auvent* 36, 3, 6, 9), 37 (*a l'auven* 37, 5, 10, 15) et 38, où l'expression *à l'auven Willelme* a son pendant dans la formule latine *audiente Guilelmo*. La même forme apparaît deux fois dans la charte extrêmement intéressante du Périgord (N° 225, p. 213, Périgord 1185). Par contre,

---

51.) cf. R., II, p. 116 ; S. W. I., p. 80.

52.) cf. Chabaneau «Gram. limous.», pp. 75, 76.

53.) v. Meyer-Lübke, «Rom. Gramm.», p. 362 § 436 : «Die nördliche Zone schliesst sich dem Französischen an, lässt also auch inlautend *d* fallen.»

54.) *ibidem* p. 363 : *muraor* M. R. 40, 9 ; *maisnaa* 14. cf. les textes limousins, «St. Jean» en particulier.

55.) cf. *auzida* 25, 17 dans «Epitre farcie de St. Etienne» ; *auzir* 28, 17 dans les «Deux Sermons».. A. Thomas dans Rom., XLII, p. 87 remonte au com. du IX[e] s ; cf. aussi, Appel, Introd. aux œuvres de Bernard de Ventadour, 1915, p. CXXXV,, 18 : «Dass *d* intervokal fällt, ist eine alte limousinische Erscheinung», cit. Doc. hist., II p. 4,

partout ailleurs, nous avons ou bien la forme où la chute n'a pas eu lieu (*audent* 272,3 Rouergue 1193 ; *auden*, 181, 5, ib. de 1180,et 270,8,Toulousain v.1193 ou bien la forme où le *d* a passé à *z* (*auzen* 116, 32 Toulousain v. 1168). Une seule fois cependant nous avons la f. *auvenssa* (313, 13) dans un document du Vivarais. Il serait bien difficile de l'expliquer, si le contenu de cette charte ne nous disait pas qu'il s'agissait de la reconnaissance féodale donnée à Aimar de Poitiers qui était en même temps comte de Valentinois, région voisine de Vivarais, aussi bien que seigneur du Limousin. Il est donc naturel que dans la langue de chancellerie des scribes de ce prince ou de ceux qui étaient en relations constantes avec lui, l'influence des formules limousines a pu s'exercer (56).

Cet exposé des faits nous semble donner le droit de ne pas accepter l'opinion de M. Appel exposée dans son «Prov. Lautl.» (57) ni celle de M. Crescini (58), mais de croire plutôt que le manuscrit tel que nous le possédons actuellement avait été écrit à l'époque où du *d* intervocalique, il ne restait plus aucune trace dans la prononciation courante au moins des mots populaires. Il est vrai que nous n'avons qu'un seul cas d'épenthèse (59) qui s'explique par sa plus grande «nécessité» après

---

56.) Les autres textes ne font que renforcer la même constatation i. v. p. ex. Bull. de la Soc.des anc. t.fr.1881 p. 66 («Oratio ad Jhésum», v. 25: *Dos Jesu qui denhetz auvir pacientement*, v. 30: v. 32; cf. aussi p. 67, «Oratio de mati».)
cf. *A. Thomas* sur «*Outline*» de M. Grandgent dans Rom., XXXIV, p. 333: *auvir*.
V. cantique périgourdin du XIV^e^ s. éd. par C. Chabaneau «R. d. l. r.» XXVI p. 162 «*Et Diu del cel louvet*». De même dans la «R. d. l. r.» 41, p. 572 J. Anglade sur «Les Archives de la Corrèze» deux chartes limousines dont la moins ancienne de 1374 de Belloc: «*auviran*».
Comparer dans l'«Acte d'inst. de la confr. N-D. en l'église «St. Sauveur» de Limoges» 1212: «*auvit lo clam*» dans la «R. d. l. r.» XXXV, p. 413 etc. etc.

57.) L. c., 62, § 46a, où il attribue au *d* de notre poème la valeur de *d* interdental ou d'un «kaum articuliertes *d*» et p. 28, § 23: «So wird man *d* als einen postdentalen Reibelaut, eher vielleicht als ein nur ganz schwach artikuliertes alveolares *d* für altlimousinisches *veder, cader* u. s. w. ansetzen dürfen.» V. pourtant son opinion citée *infra* p. 50 n. 63.

58.) «Man. Prov.» Intr. p. 51.

59.) v. l'exemple cité de *auvent* (23).

l'élément labial du groupe *au* (60), mais il est évident que cette épenthèse ne se serait point produite sans la formation préalable d'un véritable hiatus. En plus, comme nous l'avons vu, les données chronologiques qu'on possède ne contredisent en rien notre supposition. Déjà, M. Meyer-Lübke, dans sa «Gramm. der Roman. Sprachen» (61), citait les graphies provençales : *muraor* (M. R. 40, 9), *maisnaa* (14) de la fin du XI[e] siècle.

M. Antoine Thomas dans son article sur la date de la chute du *d* intervocalique en provençal (62) nous fait connaître quelques formes des noms propres germaniques qui semblent prouver que la chute du *d* était déjà un fait accompli dans le domaine de langue d'oc au commencement du IX[e] siècle.

Ces faits chronologiquement attestés ne font que confirmer notre avis (63).

Constrict. dentales inter.

Les graphies comme *arreuso* (212, 232), *guisa* (241), *causa* (38), *musas* (177) qui s'opposent à *creessen* (24), *passio* (24), *essemple* 32, *passen* (56), *pessar* (174) *pessa* (135), (écr. aussi *pensar* 90, *pensa* 203, ce qui veut dire, que le *s* est prononcé de la même façon dans *pesat* 67, mais non dans le mot plus populaire employé au sens physique *apesant* 174), démontrent que notre texte distingue la constrictive dentale sonore qui provient de l'*s* intervocalique lat. ou germ. de la sourde correspondante,

---

60.) cf. E. Gorra «Dell' epentesi di iato» dans les «Studi di Filologia Romanza», VI 565 : «Qui il *v* s'avverte solo dopo *au*, il che fa credere che esso sia un rinforzamento dell' elemento labiale del dittongo.»

61.) I, § 436, pp. 362, 363.

62.) Rom., 42, 1913, p. 87 : T. II de l'éd. Guérard. : *Roofredus* p. 640 à côté de Rodofredus, *Goomaris* p. 640. ; *Rooara* 641, *Rooberta* 645, *Roolindis* 645, *Roofredus* 645, *Roobertus* 646. Le texte que M. Thomas attribue au domaine franco-provençal est de 814.

63.) cf. aussi Appel, «Introduction aux œuvres de Bernart de Ventadour», 1915 p. CXXXV (18) : «Dass *d* intervokal fällt, ist eine alte limousinische Erscheinung», v. aussi les citations des Docum. hist. (II, p. 4).
Pour l'état actuel v. p. ex., le mot *sueur* 1715 dans les cartes de l'«Atl. ling. de la France».

aussi bien que les autres anciens textes provençaux (64). Ceci est aussi bien confirmé par les graphies *e sso marriment* (100) *a ssa part lo te* (105), *fox i ssia alumnaz* (164), où la géminée n'est pas étymologique, et ne provient non plus de l'assimilation, — ce qui est surtout démontré par le troisième exemple, — mais le phonème *e sso, assa, issia,* étant chaque fois écrit en un seul mot, à cause de la tendance à l'enclise de notre langue (65), le copiste avait dû recourir à cette graphie pour exprimer le son sourd de l'*s* devenu intervocalique (66). Cependant il ne l'a pas toujours fait, comme l'a bien montré M. Meyer-Lübke (loc. cit.) dans les cas *pesat* (67), *asaz* (166), auxquels il faudrait ajouter *desoz* (205), où il s'agit aussi d'un mot composé comme dans *asaz* (67), et *cosedenz* (243) (68) (dont la graphie est déjà savante en ce qui concerne le traitement de la dentale intervocalique). Il n'y alà rien d'étonnant, vu l'archäisme du texte; du reste ces cas d'incertitude graphique pour les constrictives dentales ne sont guère nombreux (69).

Gutturales interv.

Le C devant *a* après voyelle s'affaiblit régulièrement en *ga* dans *signifiga* 206, 208, 257, où il ne subit pas encore l'attraction du type *chastia* 49 de notre texte ou de cas comme *lia* ailleurs,

---

64.) cf. M. Meyer-Lübke, «Die e- und s- Laute im Prov.», dans Z. f. r. Ph. 39, 1918, p. 213 — 215.

65.) v. Vocalisme: Enclise et l'excellente étude des graphies de M. Hœpffner de son Introduction à la «Ste. Foy», p. 34, note 2.

66.) Comme on le sait, plus tard les «Leys d'amors» (I., 40, II. 196, éd. Gatien-Arnoult recommenderont de faire la même distinction, par des graphies *s* et *z*, la dernière de la valeur de l'affriquée étant passé à représenter celle de la simple fricative.

67.) écrit aussi *asaz* et *assaz* dans la «Ste. Foy».

68.) cf. *Cossezen* dans *Peire d'Alvernhe* dans la «Chr.» d'Appel, 80, 78 et S. W. sous *cosezen*, I, pp. 386, 387.

69.) Pour le traitement de la fricative dentale dans l'enygmatique *masant* 117 rien ne s'opposerait donc à l'étymologie, du reste peu probable, de S. W. 7024 *(ra)mazan*, où le *z* n'indique pas bien certainement une affriquée. (Cf. *infra* ce qui est dit pour *amosit* (groupe *ty* etc.) L'origine de notre mot reste cependant obscure.

et *miga* (58, 180, 189, 123, 238 = 5 fois) à côté duquel on trouve cependant aussi la graphie *miia* (2 × : 11, 14) (70). Cette dernière forme nous étonne moins ici que par exemple dans la «Sainte Foy» (71), car dans notre cas, non seulement la fréquence du mot et la position de l'occlusive vélaire après *i* peut expliquer la résolution complète du *c*, mais aussi bien le fait que notre poème appartient au dialecte limousin (72). D'ailleurs, il convient de noter que cette dernière graphie n'apparaît qu'au début du texte. Or, celui-ci jusqu'au vers 21 est écrit d'une main différente de celle à qui nous devons le reste de notre fragment (73) .

Est-ce que cela voudrait dire, par hasard, que le premier copiste provenait lui-même de la région, dont le caractère dialectal se manifeste d'ailleurs dans tout le texte, ou qu'il était tout simplement plus fidèle à l'original? Nous n'en savons rien. Il est aussi probable que la copie primitive était écrite de la même façon et que l'auteur lui-même connaissait les deux graphies, voire même les deux prononciations du même mot. Quoiqu'il en soit, comme nous l'avons vu, la formule *-ga* était bien prédominante et ce fait nous permet d'admettre avec M. Hœpffner (74) pour le mot *menzónga* (222) la base «**mentionica*» où la consonne a eu le temps de s'affaiblir avant la production de la syncope dans ce proparoxyton. Bien que nous n'ayons pas de preuve décisive, nous croyons plutôt à la valeur gutturale occlusive du son *g* dans notre cas. Il en est actuellement de même dans la prononciation des régions du Sud de la Corrèze, de la Dordogne et de l'ouest du Cantal (75).

70.) sur la valeur du deuxième *i* cf. ce qui a été dit sur *eveia* 27 et *evea* 51, *peior* supra dans *ge- gi-* initiaux ; cf. ailleurs les gr. comme *mia*, v. toutefois pour l'état act. Chabaneau p. 62 et 64 : *paya, broya, luyour*, en limousin .

71.) v. Hœpffner, p. 72.

72.) v. Anglade, p. 164 et Crescini «l. c.» p .32 .Cf. Appel «Prov. Lautl.» p. 61, § 46a, Schultz-Gora p. 51, § 82a ; cf. aussi la carte 1872 :«il faut payer».

73.) cf. le manuscrit et aussi Appel «Chrest.» 105 n. au vers 21, de même que Crescini au même vers.

74.) V. la «Ste.Foy» n. au v. 397 p. 313 et Introd. p. 81 n. 2. Cf. R. E. W. 5509.

75.) V. l'«Atl. ling.» carte 836 «Les mensonges» dont le traitement n'est pas iden-

Le même affaiblissement en *g*, nous l'avons aussi devant la voyelle vélaire : *negu(s)* (157, 191) de *nec unum;* la graphie se conserve lorsque la consonne devient finale : *fog* 247, 251, 252, au cas-régime, à côté du cas-sujet *fox* 164. Le même traitement comme s'il était en position intervocalique se retrouve dans *cu* après *n* dans *rangurés* 179, ce que nous croyons expliquer par la tendance dialectale au passage du groupe *nc* devant voyelle vélaire à *ng* (76). *Acupar de aucupare·* 241 est une formation demi-savante. Puisque notre texte est conforme aux règles de l'ensemble de la langue littéraire provençale, en ce qui concerne l'affaiblissement d'un seul degré du *c* devant-voyelle vélaire (77), il est bien naturel que *arreuso* (212, 232) ne peut être le composé de *recusar,* mais bien de *refusar* (V. *supra*), Après un autre *c,* le *cu* reste et se confond avec *qu* dans *aquel* (148....) de *at(que) eccum illum* et *aqui* 211 de *at(que) eccum hic* (78).

En position après les voyelles vélaires on devrait s'attendre à un traitement pareil de *c* et, par conséquent, pour *úcha* 130, on ne pourrait, bien entendu, pas admettre la base proposée par Hündgen (p. 93) : *hucat;* ici le traitement étant identique à celui de *c* initial, nous devons avoir à l'origine une gutturale géminée.

-ce, -ci interv.

C devant les voyelles palatales aboutit normalement à *z*, c. à d. son développement est poussé plus loin qu'en position initiale, car de dentale affriquée sourde, il devient sonore dans *fazia* 23, *fezist* 83, *jazia* 96, *dozen* 155, (< *docendo*), *grezesc* 205, 207, mais non dans les graphies plus savantes *Grecia* 54, *decepcio* 52, et *dicent* 145. Dans *aucís* 181, comme partout ailleurs (79) le *c*

---

tique à celui de *vengament* 252, *iutiar* (61), *iutiamen* (17) v .consonantisme, groupes secondaires, et *ge- gi-* initiaux.

76.) Cf. les f.. *anguera, enguera,* dans d'autres textes de la même région v. *supra c* initial dev. voyelle vélaire.

77.) Cf. Appel «Prov. Lautl.», § 46a, p. 61 : *Ko,u,* Crescini, l. c., p. 33.

78.) v. Crescini, l. c., p. 33 et l'excellente «Etude. sur les termes démonstratifs en prov.» de M. H. Kjellman-Göteborg, 1928.

79.) v. p. ex. «Ste. Foy» *aucid,* 138, 468, *aucidan* 474, etc...., cf. Schultz-Gora, l. c., p. 51, § 82a et Anglade p. 165.

est traité après la diphtongue *au* comme après consonne ([80]). Il n'en est pas de même de *auzello*, 211, *auzil* 226, 231, où le c s'affaiblit avant la chute de la prétonique interne comme dans *donzella* 160.... et *donzellét* 195 ([81]). Quant au z de *dolzament* 129, 153, on voit bien que ce n'est qu'une simple graphie qui s'imposait devant *a*.

Pour ce qui est de l'occlusive vélaire sonore, son traitement en position intervocalique est parfaitement normal. Ainsi, il devient *y* dans *reial* 256 ([82]). De même, pour *neienz* (191) ([83]) la base préconisée par M. Gamillscheg *negente* ([84]) serait tout à fait acceptable. Il est en tout cas certain que le *i* dans ce mot a nettement la valeur du *yod*, pareil à celui dans *peior* 21 ([85]) ou de *eveia* 27, à côté de *evea* 51, car «St. Jean» nous donne la forme *neén* (13, 28). On pourrait cependant objecter que ce *yod* avait pu être aussi bien étymologique que représenter un simple élément de glissement introduit plus tardivement pour éviter l'hiatus. Par conséquent l'étymologie opposée de M. Meyer-Lübke *ne inde* ([86]) reste plausible.

Le *yod* dérivé de *g* intervocalique se confond avec le *i* précédent dans *quastazo* 22, *chastia* 49, *chastiamént* 111 ([87]).

80.) On a vu plus haut qu'il était autrement de *d* dans *auvende* **audentes*.

81.) Aujourd'hui, *auzel* a la sonore dans les départements de Haute-Vienne Dordogne, Lot, Corrèze, Creuze, la plus grande partie du Puy de Dôme et l'extrême Nord-ouest du Cantal. De là, la forme avec la sourde la remplace dans la direction Est-est-sud; c. 938.

82.) V. Crescini, p. 35 «loc. cit.» ;Schultz-Gora p. 53, § 84a, Anglade, cf. la forme *rëal* dans la «Vida de St. Honorat» de Raimond Feraut («Chr.» d'Appel 8, 183, p. 173); et Appel p. 61, § 46a, (cf. ailleurs *preiar*).

83.) Cf. «Confession» *neient* 22, 27 et surtout *neén* de l'«Ev. St. Jean» 13, 28, *nien* dans les «Préceptes» «R. d. l. r.» XVIII p. 142 IV g.

84.) Cf. E. W. F. 635a.

85.) V. *supra* «*ge- gi-*» init.: Guarnerio, § 78, p. 76; cf. Chabanea u«Gram. limous.» pp. 38 et 118.

86.) R. E. W. 5882. Il est à signaler aussi que dans l'intervalle entre *nei* et *enz* du m. *neienz* le manuscrit avait été gratté, par conséquent la graphie primitive avait été probablement *neiienz*. Cf. la prononciation en latin des mots comme *peior* etc.

87.) Comp. *liad, liament, castied, nielz,* dans la «Ste. Foy».
V. Chabaneau. «Gram. limousine» p. 68 .Noter dans notre texte la différ. avec l'aboutissement du type en *ica: signifiga,* v. plus haut.

Tout cela ne présente rien d'irrégulier. Il en est de même pour les cas *nuallos* 30, *nuallor* 210, *rúa* 116, où la chute de *g* est tout à fait naturelle après la voyelle *u* (v. Crescini, loc. cit., p. 36; Schultz-Gora, p. 53, § 84; Anglade p. 173; cf. dans la «Ste. Foy» le traitement analogue de *g : neoz* 191, *nualla* 593, *esclaus* 463, *briu* 405). Il n'y a pas d'exemple dans notre texte de traitement de *g* devant voyelle vélaire. On sait que dans *eu* 43, 75...., de *ego*, on a eu déjà en latin vulgaire **eo*, base commune des langues romanes (88).

Pour *regio* (54) voir cons. dev. *yod*. En position posttonique devant *i*, *g* devient *yod*, dans le mot *magis* latin, et la diphtongue *ai* ainsi formée se réduit dans notre texte à *mas* (38, 112.... (89), à cause de la fréquence du mot et de son emploi protonique comme conjonction.

Comme nous l'avons déjà vu, nous possédons d'une part les exemples des mots où l'affaiblissement des consonnes a pu avoir lieu avant la disparition des contrefinales comme *cosdumna* 79,*cuidet* 68, *donzella* 160, d'autre part où cet affaiblissement ne s'est pas accompli, surtout dans les substantifs de formations analogiques du type en *-tat* (90) : *ciptaz* (165), *bontat* (218), *feeltat* (219) et des verbes comme *reptar* (64), *doptar* (175), *descaptan* (114), *comtáva* (97) (donc surtout les groupes labiale + dentale).

De même dans les proparoxytons *malaptes* (127), dont la formation s'oppose à celle de la «Ste. Foy» *malaves, malaveda* (91), et par contre, *menzonga* (222) < *mentionica* qui est identique à la forme de la Chanson et dont la formation a été sans

---

88.) V. R. E. W. 2830.

89.) *jamais mais;* cf «Ste. Foy», qui ne connat que *mais* aussi bien adverbe que conjonction. Malheureusement les chartes de M. Brunel ne donne qu'un seul cas de ce mot comme conjonction dans la forme *mas* (Ch. de Gévaudan).

90.) Cf. Hœpffner, l. c., p. 73 .

91.) v. les proparoxytons, cf. *malaptia, malaptes* dans les «Préceptes» limousins, «R. d. l. r.» XVIII, 141..
Fo 58 Vo «Rev. XVIII p. 141 et s. etc.

doute favorisée par la préférence accordée dans notre région au groupe consonantique *ng-* (cf. *rangures*) (92).

Quant aux liquides intervocaliques, nous ne possédons qu'un cas frappant *miri* = *miria* < *milia* au v. 211 *cent miri'auzello* où le *i* en hiatus compte pour une syllabe. Primitivement pourtant dans ce cas nous avons eu *l* + *y* (93).

Groupes de deux consonnes.
Consonnes géminées.

Malgré l'ancienneté de notre texte, la réduction des consonnes géminées à la valeur des consonnes simples paraît se présenter à l'état plus avancé que par exemple celui de la «Sainte Foy». En effet, tandis que la «Sainte Foy» a d'une part *jetar* (504), *geted* (546) et d'autre *attended* (108), notre texte écrit uniformément *gitar* (71) et *atend* (131) et de même *metre* (22, 59); la «Sainte Foy» *redded* (444) — le «Boèce» *redra* (57). Ce fait apparaît surtout évident dans les mots composés avec le préfixe *ad* où l'on devrait s'attendre à l'assimilation du *d* à la consonne suivante. Le «Boèce» présente presque toujours les consonnes réduites : *apellaven* (39) *aparer* (242) *alumnaz* (164), *avil* (189) *aval* (212), *acorren* (240), et même *asaz* (166), mais cependant devant *r*, *arreuso* (212, 232) (94). De même *ff.* > *f.* : *afan* 72, 108, (cf. *affan* 380 de la «Sainte Foy»), *efant* (79), (cf. «St. Jean» : *efán* 16, 7; *efantat* 16, 7) *eferm* 108; mais *effern* 182.

Cc > *c*, même dans le mot savant *pécaz* 159, à côté de *peccaz* 228, et *peccador* 76.
Riqueza 83, est un dérivé du germanique *rihhi* (R.E.W. 7315,cf. *rix* 140).

92.) v. supra p. 48 (gutturales inverv.) et p. 31 (c dev. voyelles vélaires).
93.) La f. *miria* se trouve dans le «Cart. de Limoges», cité dans S. W. V. 279; S. 18, Z. 13; S. 22, Z. 3. Le phénomène semble avoir son pendant dans les formes fr. *consire* / *consilium*, etc. cf. G. Paris, «Mél. ling.» 273, 274.
94.) Cf. la «Ste. Foy» *adobar* (505), mais *addobar* 428. Dans les cas comme *assaz* 38, 82, 355, *asserir* 217 ,*assidre* 396, il s'agit de la graphie de la fricative dentale sourde.

Tandis que la Chanson distingue soigneusement les *n* simples des *n* géminées, notre poème ne le fait guère : *anava* 78, *anaven* 145, à côté de *annam* (4), *annar* (69) (95). On pourrait bien supposer que ce n'est pas le hasard qui fait que justement les dernières formes présentent les cas de réduction. Il est bien naturel que plus notre scribe avance dans son travail — plus il est sûr de son système, plus l'état phonétique se manifeste dans ses graphies (96).

Parallèlement le groupe *mm* se simplifie à *m*, dans *amendament* (250) *comanda* (183). C'est pourquoi le trait sur o dans *comencen* (234) est probablement une correction erronée ou une simple graphie fautive, influencée par le fréquent *co* = *cum*. A la rigueur on pourrait songer à une forme française (97).

Nous avons déjà mentionné en parlant des dentales intervocaliques la simplification de *tt* à *t* dans *petita* 166 et *tota* 36. Quant aux consonnes *l r* et *s pour lesquelles les* «Leys d'Amors» (98) établissent une prononciation spéciale selon qu'elles sont simples ou géminées, leur usage dans notre poème ne diffère en rien de l'emploi général de ces consonnes dans la langue des troubadours. Nous l'avons déjà dit pour la constrictive dentale (99). Nos graphies se contredisent encore moins en ce qui concerne le traitement de *ll*. Quoique cette graphie puisse prêter aux confusions avec celle du *l* mouillé (= *ll*) : *nuallos* (30), *nuallor* (210) (cf. «Ste. Foy» *nualla* (593), *vell* (235) ect..), le groupe *ll* se conserve régulièrement : *apellaven* 39, *bella* 162, 170,

---

95.) Cf. le traitement de *nn*>*n* à la finale qui dégage pourtant un élément dental devant la flexion *s*: *senz* (58), *anz* (188) v. Hœpffner p. 75.

96.) Tenir compte toutefois que *annam* (4) est encore dû à la première main. Cf. *supra* «guttur. interv.»

97.) Partout ailleurs ans les textes provençaux, nous avons un simple *m*. V. en particulier la «Confession», Bartsch, 21, 33.

98.) Ed. Anglade, II, pp. 44 et 45, éd. Gatien-Arnoult, I, p. 38—40; cf. P. Lienig «Die Grammatik der prov. Leys d'Amors», erster Teil: Phonetik, pp. 84 et ss., 98 et ss., 102 et ss.

99.) Voir *supra* «constr. dentales interv.»

fello 51, 235, *auzello* 211, *donzélla* 160, 215, 244. Il en est de même de *ll* secondaire de *Mallio(s)* 29, 35, 40, 43, ([100]) Il n'y a sur ce point aucune différence entre notre poème et la «Sainte Foy» ([101]). Même la curieuse forme de *parllam* (2) à côté de *parlet* (194), semble le confirmer, car la Chanson écrit *paraulla* (16). ([102]). Cette graphie présente à notre avis une sorte de compromis entre le verbe *parlar* et sa forme plus savante *paraulare* ([103]). De plus, elle a pu être amenée justement dans ce vers (2) à cause de l'allitération qui s'impose presque inconsciemment avec *follia* et *folledat* ([104]).

Le traitement de *rr* correspond dans le «Boèce» à celui de *ll : acorren* (240), *marriment* (100), *derramen* (195), *arreuso* (212, 232) ([105]), *terrestri* (230), *terra* (4, 98), à côté de *en ter'es* (206) ([106]). Il en semble être différent dans la «Ste. Foy» ([107]) qui admet les rimes *ar :arr, or :orr.*

Consonnes + r.

Par son traitement des *consonnes + r* entre voyelles, notre poème ne se distingue guère de la plupart des anciens textes provençaux. Ainsi, *pr* normalement devient *br :sobre* 207, *cobre* (< *cooperit*) 133, 134, (cf. «St. Jean» *recébre* 12, 19). Que

---

100.) Cf. aussi à la finale les gr. *que.ll* 6, *si.ll*, 9; *pélz* 116, *nulz* 122...., *si.lz* 59, Pour *alumnar* v. plus haut. Pour cette raison, nous croyons que dans *faliren* (70) nous avons àffaire à *l* mouillé, comme c'est général en provençal. V. Appel «Chrest.» au Gloss.

101.) Cf. Hœpffner, l. c. 75.

102.) V. Hœpffner, p. 75.

103.) V. S. W. VI, pp. 84, 85. A noter que la graphie: *parolle* f. employée comme verbe 3e sing. prés. ind. et comme subst.) se trouve assez souvent dans les anciens textes français. Cf. Godefroy: *parolle*. V. p. ex. Froissard «Chron.» p. 200, «Énéas» éd. Champion 1925 p. 48, v. 1543, et 1561 etc. Rapprocher le cas de la graphie *taullasges* dans les «Comptes Montagnac» — Ann. du Midi, 17, 528, p. 58) cité dans «S. W.», VIII, p. 83.

104.) Cf Hündgen p. 222.

105.) V. plus haut consonnes intervocaliques.

106.) Cette dernière forme n'indique-t-elle pas le commencement du même processus de la réduction de *r* géminé à *r* simple? Cf. l'état actuel p. ex. pour *terre* carte 1299 «A. L.» et Chabaneau, p. 110, n. 1.

107.) Cf. Hœpffner, pp. 75, 76.

ce processus ait été extrêmement vivant du temps de notre texte est prouvé par l'exemple de la graphie qui semble bizarre au premier coup d'œil : *la bresa* pour *la presa* 14.

Br, par l'étape de *vr* et de même que *vr* primaire, aboutit à *ur : escriure* 53, *aurien* 25, — («St. Jean» : *aurás* 9, 24; *auréz* 17, 1); — *liuras* 193 (*libra* + *s*), à côté des formes latinisantes *libre*(*s*) (< *liber* + *s*) 99, 246, 247 ; de même *viuri* < *vivere* 3.

C R > *G R : alegretat* 221, *segre* 59 (< **secre pour sequere*), à côté du latinisme *sacrament* (10) ([108]).

Gr intervocalique reste sans changement ([109]) : *degra* (216, 225), *degras* (227), où, il est vrai, ce groupe pourrait être traité comme en initiale, le mot étant le composé du simple *gra*, et même, au moins dans la graphie, dans *gaigre* 13, dont la forme archaïsante est un hapax dans la langue provençale. (Selon l'opinion de M. Fouché, le *g* a été plus tard absorbé par le *i* précédant, comme ailleurs le *b* de *paubre* par *u* dans *paure*).

TR et *D R* aboutissent régulièrement à *ir : repairen* 80, 91 ; *deréer* pour *dereir* 139 ([110]) ; *lairo* 241 ; *Teiric* 44, < *Theodoricum* ([111]) ; *quaira* (< *cadere habet*) 157. Dans *metre* 22, 59, et *redra* 57, on a à l'origine des géminées *tt* et *dd*.

Baratro 239, du grec *barathron* (R. E. W. 943), est évidemment un mot de création savante. Enfin pour *quaranta* 165 on a la base *quarranta* au lieu de *quadraginta* ([112]). Notre texte em-

---

108.) Pour *faire* 52, (à côté des formes réduites *far* 51 et *desfar* 191), on le dérive ordinairement de **fagre*, v. Appel «Pr. Lautl», § 47 p. 65, Schultz-Gora, l. c., 51. Cf. G. Rydberg «Le développement de *facere* dans les langues romanes», Paris, 1873, et Rom., XXII, p. 569, compte-rendu de G. Paris, Ce serait plutôt une forme analogique des verbes comme *traire* d'après *trait : fait* v. Morphologie.

109.) Cf. Crescini, Man. pr., p. 37. lim.» p. 69: «Ordinairement *gr-* reste *gr.*»

110.) Cf. *supra* et C. Chabaneau «Gram.

111.) Cf. *Supra*, cf. *Theori* 58, à côté de *fredre* 58 dans le «St. Léger» avec la forme française *Thierry* et la forme *Terric* qui présente une sorte de compromis entre les deux (dans «Gir. de Rousillon», Bartsch «Chr.», 37, 16).

112.) Cf. *Appel*, l. c., p. 66, §47.

ploie donc toujours ici une graphie plus phonéitque pour le phonème résultant du groupe *dentale* + *r* que certains autres anciens textes provençaux. La «Sainte Foy» emploie fréquemment la graphie *dr* dans les mots où ce nexus est originaire : *ridre* (236), *considrar* (503). etc., ce qui était pris par d'éminents linguistes pour signe de la conservation du *d* ([113]). Actuellement, grâce à l'étude de M. Hœpffner, nous savons que nous ne devons cette apparence qu'à la graphie conservatrice du copiste ([114]). Dans l'«Ev. St. Jean», M. Hœpffner signale des graphies analogues de *dr* < *tr*. En effet, nous avons *salvadre* (9,5) *acosseliádre* (12, 42; 14, 36; 15, 14); *coutivadre* (13, 18), à côté de nombreux *páer* (9, 6, 10; .. 12, 1..), *veiret* (15, 34) etc.. ([115]). De même dans la «Passion» on a *ladrun* 304, mais *paire* 514; et dans le «St. Léger» *fredre* 58, mais *Theoiri* 58 etc.

Par conséqunt, une fois de plus, notre texte, malgré son ancienneté, représente dans ses graphies assez fidèlement l'état phonétique réel de son temps.

Le groupe *s'r* n'aboutit pas à *ir* dans notre texte, mais entre ces consonnes il se dégage comme en français un *d* transitoire : *mesdren* 27 ([116]). Pour ce qui est des autres épenthèses, nous n'avons que l'exemple très régulier du *b* apparaissant ente *m* et *r*. : *membra* 3. Ni entre *l* et *r*, ni entre *n* et *r*, *la* dentale transitoire n'apparaît : *volria* 117, *onraz* 140 ([117]). Bien plus encore, elle disparaît par analogie dans un mot où elle est étymologique : *compenre* 93 dérivant de *comprehendere* ([118]).

113.) Crescini, «Man. prov.», p. 52: «nel poema su S. Fede per la maggiore tenacità di *d*, il nesso *dr* si conserva».

114.) V. l. c., p. 76—78.

115.) De même dans «Noël», Chrest. de Bartsch: *maire* 20, 13; dans la «Prière à la Vierge» 19, 23 et *paire* 19, 24; «Confes.»: *pecaire* 21, 30; 22, 33; *laironias* 23, 11.

116.) Cf. *Appel*, § 47, p. 65, et «Chrest.», XXIX, les formes du parfait du v. *metre*. Cf. dans la «Passion» *promesdrent* (85), *presdrent* (154, 186), et dans le «St. Léger» *presdrent* (210 etc.).

117.) Cf. «St. Jean» *venrá* (14, 36), *permanrá* (13, 25), *repenrá* (15, 16); *tolra* (13, 19), *volrét* (13, 33) et le traitement identique dans la «Sainte Foy». V. aussi *penre* dans les «Préc. rel. lim.», «R. d. l. r.» XVIII, p. 141, 5.

118.) Pour ce traitement, cf. Crescini, l. c., pp. 55, 56 et 57.

A propos de ces derniers cas : *onraz* 140 et *compenre* 93, E. Marchesini ([119]), a soulevé une question importante. Comme il manque une syllabe à chacun de ces vers auxquels ces deux mots appartiennent, il a supposé que la voyelle qui se trouvait primitivement entre *n* et *r* n'avait pas disparu complètement, mais qu'au contraire, elle devait être prononcée d'une façon indistincte ([120]).

De cette façon, on aurait obtenu le nombre de syllabes voulu par le rythme du vers. On sait, en effet, que les langues romanes ne sont pas complètement étrangères à une intercalation des voyelles transitoires entre les consonnes d'un groupe qui présente quelque difficulté d'articulation. Cela arrive surtout en dehors du domaine gallo-roman ([121]). En provençal, ceci n'a lieu qu'à une date récente avec des mots d'emprunt dans certains dialectes ([122]).

Si l'on trouve en ancien provençal un cas unique comme *embalauzir* à côté de *emblauzir* ([123]), il ne peut pas être expliqué autrement que par des contaminations avec des mots se rapprochant par le sens ([124]). Une difficulté d'articuler le groupe *nr* spécialement dans la langue de notre texte n'avait pas pu exister, car d'une part, ce groupe dans nos cas est bien résulté d'un procédé de simplication qui n'aurait jamais tendu à créer un

---

119.) «Studi di Filologia Romanza» ,1887, II, pp. 29, 30.

120.) Probablement E. Marchesini suppose une prononciation analogue des sons qu'on rencontre aujourd'hui dans les langues slaves. Cf. p. ex. en serbo-croate *Krst, Prst* (*r* soi-disant «voyelle») et en bulgare ,la façon dont on prononce le groupe *bl* du nom même de cette nationalité etc..

121.) V. p. ex. pour le dialecte d'Abruzzi les exemples cités par M. Guarnerio dans la «Fonologia Romanza» pp. 76, 77, § 78: *maleva* pour *malva, aletare* pour *altare* etc..

122.) p. ex. dans le dialecte luchonais parmi les mots empruntés, on a *arrebugerit* «rabougri», *liberayre* «libraire *fabarico* «fabrique». V. M. Grammont «La métathèse dans le parler de Bagnères-de-Luchon», dans les «Mém. de la Soc. Ling. de Paris 1905—1906 (tome XIII) p. 74.

123.) Cf. M. Anglade, «l. c.», p. 193 *Palanca* à côté de *planca* remonte directement à la base *palanca* v. R. E. W. 6455: grec *phalanx*.

124.) Ici du genre de *abassourdir, ébahir*, etc.. Ce mot, il faut le rattacher aux dérivés du germ. (franc.) *blaudjan*, v. E. W. F. 331 b.

groupe imprononçable et, d'autre part, ni notre dialecte, ni notre texte en particulier ne révèlent nulle part ailleurs la tendance à intercaler les voyelles dans les groupes consonantiques. On doit donc chercher ailleurs l'explication de la défectuosité des vers incorrects. Dans le mot *onraz* 140 on peut, sans aucun inconvénient voir la forme *onoraz* ([125]), que le scribe avait arbitrairement remplacée par la forme plus populaire *onraz*, tandis que le vers 93 sera aussi bien correct au point de vue métrique que clair pour l'idée qu'il exprime si nous ajoutons le mot *tan* devant *compenre*. Comme ce terme de renforcement se trouve aussi au vers précédent (*ta*, 92), il n'était que très naturel que notre copiste par une sorte d'«Augensprung» l'avait omis involontairement dans la phrase où il était pourtant nécessaire ([126]).

Consonnes + l.

Le texte ne possède pas beaucoup d'exemples de ce traitement. Le curieux *schápla* 207, qui provient de *scapula* latin ([127]), est une forme latinisante. Le groupe *bl* reste dans *diables* 239, *nibles* 133, et *frebla* 146. *Cl* >*l* mouillé : *uél* 203, *veltát* 107, *vél* 189, *vell* 235, *velz* 103, 114, mais la valeur de *l* ne se manifeste que dans les dernières graphies ([128]).

Entre *m* et *l* s'intercale la consonne épenthétique *b* dans *tremblant* 116, et *semblant* 119. Intéressante est la forme du nom propre *Mallio(s)* 29, 35, 40, 43, avec l'assimilation de *n l* à *ll*, probablement encore très ancienne ([129]).

125.) Cf. aussi *visitaz* 160 dans notre texte.

126.) Nous devons l'explication définitive de ces deux vers à un entretien prolongé avec M. P. Fouché.

127.) Pour son emploi au moyen âge, v. Du Gange VI sous *Scapula* 2: *scapulas dare=fugam inire*, «tourner les épaules», cf. *Scapulare: «vestis scapulas tantum tegens»*. V. aussi les «Gloses de Kassel» (éd. Fœrster-Koschwitz) F. D. col. 5, 6, *scapulas-ahsla* (39, 13) et *humerus-ahsla* (E. col. 1, 2; 39, 15), de même les «Gl. de Reichenau» 49, 15 (7, 228) et 199 (28, 1164).

128.) Il est évident que *reclama* (74) et *preclár* (170) sont premièrement des formes savantes et deuxièmement qu'étant des composées, elles subissent le traitemet, comme à l'initiale; cf. *Clamam* (6), *Claritaz* (163).

129.) Cf. aussi *Mallevare*, ital., *Malevar*, prov.

Consonnes devant Y :

Le «Boèce» n'abonde pas en exemples de cette catégorie. La labiale entrait primitivement en contact avec le *yod* dans le mot demi-savant *savis* (<**sapius*) (85), que nous avons traité ailleurs ([130]).

Le groupe *ty* entre voyelles donne régulièrement la mi-occlusive dentale sonore z dans *preza* 8, 3[e] s. Pr. Ind, de *prezár, quastiazo* 22, *traazo* 57, à côté de forme plus savante *traiciós* 236, *razó* 50, 234, à côté de forme française *raizo* 55 ([131]). Enfin *genzor* 38 devrait aussi provenir de **genitiorem*. Cette affriquée est probablement aussi sonore dans *riquéza* 83 et *chaitiveza* 88, ce qui serait conforme à l'ancienne évolution populaire du suff. *—itia* ([132]). Les formes comme *iusticia* 86, 248 et 257, *avaricia* 220 ; *tristicia* 221 sont manifestement savantes.

Étant donnée la régularité avec laquelle notre texte distingue les dentales constrictives des mi-occlusives, il est bien difficile d'accepter pour *amosit* 203 une base *mutius* ([133]) ou *mut-*

130.) V. *supra*, Labiales intervocaliques p. 43 et suiv.

131.) Cf. Rob. Karch, «Die Nordfranz. Elemente in Altprov.», Darmstadt, 1901, p. 29. Comp. l'infiltration de la forme *rezo* dans le domaine provençal surtout par la vallée du Rhône dans la carte du mot *raison* («Atl. ling.» 1130). L'état actuel nous montre que la forme apparaît aussi par-ci, par-là dans les régions qui nous intéressent spécialement (Creuze, Hte. Vienne, Dordogne et Corrèze).

132.) Cf. E. Adam, «Word Formation in provençal», New York, 1913 p. 199. Dans les textes provençaux il y a eu comme en français un flottement entre la sourde et la sonore du suffixe. V. p. ex. «Breviari d'Amor» («Chrest.» d'Appel) : *riqueza(s)* 115, 296, 333, *largueza* 115, 318, *proeza* 115, 319 (comme *plazer* 115, 301, *mespreza* 115, 333) ; de même *Monge de Montaudon* («Chr.» 44) les rimes en *-eza* et les graphies *ranzona, fazia*, et d'autre part *riqueczas* dans la «Nobla Leyczon» (108, 146), qui d'ailleurs écrit aussi *raczon* (24, 108), *proeça* dans le «Busstractat» (120, 22) etc., La forme *oreezas* (22, 31) à côté de *oreesa* (22, 29) dans la «Confession» («Chr.» de Bartsch) parlerait en faveur de la sonore pour notre région. L'«Atlas linguistique» pour l'état actuel ne donne que pour les régions de l'Est les formes pour les mots *sécheresse* 1898 et *paresse* 1866.

Cf. en anc. français *richesse* et *riçoise* (Godefroy) et le «Diction.» de Darmsteter (D. G.) sous *paresse* ainsi que les §§ 124 et 82bis de son «Traité de la formation de la langue française».

133.) R. E. W. 5792, Körting 6421 — V. Georges, loc, cit., *mucus, mucesco* .

tius (av. des *u* brefs.), ([134]), car dans le «Boèce» *S* n'est jamais le représentant de *ty, tty,* ni de *cy* latin. *Mucidus* n'est plus possible ([135]). C'est pourquoi pour notre texte il serait nécessaire de supposer au moins une contamination avec *musteus* ([136]). Ainsi on pourrait admettre que notre mot tient le caractère de fricative et non de l'affriquée de la deuxième base proposée, tandis qu'à la première il doit peut-être sa sonorité ([137]).

Le groupe *dy* interv., réduit à *y* simple encore à l'époque du latin vulgaire ([138]), se maintient ordinairement dans notre texte ([139]). Nons avons donc tout naturellement *eveia* 27, mais aussi*evea* 51. Nous obtenons le même résultat du groupe *dy* secondaire dans *cobeetár* 173 <**cupidietare* et *cobeetat* 230 <**cupidietate,* (écrits ailleurs *cobeitat, cobeitar; cobetad* dans la «Passion» 152), ou des deux *e* formant une seule syllabe, le deuxième a nettement la valeur d'un simple yod (cf. le cas de *deréer* <*de retro* 139; v. Appel, § 59b, p. 89; *Schultz-Gora,* § 75a, p. 45; R. E. W. 2405). Il est possible que dans *aiudar* 70, nous ayons le même traitement (cf. A. Blanc «Passage de *g* et *i* à *y*», dans «R. d. l. r.», 42, p. 103 : *ayudegon* (reg. de quittantces de 1444, f° 70, t. narbonnais). Actuellement ce *yod* reste «fluide» à Nontron et, en général dans le Haut-Limousin et le Périgord Li-

---

134.) R. E. W. 5792, 5793.

135.) V. *c* intervocalique dev. voy. palatales.

136.) V. dans Georges, loc. cit. V. groupes de trois consonnes: *sty.*

137.) Tenir compte cependant de la graphie *s* représentant la sourde: *pesat* 67, *asáz* 166, *desóz* 205 et *cosedenz* 243. Il est regrettable que M. Meyer-Lübke ne se soit pas prononcé sur cette forme dans son article déjà cité («Die *c-* und *s-*Laute im Prov. «Z. f. r. Ph.» 39, 213). Cf. la carte 869 («elles se moisiront») qui donne pour aujourd'hui toujours les formes avec une sonore, parfois affriquée.

138.) Cf. *supra* v. Meyer-Lübke «Gram, d. r. spr.», I, § 510, p. 429; E. Bourciez, «El. de ling. rom.», § 175b, p. 167.

139.) Cf. *Anglade,* p. 179; *Schultz-Gora,* § 87, p. 56; *Appel,* § 59b, p. 89; *Chabaneau,* «Gr. lim.», pp. 70, 76, *rayá* ⁄ *radiare, einouya* = ennuyer.» Comparez aussi la tendance du dial. limousin surtout à Nontron à introduire le *yod* transitoire entre les voyelles: *Mariyo, cipeyo, pureyo* etc. V. Chabaneau, G. l., pp. 38, 118.

mousin, «se condense» dans le parler de Tulle. (Chabanaeu, Gr. l», p. 70).

Sy > *ys* dans *foisó* 26, de *fusionem* avec *u bref*, pour *fusionem* avec *u* long, influencé par *fundere* (*u* bref) ([140]) et *preiso* 27, à côté de forme réduite probablement sous l'influence du participe passé *pres, preso* 59. *Pertusat* 168, p. passé de *pertusiare* ([141]) est dû probablement à *pertus* ([142]).

Enfin pour le traitement correspondant de *ssy*, qui devrait donner *yss* nous ne possédons pas d'exemple, vu que dans *passio* 24, nous avons une forme latine.

Cy > *c* (orthographié aussi *z*), mi-occlus. dentale sourde : *faca* 155, 3[e] s. subj. Prés, de *faciat*, écrit aussi avec *z* à cause de *a* suivant *faz'*(*a*) 250, et à la 1[e] s. subj. prés. de *faciam : faza* 196, ([143]).

Ici pourrait se ranger le mot du reste savant *Grecia* 54.

Il serait tout à fait naturel de s'attendre pour le groupe *gy* au même résultat auquel nous avons vu aboutir le groupe *dy* ([144]). Phonétiquement *gy* pouvait avoir différents résultats en provençal ([145]). Ainsi aujourd'hui, on voit, par les cartes de l'«Atlas ling.» *essayer* (483) et *courroie* (337), que les types *gy* > *y* aussi bien que *gy* > *dz, z*, sont représentés dans les régions du Limousin et du Périgord. Le cas unique du groupe *gy* que nous possédons dans l'exemple de *regio* 54, (*-io* ne forme qu'une syllabe) ne nous permet pas de dire, si nous avons l à affaire à

140.) V. Vocalisme «*u*» long. ; cf. E. Bourciez, «Précis historiques de la phonétique française», 103, 2[e], 1. Cf. cependant *supra* p. 14.

141.) R. E. W. 6436.

142.) Cf. Schultz-Gora, § 54, p. 31. D'ailleurs phonétiquement le passage de *üi* protonique à *ü* **pertuisar* est tout à fait possible. Cf. le cas de *tuit*, 76, 80 etc.., donnant *tut* (*Trastut* 25). V. «Réduction des dipht. prot.»

143.) Dans les «Préceptes rel.» de Limoges des environs de 1200 (R. d. l. r., XVIII, p. 143) on a déjà à plusieurs reprises *fassa*.

144.) V. Meyer-Lübke «Gram. der rom. Spr.», §510, p. 429 et E. Bourciez «El. d. l. rom.» § 175b, p. 167.

145.) Cf. *Anglade*, l. c., p. 181 ; Appel, l. c., (pp. 88, 89, § 59b ; Schultz-Gora, § 88, pp. 56, 57.

une simple graphie savante ([146]) ou si, au contraire, l'orthographe correspond à une réalité phonétique ([147]).

Le groupe *l* + *y* comme partout ailleurs donne *l* mouillé qui se manifeste parfois aussi dans les graphies *ll* ou *lz* : *nuallos* 30, de *nugaliosum*, *nuallor* 210, de *nugaliorem*; *vell* 235 de **veclum* p. *vetulum*; *velz* 103, 114, et *vel* 189, *veltát* 107. De même *filla* 161, de *filia* et *meler* 36 de *melior* ([148]), *uel* 203 = *oc'li*, *col* 50, 185, de *colligit*. *Capitoli* 60 est un latinisme (cf. f. popul. ailleurs : *cabduelh*, *caduel* dans le «Gir. de Roussillon», «Chrest. »d'Appel. cf. «R.» et «S. W.»).

Dans *miri'* = *miria* 211, nous avons le *r* dérivé de *l* devant le *yod* primitif comme souvent en français : *concire*, *evangire* etc. ([149]).

Par contre, notre texte ne distingue pas dans ses graphies le *n* mouillé de *n*. Tandis que les autres anciens textes littéraires provençaux, quelles que soient les régions auxquelles ils appartiennent, emploient les signes spéciaux pour noter le *n* palatalisé ([150]), le «Boèce» écrit uniformément partout *n* : *senor* 9, 37, 47 de *seniorem* ([151]). Pourtant nous avons le cas de *menz* 132 de **minius* ([152]) où le *z* final révèle le caractère palatal de *n*. ([153]).

146.) La formule épique *Grecia la regio* se trouve aussi dans le fragment d'Alexandre au v. 35 «*Gretia la région*», («Chrest.» d'Appel, 2).

147.) Cf. ailleurs les graphies telles que *regio* avec la mi-occlus. palatale et, d'autre part, avec *ley* évident qui se maintient dans *reyo* (Guilh. de la Barra 922, cité dans «S. W.» VII, p. 179) ou même disparaît dans *reon* dans le «Gir. de Roussillon». («Chrest.» d'Appel 1, 659) ; cf. *Anglade*, p. 181 : «sans doute *reio* à l'origine, puis *rejo*».

148.) Comparez les graphies de la «Ste Foy» *meillors*, (474), *meillura* (425), et aussi celles de «St. Jean«, *tóalia* (9, 17) à côté de *tóala* (9, 14) *molliát* (10, 27, 28), *filleth* (11, 5) *culliran* 113, 3:) ; d'autre part «Prière à la Vierge» : *moler* (21, 9).

149.) Cf. dans les «Mél. ling.», «Français r=d» de Gaston Paris, éd. par Mario Roques, Paris, 1909, p. 273, 274). La forme *miria* se trouve souvent dans le «Cart. de Limoges», v. «S. W.» V, 279. (S. 18, Z. 13 ; S. 22 Z 3.)

150.) Ainsi la «Sainte Foy» a *inn* et *nn* : *seinner* (65), *sennor* (245), *compannon* (561) ; «St. Jean» : *in*, *ni*, dans *séiner* (14, 8) *seniór* (10, 5; 14, 25) ; *permain* (13, 42) ; la «Passion» : *sennior* (80, 86) ; «St. Léger» : *senior*, 75.

151.) Comp. aussi les graphies de *n* mouillé de *ng* : *fén* (131) de *fingit* ; *franen* (104) de *frangendo*, *Plan* (159) de *plangit* et probablement aussi *depent* (209).

152.)—Cf. *supra* et Appel, l. c., § 166b, p. 99, pour *menhs*.

153.) Cf. l'anc. cat. — rouss. *menys* ou *meyns*, Fouché, l. c. (p. 199.)

Cette imperfection graphique ne fait qu'attester l'ancienneté du texte. ([154]). Pour *menzonga* 222 de *mentionica*, et non de *mentionia* (R. E. W. 5509), voir *supra*.

Le *i* dans *repairen* 80, 91 de *repatriant* a la double origine : 1° *ry* > *yr*, 2° *tr* > *yr*, les deux *y* s'étant fondus en un seul. (cf. Appel § 59a, p. 87). La forme *emperi* 84 est évidemment savante.

Consonnes devant W.

Nous avons déjà vu ([155]) que l'élément labial des groupes *qu* et *gu* primitifs avait disparu de bonne heure sans laisser de trace. Naturellement, comme partout ailleurs, il n'en est pas de même pour ce qui est des parfaits en *-ui*, ainsi que dans le traitement du *w* des mots germaniques : *gaigre* 13, *guarnit* 56, etc.

Dans les deux cas, le *w* aboutit à l'occlusive vélaire *g*. Les consonne labiales et dentales devant la terminaison *-ui* de ces parfaits s'assimilent préalablement à la bilabiale, se contractent avec elle et la suivent dans son développement ultérieur ; ainsi, nous avons : *ag* 28 et *ac* 34, 152 (de **awi* < **awwi* < *habuit*), de même *aig* 84 de *habui* ([156]) *agues* 92 (< *habuisset*), et pareillement *pogues* 93 (de **powwisset* < *potuisset*). Au contraire, les liquides et les nasales précédent le *w*, conformément à la phonétique provençale, restent intactes : *volg* 22, 45, 47, 48, 51 de *voluit*, *volguist* 87 = *voluisti*, *veng* 40, 62 et *venc* 41 ,67 = *venuit*, *sostenc* 24 = *sustinuit* et *retenc* 31 = *retenuit*. *Retegues* 95 = *retenuisset* présente le seul cas de dérogation à cette règle et si l'on se basait uniquement sur notre texte, on serait peut-être

---

154.) La notation de la palatalisation avec h, : *lh*, *nh*, ne s'emploie que plus tard (p. ex. v. l'Epître Farcie de St. Etienne»). Ce temploie ne se généralise que vers le 12e — 13e siècle. V. C. Brunel «l. c.»., p. XXII et A. Thomas dans les «Annales du Midi», 1908 ,p. 174.

155.) V. *supra* groupes *qu* et *gu*-init. et le mot *segre* (59) dér. de *sequere* (Cons.+r.)

156.) Pour le *i* de *aig* ainsi que la f. analogique du part. pas. *agut* (108) v. Morphologie.

tenté d'expliquer cette graphie par le changement du timbre qu'aurait subi la voyelle précédente sous l'influence de la nasale qui se serait lié intimement avec elle ([157]). Cependant, les nombreux exemples de la «Sainte Foy» ([158]) *teg* (74, 100, 115, 215..), *tegrun* (124, 488), cf. p. passé *teguz* 372 ont donné la possibilité à M. Hœpffner d'établir une fois pour toutes, qu'il s'agissait toujours dans ces cas-là des formations analogiques : ainsi les formes dans la «Passion» (*sosteg* 8, *susteg* 16,) etc., «Girart de Roussillon» et même dans «Donat» (*tec* = *tenuit* parmi les formes avec «*e* estreit». Par conséquent, nous avons le droit d'admettre que notre texte pouvait connaître pour ce verbe sa forme analogique aussi bien que phonétique ([159]). Le cas intéressant de *esvanuit* 202 qui a son pendant ailleurs dans la forme latine *genuit* du «Fragment d'Alexandre» ([160]) présente une formation populaire curieuse du participe passé sur la forme pure du parfait latin *evanuit* qui se faisait entendre dans l'église p. ex. à la lecture de l'Evangile de St. Luc XXIV, 31 : «et ipse evanuit ex oculis eorum».

Consonnes en fin de syllabe .

Pour les labiales implosives dans notre texte, on a beaucoup de cas de conservation, indice certain de l'ancienneté de la langue. Ainsi *p* se maintient devant *s* dans la forme qui ne se rencontre que dans les plus anciens textes provençaux, à l'excep-

157.) Sur cette hypothèse de nasalisation incomplète v. plus haut, cf. Appel, «Prov. Lautl, § 22, p. 27.

158.) «l. c.» p. 147.

159.) Pour tous les cas d'analogies comme *retegues* (95) et aussi pour *agut* (108) et *cadegut* (72), v. Morphologie.

160.) «Dun Alexandre genuit», 45 — «Fragm. d'Alexandre». *Genuit* avait formé aussi des participes passés en *-uit*. Pour tout cela v. H. Suchier «Z, f. r. Ph.», VI, pp. 436—438, et R. E. W. 2924.

Cf. parmi les latinismes verbaux aussi la f. *resurrexit* v. H. Suchier «*ibid*» p. 437.

tion de la «Sainte Foy» : *eps* 15, 18, 172 ; *epsament* 125, *epsamen* 15 (écrit *epsam*), *epsa* 214 ([161]).

De même, nous avons partout *corps* 28, 104, 180, 181 ; 115 = *corpus*, dont la forme habituelle en provençal est *cors* ([162]). Dans notre texte aussi bien que dans la «Sainte Foy», «Fragment d'Alexandre», «Passion» ou «St. Léger» ([163]), cette forme étymologique a été favorisée pour permettre la distinction avec *cors* = *cor, cordis* (p. ex. dans notre texte au v. 173 à l'ac. pl.) La même conservation, mais après la sonorisation de la consonne, se présente dans *obs* 66, 164, = *opus* (Cf. la forme identique dans l'«Ev. St. Jean» (16, 33 ; 10, 35), «Passion» : *obs* 264, *ob* 262 ; «S. Léger» : *obs* 28, et la charte N° 225 de la Coll. de M. Brunel du Nontronnais, 1185 : *obs* 26.)

Mais dans les deux formes du composé de *ipse, metessma* 184 et *medesma* 190, nous sommes en présence de l'assimilation et de la simplification des deux consonnes : *ps* > *ss* > *s*.

La forme même *d'escript* 205 (cf. «St. Jean» *escriptura* 17, 36,) nous révèle son caractère latinisant. Les graphies de *chaitiveza* 88 et *quaitiu* 126, formes normales en provençal (*caitiu* «Ste. Foy» 410, «Pass.» 65, cf. la f. actuelle *cheitivo* dans la «Gr. Lim.» de Chabaneau p. 83) n'apportent rien de nouveau pour élucider la formation de **captivitia* resp. *captivum* (sous l'influence de *coactus*?)

161.) Cf. «Pass. Jésus-Christ» : *eps* 10, 35, 417, 423,502, *epsa* 116, 298,313, *medeps* 184, 255,mais aussi *ades* 122,«St.Léger» :*eps* 56,80,mais déjà «St.Jean» à côte de *neéps* 9, 25 a *eissa* 11, 37 et aussi *meésme* 11, 4, 29.., tandis que dans la «Sainte Foy» on a que toujours: *eiss* 1, 90.... *eissa* 564 et *neiss* 181, 416, 590. M. Hœpffner est enclin à voir dans cette différence de traitement une raison d'ordre géographique plutôt que chronologique. «Il est probable, dit-il, d'après notre texte, que sur ce point, les dialectes du Midi ont évolué plus rapidement que ceux du Nord.» (l. c., p. 82, n. 3). cf. aussi C. Brunel, p. XXXIV d u«Recueil des plus anc. chartes prov.» : «La forme *eis* est ordinaire ; *es* (ou *eps*) est limousin :. Comparez *meeps* dans la charte de vers 1140 Limousin 35, 9, p. 40. Il est curieux que dans une seule région la forme archaïque se soit conservée si longtemps.

162.) Cf. Schultz-Gora, p. 41..

163.) «Ste. Foy» 76, 307...., «Fragm. d'Alex.» 71, «Passion» 408 ; «S. Léger» 235.

B disparaît aussi par assimilation dans *desóz* 205 = *de subtus*, *rascóndre* 177 < *re abscondere* ([164]), mais reste dans une forme demi-savante *sobtil* 187, ([165]).

En groupe secondaire, toute consonne labiale devant *t*, devient dans notre texte occlusive sourde, ainsi *p't*, *b't*, *v't* aboutissent à *pt* :*reptar* < *reputare* 64, *descaptan* <**discapitando* 114 ; *malaptes* <**male habitus* 127, *doptar* < *dubitare* 175 ; *-ciptaz* < *civitatem* 165 ([166]).

L'occlusive dentale sourde se maintient dans le mot composé *totdias* 183 ([167]). Le *d* du préfixe *ad* tombe, comme nous l'avons vu, sans laisser de traces, sauf devant *r* auquel il s'assimile : *acorren* 240, *amendament* 250, *apella* 129, *aprob* 35, 42, *aparer* 242, *aval* 212 (cf, *avala* Brunel 35, 2, 5, Limousin v. 1140),mais *arreuso* 212,232. La même dentale,combinée par suite de syncope avec la palatale originairement intervocalique aboutit à la mi-occlusive palatale transcrite différemment par *ti* dans *jutiamen* 17, *iutiar* 61, ou bien par *g* dans *vengament* 252 ([168]). La dentale constrictive sourde primaire ou secondaire en position implosive se maintient : *mespres* 94, *vestit* 199, *quascus* 225,

---

164.) Cf. R. E. W. 41 *abscondere*.

165.) Cf. *subtil* dans le «Frag. d'Alexandre» au v. 70.

166.) La dernière forme dont le développement phonétique du groupe *v't* a été probablement *-v't-*>*-ft-*>*-pt* - se trouve souvent dans les dialectes du Nord du domaine provençal. V. les «Sermons et préceptes religieux du XII[e] s. en dial. limousin édités par C. Chabaneau, dans la «Rev. des l. rom.» XVIII, p. ex., p. 118: *ciptat* 118, 9; 118, 18.... Dans les Chartes du Recueil de Brunel, *ciptat* se trouve une seule fois dans un texte de Clermont-Ferrand de 1195: 282, 2; la même gr. se trouve dans «Gir. de Rouss. 42, 29, v. »Chr.» de Bartsch. Cf. la forme poitevine *cipté* à côté de graphie plus tardive *cité* (Recueil de Boucherie «Le Dial. Poitevin au XIII[e] s.», Paris — Montpellier 1873). Pour *malaptes* cf. *malaptes* et *malaptia* dans «les Préceptes» 141, 8 (II, 4.) «Rev. d. l. r.». XVIII, p. 142 et *malaptes* «Acte de l'Institution de N.-D. et de l'Egl. St. Sauveur de Limoges», Rev. Langues rom. XXXV p. 413. La «Passion» à côté de *ciutat* 15, donne *ciptat*, (*-d*) 49, 266 «S. Léger» *ciutat* 141 ; «Ste. Foy» *ciutaz* 35, 351 ; *ciutad* 65, 157. La «Passion» donne : *malabdes* 463 comme *dobten* 480.

167.) cf. la f. *potden* 173 à côté de *poden* 213, qui s'explique par des raisons ana-

168.) V. *supra*. Cf. *jútge* 15, 1 et *jutjáz* 15, 22, *jutjamen* 15, 17, 20 dans l'«Ev. St. Jean» : «Chr.» de Bartsch. V. les graphies *veniansa*, *veniar* et *venganssa* dans

173.) Cf. Anglade,

sostenc 24, *descaptán* 114, *desfar* 191, *desmént* 144, *almósna* 217 ([169]),*medesma* 190 écrit encore *metessma* 184 (cf. ailleurs *meime* Appel «l. c.» § 56a, p. 77) et de même encore *esmes* (6) pour *em* (cf. en anc. fr. *emes*, p. ex. dans le «Roman de Protheslaus» v. Godefroy III : *estre*) ; mais s'assimile devant les liquides : *derramen* 195 (cf. la «Passion» : *deramar* p. 269) *vell* = *veslo* 10, comme ailleurs *sus lo* > *sul* (cf. Appel «l. c.» § 56a, p. 77 et sa «Chrest.» 13, 2 ; 125, 32). *Tradár* 66, *traazo* 57 sont les recompositions de *tradere* lat. : *tra* + *dare* (cf. *traiciós* 236). A côté de *transmitto* en latin existait déjà *tramitto*, d'où *tramét* 54, *trametia* 65.

Le groupe *SC* devant *e* ou *i* donne *iss*, *is* (*s* sourd) : *aissent* 197, *pais* 5, < *pascit*. Le *i* a disparu par suite de réduction de diphtongue *ei* en position protonique dans *desend* 154 < *discendit* ([170]).

Le groupe *ct* dans le «Boèce» est toujours représenté, sauf dans le mot savant *doctor* 39, par la graphie *it* : *fait* 105, 217 218, 220...., *perfeita ment* 150, *nóit* 90, *forfaiz* 15, *dreita* 208 ([171]). Dans *ditan* 78, il y a eu évidemment contraction de

---

la «Chrest.» d'Appel. Cf. les graphies de la «Sainte Foy» *paradge* 229, *linnadg'* 6, *judgadors* 473. Les «Préceptes» limousins «R. d. l. r.», XVIII, p. 145 donnent des graphies identiques à celles de notre poème : *jutjar*, 145, 3 ; *jutjamen* 145, 4, 37, tandis que «Oratio de mati» a *jutgament*.

169.) Cf. ailleurs les formes provençales : *almorna*, *almoina* «Chrest.» d'Appel ; *almosna* dans l'«Acte de l'Inst. de la Confr. N.-D. en l'égl. S. Sauv. de L.» : «R. d. l. r.» XXXV, p. 413 et dans un texte de Gévaudau de vers 1109, «Chartes» de Brunel ; *almorna* dans les chartes de *Rouergue* (195, 13, de 1182 ; 196, (8, 12 de 1182) : *almoina* dans *Quercy* (119, 2 de 1170), *almona* dans le Périgord (225, 81) (éd. Brunel).

Actuellement (carte N° 73) la f. sans *r* : *omono* se trouve dans la H. Vienne et la Dordogne — avec *r* : *omorno* dans la Corrèze.

170.) Cf. «Passion» *dessend* 393 et, par contre, La «Sainte Foy» *deissended* 303. V. *supra* «Voyelles protoniques.»

171.) Au masculin, nous avons déjà signalé la forme réduite *dréz* 120. Cf. dans les «Sermons et Préceptes rel.» de Limoges, éd. par C. Chabaneau «R. d. l. rom.» XVIII, p. 142 : *drez* (F° 59 r° -IV), de même dans l'éd. de M. C. Brunel *dret* (subst.) : Castres, 1090 (6, 3) ; Quercy 1120 (23, 2). Dans notre cas, comme dans les «Sermons», la réduction a pu être occasionnée par la présence de la mi-occlusive dentale dans laquelle l'élément palatal pouvait se fondre. Noter pourtant que les troubadours au temps classique employaient toujours *dreitz*.

deux *i*, tandis que pour *gitar* 71, on admet généralement une dissimilation ancienne des éléments palataux ([172]).

Si nous comparons cet état de choses dans notre texte avec la carte VI dressée par Suchier dans le «Grundriss der rom. Philologie» (I, 2[e] édit.) et ses divisions des dialectes d'après le groupe *ct ibid.* p. 758, 759), nous trouvons que le dialecte limousin, de même que le pérogourdin, y est indiqué comme appartenant à la région où le *ct* latin aboutit à ch. · ([173]). Ceci nous est confirmé aussi, par exemple, par «l'Acte de l'institution de la confrérie Notre-Dame, en église Saint-Sauveur de Limoges» de 1212 ([174]) où nous ne rencontrons que des formes avec *ch : befach, uuech, dich, nuech*.... Cependant, si nous remontons un peu plus haut dans le temps, nous trouverons que cette graphie n'était pas si régulière. En effet, dans les «Préceptes religieux», écrits aussi en limousin et qui, comme l'avait dit Chabaneau, présentent la plus grande ressemblance avec les poésies religieuses de ms. latin 1139...., avec le poème de «Boèce» et avec la traduction des chap. XIII à XVII de «Saint Jean» ([175]), qui appartientent d'après Chabaneau aux environs de l'an 1200 ([176]), nous trouvons des graphies très diverses d'une part *faiht* (p. 143, V. 3) *diht* (p. 144, 19) et *oiches* (p. 143, 29), *dreichuras* (p. 143, 19), d'autre part, comme dans le «Boèce», *fait* (p. 144, 19), *dreitura* (p. 143, 21). Le même état chaotique de graphies se rencontre dans le «St. Jean» dans lequel la graphie *ch* est déjà introduite : *fáchamen* 13, 26, *fácha* 9, 8; 12, 32; *drechúra* 15, 17, 19, *sofrachós* 10, 36. Mais aussi à côté de *ch*

172.) Cf. Appel, l. c., p. 80, § 56b: «*getar, gitar* ⁄ *jectare* wird durch Dissimilation auf der Stufe *d'et'ar* (Zts. 23, 361, Meyer-Lübke, «Franz. Gram.» § 229, 1) erklärt.»

173.) Cf. aussi *Anade*, l. c., p. 166; *Crescini*, p. 33; Schultz-Gora, p. 51.

174.) V. textes publ. par C .Chabaneau, R. d. l. r., XXXV, p. 413, 414, 415. Porschke, l. c., p. 25;

176.) R. d. l. rom., XVIII, p. 107.

nous rencontrons *ith : fáith* 10, 3, 12, 13 ; *díith* 10, 17 ; 11, 26 ; *noíth* 10, 38 ; *frúith* 13, 19, 20, 24, 28, 36 ; 14, 13, ([177]) et *ih : frúih* 13, 20 et finalement comme dans le «Boèce» *it : faitamen* 11, 42 ; *fáit* 13, 10, 36 ; *fáita* 13, 34. Si l'on continue à poursuivre dans l'ordre chronologique la même étude dans le «Recueil des chartes» de M. Brunel on trouvera que, malgré certaines exceptions pour des textes avec des graphies non constantes ([178]) ou appartenant aux régions où la gr. *ch* s'est généralisée de bonne heure ([179]), on pourra établir que la graphie de *ch* dans les mêmes régions peu à peu supplante presque régulièrement celle de *it* ([180]). Ainsi pour le participe passé *fait-a*, très souvent employé comme formule, nous trouvons la gr. *it* à peu près exclusivement jusqu'au milieu du XII[e] s. ; ainsi elle est attestée en Rouergue en 1120 (15, 32) ; en *Gévaudan* vers 1137 (29, 2) ; en *Limousin* v. 1140 (35, 11), en *Limousin* encore v. 1140 deux fois (37, 7, 17), en *Rouergue* 2 × v. 1143 (41, 30, 33), en *Rouergue* 1146 (43 ,12), en *Gévaudan* 1147 (44, 11), *ibid*, 1150 (57, 2) ; *ibid.* 1152 (69, 8), en *Rouergue* 1155 (72, 11). Dans la charte du Rouergue de l'année 1157 (78) commence la confusion avec la graphie *ch* (78, 29 à côté de *it* 78, 3, 21), qui devient de plus en plus fréquente. Pour ne citer que les chartes du Rouergue, nous nous contenterons de nommer les textes avec la forme *fach :* 132, 17, (de 1171), 178, 13 (v. 1180), 208, 30 (v. 1183), 248, 2 (v. 1190) etc., etc., de même en Quercy 228 (228, 7 v. 1185)....

177.) Cf. aussi les cas de patalisation de *t* au contact de *i* final disparu : *filleth* 11, 5 ; *veúth* 11, 38 ∠ **ueduti* etc.

178.) comme l'est p. ex., le t. 13 (*dreit* 13, 41 ; *dreiz* 13, 27 et d*rech* 13, 20, 25, 30. Gévaudan v. 1109, Collection Brunel).

179.) *malafach* 44, 18 (Gévaudan 1147) ; 69, 11 (Gév. 1152).

180.) On devra aussi noter que la gr. *ch*=*ct* lat. vient probablement de la région appartenant au domaine de *ca* -init. > *ca-*, où par conséquent, la confusion de deux *ch* n'était pas possible (ex. cités pour *drech* de la r. de Gévaudan : 13 (v. 1109), 44, (1147) et 69 (1152) — ce qui veut dire que les sons de *ch*∠*c*(*a*) et *ch*∠*ct* n'étaient guère identiques encore à cette époque.

De tout cet exposé nous croyons pouvoir tirer la conclusion :

1°) que la graphie de *ch* < *ct* latin est postérieure chronologigiquement à celle de *it*, laquelle avait été primitivement générale dans les dialectes provençaux y compris le limousin (*ch* n'y apparaît qu'au milieu duXII[e] s. : *dich* en Limousin 36,9 v. 1140) ce qui correspondrait parfaitement à l'évolution phonétique de ce groupe ([181]) et

2°) que la confusion des graphies apparaît vers le milieu du XII[e] s. et, ce qui est surtout important pour nous, que la graphie *ch* pour le phonème issu de *ct* latin, doit être relativement rare, voire même nonexistante au XI[e] siècle. C'est pourquoi, nous croyons aussi que le texte de l'«Evangile de St. Jean» ne pouvait pas être écrit en tout cas avant le commencement du XII[e] siècle ([182]).

Ainsi, comme nous l'avons démontré, rien n'empêche sous ce rapport que notre texte appartienne à la région limousine où le phonème *it* < *ct* latin s'est conservé par endroits jusqu'à nos jours ([183]), et d'autre part, malgré ce dernier fait, tout porte à croire, d'après cet exposé, que notre manuscrit n'est pas postérieur au XI[e] siècle, car si c'était le contraire, l'intégrité graphique de *it* serait vraiment étonnante, vu surtout que notre texte avait passé par plusieurs mains ([184]).

181.) Cf. Crescini, l. c., pp. 33 et 34 et les ouvrages cités par lui : Ascoli, «Una Lettera glottologica», Torino, 1881, p. 41; Schuchardt, «Zeitschr. für rom. Ph.», IV, p. 146; Thurneysen «Keltoromanisches», Halle, 1884, p. 14; E. Windisch «Keltische Sprache» dans le «Grundriss der rom. Phil.» de Gröber I, 2, édit. p. 308, Meyer-Lübke «Einführung» pp. 177—78.

182.) D'après Hofmann, «St. Jean» est de la fin du XI[e] ou du commencement du XII[e] siècle : Bartsch le publie dans la «Chrest.» comme texte du XI[e] s. M. Porschke («l. c.», p. 25), — était arrivé à la conclusion qu'il appartenait au XII[e] s., ce qui était déjà prouvé par Paul Meyer (v. «Rom.» I, p. 383).

183.) V. pour plus de détails les cartes de l'«Atl. ling. »v. 427 «la main droite» et surtout N° 524 «trop étroite». Cf. Anglande, p. 166, n. 1. Consulter Chabaneau, «Gr. Lim.», pp. 65, 66. Cf. Appel dans son introduction des œuvres de Bernart de Ventadour, p. CXXXIV, 17 : «In der Tat gehören sowohl *fait* wie *fach* dem Limousinischen an.»

184.) La graphie *it* / *ct* s'est cependant conservée presque intacte dans la région nontronnaise, en tout cas jusqu'en 1185, ce que prouve le texte N° 225 du

Enfin, il est presque certain que le son *ty* = *it* < *ct* lat. était encore fort différent de *ky* = *cha* < *ca* lat. init. (v. supra *ca* — init.) Rien dans le texte ne révèle la valeur exacte de ce son. -*Cs* (*x*) > *is* : *laisa* 16, *laiset* 32, 69, *laisar* 87, (cf. «Ste. Foy» p. ex. *laissaz* 252 etc., «St. Jean» *laise* 13, 2), *teiset* 190 ; dans *dis* 100 («Ev. St. Jean» *diiss* 9, 18, 21 à côté de *diss* 17,5), les deux *i* se sont contractés. *Acsi* 145 est une graphie archaïque pour *aissi* et qui probablement était déjà prononcé comme la forme régulière du provençal (185). En position protonique le groupe *eis* < *ex* se réduisit à *es* : *esvanuit* 202, (avec le préf. *ex-* pour *e-*), *esdevenen* 235, *essemple* 32 (186).

Déxtra 246 est un pur latinisme, de même que *lucxuria* 223 (187).

L'occlusive gutturale est restée sans changement dans *ecvos* 44, 72, (cf. *héc* 116). Pour les formes *cuid* 33, 42, *cuida* 237, *cuidet* 68 (dérivés du v. *cogitare* lat.) en rapport avec ce que nous avons dit pour expliquer le passage de *o* à *u* dans ce mot (188), nous croyons que le groupe *gd* secondaire n'a pas eu le temps de se former, mais qu'il y a eu tout simplement, au moins pour notre région, la résolution de *g* intervocalique en *i* (189).

Le texte n'a pas de représentants du groupe lat. *gn* sauf *signifiga* 206, 208, 257 et *signification* 231 (écrit *signifacio* avec

---

«Rec.» de Brunel : *fait* 100, *destreit* 92, *espleit* 104, ..mais *ochena part* 3. La langue du texte a par ailleurs bien des affinités avec celle du «Boèce». — Cf. aussi C. Chabaneau, «Gram. Lim.», p. 66.

185.) Cf. H. Kjellman, «Etude sur les termes démonstratifs en provençal», Göteborg, 1928, p. 17.
V. «Ste.Foy» *aisi* 32, *aissi* 316 etc.. «St. Jean» *aissi* 13, 37, 40 ; 18, 17 ; *aisi* 14,3 et *eissi* 11,7. Brunel, «Rec.» : *aisi* 10, 5, (Prov. vers 1103).

186.) Cf. «St. Jean» *eissémple* 10, 1.

187.) pour la graphie surabondante, comparez *amicx* 149 de la «Passion J.-Christ»

188.) V. Vocalisme-Umlaut, cf. la forme *cogded* («Passion» 340) où le processus a été différent.

189.) En tout cas, il faudrait distinguer la formation provençale septentrionale de *cuidar* de celle de *cujar* qui se trouve cependant même dans le «St. Jean» 10, 33, v. Appel, § 56, p. 82. La «Sainte Foy» connaît les deu xformes : *cuid* 203, 531 et *cuig* 21, *cujed* 105.

une barre au dessous, beaucoup plus récente, qui sont manifestement des latinismes. La labionasale se maintient tout naturellement devant labiale : *sempre* 147 (et par conséquent aussi au vers 15 : *sepre*) ; *emperador* 35, 44, *emperi* 84, *temporal* 97, (écrit *teporal*), *compenre* 93, *comprari'* 193. Devant dentale, elle passe par assimilation à *n* dans la syllabe protonique : *quandius* 1, *donzella* 160, 215, 244; *donzellet* 195. Dans le cas de *comps* 140 à côté de *cóms* 34 < *comes*, elle résiste à l'assimilation par l'intercalation de l'occlusive labiale ([190]). (Le *p*, il est vrai, est exponctué dans le ms. Évidemment, ceci doit être pris en considération. Mais à quelle date l'exponctuation a-t-elle été faite? L'encre semble être la même que dans l'ensemble du texte.). *-Nonqua* 14, (écrit *noqa*) provient du lat. *nunquam* p. *numquam* ([191]).

Le groupe *mn* ([192]) primaire ne se trouve que dans le mot *omnipotent* 16, écr. *omipotent* et en toutes lettres : 151, 248; où il reste sans changement, ce qui d'ailleurs ne nous dit rien, comme c'est un mot ecclésiatique par excellence. Secondaire *m'n* peut par dissimilation devenir *mr* dans *damrideu* 143 ([193]).

Il reste sans changement dans *alumnaz* 164, *cosdumna* 79, *nomnar* 186, (écrit *nonar*? cf. *sepre* 14 à côté de *sempre* 147, aussi *teporal* 97), *domna* 170, 176, 199, 243, 246. (*dompna* comme dans le «Noël»-Chrest. de Bartsch 20, 16 ne se trouve pas, mais v. plus haut le cas de *comps* 140). De même, dans

---

190.) Cf. aussi la même graphie dans la «Vida de la benaurada Sancta Doucelina» dans la «Chrest.» d'Appel (119, 126) et les graphies dans le «St. Léger» : *compte* 55, *cantomps* 3, *devemps* 1. De même dans le texte limousin de 1212 «Acte d'Institution de la Conférie N.-D. en l'égl. Saint Sauveur de Limoges», dans la R. d. l. rom., XXXV, p. 412: *domps* p. *doms*. Par contre *cons* dans le «Gir. de Rous.», Appel, Chr., l. 70, 84. Comparez le processus analogue en catalan : *compte* à côté de *conde* (cf. R. E. W. 2078 et R. II 453) cf. la f. avec assimilation : en espagnol *conde*, en italien *conte*.

191.) V. Les Dictionnaires de Georges et de Freund. Comparez *nonca* 383, et *nunqua* 591 dans la «Sainte Foy».

192.) Pour ce groupe consulter Meyer-Lübke, «Gram. der rom. Spr.», I., § 486.

193.) forme qui se trouve, p. ex., dans le «*Noël*», «Chrest.» de Bartsch, 20, 11; cf. aussi «Gir. de Roussillon» : *Damredieu, Domridieu, Damlideu*, et les chartes du Rouergue Brunel, 89, (v. 1160) et 178 (v. 1180) : *domrideu*.

omne(s) 1, 7, 172, 178, 106, 228, 233, à côté de *ome(s)* 20, 21, 85, 126, 154. Dans cette dernière forme, M. Crescini voit la dérivation de la première par assimilation progressive comme en français (l. c. pp. 24 et 63). Par contre, M. Appel croit plutôt à l'existence dans notre texte des deux formes dérivées par voies différentes : d'une par *omne* par syncope de la pénultième atone du proparoxyton d'autre part, *ome*, résultat de la chute de voyelle finale et de disparition de *n mobile* (§ 41b, p. 49. § 41d, p. 51). M. Appel appuie son raisonnement sur le fait que, d'après la loi phonétique provençale, l'assimilation dans ce cas pourrait être régressive, et non progressive (comme *dan* < *damnum*).

Il faut dire, tout de même, que des cas contraires existent en provençal, tantôt dûs à l'influence française, tantôt à des faits extérieurs. Ainsi, on pourrait trouver, pour ne citer que les mots qui nous intéressent, *nomar, allumar, costuma* (194). Comme nous l'avons vu tout-à-l'heure, ce genre d'assimilation ne c'est produit dans notre texte, pas plus que dans la «Passion» : *damnat* 456, *numnat* 466. Par contre, en position protonique, c'est l'autre assimilation de *m* à *n* qui s'est produite devant les dentales (*donzella* 160.., *donzellet* 195), et de même devant *n* en syllabe devenue finale dans : *donz* 28 on a bien l'assimilation régressive du même groupe, attesté par la graphie de *z* (195). Le dernier cas s'explique aussi par l'emploi procilitique du mot. Les autres anciens textes limousins ne nous fournissent aucun exemple du passage de *mn* à *mm* (196). Ainsi «St. Jean» a bien

194.) M. Appel les considère comme non provençales (P. 60, § 45). V. *Costuma* dans la «Chrest.» d'Appel: 95. 11 (Dalfin d'Alvernhe et Perdigo) et dans la «Chrest.» de Bartsch 373, 21 («Trad. du livre des vices et des vertus».) Pour *alumar*, S. W., I, 53, cite des «poésies religieuses 2622, 2789, 2788 etc. *Nomar* se trouve dans la «Vida de St. Honorat» («Chr.», Appel, 8, 68) cf., S. W., V., 409. cf. p. contre *nonar* dans «Ludus Sancti Jacobi», XV^e s., «Chr.» Bartsch 441, 25; 443, 6. Ces deux derniers mots subissaient probablement l'influence des subst, *lum* et *nom*.

195.) V. aussi la gr. *dom* 12, 31, etc... dans «St. Jean».

196.) Il est à noter que sur 5 cas de *ome(s)*, il ne se trouve aucune trace de géminée. (cf. pourtant la gr. fautive *commencen*). Si, malgré l'ancienneté de notre texte, l'assimilation avait déjà pu se produire, elle aurait dû au moins se manifester dans les graphies.

fémna 16, 5 ; le «Noël» *domna* 19, 25 et *dompna* 20, 16, la «Prière à la Vierge» *femna* 21, 5, 6. Les «Préceptes relig.» : *femna* VI (Fo 60 r°) p. 144, et 2 VI ,36, p. 145 etc dans la «R. d. l. r.» XVIII).

La charte limousine de vers 1140 ([197]) nous cite le nom de *Ramnolf* (36, 12) ([198]) et, ce qui est encore plus intéressant, elle donne comme nom géographique local «*Lemna*» (35, 3) (rivière en Creuse près de Bourganeuf). Par conséquent, comme il est évident, ni notre texte, ni le dialecte de la région dans laquelle il avait été écrit, ne semblent avoir aucune prédisposition pour l'assimilation progressive du groupe *mn* ([199]). D'autre part, pour comprendre la formation de *ome*, il faut avoir présent à l'esprit que notre langue était encore dans sa plus jeune période de l'évolution. Le squelette de la langue ne s'était pas encore solidifié. Bien des phénomènes étaient en train de se produire (dégradation des consonnes en position faible : *metessma* 184, *medesma* 190, *la bresa* 14 à côté de *lo pres* 64, palatalisation du *ca*-initial, incertitude graphique pour les voyelles d'appui, *terrestri, viuri, Damrideu*, à côté de *altre, malaptes* etc..), enfin, on ne saurait jamais trop répéter que malgré la tendance de notre langue à la syncope des pénultièmes atones et des contre-finales, il existait encore l'autre procédé de traitement des proparoxytons.

Tous ces faits, et surtout le dernier, nous amènent à conclure que pareillement à la formation de *iove(s)* < *iuvene(+s)* (1, 7, 112), avec le maintien de la pénultième atone et chute de la finale et de *n* «mobile», nous pouvons avoir aussi *ome* ([200]) dérivé directement de *omene* < *homine* grâce surtout à la présence

---

197.) N° 35 de la collection de Brunel.

198.) de même *Ramnulfo* — Marche v. 1180 (184. 5).

199.) Pour l'assimilation regressive dans le dialecte limousin v. Chabaneau, l. c. p. 100 (*femina* > *fenno; seminare* > *sennâ; damnare* > *dannâ*), v. pourtant les exceptions p. 110.

200.) Cf. les cas nombreux dans la «Sainte Foy» : *homen* 304, 251, 352, 412, 512, 524, *homens* 136, 399, 455, 469, 474.

constante de ce type dans la langue de l'église (201), Donc, tantôt *omne*, tantôt *ome*, tout comme l'avait supposé M. Appel.

N implosif.

Conformément au traitement du *n* final (202), le *n* implosif se comporte dans notre texte avec une bien plus faible persistance que dans la «Sainte Foy» (203). Il disparaît tout naturellement devant la dentale fricative. Cette chute s'est accomplie encore à l'époque du latin vulgaire dans : *preiso* 27, *preso* 59, *prés* 127 ; *mas* < *mansus* 163. Puis elle se continue même dans les termes savants, comme *pesat* 67, *pessa* 135, *pessar* 174 à côté des graphies latinisantes *pensar* 90, *pensa* 203 (204) ; il en est de même de *n* du préf. *con-* dans *per cosedenz* 243 (205). Ensuite, le même phénomène se généralisa en provençal : *gés*, 210 à côté de *gens* 48, 131, (< *genus*, R. E. W. 3738), *ses* 19, (206), *vés* < *venis* 130.

N est tombé dans le préfixe *en* devant les fricatives labiodentales : *efant* 79 (207), *eferms* 108, *efférn* 182 (208), *evaiment* 244, *eveia* 27, *evea* 51, *evers* 113, 141, 250. Il est resté devant l'affriquée dentale dans *encent* 251, comme c'est le cas du reste presque partout ailleurs (cf. cependant *essendre* chez Guillaume de Tudela, cité dans R., II, 378. — Pour les groupes *ns*, *nf*, *nv* v. surtout Anglade pp. 186 ,187, 188). —

201.) Cf. aussi en anc. fr. *aneme* 332.., *imagene* 87.. dans le «St. Alexis». V. supra Vocalisme : Proparoxytons et traitement des contrefinales.

202.) V. Infra, pp. 94, 95.

203.) V. Hœpffner, pp. 84, 85.

204.) Dans *apesant* 73, au sens physique concret, et partant d'un emploi plus populaire, cette chute a dû se produire à l'époque encore plus ancienne, de sorte que là nous avons à coup sûr *s* sonore (cf. fr. *peser*, it. *pesare*).

205.) qui s'oppose à *consider* 340, *considr'* 325, de la «Ste. Foy».

206.) Cf. d'une part «St. Jean» : *ses* 13, 28, et «Noël» : *ses* 19, 6, d'autre part «Ste. Foy» : *sens* 345, 381.

207.) Cf. St. Jean *efánta* 16, 6 ; *efán* 16, 7 ; *efantat* 16, 7 ; «Acte de l'inst, de la Confr. N.-D. de Lim. R. d. l. r., XXXV, p. 412 : *effan* de même *cofraria* p. 412, III, 2, etc.

208.) Cf. «Préceptes rel.» R. d. l. r. XVIII, p. 144, VI, 8 et 23 : *efern*. Par contre, la «Sainte Foy» *enferm* 46, *enfern* 192, 282, 296, 309. Dans la charte du Limousin (Brunel 35) de 1140 on a *efer*.

Il est aussi tombé dans la combinaison enclitique *el* < *en lo* 60, 182, 204, 256, *euz* < *en los* 139 (209).

On pourrait cependant dire que le *n* implosif reste tout de même en général à l'intérieur du mot : *contenco* 56, *menzónga* 222, (comme dans la «Ste. Foy» : *menczonga* 397, mais ailleurs souvent *menzorga* et *mess—*).

Pour *retegues* 95 à côté de *retenc* 31 et *sostenc* 24, v. *supra* «Cons. devant *w*» et «*infra* «Morphologie».

Il devient *r* devant *m* dans *arma* 155, 182, à côté de *anma* 180. La forme avec *r*, régulière en provençal, apparaît dès les plus anciens textes au moins dans la région du Nord (210).

Groupe *nd*.

Le groupe *nd* reste intact dans notre texte qui ignore l'assimilation progressive *nd* > *nn : manda* 55, *mandar* 86, *cománda* 183, *emendament* 12, *mandamen* 18, *amendament* 250, *quandi* 201, *lendema* 60 (211). Ainsi, notre langue se sépare nettement de celle du domaine gascon où *nd* > *nn* (212).

Redra 57, (v. *supra* et *Morphologie*) provient directement de *reddere* lat.

209.) Cf. «St. Jean» *ell* 12, 2; *el* 12, 6, 11 *eu*, 12, 12, 25, 44; «Préceptes» : *eus;* p. 144, VI, 24. La «Ste. Foy» à côté de *ell* 192, 296, *elz* 144, donne *enl* 417, *enz* 273.

210.) Cf. «St. Jean» qui donne exclusivement *árma* 11, 17, 19; 14, 5; les «Préceptes rel. du Limousin» (env. 1200) *arma* p. 144, VI, 11, 15; p. 145, VI, 34 («R. d. l. r.» XVIII). Dans la région du Rouergue les deux formes sont attestées au XII[e] s. (Brunel, l. c. 60, p. 64; 58, p. 62 et 196, vers 1182, p. 202). Dans la région de Toulouse, la f. *arma* apparaît aussi au XII[e] s. (Brunel, 28, v. 1135, et 65). La «Sainte Foy» au contraire ne connaît que *anma* 203 ,393 ,568 v. Hœpffner, p. 84.

211.) dans *annár* 69 etc. cette réduction était accomplie de très bonne heure encore en lat. vulg., cf. Appel, «Prov. Lautl.», p. 60, § 45, Meyer-Lübke, l. c., I, § 497. (Seul *ent* / *inde* 162, 165 s'est réduit à *en* dans la grande majorité des cas, grâce à son emploi proclitique; Appel, *ibid.*)

212.) V. les rimes de Marcoat (XII[e] s.) citées par M. Hœpffner, l. c., p. 68, n. 2, Le «Recueil des textes de l'anc. dialecte gasc.» de A. Luchaire, Paris 1881, nous présente des formes au groupe réduit dans les textes datant de la II[e]

gr. *ng* lat.

L'ancien groupe *ng* devant une voyelle palatale donne *n* mouillé : *plan* 159, *franén* 104, *fén* 131 (Cf. supra gr. *senor* 9, 37, 47 < *seniorem;* («St. Jean» écrit *nn : cennét* 10, 23, ou reste fidèle à la graphie latine. *Seniór* 10, 5 etc.) et peut-être aussi, par analogie avec les formes du présent et de l'infinitif, *depent* 209 [Cf., p. ex., le «Brev. d'Amor» de Matfre Ermengau : *depenh* (Ap. 115, 269). B. de Ventadour pourtant rime *depens* avec *lens* < *lentus* (18, 23).]

L implosif.

Notre texte a été plusieurs fois cité à cause de ses cas de la vélarisation de *l* implosif qui sont les exemples les plus anciens de ce phénomène en langue provençale (213). Ils ne sont pas nombreux et n'ont lieu que lorsque *l* ou *ll* se trouve après *a* ou *e* et devant consonne dentale : *s'auça* (< *altiat*) 167 à côté de *alçor* (< *altiorem*) 213, *euz* 139 < *in illos* (214). Une seule fois, le *l* passe à *i* dans *aitre* 10 < *alterum*, à côté de *altre* 42, 124, 127 ; *altra(s)* 61, 214 ; cas qui avait été avec raison rapproché par MM. Crescini et Anglade (215) des phénomènes analogues dans le toscan central (*aitro, aito, moito*), dans le portugais (*muito*), *et l'espagnol* (**mujtjo* > *mucho*), de même que dans *moiton* également en tocan (*mouton*). M. Anglade cite l'exemple du même ordre en provençal : *aibre* (*aybre* = *albre* ou *arbre*), dans les «Leys d'Amors (216). Dans les «Préceptes religieux» du Limousin (217) nous possédons un exemple encore plus précieux dans *coitive* (p. 143, IV, 11, (2) cf., dans «St. Jean» *coutivá-*

---

moitié du XII[e] s. Cf. le «Glossaire» pour *comanair..*, *demanar, domanar* (Montsournès 1173). Dans la collection de Brunel, nous avons comme exemple du milieu du XI[e] s. *emennar* à Côté de emenda 3, 16, (Narbonnais, vers 1053).

213.) Cf. Crescini, p. 56 ; Appel, p. 79, § 56a, Meyer-Lübke, «Grammatik der rom. Sprachen», p. 407, § 482 : «Schon der Boethius schreibt *eu, euz, auca*».

214.) Cf. aussi à la finale : *eu* ∠ *ille :* 49, 57, 155.

215.) Crescini, p. 57 ; Anglade, p. 190.

216.) P. Fouché («Phon. hist, du roussillonnais» p. 176) explique pour le catalan le cas de *aibre* par dissimilation de *los arbres* >**los asbres* > *las aibres* .

217.) «Préc. rel.» dans «Rev. d. l. rom.», XVIII, p. 143.

dre 13, 18) qui démontre que Chabaneau avait bien raison de soutenir que l'ancien dialecte limousin devait connaître plusieurs cas de ce genre de passage de *l* à *i* (218). Partout ailleurs le *l* reste : *salv* 6, *salvar* 68, *salvament* 69, *fals* 10, *felni(a)* 62, 218, *feeltat* 219, *mólt*, 26, 112, 138.... et *molz* 99, 106, *alquant* 212, *dolzament* 129, 153.... *polsát* 167, *almósna* 217, *Ultra* 65, 172, est bien une forme latinisante. Les exemples de vélarisation, si peu nombreux qu'ils soient, nous sont précieux, car ils font de nouveau rapprocher le «Boèce» des autres textes limousins (219) et l'éloigner de la «Sainte Foy», qui ne connaît point ce phénomène (220). Leur petit nombre ne démontre que l'ancienneté de notre langue et semble attester le commencement de ce processus qui va plus tard se généraliser presque dans tout le domaine du provençal (221).

Parallèlement avec *ng* > *n* (222), *ll'g* > **ly* > *l* mouillé dans *col* (50, 185) < *colligit*.

Le *r* implosif est solide dans notre texte comme partout ailleurs. Le seul exemple de sa disparition se présente devant *s* dans *vel(l)* 10 = primitivement *ves lo* (223). La forme de la pré-

---

218.) V. p. 96 de la «Gram. lim.» de C. Chabaneau. L'influence des types *aital, aitant* dans notre cas nous semble moins probable.

Les recherches scientifiques ont prouvé que cette «palatalisation» de *l* pouvait se produire dans les régions les plus diverses et à des dates les plus différentes. Cf. Meyer-Lübke, l. c. ,I, p. 345 et suiv. et Gust. Herbig dans la «Glotta» V, 1914, p. 253.

219.) «St. Jean» sous ce rapport présente un état beaucoup plus avancé de la vélarisation de *l* que notre texte : il a non seulement *éuz* 9, 33 ; 14, 30 ; 15, 36, 42.... (∠ *illos*), mais aussi *autre* 12, 17, *móutas* 13, 11, *móut* 13, 28, 36 ; (cf. «Noël» 19,7),*coutivádre* 13, 18, *auz* 10, 36 ; 17, 16 ; Une seule exception dev. gutturale *alcús* 12, 35. cf. aussi les «Préc. rel.» *eus* p. 142, II, 6 ; *peus* 144, VI, *deus* p. 145, 31, (R. d. l. r. XVIII) et dans un texte limousin de 1208. *ceus* p. 411, I, 2, («R. d. l. r.» XXXV, p. 411).

220.) cf. Hœpffner, p. 86.

221.) Pour l'état actuel v. les cartes 259 («chausser») et 685 («en haut»). La vélarisation de *l* d'après Meyer-Lübke, «Franz, Gramm.», 169, semble être attestée depuis le VII^e^ s. ; cf. E. Bourciez, «Eléments de linguistique rom.», pp. 186, 187, § 176.

222.) V. *supra* le groupe *l+y*.

223.) Cf. dans la «Sainte Foy» *jos* ∠ *fors* 371, 574 et ailleurs les cas *ves, vas, deves* (carte de Limousin de v. 1140, — Brunel 35), *davas* à côté de *vers, devers*..

position *vert* = *vers* 192 s'explique par des raisons d'ordre analogique. V. Morphologie (cf. la f. gasconne *bert* dans l'acte de 1252 du pays de Soule dans le «Rec. de textes de l'anc. Dial. gasc.» d'A. Luchère, Paris, 1881 ,p. 48; cf. les exemples de *bert* dans S. W. VIII, sous *vas*). Nous ne pouvons rien ajouter à l'étude du rôle implosif de l'élément labial de la diphtongue *au* faite par M. Hœpffner dans son introduction à la «Sainte Foy» (224). Dans le «Boèce», le sort de la consonne après *au* et devant voyelle est ordinairement identique à celui d'une consonne intervocalique en général. Ainsi, dans *auvent* 23, nous avons la disparition de *d* et ensuite l'intercalation de *v* pour éviter l'hiatus produit (225).

Nous avons de même la sonore *z* dans *auzello* 211 et *auzil* 226, 231 (226), dérivés de *aucellum* (v. K. Georges et W. Freund «Dict.»).

Il nous reste donc *acupár* 241 (227) < *aucupare* qui ne peut provenir que de source savante, comme ailleurs *agur*<*augurium*, et *aucis* 181, qui se présente dans notre texte comme la «Sainte Foy» (v. les vers 112, 119, 138, 308, 392, 455, 468, 474, 526, 532) et dans la plupart des anciens textes provençaux dans la forme avec *c* qui a la valeur de la mi-occlusive dentale sourde, ce qui serait facilement expliqué si l'on pouvait admettre une base **abcidere* au lieu de **aucidere* (228).

---

et *escas* à côté de *escar* / *excarpsu*, Cf. Appel, p. 78, § 56a, Anglade p. 195 Crescini p. 59. *Flos* peut être influencé par le latin *flos*.

224.) pp. 87, 88.

225.) V. *supra* «dentales intervocaliques». *Laudaven* 139, 142 est un *latinisme*.

226.) Comme l'avait signalé M. Hœpffner (v. endroit cité), dans les textes provençaux il y avait eu un flottement pour cette forme qui apparaissait tantôt avec la dentale affriquée sonore, tantôt avec la sourde. La carte 938 de l'«Alt. ling.» montre que les formes avec la sourde apparaîssent aujourd'hui à partir du Cantal et de l'Aveyron et dans toute une grande aire à l'est. Notre cas, par conséquent, ne présente point de surpise sous ce rapport, car c'est bien à l'ouest de cette région que le «Boèce» a dû être écrit.

227.) V. *supra* «voyelles protoniques: Réduct. des dopht. pro.t»

228.) M. Meyer-Lübke est enclin à voir une base romane commune dans *aucidere* sur *auferre*, v .R. E. W. 6030.

Enfin, la forme *parllam* (2), à côté de *parlét* 194, présente dans notre cas une sorte de compromis entre les formes accentuées sur le radical et celles qui sont accentuées sur la terminaison, la syncope de la prétonique interne étant toute récente dans les dernières ([228a]).

Groupe de trois consonnes.

Les groupes de trois consonnes, dont la deuxième est une occlusive et la troisième une liquide, restent dans notre texte comme ailleurs ([229]) sans changement. Cons. + *pl* dans *essemple* 32 ; cons. + *pr.* ou *p'r : sempre* 15, 147, *mespres* 94, *comprari'* 193 ; cons. + *tr. : nostre* 46, *terrestri* 230, *senestre* 256, *entre* 32, *antr'* 209 ; *intra* 163, *contra* 218, 219, 220.... *sceptrum* 256 ; cons. + *cr* = *escriure* 53, *escript* 205 (et 207). Certains exemples, il est vrai, sont des mots savants. Une exception est faite par le groupe *ndr,* où le *d* intérieur tombe dans *compenre* 93 ([230]), tout en se conservant dans *rascóndre* 177 (< re + *absondere*). L'autre exception à la règle est constituée par *aitre* 10 < *alterum,* où a lieu la vélarisation de *l* implosif que nous avons déjà signalée ([231]).

Dans d'autres groupes, c'est en général l'élément médial qui disparaît ([232]) : *blasmava* 138 ([233]), *comtáva* 97 (< *computabat*), *redems,* parfait 153 (et part. passé 228) <*redempsit* parf.

228a.) V. plus haut *l* géminé et morphologie.

229.) V. Appel, §57, p. 83.

230.) Cf. le cas *onraz* 140. Nous avons vu plus haut que notre texte, comme c'est e ngénéral le cas en provençal, n'éprouve aucune prédilection pour le gr. *ndr.*, ni pour *ldr.* C'est pourquoi l'explication donnée par M. Fouché pour le même cas en catalan (assimilation de *nd* à *n* du groupe *ndr* dans penre p. 178 «Phonét. hist. du Roussillonnais») ne peut être guère appliqué eici, d'autant plus que notre texte ignore cett eassimilation dans le groupe simple *nd* en position intervocalique, v. *supra.*

231.) V. *L* implosif.

232.) Cf. Shcultz-Gora, § 62 p. 37.

233.) R. E. W. 1155 *blasphemare* et 2. *blastimare* (sur *aestimare*) Cf. ailleurs le même mot, de même que *esmar* ⁄ *aestimare.*

sigmatique pour *redemi* comme *sumpsi* (*sumo* composé du *sub* + *emo*) (234).

Contrairement à ce qui s'est passé dans *comps* < *comes* 140 (235), nous avons dans ce cas déjà la simplification du groupe. Il en est de même dans les mots composés de la date récente de notre texte (*dolza ment* est écrit en deux mots toutes les trois fois 129, 153, 194, comme aussi *mala ment* 9, *bona ment* 110) : *forment* 143 (236), *forfái* 249 *forfaiz* 15, *forféz* 179 (237) graphies qui s'opposent à celles de la «Ste. Foy». Pour les derniers cas, notre Inague, appartenant à une région septentrionale, pouvait être plus fortement influencée par des résidus germaniques (238), tandis que les textes écrits dans le Midi cherchaient à se rapprocher davantage du latin *foris, foras*. Cependant, la «Passion» écrit déjà, comme la «Sainte Foy», *forsfait* 173.... et de même *forsfez*, 290. passim.

Par contre, l'élément médial du groupe *rps* reste dans *corps* (28, 104, 155, 180, 181) < *corpus* qui s'oppose à *cor(s)* < *cor* 101, 134, 173. Ici, nôtre texte ne diffère en rien ni de la «Sainte Foy» qui distingue *corps* 76, 307.... de *cor(s)* 79.... 183.... ni des manuscrits de Clermont qui écrivent *corps :* la «Passion de Jésus-Christ» : 325, 342, 352, 408 et «St. Léger»

234.) Cf. aussi en latin les formes archaïsantes *surempsit* = *sumpserit* («Dict.» de Georges sous *Sumo*). Cette «signification» a servi, comme on le sait, pour distinguer les f. du parfait de celles du présent encore en latin vulgaire. v. *Diez* «Gram. des l. rom.» II, pp. 125, 126. Cf. en italien le parfait *redensi*, mais le part. passé *redento*.

235.) V. *m* implosif. Plus tard, le groupe *mps* était partout réduit. Les «Leys d'Amors» admettaient les rimes entre *temps* et *essems*. V. Crescini, «Man.», p. 60. Le *p*. dans *comps* 140 est aussi déjà exponctué dans le ms.

236.) Cf. ailleurs *granmen*. — La «Passion» par contre écrit fortment 115, 203, 315.

237.) Cf. «Ste. Foy» *forsfait* 345, comme aissi d'ailleurs dans les autres textes du Midi, v. Hœpffner, p. 90.

238.) Consultez l'étude de G. Lozinski, «Remarques sur l'origine du préfixe français *mes, me,* dans «Romania», 1924 ,p. 517 sur le préfixe germanique *for-* dans *forfaire, forbannir* etc.. Cf. J. Kluge, «Etym. Wörterbuch der deutschen Sprache», Strassburg, 1910, pour le préfixe *ver-* (mhd. *ver*), *ahd, fir-, far-;* got. *fair-, fra-, faur-,* engl. *for-*....

173, 234, 235. Dans les textes chronologiquement postérieurs on ne trouve que la graphie avec le groupe réduit *cors* (239).

Dans le mot *rascóndre* 177 [*re* + *abscondere* (240)], c'est la première consonne (*b*) qui est tombée devant *s*, comme ailleurs, p. ex., dans *assolver* à côté de forme plus savante *absolver* (241).

Nous ne possédons pas d'exemple de simplification de *x* devant le groupe de consonnes, étant donné que dans *déxtra* 246, nous sommes en présence d'un pur latinisme.

Le groupe formé en fin de mot avec le *s* flexionnel ne subit point de modification dans *eferms* 108. Il en est de même des autres cas, où le *ts* est représenté par *z* : *inz* (96), 163, *lainz* 97, 169, *mórz* 125, *molz* 99, 106....

On ne peut rien dire du sort du groupe *nct*, car pour *sanctum* et *sancta* latins le copiste emploie les abréviations conventionnelles *scm* 154 *et sca* 229 (242).

Les groupes composés de consonne + *ty* n'offrent rien d'anormal, ainsi *nty* dans *sapiencia* 30, 39, 78, 93, 234 et dans les graphies plus affranchies des traditions savantes : *contenco* 56, *anz* < *antius* 27, *genzor* 38, *menzónga* 222 (243) ; *mty* dans *redemcio* 25 ; *pty* dans *decepcio* 52.

Cty > *ts* (plus tard *ss*) dans la position protonique du mot dans *dreca* 168 (244)).

239.) V. Crescini, p. 60: «*R. P. S.* da *corps si mantiene solo ne' monumenti più vetusti*.... «Boezio», «S. Fede».. Altrove sempre *cors*». Cf. Schultz-Gora, p. 37, §62.»

240.) R. E. W. 41 *abscondere*.

241.) V. S. W. I, 9.

242.) La charte du Limousin de 1140 (Brunel, 35, 5) donne la forme pour le masculin *saint* qui est générale dans la langue provençale, cf. pourtant *sanc* et *san* dans la ch. 37 (37, 9). «St .Jean» donne *sain* c. obl. 9, 18 (13, 6) et *sáinz*, 17, 30, (17, 11) ; les «Préceptes rel.» *saint* et *sains* au nom. masc. (Fo. 58 v°) R. d. l. r. XVIII p. 141), mais au fém. toujours *sancta* (cf. «Ste.Foy»), sauf une *santa* p. 145 (Fo 60 r°).

243.) Cf. gr. *menczonga* 397 dans la «Ste. Foy», de même cf. *antz ibid* 80, 150, 179, 182.

244.) Cf. Appel, §59b, p, 88: «*dreissar dressar* (*dreca* «Boethius» 168, noch *dretsa?*»)

Sty aboutit normalement à *yss* écrit *is* : *poisas* < *postea* + *s* 237 et *pois* <**postius* 103, 182, 197, 215 ,249 («Ste. Foy» : *poiss* 432, 539 et *pois* 59, 240, 443).

Dans *preiso* 27 et *preso* 59, nous avons le résultat du groupe *sy*, le *n* qui le précédait étant tombé de bonne heure (245).

Un cas qui demande une attention particulière est celui de *fremna* 192 < *fimbria*, par intermédiaire de **frembia* (246) où le *n* représente, comme souvent dans notre texte, le *n* mouillé pour lequel le copiste n'emploie point de graphie spéciale (247). Le groupe *mn* est donc issu de *mby* originaire, comme l'a bien démontré M. Antoine Thomas dans la «Romania» XXVI (248). Dans son article, nous trouvons une liste de mots où les groupes *mj*, *mbj* sont rendus par *mnh* surtout en dialecte limousin (249). En effet, encore aujourd'hui la forme avec *n* mouillé dans *tsanna* < *cambiare* (avec *m* assimilé à *n*) se trouve tout au sud du département de la Haute-Vienne (250). La forme analogue ne se trouve que dans les Landes et dans les B.-Pyrénées ; partout ailleurs, nous avons le représentant de l'autre type *chanja*. Ce fait nous ramène de nouveau au domaine limousin.

245.) V. *supra* «Cons, dev. *y*» et «Réduction des diphtongues protoniques».

246.) Cf. R. E. W. 3308; Appel, §59b, p. 89. Dans ce mot, la métathèse de *r* s'était produite vraisemblablement au temps où ce terme était commun à plusieurs langues romanes. Cf. fr. *frange*, roum. *frînghie* «la corde». En provençal, les méthathèses analogues surtout dans les mots commençant par *f* étaient fréquentes ; comp. *frenesta* à c. de *fenestra* (Anglade, p. 204, cf. en logud. *fronesta-* R. E. W. 3242).Cf. les cas de *fromatge*, *fremir* à côté *de fermir* etc.. (Anglade, p. 203). Elle s'était produite après la chute de la pénultième atone, dans *cramba* à côté de *cambra* ∠ *camera* (Anglade, p. 203). Cf. aussi le déplacement de *l* dans *flabel* à côté de *fablel*, *fabulellum* (Schultz-Gora, p. 39, § 65).

247.) Cf. *senor* 9, 37, 47, (v. *supra* «cons. dev. y») ; *plan* 159, *franén* 104, *fén* 131 (v. *n* implos, de groupe *ng*).

248.) «Rom.» 26, p. 282, «Prov. *mnh* = lat. *mj*, *mbj*.»

249.) V. les ex. cités par M. Thomas : de **blastemium*, *blastemnhes* dans *les* «Sermons limousins» p. 46 (Armitage) ; de *cambiare chamnhadors*, «Cart. du Consulat de Limoges», I, 86 ,et II, 42 (Chabaneau) ; *eschampnar*, *eschamnhar*, I, 106, 111, 112, *eschampnieira*, ibid. I, 31 ; eschamnhieira, Leroux, Molinier et Thomas, «Doc. hist. sur la Marche et le Limousin», I, p. 178.. ; de *vindemia*.. *vendempnha* «Cart. du Consulat de Limoges» p. 118 (Chabaneau). Cf. aussi *eschamna* 225, 36 dans la Ch. de Périgord de 1185 du recueil Brunel.

250.) Points 604 et 608, v. la carte 230 A («changer d'habit»).

Quant au procédé phonétique, nous admettons celui qui a été proposé par M. Appel (251) : *frembya* >* *frembnya* et, par une simplification analogue à celle que nous avons eue dans **redemps* > *redems* (252), *fremna*. Entre le *b* et le *y* s'est donc intercalé un *n*, tout comme entre *m* et *y* d'après l'explication de M. Thomas (253).

251) § 59b, p. 89.

252.) v. *supra*, même paragraphe.

235.) M. Thomas a rapproché ce phénomène («Rom.» 26, p. 283) de celui connu dans les langues slaves qui intercalent tantôt *l* (russe, serbo-croate), tantôt *n* (tchèque) entre *m* et *y* (*serbocroate: usamljen, primljen;* russe *glumljusj, utomljen, tomljusj*. (Cf. entchèque la prononcaition de *mesto*). L'analogie pourra être poussée plus loin. La même intercalation dans les langues slaves se fait entre *b* et *y:* serbo-croate part. passé: *ljubljen,* russe *razrubljen.*

C. —Consonnes finales — a) Finales latines.

En ce qui concerne le traitement de ces consonnes en général, le dialecte de notre texte mérite à juste titre le nom de «lemozi» (1), car dans son ensemble, il ne diffère guère de la langue employée plus tard par les troubadours.

Malgré le flottement dans les graphies du «Boèce» — indice révélateur de son ancienneté, — on n'a pas de peine à constater combien il est proche de la langue classique.

Il va sans dire que la gutturale finale sourde est tombée dans *si* (<*sic*) 133 (2), 134, et dans la même forme soudée aux encilitiques, *si.l* 54, 240, *si.lz* 59 *si.s* 245 ; *acsi* 145 (3) ;*i* (<*hic*) 22, 26, 63.... ; *aqui* (4) 211 ; pareillement dans *li*, s'il remonte directement à *illic* 42, 70, 104.... ; *ne* 89, 119 et *ni* 9, 10.... 48 (<*nec*) ; *o* (<*hoc*) 8, 11, 100 et ses composés *pero* 67, 94, *zo* 47, 196, *aizo* (*aizom*) (5) 88.

Les exemples de dérogation à cette règle sont les mêmes que dans la langue littéraire : passage de *c* à *i* à la finale de la forme monosyllabique, et partant plus fortement articulée, de *lai* 61, 62, 63, (*illac* :) (6), et dans *lainz* (< *illac intus*) 96, 97, où il y a eu fusion des deux *i* au contact ; conservation de *c* après consonne dans *donc* 41, 110, et *dunc* 129 provenant de la forme attestée en latin vulgaire *dunc* (7), qui est tout à fait régulière (8).

1.) v. Raimon Vidal de Bezalù dans les «Razos de trobar», éd. Stengel, p. 70 (ms. B. : *lemosi(n)* ; ms. C. *limozi* et *lemozi*) et les «Leys d'Amors» éd. Gatien-Arnoult, II, p. 402.

2.) *si cum* corresp. au latin de Cicéron *sic-quomodo* v. Georges, l. c. sous *sic*.

3.) V. infra «Morphologie» l'étude des pronoms démonstratifs et Kjellman l. c.

4.) V. la note précédente.

5.) V. les notes précédentes.

6.) Ailleurs, *lai* et aussi *la*. v. Appel, l. c., § 52, p. 70, M. Crescini l, c., p. 65 et les escomptes dans leurs Chrestomathies. Cf. ailleurs les cas de *sai, sa* ∠ *ecce hac* et aussi *fai* < *fac*, à moins que dans la dernière forme nous n'ayons une formation analogique.

7.) Cf. R. E. W. 2795.

8.) La forme prov. *don* est tardive et rare. V. le «Breviari d'Amor» (Chr. d'Appel, 115, 19).

Le *s* final persiste comme partout ailleurs : *nos* 1.... 99.., *eps* (<*ipsu*) 18, 172, *corps* 28, *ves* (< *venis*) 130, *mas* (*magis*) 26, 38 (9).

Conformément à l'exception générale en provençal et contrairement à ce qui s'est produit en français, le *s* est tombé dans la 1e p. pl. : *estam* 1, *trobam* 99, *murem* 5 etc...., mais il s'est conservé dans la forme archaïque *esmes* <**esumus* (10) 6 qui apparaît aussi dans le «*Noël*» limousin et dans la «Passion J. Christ» (11).

Après *l* et *n* géminés et *l* (et n?) palatalisé le *s* final devient normalement et sans exception *z* (12) : *nulz* (< *nullus*) 122, 171, 177, *pelz* (<*pellis*) 116 et aussi dans la combinaison enclitique *si.lz* 59 de même qu'après la vélarisation de *ll* : *euz* (<*in illos*) 139; *anz* (<*annos*) 188, *senz* germ. *sinn* + *s* et non *sensum* lat. (*sin* dans R. E. W. 7932, cf. F. Kluge, «Etym. Wörterbuch der deutschen Sprache», p. 427 sous *sinn*, *mhd-ahd sin* (*nn*)); *velz* (<**veclu* p. *vetulu*) 103, 110, 114. Par conséquent, dans *menz* 132 nous avons aussi vraisemblablement un cas de la pa-

---

9.) *vert* 192 p. *vers* (∠ *versus*), forme p. ê gasconne (cf. *vas*, S. W., VIII, p. 529 ou, en tout cas, commune à cette époque à toute les régions qu iappartenaient aux comtes de Poitiers et ducs d'Aquitaine, s'explique par des raisons analogiques. Cette préposition a dû subir le sort commun avec le part. passé du verbe *vertere* qui a été probablement encore en latin vulgaire aussi bien *versus* que **vertus* (cf. les autres partic. en *-ert* en provençal, p. ex. *sufert* etc.) sous l'influence du parfait *verti*. *Tortus*, par contre, a pu devenir de bonne heure, grâce à la même dépendance du partait (*torsi*) *torsus* (cf. *estors* en prov., L. R. I, 157a, cité par Diez, «Gr. d. l. rom.» II, p. 200). En italien dans nore cas, c'est au contraire le parfait («passato remoto») qui s'est modelé sur le participe passé : *conversi* sur *converso*, comme p. ex. *intrusi*, corresp.. à *intruso* (lat. class. *trusi*, *trusum*).

10.) V. *Meyer-Lübke*, «Gr. d. l. r.», II, p. 283, § 212; cf. *Crescini*, p. 147 et notre partie morphologique.

11.) «*Noël*», 20, 17 («Chr.» de Bartsch), «Passion» 292. Cf. aussi en anc. fr. : «St. Alexis» 616 etdans Godefroy III sous *estre* les formes *eimes* et *emes*. La forme ordinaire en prov. *em* (p. ex. «Ev. St. Jean» 17, 32) n'apparaît pas dans le «Boèce».

12.) Le texte ne présente pas de cas de traitement de *s* final après le groupe cons. +*n*. Après le *y* il se maintient dans *reis* 62, 64, 71, *leis* 61 comme dans les manuscrits de Clermont et le «Fragm. d'Alex.». La «Sainte Foy» écrit *reiz* (54, 113, 114) à côté de *reis* (467), mais il est cependant douteux que le *i* *y* représente un simple yod. Cf. Hœpffner, l. c., p. 101.

latalisation de *n*. (<**minius* cf. Appel, l. c., §66b), s'il ne s'agit là tout simplement, comme le pense M. Hœpffner, d'une graphie analogique de *melz* < *melius* (cette forme ne figure pas dans le «Boèce» ; cf. en a.-cat. — rouss. *menys* ou *meyns;* Fouché, l. c., p. 199). Il est à noter que le texte maintient avec la plus grande régularité le *s* après les consonnes *l* et *n* simples : *fals* (< *falsus*) 10, *cals* (< *qualis*) 216, *sols* 81 ; *gens* (<*genus*) 131, *cristians* 156. Ce fait nous confirme une fois de plus que notre orthographe représente fidèlement l'état phonétique de la langue de son temps malgré toutes les imperfections et les hésitations graphiques qui se manifestent par ailleurs.

Le *t* final à la 3^e^ sing. se comporte déjà comme dans la langue classique : il est tombé dans tous les temps excepté au parfait en *-et* où il s'agit, comme on le sait, de formation analogique ([13]) : *fo* (< *fuit*) 28, 30, 31.... *era* 36, 140.... *a* 14, 17, 105, *avia* 38, 101, *sosté* 4, 103, de même *te* 116 (et *ten* dev. voy. 256 et dev. cons. ! 184) et, malgré les assonances avec des mots en *-ent* et *-en* (14, 105, 127, 146, 149, 156, 246, 254), jamais *tent, reclama* 74, *redra* 57, *pres* 64, *pais* 5, *fos* 33, (<*fuisset*) : *nos, s'esper* 120, (< *speret*) : *aver; demor* 42, (*: Torquator* et *cor*) ; mais *credét* 46, *cuidet* 68, *laiset* 32, 69 etc.... *Est* est réduit comme partout à *es* 13, 103.... et à la rime 97, en *-e* fermé à cause de son emploi proclitique (*:pres* <**presu* part. passé ([14]). A la 3^e^ plur. le *-nt* est réduit non seulement dans les formes provenant de *-unt* lat. ([15]), mais aussi de *-ant : esdevenen* 235, *comencen* 234, *mesdren* 27, *faliren* 70, *foren* 20 (dev. voy. !) 21 (dev. voy. !), 63 (dev. voy. !), 187, 245 et *repairen* 80, 91, *monten* 211, *fien* 229, *apellaven* 39, *aurien* 25. Dans les formes monosyllabiques, par suite de la force d'accentuation avec laquelle elles ont été prononcées, on

---

13.) V. *infra* «Morphologie» et dans la «Phonétique» : «Dentales finales romanes».

14.) Cette réduction date encore de l'époque impériale, cf. Meyer-Lübke dans le «Grundriss der rom. Ph.», I, p. 473.

15.) V. note précédente «Grundr.» pp. 473, 474.

trouve encore quelques formes où le *t* s'est maintenu : non seulement dans *sunt* 21, 218 [àcôté d'innombrables *sun* devant voyelles aussi bien que devant consonne 172, 186, 199 et *son* 18, 189], qui pourrait être un pur latinisme, mais aussi dans *ant* 77 (dev. cons.) à côté de *an* 215, 227, 228, 230, 231 ; *van* 198 et dev. voy. 197 et *fan* 236 ([16]).

Ici se range encore *estánt* 76 (: *tant, cant* < *cantum*) à côté de *están* 73 (dev. voyelle !), car le *e* prothétique est encore «mobile» dans notre texte ([17]). Une fois même, le *t* apparaît à la fin du polysyllabe *solient* 70 devant voyelle ([18]) à côté de *solien* 61 devant consonne. Ce cas de survivance ancienne devait probablement sa raison d'être aux traditions graphiques savantes qui jouaient un si grand rôle dans notre texte ([19]). L'«Evangile St. Jean» ne les connaît déjà plus ([20]).

Et latin dans la plupart des cas est représenté dans le manuscrit par *e*, qui est tout de même employé beaucoup plus souvent devant consonne (5, 12, 28, 50, 53...., 35 ×) que devant voyelle (34, 117, 130, 142 = 4 ×). Par contre, on remarque

---

16.) «Sainte Foy» écrit une fois *sunt* (571) à côté de *sun* (348).. et *son* (180..) et aussi *fant* (dev. voy.) 52 à côté de *fan* (298..) ; *ant* (412) à côté de *an* (411) et *aun* (256..) cf. Hœpffner, l. c., p. 92.

17.) V. *supra* «voyelles protoniques».

18.) Cf. le cas de *portont* dev. voy. dans la «Chanson d'Antioche», «Chr.» d'Appel, (6, 89).

19.) La possibilité de voir dans notre cas une influence française est exclue par le fait qu'on trouve dans beaucoup de textes des plus diverses régions du Midi de la France encore durant tout le XII[e] siècle la terminaison *-nt* à la 3[e] p. pl. des différents temps (v. *Brunel* «Réc.» ,Introd. : 3[e] p. pl. des temps des verbes et les chartes p. ex. 10, 2, (Provence v. 1103 : «*serant*») ; 12, 11 (*Albigeois* v. 1105 : *volriunt*) ; 282, 4, 8, 14, 37), (Clermont-Ferrand, 1195 : *sunt, donont, apertenont,* 156 (Velay v. 1176 *queirant defendant*) ; 227, 4.... ıComminges v. 1185 : *aviant, deviant*) ; 185 6, (Toulousain v. 1180 : *avient*) ; 254, 4, 18, 20, (*Gévaudan* 1190 : *jurerunt, dezamparerunt, dumanderont*).

20.) *culliran* 13, 31, *farán* 14, 28, 42 ; 15, 2 ; (*an* dev. voy.!) 18, 15 ; *sabent* 14, 28, *cuiaven* 10, 33, *éren* 9, 7 ,17, 17 et de même *sun* 15, 28 (dev. voy.!) et 15, 31 (dev. cons.) cf. 17, 26, 27, 28 ; 18, 5, 8. «Les textes limousins des environs de 1200 et du XIII[e] s. («R. d. l. r.» XVIII, p. 141 et suiv. et «R. d. l. r.», XXXV, p. 411 et suiv.) écrivent *son*. Il est intéressant de noter que la graphie *-nt* apparaît une fois dans le document du Périgord encore dans la 2[e] moitié du XII[e] s. dans *ant* 225, 64 (dev. voy.) à côté de *an* 225, 3, 4, 21 ,cf. *deven* 225, 11, 12 etc.. (texte 225 de v. 1185 du recueil Brunel).

encore la tendance du copiste à écrire *et* (113, 141 et le signe l'abréviation & 112, 152, 250) devant voyelle. Cette graphie n'est jamais employée devant consonne. Dans l'«Ev. St. Jean» on ne la trouve plus ([21]).

Aut latin s'est réduit dans notre texte à *o*. On ne trouve aucune trace de la dentale, quoique la conjonction soit employée 4 fois devant voyelle (108, 127).

Sans parler du cas de *ab* (<*apud*), la dentale finale sonore a disparu partout dans *a* (<*ad*) 21, 64.... et dans *que* 5, 8, ...56, ce qui correspond parfaitement au traitement de la dentale intervocalique.

Al, 135, avait probablement déjà en latin vulgaire pour base **ale*, p. aliud, faite sur *tale*. (Cf. Schultz-Gora, § 76, p. 47). Il va sans dire que de *m* final, tombé encore en latin vulgaire, il ne reste aucune trace dans le «Boèce». Ainsi, sa chute dans la prononciation courante du roman dans le mot *nunquam* > *nonqua* 14, dans notre texte, était de bonne heure attestée par les grammairiens ([22]).

Il en est de même de *ia* (*iam*) ([23]), 19, 157, 164. De sorte que l'apparition de ce mot à la rime (135) avec *christia* et *ma* (<*mane*) semble parler en faveur de la chute complète de *n* «mobile» dans ces deux mots. Mais il est plus probable que nous avons là plutôt une simple assonance dans le genre de celles que nous avons dans le cas de *peior* (v. 21), assonant avec *fello* et *quastiazo* ([24]).

21.) V. e dev. voyelle 11, 39; 12, 21, 26; 13, 31; 14, 29. Par contre, le document nontronais (Brunel 225) de v. 1185 est de nouveau archaïque sur ce point: à côté de *e* 225, 40.... 53, 114 il écrit *et* 5, 8 et dev. voy. 10.

22.) «App. Prob.», cité dans Diez, «Gr. d. l. r.», I, 199.

23.) Diez, l. c., I, p. 198.

24.) Cf. aussi les premiers vers des laisses IV (*pró* v .28 faisant le pont entre *preiso* de la l. III et *Mallios* de la L. IV), *XVIII* (*jé* 125, servant de trait d'union entre *tener* de la laisse précédente et *dolént.*); XXII (*charceral* v. 158 séparant *torment* de la l. XXI et *pecaz* du v. 159).

Notre poème aussi bien que la «Sainte Foy» (25) distinguent la forme *ta* < *tam* : 7, 34, 41.... de *tant* 31, 83.. < *tantum*.

Les deux mots semblent se confondre dans la troisième forme intermédiaire *tan* (115....) qui représente parfois aussi bien *ta* que *tant* (26). C'est ce qui nous amène au traitement de *n* final (27). Il n'est pas difficile de se rendre compte qu'il est «mobile» dans notre texte. Ceci le sépare nettement de la «Sainte Foy». Tandis que dans la Chanson le *n* final est conservé en général, — il n'y a d'exception que devant les enclitiques (28) —, notre texte présente un aspect tout différent. Si pour *tan* nous ne sommes pas toujours sûrs, s'il alterne vraiment avec *ta*, puisqu'il pourrait toujours représenter une autre forme de *tant* (29), il en est tout autrement du descendant du latin *suum* qui apparaît sous la forme de *so* devant consonne, 18, 23, 33, 49.... (13 fois) et à la rime 238 : *eschalo* et *baratro*, (mais jamais devant voyelle) (30) et sous la forme plus complète de *son* deux fois devant voyelle : 121, 244 et une fois devant consonne 8 (31). De même le *in* latin, à part le latinisme du vers 17 (32), devient dans notre texte régulièrement *e* devant consonne 1, 27, 33, 44...., jamais devant voyelle. Le *n* final a de même disparu dans les formes qui servent d'appui aux enclitiques : *el* (= *en* + *lo*) 60, 182, 256, et *euz* 139. Au contraire, le *n* final reste devant voyelle 68, 72, 182, 214 ,mais aussi parfois devant consonne (18, 23, 204....). La même tendance à écrire la forme complète devant voyelle pour éviter l'hiatus et la forme sans la nasale finale

---

25.) Hœpffner, l. c., p. 93. La «Sainte Foy» écrit toujours *tan* -pour *tam* et *tant* p. *tantum*.

26.) p. ex. au v. 32, 152, *tan bo*. Cf. d'une part le v. 170 *tant preclar*, d'autre part 34 *ta gran* etc..

27.) On sait que déjà en roman, on avait *tan* p. *tam* (Diez, l. c., I., p. 198.

28.) V. Hœpffner, l. c., p. 93.

29.) V. *infra: -nt* final.

30.) Il va sans dire que nous avons la même disparition de *n* devant *s* dans *sos* (< *suus* et *suos*), 59, 138, 141.

31.) écrit *So*.

32.) «*in iutiamen*».

devant consonne est de rigueur pour la forme provenant de *non* latin. Ainsi, nous avons *no* aux vers 3, 5, 11.. 30, 31 (*no.n*) 33, 42.. et, par contre, *non* aux vers 8, 13, 26, 89.. (11 fois). Mais d'autre part, nous avons aussi le cas de *non* devant consonne au vers 19 (écrit cependant avec le tilde *no*) (33) et, ce qui est beaucoup plus rare dans notre texte, la forme sans *n* final devant voyelle au vers 164 (*ia no es obs*). Nous avons aussi le même cas au vers 238, où, grâce à la caducité de *n*, l'auteur a pu abréger par enclise le vers d'une syllabe (*no.i ve.*)

Comme *en*, *non* peut aussi, après la perte de sa nasale finale, se souder avec des formes enclitiques *no.l* 47, 69, *no.t* 87, *no.s* 171.

Enfin, nous avons sans distinction *re* 89 et *rén* 180 devant consonne. Ce mot, avec sa forme au nom. sing. *res* 137, demande une place à part, car dans ce cas il ne s'agit pas de simple chute de *n* devant *s*, mais comme l'a démontré M. Hœpffner, les anciens textes provençaux ont tous gardé la survivance de l'ancienne déclinaison latine : *res* > *res; rem* > *ren, re* (34).

Dans son ensemble, la nasale finale se comporte donc dans le «Boèce» de même que dans la langue classique, avec certaines hésitations graphiques évidemment dues à l'état de la langue qui était encore dans la première période de sa formation, mais déjà avec une tendance très nette à employer les formes avec *n* devant voyelles et les formes raccourcies devant consonne (35).

Le *r* final se maintient dans tous les cas, aussi bien après voyelle tonique qu'après atone, *cor* (< *cor*) 41, 101, 134 au singulier et par conséquent aussi au pluriel, devant *s : cors* 173 (forme faite sur le cas suj. sing.), *meler* (< *melior*) 36 et pareille-

---

33.) Et peut-être aussi au vers 157 où du reste on peut aussi bien lire *no.n* (∠ *non inde*).

34.) V. Hœpffner, l. c., p. 95. La «Sainte Foy» qui favorise tout particulièrement le groupe *ns* aurait eu **rens* pour *res*.

35.) La même caducité de *n* explique l'absence des cas de passage de *n* final à *m* devant consonne labiale. Tandis que la «Sainte Foy» a par exemple *en preison* 447, le «Boèce», bien entendu, ne peut avoir que *e preiso* 27, *e preso* 59.

ment dans *per* 2, 3.... 25, 27, 37, 47...., même devant l'article *per l'eschalo* 237 et *per lo talo*. 240 ([36]).

b) Finales romanes.

Malgré l'état archaïque des graphies qui se contredisent souvent, on n'a pas de peine à conclure, en examinant les consonnes finales romanes dans notre poème, que leur évolution, sous certains rapports, est déjà achevée, sous d'autres, n'est plus très éloignée de l'aboutissement normal de ces consonnes dans la langue des troubadours.

On sait que dans la langue classique toute consonne sonore qui se maintenait à la finale s'assourdissait ([37]) et que, si l'on trouvait des sonores à la fin de mot, elles ne représentaient, en réalité, qu'une simple graphie due soit à la traditoin latine, soit à la fantaisie du scribe ([38]). Cette règle est une des plus importantes et on la voit déjà s'établir peu à peu dès les plus anciens textes provençaux, excepté la «Sainte Foy» où, par suite de la différence de latitude géographique, la sonore finale correspondait encore à la prononciation réelle du milieu où elle avait été écrite ([39]). Les textes septentrionaux du domaine provençal, les manuscrits de Clermont surtout, ne distinguent déjà plus l'emploi des sonores et des sourdes à la fin du mot. Ainsi, la «Passion» écrit *ag* 69, *og* 101 et *oc* 90, *loc* 407 ; *parad* 22, *ciptad* 49, *pod* 448 et *percuidat* 69, *ciptat* 266, *ciutat* 15, et à l'assonance 71 donne *trobed* avec *intret; ob* 262, *obs* 264, *sab* 332, *prob* 506 et *ab* 206 à côté de *ap* 496 et *cap* 499. De même «St. Léger» (*passim*) d'une part *ab* 8, 190, *pod* 40, 165 *fud* 137, *susting* 10, d'autre part *cap* 154, *pot* 135, 141, *amic* 117, *sustinc* 240. «St. Jean» et

---

36.) Notre texte n'a pas d'exemple d'emploi de *per* devant une forme enclitique. Par contre, la «Sainte Foy», tout en conservant le *r*, a *per.l* 174, 208, *per.ls* 329. Plus tard, p. ex. dans la «Confession» («Chrest». de Bartsch) nous avons la forme réduite *pel* = *per lo* 22, 24.

37.) V. «Leys d'Amors» I, 34, 42, 156. (éd. Gatien- Arnoult).

38.) Cf. p. ex. Crescini «l. c.» p. 65.

39.) Cf. Hœpptner, pp. 95 et suiv.

les autres textes limousins, ainsi que le manuscrit périgourdin de v. 1185 de la coll. de C. Brunel, donnent déjà dans leurs graphies partout des sourdes, sauf pour certains cas de labiales dans *ab, sab, obs* (40). Notre texte, sous ce rapport ,occupe nettement la place entre les monuments de Clermont et les textes limousins cités, car dans ses graphies parmi les dentales finales, on ne trouve que des sourdes tout comme dans ces derniers, mais, en revanche, ses vélaires connaissent presque le même flottement qui apparaît dans la «Passion» et le «St. Léger».

Ainsi, parmi les gutturales, d'une part, on a la survivance graphique de l'époque antérieure dans *dig* (< *dico*) 43, rimant avec *Teiric* 44, de même *amig* 45, dont l'autre graphie avec la sourde est donnée parallèlement aussi bien devant consonne 128 (*ni amic ni parent*) que devant voyelle 142 (*e amic e parent*). Au pluriel, la graphie *amigs* (138, 185) apparaît à l'assonance avec *antix* et *paradis*.

Pareillement on trouve *fog* devant *voyelle* 247, et devant consonne 251, 252 à côté de la graphie au c.-s. sing. *fox* 164, dont l'*x* représente la fusion de la gutturale et du *s* flexionnel (41) du même genre que dans *Teirix* 50, qui a la forme *Teiric* 44, 58 au c.-r., *rix* 140 et le mot savant *Grex* 66. On trouve encore plus d'exemples de survivances graphiques de l'ancienne langue dans les mots dont la gutturale n'avait point d'appui dans l'étymologie latine du mot. C'est pourquoi on ne trouve par exemple que *volg* < *voluit* (42), soutenu par des formes comme *volguist* 87, aussi bien devant voyelle (22, 45) que devant consonne

---

40.) IS. Jean»: *ab* 9, 17, *sáb* 14, 8, *sábs* 9, 21; 16 32; *obs* 10, 35; 16, 33, mais *des chap* 11, 28; 15, 34; *recép* 10, 15. «Noël» *sab* 19, 5 et *chab* 19, 7. La prière à la Vierge»: *ap* 22, 14. La «Confession»: *receb* 21, 21. Le manuscrit nontronais de v. 1185 (225, Brunel): *ab* 22, 23, *obs* 26, mais *chap* 17, *recep* 4 et *receps*, malgré *recebre* 83. Le texte limousin N° 35 de la coll. Brunel écrit *ab* 4, mais *ups* 1, *oups* 2, de même N° 36 *ups.l*

41.) Cf. d'une pars *fugs* 476 et *focs* 395 comme *loc* 407 de la «Passion» et de l'autre *loc* 11, 27, 28 et *fóc* 13, 31 de «S. Jean». La «Ste.Foy» écrit, bien entendu *fog* et *fogs*.

42.) Cf. plus tard la graphie *volc* dans le document limousin de v. 1140 (37, 3 de la collection Brunel).

sonore (47) ou sourde (48, 51). Mais pour *veng* 40, 62 on trouve cependant déjà la graphie *venc* 41 et 67 (devant voyelle !). De même, on n'a que *retenc* 31 (malgré *retegues* 95 et *sostenc* 24. Les mots souvent usités le scribe paraît les écrire avec plus de discernement ; c'est probablement pour cela que nous avons la sonore devant voyelle deux fois dans *aig* 84, 86 et peut-être devant consonne sonore du mot *bo* dans *ag* 28, tandis que la graphie avec la sourde paraît être réservée pour les cas où le mot suivant commençait par une consonne sourde : *ac ta* 34 et *ac tan* 152 ([43]). On voit bien que dans *pósg* ([44]) 89 <**posco*, on a affaire à une simple graphie «renversée», dont la raison d'être s'explique peut-être par l'influence de la graphie de la 1[e] p. du parfait *pog*.

La sourde se maintient tout naturellement dans *dunc* 129, *donc* 41, 110, (< *dunc* R. E. W. 2795), (*h*)*anc* 67, 92, 95, 178 et *blánc* 201 (<**blanki* germ. *blank* R. E. W. 1152).

Comme nous venons de le dire, le traitement des dentales est tout à fait caractéristique pour notre texte, car non seulement les sourdes romanes se maintiennent, comme il est tout naturel, dans des mots comme *molt* 26.... 142 .... *tant* 75, 83.... *fort* 138, 143, *met* (<*mittit*) 182 et aussi à la 2[e] p. du parfait dans *volguist* 87 < *voluisti*, *fezist* 83, *vist* 95, 178, 244 ([45]), mais aussi les sonores romanes redeviennent sourdes comme elles l'avaient été en latin : ainsi nous avons, p. ex., *montat* 226, *vestit* 199, *chanut* 107, *poestat* 161, *feeltat* 219, *pot* (<**potet*) 122, 165, 171 etc.... et, à plus forte raison, dans la forme de la 3[e] p. s. du parfait faible *amet* 29, *parlét* 194 (cf. la «Passion» *obred* 7). La seule exception que présente la graphie

---

43.) «S. Jean» et les textes limousins cités ne donnent, comme nous l'avons signalé, que la graphie avec la sourde finale *ac*.

44.) La «Passion» 447, «St. Léger» 96, «St. Jean» 11, 17 écrivent *posc*. Cf. *infra* «Morphologie» Présent : 1[e] sing.

45.) La chute de *t* à la 2[e] p. du parfait n'apparaît que plus tard. Au XII[e] s, on a les cas de *venguis*, *fezis* («Chrest.» de Crescini 24, 6, 33). «St. Jean» écrit encore *donist* 17, 21, 26, 34 ; 18, 21 ; *tramesist* 17, 24 ; 18, 11 ; *amest* 18, 25, 26.

cuid 33, 42 (car dans *aténd* 131 et *desend* 154 il est évident que nous avons de simples latinismes) ,soutenue par les autres formes du même verbe où la dentale occupe la place entre les voyelles : *cuidet* 68 et *cuida* 237, ne peut contredire le fait incontestable que l'assourdissement des dentales occlusives finales dans notre texte est un processus complètement achevé. Il est fort probable qu'il en est de même des fricatives et des affriquées dentales et que l'absence des graphies analogues aux *ss* et *tz* employées par la «Sainte Foy» pour distinguer les sourdes des sonores *s* et *z* (46) ne présente pas un simple cas de manque d'ingénuosité de nos copistes (47). Il est beaucoup plus plausible d'admettre que l'uniformité des graphies correspondait en effet à l'identité de la prononciation des fricatives aussi bien que des affriquées dentales finales, qu'elles que fussent leurs origines, ou que, tout au moins, la distinction en était provisoire et dépendait principalement des phonèmes suivants (48).

En effet, le texte nous présente aussi bien *mes* (<*missos*) 59, *fos* (< *fuisset*) 33, *agues* (< *habuisset*) 92 que *vis* 170, 171, (< *visum*), *prés* 96, 127, (<**presu*) et parallèlement il ne connaît que la graphie de *z* pour tous les cas de l'affriquée dentale à la fin des mots. Ainsi, aucune différence n'apparaît entre *molz* 99, 106, *forfaiz* 15 et *onraz* 140, *menuz:* 159. Tous ces

---

46.) Cf. Hœpffner «l. c.» p. 97 et p. 37 (les graphies).

47.) Remarquez que la graphie *-tz* finale demeure longtemps inconnue (p. ex. «Passion») ou en tout cas peu usitée (une fois dans «St. Léger» *pechietz* 225 où l'on trouve à côté de nombreux *-z* aussi *-ts* dans *condemnets* 166) dans les régions du Nord du domaine occitanien. Elle apparaît pourtant déjà deux fois dans l'«Ev. S. Jean: *clarifiátz* 11, 3 à côté de *calrifiáz* 11, 2.... et les nombreux cas de *-az, -iz,* etc.. Chronologiquement attesté est le cas de *pecatz* dans le document de Limousin de 1170 (Coll. Brunel 118). Elle devient fréquente dans les mêmes régions vers le 1200 (v. «R. d. l. r.», XVIII, p. 142 = *nutz, mortz, dretz* et «ibid», XXXV, p. 411 *pretz, crotz* etc..

D'après Fr. Diez («Jahrb. f. rom. u. engl. Sprache» Ebert, I, 1859, p. 364) la graphie *-tz* chr. attestée n'apparaît que vers 1100.

48.) Comme p. ex. actuellement en russe: *niz, bez,* etc. A l'intérieur du mot, comme nous l'avons vu, le scribe se sert ordinairement de la gr. *ss* pour distinguer la sourde de la sonore *s*, mais pour les deux affriquées il emploie uniformément *z* v. *supra.*

cas, de même que *faz* (< *facio*) 79, *anz* (<**antius*) 27 et *fez* (<*fecit*) 71, *reluz* (<*relucet*) 162, *palaz* (<*palatium*) 162 sont transcrits de la même façon. ([49]).

Enfin, pour ce qui est du traitement des labiales latines sonores, notre texte partage, grosso modo, le sort de tous les textes des régions septentrionales du Midi de la France. Sans parler des cas comme *trop* ([50]) 30 et *drap* ([51]) 186, où la finale restait sourde pendant toute l'évolution de la langue, nous avons des graphies assez stabilisées, d'une part, de la sourde dans *ḳap* 116 ou *cap* 167 ([52]) et *sáp* 132 (< *sapit*) (malgré l'influence éventuelle des formes, comme *saber* 33 ([53]), — où la restitution de *p* a été favorisée par les graphies latines —, d'autre part, la sonore dans tous les cas de *ab* (<*apud*), 49, 193, où nous avons la généralisation de la forme avec la sonore, à cause de l'emploi fréquent de cette préposition devant les mots commençant par voyelle ([54]) et, probablement pour le même motif, dans *aprob* 35, 42. Il ne nous reste, par conséquent, qu'une seule graphie archaïque *obs* 66, 164, due aussi à son emploi parfois sans *s* flexionnel (qui pouvait aussi se présenter devant voyelle) comme c'est le cas dans la «Passion», *est ob plorer* 262 à côté de *obs* 264 (cf. Art. béarnais, S. 137 Z 14, (S. W. V sous *ops*) *ob de* et dans notre région, Cart. lim., S. 154, Z 12..) qui, tenace, continue son existence, dans la même région, longtemps après la compo-

---

49.) v. par contre, la «Sainte Foy», l. c., pp. 34 et suiv. et pp. 97 et 100. La leçon de M. Appel: *forfaitz* au v. 15 pour notre texte (v. «Chrestomathie», ne peut par conséquent pas être admise.

50.) Cf. R. E. W. 8938 *troppus* (germ.) et *F. Kluge*, «Etym. Wört. der deutschen Sprache», sous le mot *Dorf: thorp* de l'anc. saxon.

51.) Cf. R. E. W. 2765 *drappum*.

52.) Cf. *Cab* 332.. et *cabs* 288 de la «Sainte Foy», graphie du reste connue à nos régions: *chab* dans le «*Noël*» 19,7.

53.) En dehors de la «Sainte Foy» qui écrit uniformément *sab*, 551, *saub* 230, le «St. Jean» donne aussi la finale sonore pour *sáb* 14, 8, *sábs* 9, 21.., mais la sourde pour *chap* dans *des chap* 11, 28.... Cf. *supra*.

54.) Cf. Crescini, l. c., p. 66. La «Passion» alterne encore indifféremment entre *ab* 260 et *ap* 496. Cf. encore *ap* dans «le *Noël*» 22, 14. Les autres textes limousins ont généralement la forme ordinaire *ab*.

sition de notre poème (55). Il convient de remarquer que la constrictive labiale finale est aussi sonore probablement à cause de la voyelle qui commence le mot suivant dans le cas *salv* (<*salvi*) *esmes* (6).

Parmi les occlusives sonores, il n'y a rien de très spécial à signaler, ce qui s'explique peut-être par le petit nombre d'exemples que nous possédons. La labiale est tombée, comme partout ailleurs, dans o (< *ubi*) 61, 96, 163. La gutturale s'est changée en *yod*, probablement encore avant la chute de la syllabe finale, dans *rei* 35, 74, 151.... (< *rege*) et *lei* 208, (< *lege*) (56), la dérivation directe avec le même résultat au cas-sujet étant pratiquement possible (57) et phonétiquement indiscutable (58) : *reis* 62, 64, 71 = *rex* (comme *leis* < *lex*), nous ne pouvons avoir aucun doute sur la valeur de la graphie *i* dans notre cas de même que pour les autres textes occitaniens septentrionaux y compris les œuvres des troubadours connus (59).

Après consonne, la gutturale se maintient normalement, mais ne porte pas de marque de son assourdissement (60) à cause de l'influence savante dans les graphies *sang* 153 (61) et *longs* 176. Dans *fén* 131 (< *fingit*) et *plan* 159 (< *plangit*) nous avons, encore le même *n* palatal produit par le *yod* qui s'est dégagé de *g* + *e* suivant, qu'à l'intérieur du mot dans *franén* (< *frangendo*) 104 (62). Le dialecte qui laisse tomber le *d* intervocalique

---

55.) V. *obs* dans le monument périgourdin de v. 1185 (Coll. Brunel, 225, 26). La même graphie est employée dans le «St. Jean» etc.... On la retrouve encore au XIII[e] s. (*Lanfrancs Cigala* 58, 32 de la «Chr.» de Crescini.

56.) Cf. Crescini, l. c., p. 69; v. aussi Appel, l. c., p. 73 § 55a.

57.) Cf. le cas de *res* discuté par M. Hœpffner dans la «Sainte Foy» p. 95 et aussi dans notre p. «Morph.» : *cor, coms.*

58.) Cf. Appel, l. c., p. 70, § 52, et comparez le traitement du gr. *cs* (*x*) dans notre texte, v. supra. Cf. : R. V, 66 et S. W., VII, p. 183.

59.) Pour *reiz*, de la «Sainte Foy» v. plus haut.

60.) v. *supra*. — Pour ce cas de même que pour *longs* 176 rapprocher aussi la prédilection du dialecte pour le groupe *ng* (v. *supra* «*C initial*»)

61.) Cf. *sang* 386 dans la «Passion J. Christ.»

62.) V. supra *n* implosif; cf. Appel, l. c., § 53, p. 71, et §56a, p. 78. La dépalatalisation du *n* final pouvait plus tard arriver premièrement devant *s* final et

doit à plus forte raison perdre après voyelle le *d* final qui disparaissait dans certaines conditions même dans la «Sainte Foy», où le maintien de cette consonne entre les voyelles était un fait régulier (63). En effet, notre texte est tout à fait conséquent sous ce rapport, car partout la chute de la dentale sonore est attestée : *fe* (< *fidem*) 122, 200, 217, et à l'assonance du v. 125 où il sépare le mot *tener* de la laisse précédente (17) du mot *dolént* de la l. 18. De même, *pró* 28 joue le même rôle entre les mots *preiso* de la laisse 3 et *Mallios* de la l.4, *marce* (<*mercedem*) 76, *degra* (composé du m. *gradum*) 225 (Cas-R. sing.) et 216, (Cas-Suj. pl.) quoiqu'il assonne avec des mots en *-at : carität, umilitat....* et de même à l'accusatif pl. *degras* 227 malgré son assonance avec *montat* et *peccaz* («Gir. de Rouss.» écrit pourtant *degraz*, 1, 369, Ap.) et dans les mêmes conditions le mot *quandi* (= *candidi*) 201 parmi les assonances en *-it* (*bastit, esvanuit*) (64). Enfin, nous avons le même traitement dans les formes verbales *cre* (< *credit*) 150, et *ve* (< *vidit*) 124, 126, 169, 238. Dans l'ensemble, il n'y a, à ce point de vue, aucune différence entre notre poème et les autres textes limousins (65).

Le fait de la disparition régulière de *d* final dans notre texte exige pour la forme de la 3e s. du parfait faible en *-et*, comme *laiset* 32, 69, *amet* 29, *parlét* 194, *cuidet* 68, *penét* 26, une base formée sur *estet* (< *stetit* (66), car la formation sur le

---

ensuite, par extension, dans les autres cas. V. Crescini l. c., p. 69 ,et Appel, l. c., p. 72, §53.

63.) La langue de la Chanson présente ordinairement les cas de chute du *d* final après l'élément bilabial des diphtongues *au* et *eu* et devant *s* ou autre consonne. Cf. Hœpffner, l. c., pp. 97, 98 : *au* (∠ *audo* ou *audit*) ; 224, 283, *clau* (∠ *claudit*) 56, *feu* 488.... *pes* (∠ *pedes*) 386, *conres* 145. *po.n* (∠ *podne*) 247.... cf. le traitement du *d* intervocalique dans le même texte (l. c., p. 69 et ss.)

64.) La «Sainte Foy» donne par contre *cred* (∠*cred* et *credit*) 166, 246, *prod* 184 (mais *pros* 310) et de même *drud, laid, aucid.*

65.) «St. Jean», p. ex. écrit *pés* (∠ *pedes*) 9, 19, 22, 25, 28, 32, 37 ; 10, 1 ; *ve* 11, 42 ; 12, 19, 23, *cre* 12, 8 et *cres* 12, 8 et même le latinisme *procé* 14, 37.

66.) Notre supposition coïncide avec l'explication proposée par M. A. Thomas dans les «Essais de philol. franç.» 1897 —, «L'origine du parfait provençal en *-et*» pp. 91—98. Cf. en italien la formation de **stetuit* > *stette, vendette* v. Crescini, l. c., p. 151, et aussi *Appel* p. 69, § 51, qui propose pour base **stettit ;* elle n'est pas admissible à cause de la graphie *-ed* fréquente dans les textes comme la «Sainte Foy» etc.

modèle de *dedit* seul, — qui pourrait à la rigueur suffire pour certains textes, la «Sainte Foy» par exemple, où il n'y a pas de différence précise entre les aboutissements des deux occlusives dentales finales (67), — aurait abouti dans notre région normalement à une forme sans dentale finale, analogue aux résultats que nous avons vus pour les formes du présent *cre* et *ve*. Ici encore, le «Boèce» va de pair avec les autres textes d'origine limousine (68), en s'éloignant d'une part jusqu'à un certain point de la «Passion» (69), — du reste trop imprégnée des influences françaises — et, d'autre part, comme nous venons de le dire, d'une façon beaucoup plus nette, de la langue plus méridionale de la fameuse Chanson.

Après *r* le *d* final s'assourdit conformément à la règle dans *pért* (< *perdit*) 124. Après *n*, il tombe le plus souvent devant le mot commençant par une consonne dans *gran* 2, 34, 52, 83, 92, 100, 117, 161, 218, 230) (70), *quan* (40, 104, 132, 137, 255) (< *quando*). Devant voyelle, nous avons ordinairement la conservation de la dentale du groupe *-nd* dont ce deuxième élément perd cependant sa sonorité dans *grant* (16, 51, 86, 178) (71) et *quant* (11, 101, 112), mais pour le dernier mot la forme avec la dentale sourde apparaît aussi trois fois devant consonne (115, 132, 168). *Dunt* 43 et *dont* 179 (< *de unde*) apparaissent aussi

---

67.) La «Sainte Foy» écrit *attended* 108, *parled, doned* etc.. Cf. d'une part *salud, mud*, d'autre part *cred, prod*.

68.) [St. Jean» p. ex. écrit *donét* 13, 15, *amét* 9, 8, *respondét* 9, 19 et avec une autre graphie *donéth* 9, 11, *enquéth* 9, 15 rapprocher de *salvet* 21, 6, *nasquet* 21, 5, 7 de la «Prière à la Vierge». Comparer avec la formule des documents limousins («Recueil» Brunel): *achaptet* 35, 1; 36 1, 4 etc.. (textes datés de v. 1140).

69.) En effet, la «Passion» écrit le plus souvent *-ed:obred* 7, *aproismed* 13, *enveied* 19, *introbed* 71, *manied* 101.... mais aussi *-et:intret* 70, *enviet* 205.... Presque le même état chaotique se retrouve dans le fragment d'«Alexandre» où *enseyned* 88, mais *degnet* 42, *crollet* 48, *ianget* 52. «St. Léger» écrit *et:visquét* 49, *communiet* 83, *ralet* 84.

70.) *gran* est aussi employé une fois devant voyelle au v. 215: *gran amor*.

71.) La même forme *grant* est employée aussi deux fois à la rime en *-ant:* 74 (*:apesant, tant*) et 112 (*:talant*).

devant voyelle du mot suivant. Inversement, *inde* latin (72) qui s'est réduit comme partout ailleurs en provençal à *en* (26, 31, 32, 68....) et qui est même souvent employé comme une forme enclitique *n*, dans *penedenza.n pren* 13, *laisa.n Deu* 16 etc., se présente aussi sous sa forme plus complète, *ent*, très rare en provençal (73), contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, devant consonne 162, 165. Mais il s'agit bien là d'une forme appuyée, prononcée avec un accent d'intensité pour attirer l'attention de l'auditeur sur un objet important qui est de cette façon mis en relief (74). Dans les formes verbales, en dehors des latinismes *aténd* 131, *desend* 154, le *d* s'assourdit ou tombe complètement dans : *rent* 255, (à l'assonance avec *pren* et *te*), *encent* 251 (à la rime avec *amendement* et *vengament*), *prent* 132 : (*aténd*), mais aussi *pren* 13 (à l'assonance avec *amendament* et *te*) et 253 (avec *vengament* et *te*), de même devant les mots commençant par consonne 119, 240, 252 et *pent* 192 (à l'assonance avec *argént, neienz*).

Pour résumer ce que nous venons d'exposer, il suffit de dire que notre texte hésite entre les terminasons *-nt* et *-n*, provenant de *nd* final. Cette hésitation s'explique toujours par l'état archaïque de la langue, En tout cas, il se dégage de l'ensemble du traitement une tendance assez nette à employer la forme avec le groupe conservé devant voyelle ou dans les formes prononcées avec plus de force (en fin des vers etc.), et la forme au groupe réduit devant consonne. Ce traitement est en réalité identique à celui de *-nt* original ; nous avons en effet, p. ex. aussi ordinairement *tan* (< *tantum*) devant le mot commençant par

---

72.) Cf. R. E. W. 4368 et *ent* dans Godefroy.

73.) R. III 129 indique la f. *ent* dans «Denina», t. I, p. 168, pour le provençal et dans les «Fabl. et cont. anc.», t. IV, p. 67 pour le français où du reste elle était fréquente, cf. Godefroy.

74.) Remarquer l'accent mis sur *ént* du v. 162, tandis que la forme plus brève *en* régulièrement ne porte pas cet accent, 26, 32, 68, 85 etc. etc. Ce fait a probablement déterminé Bartsch et ensuite M. Appel à lire au v. 11 : «*sé.n repent*, malgré *s'en repen* 249 et *s'en penét* 26 et non *s'en repent* de P. Meyer, Hündgen et de M. Crescini.

une consonne e4, 6, 32, 115, 152, 179, 189, 229 (avec l'exception pour le vers 29 : *tan amet*) et *tant* devant voyelle 31, 83, 95, 135, 173, 202 (avec l'exception pour le vers 170 *tant preclar*) et à la rime 75, (:*grant, estant*). Il en est de même de *quan* dans *tan quan per terra annam* 4 et de *quant* à l'assonance 115 (*«ne tan ne quant» : descaptán, tremblánt*). *Davan* 171 apparaît employé devant la consonne du mot suivant *so*, mais dans le même emploi, nous trouvons aussi *denant* 177 (*denant so*).

Parent a sa place toujours à la fin des vers 8, 128, 142, 245 où il alterne avec d'autres mots en *-ent* écrits en toutes lettres, mais aussi avec *te* (< *tenet*) (127, 246) etc.. Il est bien entendu qu'à l'assonance des vers du «Boèce», on ne doit pas s'étonner de trouver le mot comme *gránt* 112, allant de pair avec *talant* 113, et *pent* (< *pendit*) 192 avec *argént* 193. Comme il a été déjà dit (75), la dentale sans distinction de la sonorité, avec le *s* flexionnel, est représentée dans les graphies par *z* d'où on a aussi bien *granz* 73, 163, 236, que *ardenz* 247, *cosedenz* 243, *inz* 163, *lainz* 97, etc....

Il résulte de cette confusion des mots en *-nd* et en *-nt* originaux que la langue de notre texte ne distingue presque plus l'ancien gérondif de participe présent (76). Le premier a pourtant le plus souvent perdu la dentale finale : *ditan* 78, *legen* 99, *franén* 104, *descaptán* 114 (77), tandis que le participe (parfois employé aussi comme adjectif) l'a gardé : *tremblant* 116, *semblant* 119, *dolent* 101, 126, *auvent* 23 (78).

La constrictive labiale après voyelle aboutit tout régulièrement à *u : quaitiu* 126 (< *captivum*); *breu* 52 (< *brevem*), de même devant *s : breus* 65, *vius* 17, *cláus* 184, (< *claves*). Après

---

75.) V. *supra* «dentales finales».

76.) V. *infra* «Morphologie».

77.) Mais aussi *dicent* 145, *aissent* 197.

78.) La «Sainte Foy» qui distingue minutieusement *nd*>*n* et *nt* qui se maintient (et aussi *nd*+*s*>*nz*, *nt*+*s*>*ntz*) est aussi conséquente à ce point de vue dans son traitement des gérondifs et des participes présents. Cf. Hœpffner ,l. c., pp. 98 et suiv. 137 ,138.

cononne, elle est encore restée dans *salv* 6 (= *salvi*). Nous avons déjà dit à propos de ce mot que la sonore est due à la voyelle commençant le mot suivant (*esmes*) (79).

Pour ce qui est des constrictives dentales, voir plus haut (80.)

M final secondaire se maintient non seulement après consonne et devant *s* comme c'est le cas dans *eferms* 108, mais aussi après voyelle : *avem* 106, et en général à la 1e pl. prés. ; *fam* (< *famem*) 5, *om* 33, 69.... (<*homo*), *nom* (< *nomen*) 38 et à l'assonance 53 avec *decepcio* 52, *regio* 54. De même, *com* 103 et *cum* 98, écrit aussi *cu* (*u* surmonté de tilde 97, 133....) < *quomodo* + *cum*, dont le *m* avait été supplanté par *n* déjà dans la «Sainte Foy» vraisemblablement sous l'influence du préfixe similaire.

La nasale dentale après voyelle (81), devenue finale, est tombée régulièrement dans tous les mots en *-onem* : *fello* 20, 51, 235, *sermo* 23, 49, *passio* 24, *quastiazo* 22, *razó* 50, 234 et *raizó* 55 etc. etc. Le *n* a disparu de même après *a* dans *ma* 123 et à la rime, 133 (< *mane*) : *má*, *rema* (< *manet*, *remanet*) 136, 137 ; *ma* (< *manum*) 246, 256 ; *lendema* 60. Après *e* dans *sosté* 103 (à l'assonance avec *iovent*, *franen*), mais elle se maintient provisoirement dans le monosyllabe *ten* devant voyelle 256 et devant consonne 184 (il faut noter cependant que ce vers n'est pas très sûr) (82) à côté de nombreux *te* à l'assonance avec des mots en *-en(t)* 14, 105, 127, 146, 149, 156, 246, 254 et *te* devant consonne au v. 116.

De même, nous avons *ve* malgré la voyelle suivante (104) *ven* dev. cons. (239) et devant voyelle (240).

Devant *s* la chute de *n* s'accomplit ordinairement : *us* (< *unus*) 8, 10, 124, *negus* 191, *ses* (< *sine* + *s*) 19, *vés* (< *ve-*

79.) On sait que plus tard la labiale est tombée probablement d'abord devant *s* flexionnel, puis, par extension, dans les autres cas.

80.) V. *supra:* «dentales finales».

81.) Après consonne, elle se maintient comme partout ailleurs *iórn* 133, *efférn* 182.

82.) Dans le manuscrit on voit distinctement les traces de rature entre *éss* et *ma* et entre *ma* et *ten*.

nis 130, mais se maintient une fois sous l'influence savante dans *cristians* 156, à côté de *christias* 150 (cf. *christiá* 134) et deux fois dans le monosyllabe *gens* 48, 131, prononcé comme négation avec une certaine énergie à côté de *gés* 210.

A la fin des vers, le poète sépare soigneusement les assonances en *-a* oral (*laisses* 22, 30, 33 en *-at, -az* et *-al*, de même les rimes en *-am* (L.l), les asson. en *a* suivi de *n* solide (L. 10, 16 *-ant*) et enfin celles qui étaient suivies de *n* caduc (L. 19 (83). Il en est presque de même des mots terminés en *o* oral (L. L. 5, en *-or* (o fermé); 6 en *-or* (o ouv.) et des autres en *-o* nasal : L. 3 (84), 4 (en *os*), 31. Les laisses 8 et 29 comprennent les deux groupes de mots (*-o* oral et *-o* nasal), qui cependant sont nettement séparés (85).

Les assonances en *-e* présentent un état plus irrégulier, car ces assonances en *e* suivi de *n solide* (*-en(t)*) alternent avec celles en *e* qui était suivi de *n* caduc. La preuve en est le mot *te* (<*tenet*) qui se trouve dans les laisses 2 (v. 14), 13 (v. 105), 18 (v. 127), 21 (v. 146, 149, 156), 32 (v. 246, 254). En revanche, le poète semble distinguer le *-e* oral (L.L. 12, 17, 28) (86) du *-e* nasal (Laisses cités pour le mot *te* et aussi 15 et 26). Nous sommes enclins à expliquer cet état d echoses par la chronologie du changement du timbre des voyelles sous l'influence de la nasale suivante. Pour cela voir plus haut (87).

Au traitement du *l* implosif (88) correspond celui de *l* final.

Ici de nouveau il se maintient le plus souvent dans les graphies : *mal* 7, 21, 50, 90, 109, *fals* 10, *sál* 68, *vál* 102, *dols* 42, *vol* 185, 251,*cél* 74, *pel* 107, *aquel* 148 etc..; mais à côté de

---

83.) Noter que dans ce dernier groupe (*ma, christia*) se trouve aussi le mot *ia* 135 qui a depuis l'époque romane perdu son *-m* final.

84.) Exception faite pour le mot *peior*.

85.) Dans la l. 8 parmi les assonances en *-o* on trouve le mot *nom* (53).

86.) Nous avons déjà signalé à maintes reprises comme exception le cas de *fe* (v. 125) (< *fidem*) qui trouve son explication dans son rôle de transition entre les laisses 17 et 18.

87.) *supra* Voyelles nasales.

88.) V. *supra*, p. 81.

ces exemples nous avons aussi les cas de vélarisation dans *eu* (< *illum*) 49, 57, 155 (quoiqu'on trouve le plus souvent le même mot dans sa forme non-vélarisée; *el* 36, 65, (68), 96, 103, 114, 140, 203), et même une fois dans *euz* 139 (<*in illos*). Le petit nombre de cas avec la graphie *u* pour *l* nous rend plus ou moins sûrs que nous sommes avec la langue du «Boèce» sinon à l'époque du processus même de la vélarisation de *l*, du moins à celle qui la suit de près. Un peu plus d'un demi-siècle plus tard, Guillaume de Poitiers emploiera les formes limousines analogues (89) avec déjà plus de fréquence et même à la rime (en *-au*) (90). L'«Ev. St. Jean» à en juger d'après les graphies, a poussé encore plus loin le même traitement, car on y trouve les cas de *l* final vélarisé non seulement après *e* comme dans le «Boèce» dans les cas *eu* (< *in illum*) 9, 9.... à côté de *el* 9, 7; 18, 11, etc.; *deu* 11, 25, *ceu* 13, 27, *euz* 17, 24, 33; 18, 4, 16.... mais aussi après *a: au* 9, 6; 13, 7 (91). Il est évident que dans les cas où *l* y est conservé, nous ne pouvons avoir que de simples survivances graphiques. Rien de pareil dans la «Sainte Foy» qui conserve son *l* final dans tous les cas (92) .C'est donc aussi un des traits les plus précieux pour servir à la localisation de notre poème (93).

Le *r* final montre partout la plus grande persistance *per* 2, 3, 4.... 25, 27 (94), *far* 51, (cf. *faire* 52), *saber* 33, *mandar* 84 etc., etc.

89.) Qui étaient aussi considérées comme gasconnes «Leys d'Amors», II, 208, éd. Gat.-Ar.).

90.) V. éd. Alfred Jeanroy, IV et VII, les rimes en *-au*. Comp. notre cas *auca* 167 à l'intérieur du mot cf. Appel, l. c., p. 75, §55b. — De nos jours la carte 1213 (*sel*) de l'«Atl. ling.» montre bien la répartition géograpihque des formes avec *-l* final vélarisé dans les régions qui nous intéressent.

91.) Cf. ce qui a été dit pour la vélarisation de *l* implosif, cf. aussi notre cas *auca* 167, à côté de *alcor* 213.

92.) Hœpffner, l. c., pp. 103, 104.

93.) Parmi les documents de notre région chronologiquement datés v. les exemples que nous avons cités dans notre aperçu consacré à *l* implosif, dans 35, 4; 36, 2; ajouter dans la collection de Brunel *eu* (*-ille*) 35, 3 à côté de *el* 35, 5 Limousin; de même 38,7 (Lim. *au* 38, 4 *deu* 36, 2.

94.) Jamais *pel* pour *per lo* comme dans la «Confession» (22, 24, «Chr. de Bartsch). Cf. supra pour le *r* implosif.

D. — *Phénomènes Particuliers :* Dissimilation, Métathèse et Différenciation.

Pour compléter notre étude phonétique, il nous reste à mentionner quelques cas particuliers qui présentent de l'intérêt.

Nous avons déjà signalé (1) l'évolution ancienne du type *aucupo* > *acupo* pour notre mot *acupar* 241, comme une dissimilation de l'«implosive» atone produite par la voyelle tonique (2).

Parmi les exemples de dissimilation consonantique, il faudrait citer premièrement le cas régulier de *compenre* 93, composé de *penre*, où conformément à la loi IX de M. Grammont (3) de même que dans le cas commun au provençal *ganre*, la combinée non appuyée avait été dissimilée par la combinée appuyée. Dans *arma* 155·182·à côté de *anma* 180(4) tout comme ailleurs dans *mermar* < *minimare* nous avons aussi l'application de la loi XI de M. Grammont, d'après laquelle de deux consonnes séparées par la coupe des syllabes, l'explosive dissimule l'implosive.

En vertu du même principe «du plus fort» l'explosive appuyée a dissimilé l'explosive intervocalique dans *poestat* 161, qui devrait, par conséquent, enrichir la série d'exemples illustrant la loi VIII de M. Grammont.

Le cas de dissimilation «renversée» dans *frebla* 146 (5), où le second élément d'un groupe combiné tonique avait été dissimilé par le second élément d'un groupe combiné atone (contrairement à la loi II), trouve son explication dans l'influence de

---

1.) V. *supra* Réduction des diphtongues protoniques.
2). V. Grammont «La dissim. cons. dans les langues indoeurop. et dans les langues romanes,» 1895, thèse de Paris, p. 36, comment. à la loi V.
3.) V. l'ouvrage cité.
4.) Cf. *supra*, Phon. n. implosif. z z
5.) Cf. Chabaneau, l. c., p. 94 *freüle*.

nombreux adjectifs se terminant par *-bla* (*-ble* au masc.) : *nobla, agradabla, terribla, amabla* etc.... (6).

Le cas de déplacement de la liquide dans *fremna* 192 <*fimbria* a dû se produire déjà dans le latin vulgaire vu que même le roumain avec sa forme *frînghie* (7) démontre le traitement analogue (8).

Nigra (9) a voulu voir dans *nibles* 133 une métathèse vocalique *nubilu* > *nibulu* qui, d'après lui, aurait été postulée par plusieurs langues romanes. Or, il convient de remarquer que les formes avec *i* tonique n'apparaissent que dans les dialectes de France et de la haute Italie (10). Comme toutes ces régions appartiennent au domaine de la voyelle *ü*, il nous semble bien possible d'admettre la différenciation de cette voyelle devant la consonne labiale, qui aurait pu se produire pour notre cas en provençal d'autant plus facilement qu'il existait dans le Sud de la France, une autre forme *niu* de *nubem*, où une pareille différenciation était encore plus nécessaire (11). Il faut voir le même traitement dans *livr* < *ubere* dans le patois de Crémine (Suisse romande v. carte N° 1020 de l'«Atl. ling.» aux points 64 ,74,

---

6.) V. Grammont, l. c., p. 92. Cf. Adam «Word Formation», p. 270 e tsuiv.

7.) Cf. R. E. W. 3308.

8.) Notre mot a probablement subi l'influence de *fresum* ou *fressum* latin (v. *frendo*).

9.) V. Note étimologische e lessicali dans l'«Archivio Glottologico Italiano», XV, 1901, pp. 502, 503. Cf. aussi R. E. W. 5975: 1) *nubilu* et 2) *nibulu* V. Du Gange IV, *niblus nibulatus*.

10.) Prov. *nivou, nivoul*, lim. *nible*, piem. *nivu*, can. *nioul, ibid.* V. aussi R. E. W. 5975: mil. *nivola*, pav. *nivol* et froul. *niul* ,vénit. *niola*, Monaco: *nioure*.

11.) C'est M. Thomas qui a formulé le premier cette hypothèse pour la forme limousine (v. «Etymologies limousines» dans la «Revue des Parlers Populaires», t. II, 1903, p. 168 n. 1.). Admise par M. Crescini (l. c. ,p. 81, n. 2), elle a été appliquée par M. Guarnerio (l. c., § 220, p. 275), pour tous les dialectes connaissant le phonème «ü». Il est à regretter que les exemples cités par M. Guarnerio à l'appui de cette théorie ne présentent pas le même intérêt pour nous, étant donné que *sibbi* etc.. «*subbio*» et *trifol* proviennent de la base avec *u* bref, (v. R. E. W. *insubulum* 4474 et *tufer* 8966) tandis que *zifol* (R. E. W. 7890) pourrait remonter aussi à la base avec un I long: *sibilaire, sifilare*.

cf. les p. 65, (*ivr*), 75, 43, 53, 54 (*livr*) dans l'extrême Est de la France cf. *ivre* 957 dans la H. Savoie) et dans le provençal *siure siura* (12) (cf. prov. moderne *sieurel*), dans le bergamasque *sibra* et le lombard *tsibreta* (13). Mistral signale la forme *nible* comme caractéristique pour le dialecte limousin (14).

12.) Cf. *siure, siura* dans S. W. VII, pp. 665, 666.

13.) R. E. W. 8357 fait venir ces formes du type hypothétique *sober* (avec o long). Pour l'influence de la labiale sur la voyelle contigüe v. Meyer-Lübke, l. c., I, § 58, cf. § 60.

14.) V. sous *nive*, cf. l'Atl. ling.» N° 928 «de nuages», la forme avec *i* y paraît dans la Corrèze (609, 707, 710) et au sud-est de cette région.

Deuxième Partie.

MORPHOLOGIE.

Chapitre III : NOMS et PRONOMS.

A. Substantifs et Adjectifs.

Dans notre texte, l'ancien système de la déclinaison provençale se présente d'une façon très nette et, dans son ensemble, ne diffère guère de l'état qu'on observe chez la plupart des troubadours. Sous ce rapport, le «Boèce» ne se distingue pas non plus de la «Sainte Foy». Bien au contraire, il démontre avec elle combien rigoureuse était la distinction gallo-romane entre les cas-sujets et les cas-régimes dans les plus anciens monuments du Midi de la France (1).

Substantifs.

Déclinaison.

En fait de cas particuliers, il n'y a pas grand'chose à signaler. Ainsi, le vocatif se présente conformément à la règle établie par les grammairiens (2), sous la forme du cas-sujet dans *morz* au v. 130 (3). Aux vers 75 et 81, nous avons en plus l'exemple du vocatif latin dans la formule liturgique deux fais répétés : *domine pater* (écrite *dne pater.*)

Il est intéressant de constater l'importance du rôle de l'analogie dans le système de la déclinaison de notre texte, malgré l'archaïsme de sa langue. Ainsi, nous avons au féminin sing. déjà *dolors* 41, *onors* 114, *claritaz* 163, sur le type *tors, naus.*

1.) V. Les paradigmes de l'ancienne déclinaison provençale dans le «Manualetto provenzale» de Crescini, pp. 75, 76 pour les noms, p. 92 pour les adjectifs. Cf. Appel, «Chrestomathie», pp. VII—XII.

2.) Cf. Crescini, l. c., p. 79 et Appel, «Chrest», pp. VII, VIII.

3.) Le deuxième vocatif que nous possèdons au v. 77 : *las mias musas* n'a pas le même intérêt pour nous, vu que cette forme peut être aussi bien cas-sujet que cas-régime pluriel.

De ces exemples, il faut exclure au cas-sujet *res* 137 qui est le descendant direct du nominatif latin, tandis que *rén* 180, *re* 89, proviennent de l'accusatif latin, *rem* (4). Dans la même catégorie des représentants du nominatif latin rentrent *om* 33· 69.... (< *homo*), *coms* 34, (<*cómes*) et peut-être *reis* 62, 64, 71 (<*rex*) (5).

Le *s* analogique du cas sujet, ajouté à la forme du cas régime, comme nous venons de le voir dans *amors, nibles,* nous l'avons aussi dans *libres* 247 < *liber,* devenu depuis le latin vulgaire *librus* (6). La même analogie s'étend aux infinitifs substantivés : *avérs* 134 (7).

Diables 239, comme dans la «Sainte Foy» (97, 279) résiste à l'analogie du type *paire* (8) en continuant phonétiquement le *diabolus* latin. Par contre, parmi les noms propres de formation imparisyllabique (9) de souche récente ce sont les formes analogiques qui triomphent. C'est le cas pour *Malliós* 29, 43, au cas-sujet formé sur le cas-régime *Mallió* 35, 40. (Le mot est provisoirement de deux ou de trois syllabes, mais l'accent est toujours sur -ó, comme dans toutes les dérivations formées à l'aide du suffixe *-ónem* latin). Il en est de même dans la formation purement savante, due à la fantaisie de notre auteur (10), de *Torquatór* au cas-sujet (29, 43) sans *s* flexionnel, mais avec l'accent sur *-ór,* de sorte que ce nominatif ne se distingue nullement de son accusatif a v. 40.

En dehors de ces particularités, nous avons régulièrement au cas-sujet *Boecis* 23 et au cas-régime *Boeci* 41.... avec l'accent toujours sur *e* (11), de même au nominatif *Teirix* 50 et au cas oblique *Teiric* 44, 58.

4.) Cf. Hœpffner, l. c., pp, 106 et 94 et notre partie phonétique *supra:* «le *n* final».
5.) V. *supra:* Phonétique — consonnes finales, p. 101.
6.) Cf. Schultz-Gora, l. c., § 100, p. 65.
7.) V. Anglade, l. c., p, 221.
8.) Cf. Appel, «Chrest.», p. IXa, et Crescini, l. c., pp. 81, 82.
9.) Cf. Crescini, l. c., pp. 87, 88 et ses références.
10.) V. *supra* «Phonétique». Cf. Crescini, l. c., p. 88 n. 1.
11.) Ce qui est attesté par les vers 23, 28, 41, 53, 55, 63, 67, 72, 94, 100, 144, 158, 202 où la voyelle *e* appartient chaque fois à la quatrième syllabe qui porte toujours l'accent dans le décassyllabe.

Au pluriel des substantifs masculins c'est le modèle c-s : *amic* (142) -c.-r. : *amigs* (138, 185 = *amics*) qui impose ses lois. C'est ainsi que nous avons au cas-sujet *omne* 1, 7 ,172.... et *ome* 20, 21 (<*homines*), *par* 63 (= *pares*), *peccador* 76, *auzello* 211, *felló* 235, *parent* 142, 245 ([12]), tandis qu'au cas-régime nous avons régulièrment la continuation de l'accusatif latin : *omnes* 106, *omes* 85, 154, *libres* 99 etc..

Il est bien entendu que les formes avec le thème en *-s, -z,* comme *corps* 28, 104.... *mes* (< *missos*) 59, *mas* (< *mansum*) 163, *óbs* 66, 164, *vís* 170, 171, *somsís* 182, *paradís* 184; *palaz* (c.-s. sing) 162, *préz* (c.-r. sing) 189 — doivent rester invariables. Ces mots «integraux» ([13]) ne connaissent pas encore dans notre texte l'allongement en *-es* au pluriel ([14]).

Genre.

A peu d'exceptions près, les substantifs dans le «Boèce» continuent généralement le genre latin. La plupart des substantifs neutres deviennent, comme toujours, masculins : *el capitoli* 60, *u nom* 38, *lo nóm* 53, *lo so degra* 225, *li degra* 216, *bo merite* 255, *al cor* 41, *avia-l cor* 101, *lo cór* 134. Deux exceptions sont formées : 1) par le substantif *mare* qui a dans notre poème, comme dans la plupart des textes provençaux, le genre féminin *la mar,* 65, 172, probablement par analogie avec *la terra* ([15]) et 2) le subst. *nubilum* influencé par *nebula, nubes : la níbles* 133 ([16]).

Les verbes, les adverbes et les adjectifs substantivés ap-

12.) Cette formation étant donc purement analogique (cf. Schultz-Gora, l. c., §100, p. 65), nous ne pouvons point nous attendre à voir se produire la même action d'«*Umlaut*» dans *parent*, comme c'est le cas dans *auzil* 226, 231. Cf. *supra* «*phonétique*» : *Umlaut*.

13.) «Leys d'Amors», II, p. 160 (éd. Gatien-Arnoult).

14.) M. Brunel (l. c., p. XVI) note pourtant que l'adjonction *-es* pour le rég. plur. est très fréquente sans devenir jamais absolue dans les plus anciennes chartes provençales.

15.) Cf. Schultz-Gora, § 101, p. 65. Voir pourtant *mar* au masc. dans les exemples cités dans R. IV, p. 153 et S. W. V. p. 117.

16.) Cf. Crescini, p. 81, et notre étude phonétique: «Phénomènes particuliers», p. 110.

paraissent, comme ordinairement, au genre masculin : *de so saber* 33, son *avér* 121 ; *al má* 133 ; *u breu* 52, *los breus* 65 ; *del temporal* 97 ([17]), *cobre.l iórn* 133.

Le substantif *carcer*, masculin en latin, est devenu, comme partout ailleurs, féminin *la carcer* 101, *sa charcer* 71, *las carcers* 96, influencé par son synonyme *preiso*. En revanche, nous possédons deux exemples du cas inverse dans *or* 204, (<**orum* p. *ora* ([18]) et dans *ioven(t)* 7, 102, 109, 195, 233 < *iuventus;* le genre masculin de ces deux noms étant bien attesté dans les autres textes provençaux ([19])il n'y a point de raison pour supposer qu'il en soit autrement dans notre texte qui pourtant ne révèle point le genre de ces deux substantifs dans les cas cités.

Dies de la V. déclinaison latine, devenu en provençal, comme en espagnol, *dias*, se présente dans notre texte au pluriel, au masculin : *euz dias* 139, *de longs dias* 176. Au singulier, il apparaît tantôt au masculin, *al dia* 60, tantôt dans l'expression désignant la durée du temps, au féminin *tota dia* 79, *trastota dia* 118, vraisemblablement par analogie avec *tota noit*. Comme on voit, cet emploi n'est guère différent de celui du latin classique ([20]).

Le genre n'est pas défini dans *ni nóit ni dia* 90. Dans *en dies* du v. 20, nous avons un simple latinisme.

Tout comme dans la «Sainte Foy», *manus* latin apparaît dans notre poème dans les deux genres : au v. 246 *é sa ma déxtra* au féminin, et au v. 256 *el ma senestre* au masculin, chaque fois au singulier ([21]).

17.) Cf. en italien *il temporale* et en esp. *el temporal*.

18.) Cf. R. E. W. 6080.

19.) V. *or* dans S. W., V, pp. 504, 505 et *joven(t)* R. III, pp. 594, 595; S. W., IV, pp. 277, 278.

20.) Cf. Georges, sous *dies*, («bei Cic. als *fem.* nur vom Termine u. Zeitraume und wenn es das Datum des Briefes, im plur. nur masc.»)
Cf. aussi en. anc. français *tote jor.*, p. ex., chez Chrétien de Troye («Cligés» : 1529, 5153).

21.) Cf. la «Sainte Foy» au pluriel *ab ambas mans* 119, et au singulier *del man* 49, *per.l destre man* 208. L'«Ev. St. Jean» ne donne la forme qu'au pluriel, chaque fois au féminin : 9, 11, 26.

Particularités.

Nous avons déjà signalé et discuté (22) le cas très frappant de l'Umlaut exercé par le *i* long final sur le *e* ouvert accentué dans *aucelli* > *auzil*. Comme cette forme au nominatif pluriel apparaît deux fois (aux vers 226 et 231) dans notre texte, toute possibilité d'expliquer ce cas par une erreur du copiste est absolument exclue. On doit rapprocher notre cas intéressant de *donzeill* (378) de la «Sainte Foy» et surtout de *donzil* (2702, 3366, 5878), à côté de *donzeil* (5736) du «Girart de Roussillon» (éd. Fœrster d'après le *ms.* d'Oxford). Il est naturel que la langue de ce dernier texte, appartenant tout comme celle du «Boèce» aux régions plus septentrionales, éprouve une action d'Umlaut germanique plus forte qu'ailleurs. Sous ce rapport, on ne saura jamais trop insister sur la régularité avec laquelle notre texte présente les cas où ce phénomène a pu s'exercer (23).

Notre texte possède un doublet intéressant qui ne se trouve nulle part ailleurs dans *ome(s)* et *omne(s)* (< *hominem, homines*), phénomène que nous avons étudié dans le traitement de *m* implosif (24).

D'après toute vraisemblance, les deux formations différentes d'un mot si usité trouvent leur explication dans le fait que notre dialecte avait dû évoluer dans une région limitrophe, ouverte aux influences des deux langues déjà constitutées .

L'adjectif.

La déclinaison des adjectifs dans notre texte se présente dans des condititons tout à fait normales. Seul le cas de *gran*, employé au cas-sujet singulier devant le nom féminin *dolors* 41, peut quelque peu nous embarrasser. Mais comme partout ailleurs les règles sont observées, ce qui est le cas en particulier pour le

---

22.) V. *supra* «Phon.» p. 19. Consulter A. Thomas ,Le nominatif pluriel assymétritrique en ancen provençal, Romania, 34, 1905, pp. 353—363.

23.) V. *supra*, p. 18 et suiv.

24.) V. *supra* «Phonét.» : *m* implosif et les proparoxytons.

même adjectif dans les conditions identiques (*granz* au nom. sing. fém. 163, 243); nous pouvons être bien sûrs que le premier cas isolé ne peut être qu'une erreur du copiste.

La formation du féminin ne donne non plus lieu à aucune observation partculière. La forme *granz* ou *gran(t)*, que nous venons de citer, continue à être employée indifféremment pour les deux genres, de sorte que nous avons aussi bien de *gran follia* 2 que *lo rei, lo grant* 74.

On a de même au féminin les adjectifs *charceral* 158, *corporal* 257, *terrestri* 230, comme le composé adverbial *forment* 143 ([25]), de même que les formes employées au masculin *reial* 256, *fiel* 45.

Mais d'autre part, on a aussi déjà des formations analogiques faites sur le type plus fréquent *bels, bela* ([26]), trois fois dans *dolza* de *dolza ment* 129, 153, 194, et même déjà une fois dans *frebla* 146 (*a frebla scala.s té* ([27]), cas qui font pendant à ceux de *paupra* 99 et *dolcza* 479 de la «Sainte Foy» ([28]).

Les adjectifs avec le thème en -s restent invariables comme les substantifs cités plus haut ([29]) : *fals* 10, *nuallos* 30, *blos* 31 et de même les participes passés : *prés* 96, 127, *représ* 204.

On n'a dans le «Boèce» que des comparatifs organiques : *meler* 36, *alcor* 213, *genzor* 38, *nuallor* 210, *peior* 21, et comme comp. substantivé *Senor* 9, 37, 47. Il en est de même des comparatifs adverbiaux : *menz* 132 et *plus* 188. *Magis* latin est représenté par *mas* 38, 112, mais cette forme ne s'emploie que comme conjonction adversative, jamais comme forme comparative de l'adverbe de quantité, ce qui la distigue de l'emploi de *mais* dans la «Sainte Foy» ([30]) et même de *mas* de l'«Ev. St.

25.) Pour la disparition de *t* médial v. la Phonét. groupe de trois consonnes.
26.) Cf. Crescini, p. 93.
27.) R. III, 296 cité la forme au fém. *febla* dans le Tit. de 1316 Doat, t. L. I, fol. 452, et l'adverbe *feblamen* dans le «Liv. de Sydrac», fol. 94, S. W. III, 426 ajoute *febla(s) moneda(s)* dans Frères Bonis I, 18, Z. 1; II, 186, Z5.
28.) V. Hœpffner, l. c., pp. 106, 107.
29.) V. *supra*, p. 114.
30.) Cf. la «Sainte Foy» *mais*, au «Glossaire», p. 352, éd. Hœpffner.

Jean» (31). Dans *preclár* 170, on a la survivance de l'ancien superlatif absolu. Le superlatif relatif apparaît dans *era.l meler de tota la onor* 36. On remarquera que c'est, comme partout ailleurs, à l'aide de la préposition *de* que la comparaison est exprimée dans ce cas. Il en est de même dans la comparaison avec le nombre : *anz avía plus de mil*», 188.

M. Hœpffner a signalé (32) que le «Boèce» ignore parmi les termes de renforcement le mot *fort* pour lequel la «Sainte Foy» a une prédilection toute spéciale, et qu'en revanche, contrairement à l'usage de la «Chanson», il emploie dans cette fonction *per* (187) et *tras*, ce dernier seulement en combinaison avec *tot* (33) : dans *trastóta* 118, *trastút* 25· *trastuz* 144, et *trop* (*no fo trop nuallos* 30). *Molt* (26, 102, 138, 140), *be* 255, *asáz* 166, *tot* 17, 50 et *de tot* (31, 94, 174, 242) apparaissent par contre dans les deux textes avec la seule différence que le «Boèce» place *molt* et *be* devant le mot renforcé, ce qui est le contraire de l'usage de la «Sainte Foy». Parmi les adverbes avec les suffixes : *-a, as*, qui correspondraient aux formes *cuma* et *nemias* de la «Sainte Foy» (34), le «Boèce» possède *primas* 197, qui pourrait remonter directement au latin vulgaire (35) et le régulier *poisas* 237 < *postea* + *s*. On pourrait peut-être voir une formation parallèle dans *bona* dans *cel bona i vai* 253, mais il serait préférable de considérer cette forme comme analogique des adverbes en *-ment* quoique privée de ce suffixe. En effet, tout comme l'«Ev. St. Jean» et les autres textes septentrionaux, le «Boèce» emploie fréquem-

---

31.) Dans le «S. Jean» *mas* est aussi bien conjonct. adversative (9, 21 ; 12, 20, 23) que terme de comparaison (9, 28, : «*que lau mas los pes*»). En cette dernière fonction «St. Jean» connaît aussi *plús*.. (13, 21 : *port plúis fruith*). Pour l'emploi de *mais* chez Bernart de Vontadour v. la n .2 au N° 4 de l'*éd. Appel*, (mais ne sert pas chez lui à la gradation des adjectifs.)

32. *L. c.*, p. 108.

33.) v. *infra :* pronoms indéfinis. p. 137.

34.) *Cuma :* 11, 99, 560, 570, *nemias :* 124, 140 ,464, 576.

35.) Cf. *certas* cité comme étym. pour *certes* fr. dans le «Dict. Gén.» ; v. E. *Adams*, «Word formation in provençal», New-York, 1913, p. 378; voir aussi Meyer-Lübke, *l. c.*, II, § 624, p. 641.

ment les formes adverbiales avec le suffixe *-men(t)* (36) : *mala ment* 9, *bona ment* 110, *dolzament* 129, 153, 194, *epsament* 125 et *epsamen* 15 etc.., qui sont absolument étrangères à la «Sainte Foy». Comme les exemples de cette formation adverbiale remontent très haut (37) et qu'ils ne manque d'ordinaire pas dans les plus anciens textes du domaine gallo-roman (38), nous sommes enclins plutôt à expliquer l'absence de ce type dans la Chanson par des raisons d'ordre géographique (39).

B. — Noms de nombre .

Les noms de nombre ne donnent non plus lieu à des remarques spéciales. Nous n'avons que peu d'exemples des nombres cardinaux· — les ordinaux ne paraissent point dans le poème.

Us < *unus* est employé trois fois en guise de substantif : une fois sans article : *que us non o preza* (8), deux fois avec l'article défini : *ni l'us uel l'aitre* (10) et *cum l'us lo pért* (124). Au cas-régime, il apparaît le plus souvent en fonction d'article indéfini 38, 52, 126, 205, 207, 246, 256, mais une fois il remplace aussi le pronom indéfini (*ome*) : *anc non vist u* (95).

36.) Cf. «S. Jean» *-men: solamén* 9, 25; *veramen* 10, 14, 18; 11, 19, 20, *passim*, *aubertamén* 16, 31. Pour ce suffixe en provençal, v. l'ouvrage cité de E. Adams, p. 373 et suiv.

37.) Cf. les exemples cités dans *E. Bourciez* «El. de ling. rom.», § 123b, p. 111. Point de départ: *mente ferant placida* (Ov., «Met.», 13, 214) et ensuite le développement «bona mente factum» (Quint. «Inst. or.», 5, 10, 52) «*devota mente tuentur*» (Claud. in Stilic. I, 232), *intrépidamente respondeo*» (Hier. in Luc. hom. 35). Pour la formation en général, v. Meyer-Lübke, «Gr. d. r. Spr.», §620, p. 638.

38.) V. p. ex. la «Passion» etc....

39.) Il est difficile cependant de déduire des conclusions certaines d'après la répartition de ce type adverbial dans les plus anciennes chartes provençales. Dans le Recueil de Brunel, le type en *-ment* se trouve un peu partout, très souvent dans la région du Rouergue (*desliurament* 165, 16 de v. 1178; *eisament* 120, 11 de v. 1170; 192, 8 de 1181; 248, 22 de v. 1190; *eissamen* 181, 47 de v. 1180; *eissament* 75, 4 de v. 1155; 249, 17 de v. 1190; 213, 10 de v. 1184; *eissement* 78, 38 de 1157; 315, 17 de 1198, *enteirament* 159, 6 de 1177.., mais aussi dans le Périgord, *aissement* 225, 85, de v. 1185 leLimousin *franchament* 36, 8 de v. 1140, le Toulousain *eihsamen* 270, 5 de 1193; Albigeois: *eisament* 20, 39 de 1120 et *eisement* 20, 89, de v. 1120, et en Provence :*cabaniament* («entièrement»?) 9, 7 de v. 1103.

Au féminin *una* n'est employé qu'au cas-régime chaque fois en fonction d'article indéfini 38, 160, 192.

Duas latin est représenté, comme d'ordinaire en provençal, par *doas* 209, qui apparaît au cas régime, de même *quarranta* par *quaranta* 165, *centum* par *cent* 211 au cas sujet. Le descendant de *mille, mil,* figure deux fois au cas régime 188, 193. Le pluriel *miri'*, pour *miria* par élision de *a* devant *auzello* 211, apparaît dans sa forme caractéristique pour le Limousin (40).

B. — Pronoms et Articles.

Pronoms personnels.

1° et 2° personnes du singulier et du pluriel et pronom réfléchi.

Au cas-sujet,notre texte présente les formes normales :*eu* 43, 75, 78, 82; *nos* 1, 7, 99, 106; *tu* 81, 83. On ne trouve point de graphie *ieu* pour *eu,* ce qui d'ailleurs, comme nous avons essayé de le démontrer plus haut (41), n'est pas une preuve que notre langue n'ait pas connu de forme diphtonguée dans notre cas (42), car les survivances graphiques qui ne correspondaient plus à la prononciation réelle du temps où le manuscrit avait été écrit ne sont pas rares dans notre texte (43). Cependant ,spécialement dans les 4 cas de *eu,* il est fort probable que nous avons affaire à des formes nondiphtonguées, car chaque fois le pronom *eu* est conjoint au verbe et partout insuffisamment accentué pour que la diphtongue puisse se produire.

Au cas-régime, parmi les formes pronominales du singulier, nous n'avons point de distinction entre formes toniques et formes atones. Tandis que la «Sainte Foy» sépare assez nettement (44) les formes toniques en *-i: mi* 325, *si* 319 (*ab si,* malgré *se* de

---

40.) V. plus haut, «Phonétique» : «L+y».
Pour les cas analogues en français, cf. Gaston Paris, «Mélanges ling.», pp. 273, 274.

41.) V. «Phonétique» : Diphtongaison.

42.) Cf. toujours la forme *ieu* dans l'«Ev. St. Jean», 15, 15.

43.) Cf., p. ex., le traitement des consonnes finales, etc..

44.) V. Hœpffner, l. c., pp. 109 ,110.

ant se 227) des formes atones en *e* : *me* 231, 259, *se* 102, 118, 189, 195 (45), le «Boèce» ne connaît pour le datif et l'accusatif que les formes en *-e*, qu'elles soient toniques ou atones : *a mé* 130, et *pois me van aissent* 197 ; *molt me derramen* 195 ; *e te.m fiav eu tant* 75, *e te.m soli eu a tóz dias fiar* 82 *et se reguarda* 115, 137, 255, *se tenia* 143, *plan se* 159, *ella se féz* 188 etc. *etc.* (46). Sous ce rapport, notre poème montre le même traitement que les autres textes provençaux écrits dans les régions septentrionales du domaine de la langue d'oc (47). Le dépouillement des plus anciennes chartes provençales, fait par M .Brunel (48), nous révèle que les formes en *-e* disjointes du verbe sont particulièrement caractéristiques pour les textes appartenant aux dialectes situés dans la partie nord de l'aire provençale (Auvergne, Gévaudan, Rouergue).

Quant à la «Sainte Foy», on sait que la présence des deux types parlerait en faveur de son origine méridionale (49).

Si dans la «Sainte Foy» l'élision devant voyelle paraît obligatoire, il en est presque de même pour ces formes pronominales dans notre texte : *s'* (acc.) 26, 68, 120, 132, 167, 212, 249,

---

45.) Le *mi* et *si* de *que mi guidez* 202 et de *ab cui mi soill* 264 grammaticalement peuvent être aussi considérés comme des formes toniques, cf. Hœpffner, l. c., p. 110.

46.) Il va sans dire qu'au v. 225, il faut lire : «*quassus bos óm s'i fai lo so degra*» et non pas admettre la leçon de Hündgen et de ses prédecesseurs *si fái*.
Cf. l'emploi de ces formes dans l'«Ev. St. Jean» *ab mé* 9, *24, escontra mé* 10, 11, *me lavas los pes* 9, 19 ; *per té* 11, 18, *no te posc segre* 11, 16.

47.) V. la «Passion», l'«Ev. St. Jean», l'«Alexandre». Cf. Hœpffner, l. c., p. 109.

48.) V. Brunel, l. c., p. XXV.

49.) V. Hœpffner, l. c., p. 110, et Wilhelm Bohnhardt, «Das Personalpronomen im Altprovenzalischen», Ausg. und Abh. N° 74, Marburg, 1888, p. 20.
Il serait peut-être utile pour la localisation de la «Sainte Foy» de prendre en considération le fait qui résulte de l'étude de M. Brunel (l. c., pp. XXVI, XXVII,) que les formes atones (conjointes au verbe) en *-e* s'opposent aux formes toniques (disjointes du verbe) en *-i*, dans les textes de Moissac, Ségur, Rayssac, la Salvetat, la région d'Auriac, soit à la limite ouest du Rouergue, dans l'Albigeois et le Toulousain, tandis que dans le Rouergue, le Nimois et la Provence, région de transition entre ce domaine et l'aurte centre de répartition les textes de Gévaudan donnent *mi, ti, si* conjoints et *me, te, se* disjoints), les deux usages se sont confondus (Cf. dans la «Sainte Foy» *ant se* 227 et p. *-ê*, aussi les exemples des vers 202 et 264 (*que mi guidez, ab cui mi soill*).

et *s'* (dat.) 225 ([50]), 181, 252, et (impers.) 145 ([51]). Mais il y a le cas de *primas me ámen* 197, qui fait ici une exception unique ([52]).

Parmi les formes enclitiques, nous avons *m* (acc.) 75, 81, 82, 83, 88 et *m* (dat.) 87, *t* (acc.) 87, ([53]), *s* (acc.) 121, 131, 136, 146.... et *s* (dat.) 132 (*lo.s prent*) ([54]).

L'enclise est surtout fréquente après les formes souvent employées comme dans *tu.m* 83, *te.m* 75, 82, *qui.m* 81, *no.s* 136, *aizó.m* 88. Ces formes d'appui sont ordinairement oxytoniques, mais l'analogie s'étend, et même assez souvent, aux paroxytons comme dans les cas *ella.s* 131, 179, *(e)sc(h)ala.s* 146, 149, 156, *ora.s* 166, *petita.s* 166 ([55]).

Comme dans la «Sainte Foy», l'enclise est provisoire dans notre texte, comme il résulte des cas *ab Damrideu se tenia* 143, *be se dreca* 168, à l'accusatif, et *en epsa l'ora se sun d'altra color* 214, *ella se féz* 188 au datif. Mais ce qui distingue nettement le «Boèce» de la «Chanson» est le fait que le premier n'emploie jamais les formes enclitiques après consonne (*n*) comme c'est parfois le cas dans la «Sainte Foy» ([56]). Parmi les formes du

---

50.) V. n. 46 p. précédente.

51.) Dans les graphies nous avons ordinairement les groupes des mots confirmant la prédominance de l'élision sur l'enclise: *ella sauca* 167, *no sen repen* 249, *e deu sespér* 120, mais la combinaison enclitique triomphe dans *nos es acsi* 145, ce qui est dû à la fréquence de la graphie du groupe enclitique *nos=no.s* qui est tout à fait légitime dans les autres cas.

52.) Rapprocher de *be la áma* 254 v. *infra*, p. 124.

53.) *Servir* en anc. provençal est bien plus souvent employé avec l'accusatif qu'avec le datif, v. S. W. VII, pp. 620, 621 et suiv et R. V., pp. 212 ,213.

54.) Cette dernière forme enclitique apparaît très souvent dans notre texte dans un emploi emphatique et reste intraduisible en français: *si.s trada son parent* 8, *si.s fai fals sacrament* 10, *qual ora.s vól* 166 etc. Si l'on prend le vers 184 tel quel, malgré les ratures et la correction ajoutée après coup, il faudra voir la même forme abrégée de *se* dans *ella.s météssma tén(las) cláus de paradis*.

55.) Cf. M. Melander, Etude sur l'ancienne abrévation des pron. pers. dans les «langues rom.» Upsal, 1928, p. 21.

56.) V. la «Sainte Foy» *non.s* 40, 53, 496, *con.s* 108. Voir *infra* l'«Article». Cf. les exemples analogues en espagnol cités par M.e Gessner (Z. f. rom. Phil. XVII, 9, comme *Non.l devinaria*, Berceo «Domingo» 8 b et le cas plus sûr *nonl faria otro castigo* ,Roiz. 349 b.), etc. que M. Melander considère comme douteux sans cependant expliquer son scepticisme (l. c., p. 119, n. 1).

pluriel notre texte ne présente aucune enclitique, ce qui est en opposition manifeste avec l'usage de la «Sainte Foy» (57). Ainsi, nous avons au datif : *no nos membra* 3 (58), *qui nos soste* 4, *qui nos pais* 5, *chi nos redéms* 153, tandis que *vos* n'apparaît que dans la combinaison logiquement accentuée, avec *ec : ecvos* 44, 72 (59).

Pronoms de la 3e personne.

Au nom. sing. le pronom masc. est le plus souvent représenté par la forme régulière *el* 36, 65, (68), 96 etc., mais trois fois apparaît aussi *eu* 49, 57, 155, forme qui se trouve dans les plus anciennes chartes appartenant aux régions de Limoges et de Clermont-Ferrand (60). Le féminin n'offre dans notre texte que la forme *ella* (119, 131 etc.), jamais *ill* ou *le, lle,* formes que la «Sainte Foy» présente à côté du type plus fréquent *ella* (61).

Les formes toniques du cas-rég. sont : au masculin toujours *lui :* 25, *per lui,* 48, 51, *de lui,* 111, 136 *e lúi,* 131 *a lui* (cette forme est aussi une fois employée arbitrairement pour l'atone dans *qui lui laudáven* 139 à côté de *molt la laudaven,* 142 ; Cf. St. Jean : *qui lúi volien demandár* 15, 41) ; au féminin *lei* (253 *ab lei*) et *leis* (175 *e leis*), formes qui apparaissent aussi dans la

---

57.) La chanson donne *nz* 152, 161.., *us* 148, 160 etc.. Cf. Hœpffner, l. c., p. 110.

58.) Cf. «St. Jean» *ia no lli membra de la dolor* 16, 7—8.

59.) Cf. la nonréduction des pronoms *nos* et *vos* dans la position proclitique en français, v. Melander, l. c., p. 124. Cf. par contre, la différence du traitement de *li* en anc. français et dans notre texte v. *infra.*

60.) Cf. Brunel, l. c., p. XXIV. Voir supra : *-l* final. Comp. l'«Ev. St. Jean».

61.) M. Kjellmann (l. c., pp. 51, 52) a déjà constaté que les formes des pronoms féminins personnels ou démonstratifs en *i:ill, aquist* etc.. étaient étrangères au dialecte limousin. Grâce à l'édition de M .Brunel des anciennes chartes provençales ,l aforme *le* (*lle*) comme pronom féminin (cf. Hœpffner, l. c., p. 111), n'est plus la forme exclusive de la «Sainte Foy», mais elle est bien attestée par les chartes écrites au Centre du Rouergue (v. Brunel, p. XXIV et la ch. 262, 26 — Rouergue v. 1191. Cette forme pronominale apparaît donc dans les mêmes régions que le pronom fémin. *il* (v. *ibid :* et ch. 248, 20, 27, Rouergue v. 1190 et 288, 17 Rouergue 1195). Cette coïncidence doit nous inéresser tout particulièrement du fait que la «Sainte Foy» possède les deux types pronominaux. Cf. aussi la répartition géographique des séries *me, te, se* et *mi, ti si* (v. *supra*)

«Sainte Foy» (pour l'explication de cette forme v. Crescini, pp. 99, 100).

Par contre, notre texte n'emploie jamais dans cette fonction la forme *ella* qui est de règle dans la Chanson (62).

Comme formes atones de l'accusatif, le «Boèce» emploie régulièrement *lo* pour le masculin 27, 49, 64.... et *la* pour le féminin 14, 87.... L'usage de ces formes diffère sensiblement de celui de la «Sainte Foy». Tandis que cette dernière ne connaît que l'élision de *lo* et non de *la*, notre langue élide devant voyelle aussi bien la forme masculine comme dans *l'apellaven* 39, *l'encent* 251 (63), que la forme féminine comme dans *dis que l'a presa* 14, *qui l'a* (*la schala*) 148, à côté de *be la áma* 254, qui est en même temps le seul exemple de dérogation à la loi de l'élision pour les formes de la 3e personne (rappr. de l'exemple déjà cité : *primas me ámen* 197 ; cf. les exemples parallèles chez Guillaume IX, cités dans Melander, l. c., p. 14, n. 2). A l'accusatif, seul le masculin possède les formes enclitiques : *ll* dans *que.ll clamam* 6, *si.ll mena* 9 et *l* dans *no.l volg* 47 et de même aux vers 54, 70, 240 (64). Tous ces cas d'enclise ont eu lieu après les monosyllabes auxquels la forme abrégée du pronom est intimement liée dans la graphie : *quell, quel, sill, sil, nol.*

Au vers 37 dans *de tót emperi.l tenien per senor* on a déjà l'enclise, contrairement aux cas précédents, après un paroxyton. Cette formation, M. J. Melander (65) la considère, et non sans raison, comme analogique de l'enclise primitive après les oxytons. De même que c'était le cas pour les formes de la 1e et 2e

---

62.) Cf. Hœpffner, l. c., p. 112; v. les vers 172, 291; 439 etc.. *Lei* se trouve au v. 162 et *leis* acc. 444 et dat. 284.

63.) Cf. les vers 123, 241, 242,

64.) Au v. 69 en jugeant d'après la reproduction phot. du ms. le texte paraît être coupé au bord tout de suite après *no*. Il semble être de même avec le cas du v. 87 où on a *l* à la fin de la ligne pour *la.m* (*volguist laisar*).
Il n'en est rien. Comme nous avons pu nous en rendre compte personnellement, le ms. donne aux endroits indiqués *nol* et *lam* (écrit *la*, avec le tilde sur *a*). C'est par conséquent, la page suivante du ms. qui a dû couvrir les dernières lettres des lignes respectives au moment où l'on prenait la photographie.

65.) V. l. c., p. 21.

personnes, l'enclise n'a lieu qu'après un mot terminé par une voyelle et n'est jamais de rigueur, comme il ressort des cas : *per eveia lo mesdren e preiso* 27 et *eu lo chastia* 49.

C'est pourquoi dans les exemples de *fai l'accupar* 241 et *fai l'aparer* 242, il faut voir les cas d'élision et non ceux d'enclise, d'autant plus que la graphie elle-même contribue à confirmer le même fait (66). M. J. Melander au sujet de ces exemples (67), semble avoir un moment d'hésitation avant de se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre explication et est même enclin à donner raison à ceux des éditeurs qui y voient des cas d'enclise (68).

«Vu que l'élision, nous dit-il, se produit avec moins de rigueur pour les pronoms postposés au verbe, il paraît bien légitime d'admettre ici l'abreviation» (=enclise). En ceci, il a tout à fait raison quant aux exemples tels que *tenha.s ab nos* (B. de Born 5, 30, éd. A. Stimming, Halle 1892,) etc. Malheureusement, M. Mélander ne distingue pas les exemples de ce dernier cas-type *tenha.s ab nos* du nôtre, type *fai l'aparer* où il est évident que le pronom, de façon tout à fait logique, fait corps avec le verbe suivant (*aparer*) dont il dépend et non de l'auxiliaire (*fai*) qui le précède (69).

Comme pour ces cas notre texte connaît aussi l'enclise tant pour la forme du masculin dans *res no.l rema* 137 que pour la forme du féminin dans *si.l forféz tan* 179, il en doit être de même au v. 155 : *eu li vai l'arma dozen*, où cependant nous avons

---

66.) En effet, dans les deux cas au ms. nous avons *fai lacupar, fai laparer,* où M. Melander aurait dû lui-même s'attendre à trouver par suite de l'emploi fréquent de *fai* une graphie **fail.*

67.) L. c., p. 19.

68.) V. «Chr.» d'Appel 105, 241, 242; v. par contre «Chr.» de Bartsch et «Man. prov.» de Crescini.

69.) A la page suivante (20) M. Melander finalement se décide à voir dans cette série d'exemples (qui est en réalité composée des deux types différents, comme nous venons de le voir) aussi bien que dans une nouvelle du type *E.teg s'ab deu* («Sainte Foy» 100) se produire le même phénomène d'élision sans aucune distinction des cas. Ce serait dépasser les limites de cette étude que d'entrer dans

la forme pleine ce qui fait ajouter une syllabe de trop. Il est vrai qu'ici nous n'avons pas une voyelle devant *li* mais on sait qu'après des diphtongues de ce genre l'enclise ne serait pas contraire à la règle en provençal et par conséquent rien ne s'oppose à la leçon de Hündgen et de Bartsch-Koschwitz : *eu.l vai l'arma dozen.*

L'élision de l'*i* du pronom datif *li* est tout à fait normale devant *en;* elle a lieu même devant la voyelle des autres mots : *no l'en fai semblant* 119, *be bo merite l'en rent* 255 ; *qui l'estan a pesant* 73 ([70]), *no l'es a doptar* 175 ([71]).

Au pluriel, nous n'avons qu'un seul exemple de nominatif dans la forme normale du masculin *il* 201 qui correspond parfaitement au nominatif plur .du démonstratif *cil* 70 ([72]). La forme tonique du cas-régime n'est représentée que par le féminin en combinaison avec le nombre *antr'ellas doas* 209 ([73]).

Comme forme atone du masculin, nous possédons aussi un cas de *los* 144, tandis qu'au v. 59 dans *si.lz* nous avons la forme enclitique après voyelle de monosyllabe *si* ([74]).

Le datif apparaît dans sa forme normale en provençal dérivée de l'ancien génitif du démonstratif latin : *lor* 55, 57 ([75]).

Le poème ignore, de même que la «Sainte Foy», le neutre

---

la discussion de ses théroies, mais nous devons reconnaître que l'état linguistique de notre texte ordinairement ne s'y oppose pas.

70.) Cf. Crescini, l. c., p. 162; «*che gli stanno pesando*», «*che gli tornan gravi*».

71.) Dans les graphies le ms. rattache la forme élidée du pronom aux mots suivants aux vers 73 et 255. Au v. 119 *nolen* fait un seul groupe; le mot *es* du v. 175 a complètement disparu au bord du manuscrit, abimé à cet endroit.
En français *li* ne s'élide presque jamais, sauf devant *en;* (Cf. Rydberg «Zur Geschichte des französischene », Upsal, 1896, p. 422); en provençal il s'élide comme les autres pronoms à finale vocalique (cf. J. Melander l. c., p. 125).

72.) V.*supra,* Phonét. : Umlaut.

73.) M. Hœpffner a déjà rapproché ce cas du *q'ell dui* 581 de aa «Sainte Foy». Cependant, il admet pour ce dernier exemple la possibilité d'avoir affaire à une forme de l'article et non pas de pronom. Cf. l. c., 113.

74.) La graphie de *z* s'explique par l'articulation énergique de *l.* Le cas est à rapprocher de *si.ll* 9.

75.) Cf. «St. Jean», 9, 31, (13, 12).

lo. A l'accusatif il est ordinairement remplacé par la forme neutre du pronom démonstratif *o* : 11.... (76).

Comme les autres textes provençaux, le «Boèce» emploie souvent pour remplacer les pronoms gén. et dat. (77) les adverbes pronominaux *en* et *i* (22, 26....). Pour le premier mot, il possède la forme archaïque *ent* employée deux fois 162, 165, la première avec un accent, ce qui démontre que ce mot était prononcé avec une force toute particulière pour attirer sur lui l'attention des auditeurs. (78). Cette forme accentuée occupe la place après le verbe ce qui semble appuyer la théorie de M. Melander (v. l'ouvrage cité, en particulier p. 100). D'autre part l'enclise est pour lui très fréquente et a lieu ordinairement après un mot terminé par une voyelle. Cela arrive même après un polysyllabe paroxyton comme dans : *penedenza.n pren* 13, *laisa.n* 16, mais surtout après le monosyllabe *no* : *no.n* 12, 31, 94, 115.... Une seule fois, la règle ne paraît pas être observée au v. 32 : *tan bo essemple en laiset entre nos*, mais dans ce cas, la césure du vers tombe justement après le mot *essemple*, de sorte que le mot *en* commence le deuxième hémistiche (79).

Lorsqu'un mot faiblement accentué précède *en*, c'est l'élision de la voyelle finale de ce premier mot qui a lieu dans notre texte : *s'en* 68, 132, 181, 249, 252, *l'en* 119, 255.

I est aussi parfois employé comme enclitique. Ainsi, dans : *no.i vé* 238, grâce à la caducité de *n* final dans notre texte (80), le vers a pu être abrégé d'une syllabe. Cette enclise est comme toujours facultative ; elle dépend surtout des besoins de la versification, comme on le voit par le cas opposé : *non i mes foiso* 26.

76.) Cf. Schultz-Gora, l. c., p. 73, § 114.

77.) V. Schultz-Gora, l. c., p. 74 § 116.

78.) V. *supra*, «Phonétique» : Groupe *nd* final. ; cf. l'emploi de cette forme en afr. (v. Godefroy *ent* III, p. 245.) V. Melander, pp. 99, 100 ,101 et Schwan-Behrens, «Gramm. des Altfr.», 10e éd. § 122. 7e éd.).

79.) Cf. Hündgven, l. c., p. 147. En effet, dans ce cas *en*, syntaxiquement parlant, est protonique par rapport au verbe suivant (*laiset*).

80.) Cf. Phonétique *-n* final.

De même, nous avons une enclise dans *bona.i vai* 253. Les mots faiblement accentués précédent l'adverbe *i* se combinent avec lui, en perdant par élision leur voyelle finale : 225 *s'i fái lo so degra* et, probablement, aussi dans *tal l'i cománda* 183.

Pronoms possessifs.

Parmi les formes du pronom possessif en ancien provençal, seules celles de la 1^e^ et de la 3^e^ personne sont représentées dans notre texte. Ainsi, pour les formes toniques de la première personne, nous avons au masc. nom. plur. la forme *mei* 80, 91 ; au féminin, à l'acc. sing., la forme élidée devant voyelle, *mi'* pour *mia* (devant *amor*) v. 198, et au nom. plur. (= vocatif) *mias* v. 77.

La 3^e^ personne est représentée par la forme tonique du pluriel *soi* 63, 245. ([81]). Au singulier, c'est la forme atone qui est employée en fonction de la tonique : *miga del so* 238 ([82]). Le «Boèce» ignore les formes toniques de la 3^e^ personne analogiques de la 1^e^, *seus, seun,* familières à la «Sainte Foy» (88.... 333). Ce ne sont que les formes du masc. nom. plur. (*mei* et *soi*) qui sont employées sans article ce qui est, comme on le sait, tout à fait conforme à l'usage de l'ancien provençal ([83]).

Dans la série atone, nous avons les formes normales *sos* 141, 180 au masc.nom.sing. et so 18,23,33.. devant consonne,*son* devant voyelle 121,244 (dans les deux cas écrit *so*) et une fois devant

---

81.) Pour le o de *soi* analogique du sing. *so*, v. Phonétique, Vocalisme : «Umlaut». La «Sainte Foy» emploie déjà une forme complètement analogique pour la 2^e^ p. n. plur. *tei* 250 sur *mei*. Cf. la forme *toi* de l'«Ev. St. Jean» 17, 17, 26. Cf. Crescini, pp. 108, 109.

82.) Comparez l'emploi de l'«Ev. St. Jean» *lo to fill* 17, 5—6, *lo tos fillz* 17, 6 *lo to num* 17, 16 et *la sóa óra* 9, 5, *la tóa árma* 11 ,19.

83.) Cf. Schultz-Gora, l. c., p. 76, §119, et Crescini, l. c., p. 107. Comparez dans l'«Ev. St. Jean» *mei* sans article : 11, 12; 13, 36; *toi* 17, 17, 26 (pourtant l'article y est une fois employé : *li méi amíc* 14, 6). De même dans le plus ancien français, cf. «St. Alexisis» : *mi parent* 203, *mi grant palais* 403, *tui altre per* 412.

voyelle 8 (écrit *so*) (84) au masc. acc. sing. Au masc. acc. plur. nous avons tout régulièrement *sos*, 59, 138, 159, 185.

La graphie *sso* dans *e sso marriment* (100) s'explique par la survivance graphique de l'ancienne tendance de notre langue à l'enclise qui faisait rattacher la forme inaccentuée au mot précédent d'où l'écriture de *ss* dans *sso* exprimant la dentale fricative sourde en position intervocalique (85).

De même s'explique la graphie du fém. acc. sing. *ssa* dans *a ssa part lo te* 105, à côté de la graphie normale *sa* 50, 71, 246. Devant voyelle, nous avons l'élision régulière de *a* dans la dernière forme employée au nom. sing., : *s'onors* 114, *s'anma* 180, ce qui contraste de nouveau avec l'usage de la «Sainte Foy» où la règle de l'élision est mal observée en général ; dans notre cas, elle y fait complètement défaut (86).

Si au nom. plur. masc. est la seule forme rare qui se trouve dans le «Boèce» ; elle est bien la même qui apparaît dans les textes limousins (87). C'est en même temps la seule forme atone, du masc. nom. plur. en ancien provençal (88). Elle s'explique d'après nous par analogie avec les formes de l'article : comme *so* correspond à *lo*, *sa-* à *la* (89), de même *si* correspondrait à *li* (90).

Parmi les formes de la pluralité nous avons le pronom poss. de la prem. pers .à l'acc. sing. *nostre* dans *lo nostre creator* 46, et le pronom possess. de la 3^{e} p. plur. à l'accus. sing. et

---

84.) Pour la caducité de *n*, v. Phonétique : Consonnes finales.

85.) V. plus haut, Phonétique.

86.) Cf. Hœpffner, l. c., p. 115 et les vers 106, 507 de la «Sainte Foy». Voir aussi *supra*, «Pronoms Personnels». Com. *m'árma* 11, 17, *s'árma* 14, 5 de l'«Ev. St. Jean».

87.) Cf. la charte 37, 4 du «Recueil» de Brunel (Limoges de v. 1140).

88.) Cf. Brunel, l. c., p. XXXII.

89.) Cf. Crescini, l. c., p. 109.

90.) M. Crescini (l, c., p. 110) y voit la forme réduite de *sei* par intermédiaire de **siei*. Comme premièrement, le provençal ne connaît pas de réduction de *iei* à *i* et comme la forme *siei* (sans parler de sa diphtongue) supposerait déjà une formation analogique sur *mei*, qui n'est pas inconnue à la «Sainte Foy», (cf. *tei* 250), mais non au «Boèce» où on a que la forme plus archaïque *soi* 63, 245, cette explication nous semble tout à fait inadmissible.

plur. *lor* 77, 173, 174, 189, 196, 227, 228.Ils ne donnent lieu à aucune remarque (91).

Pronoms démonstratifs.

Le trait spécial qui paraît caractériser tout particulièrement notre texte est l'absence complète parmi les pronoms démonstratifs des formes qui continuent le *iste* latin. Ceci le distingue non seulement de la Chanson méridionale de la «Sainte Foy» (92), mais aussi des anciens textes limousins tels que p. ex. l'«Ev. St. Jean» (93), avec lequel il a cependant tant de traits communs. Il se peut par conséquent que l'absence de ces formes dans le «Boèce» soit due au simple hasard.

Parmi les formes à spirantes qui sont surtout fréquentes dans les anciens textes écrits dans l'idiome limousin (94), le «Boèce» ne possède, excepté pour le neutre, que les formes courtes (sans préfixe *ai-*) : *cel* (< *ecce ille*) au m. nom. sing. 146,

---

91.) Il est intéressant de constater que la forme *lur* commune à la «Sainte Foy», (cf. Hœpffner l. c., p. 113) se trouve dans les seules régions de l'Est et du Centre comme l'attestent les chartes du Rec. de M. Brunel. Cf. l. c., p. XXXII, cf. aussi *seun* attesté dans Rouergue (ch. 41, 59 vers 1143).

92.) Cf. les formes multiples *est* 31, 75.... *estz* 455, *esta* 63 etc..; *cest* 460, *cist* 477 (comme subst.); *aqest* 62, 85.... *aqestz* 154; *aqist* 25, 161, *achist* 414 (n. s. fém.); *aqesta* 65. — *passim.* dans la «Sainte Foy».

93.) V. dans l'«Ev. St. Jean», les formes *aquést* 9, 6; 10, 23; *aquíst* 17, 29.... *aquéstas* 10, 6 etc.. *passim;* dans les textes limousins de la Coll. Brunel: *aquest* 35, 11; 37, 7 et dans le texte périgourdin (*ibid.*), dont le caractère linguistique mérite toute notre attention, *aquestas* 225, 78.... Au masculin, ce dernier monument présente la forme *aquet* 225, 28, 76, 86 que M. Brunel a fait rentrer avec raison dans le même groupe des dérivés du latin *iste* (p. XXXV). En effet, malgré les doutes qu'on pourrait avoir au prime abord sur l'origine de cette forme pour la raison que ce document appartient aux archives départementales des Basses Pyrénées, on aurait bien tort d'expliquer ce mot par l'influence gasconne (*aquet=aquel*), dialecte dans lequel ce texte avait été une fois transposé (dans l'édition de P. Raymond, v. Brunel l. c., p. 213, n. 2). Tout parallèlement à la forme *aut=ad illos* (par étape *auz*) qui est caractéristique pour le dialecte périgourdin où - *ts* se réduit à *t* (v. Brunel, l. c., p. XXII, cf. Paul Meyer, Introd. à l'éd. de «Daurel et Beton», pp. LVI—LX. Comparez dans l'«Ev. St. Jean» *aut Juéus* 11, 7, à côté de *auz sofrachós* 10, 36, *auz omes* 17, 16. Cf. aussi *ibid.* «*vos creét en Deu e e mé creéz* 11, 24; *vos no podét* 11, 8 etc.. *passim*), on a eu premièrement par réduction d'*aquests* ou *aquesz*, *aquez* (*z* = *ts*), d'où *aquet*.

94.) Voir la savante étude de M. Kjellmann, p. 42.

253 nettement différenciée de la forme pour le nom. plur. masc. *cil* (< *ecce illi*) 213 ([95]), et la forme, aussi fréquente en limousin, tout en étant probablement d'origine française, *cellui* au cas-régime sing. (faite sur *lui*) ([96]). Ces formes courtes sont plus anciennes que leurs correspondantes en *ai-* (*aicel* etc.) ([97]). Seule la forme neutre *aizo* 88, comme l'a démontré M. Kjellmann ([98]), a dû être forgée de très bonne heure comme pendant de la forme *aquo* que notre texte cependant ignore, comme c'est du reste aussi le cas pour les autres écrits de notre dialecte ([99]).

De cette unique forme en *ai-* il convient pourtant de rapprocher la forme ancienne de l'adverbe de modalité *acsi* (<*atque eccu sic*) 145 ([100]), qui était déjà probablement prononcée *aissi*. ([101]).

La forme neutre courte *zo* au nom. sing. 206, 208, 248, 257 et à l'acc. sing. 203, *per zo* 47 (et même remplaçant le sujet au pluriel 228, 233) l'emporte pourtant nettement sur *aizo* employée une seule fois et aussi sur *o* qui, comme nous l'avons déjà vu, (v. sous pronoms personnels de la 3[e] pers.), ne figure qu'à l'accus. sing.

Enfin, nous avons aussi le représentant pronominal du type en *aq-* si fréquent dans la «Sainte Foy» ([102]) : *aquel* 148, 247 (m. nom. sing.) et 251, 252 (m. acc. sing.) qui, employé aussi bien comme substantif (148) que comme adjectif (247, 251, 252), ne

---

95.) Cf. Phonét. : Umlaut.

96.) Kjellmann, l. c., p. 55. Comp. dans l'«Ev. St. Jean», 10, 16; 14, 28.

97.) Cf. *ibid*, p. 126. Pour les théories sur l'origine des pronoms à formes renforcées, v. *ibid.*, pp. 12—17.

98.) *Ibid.* p. 126.

99.) «Dans les documents de Limoges, dit M. Kjellmann à la page 67, je n'ai pas trouvé un seul exemple de la forme à explosive. Parmi les chartes réunies dans la grande publication de M. Brunel, *aquo* se rencontre le premier dans un document du Rouergue écrit en 1102». — La «Sainte Foy» connaît aussi bien *aiczo* 156, 271.... que *aqo* 96, 133.., mais les deux sont employés plus rarement que *o* et *czo*, cf. Hœpffner, pp. 115, 116.

100.) Cf. Kjellmann, l. c., p. 17.

101.) Comp. *aissí* 10, 2.... et *eissi* 11, 7 de l'«Ev. St. Jean».

102.) Cf. Hœpffner, p. 116.

se distingue guère pour son usage des formes du masculin en spirante ([103]).

De cette forme, nous rapprochons à cause de leur origine commune, l'adverbe de lieu *aqui* 211.

En dehors de ces formes de composition romane, qui, du reste, ne sont pas si nombreuses que dans la «Sainte Foy», nous possédons aussi quelques représentants directs des démonstratifs latins.

Sans compter *lor* devenu possessif ou pronom personnel, (v. *supra*), nous avons la forme neutre *o* < *hoc* 8, 11, 99, 100, 106 (cf. *per ó* 137 et *pero* 67, 94, 144) et de même ordinairement dans un emploi neutre, le terme de précision ou d'idendité *eps* < *ipsum*, forme limousine ([104]), dans *eps los forfaiz* 15(?), *eps li satan* 18, *éps li omne* 172, à côté de *en epsa l'ora* 214 *et epsamen* 15.

La forme très répandue provenant de la composition du terme de renforcement *met* avec le superlatif de *ipse*, apparaît au féminin singulier avec deux graphies différentes : *metéssma* 184, et *medesma* 190 (< *metipsima*) ([105]).

Article.

Comme article défini, le «Boèce» n'emploie que les formes dérivées de *ille* latin : *lo*, *n.* (58, 62....) et acc. (16, 35....) s. masc. ; *li*, n. p., (18, 199....), *los* (65, 66, 85) a. pl. masc ; — au féminin *la* sing. (40, 125, 206..) ; *las* pl. (77, 96..) ([106]). Parallèlement au traitement des formes atones du pronom person-

---

103.) V. pourtant Kjellmann, l. c., p. 32 qui distingue déjà une nuance syntaxique dans leur emploi : «Le «Boèce» en dehors d'un *cel* demi-déterminatif : *Bos cristians qui a ital eschala.s te, cel non quaira ia per negu torment* 1156), ne nous offre qu'*aquel* comme pronom démonstratif.»

104.) Cf. Brunel, l. c., p. XXXIV, et *supra* «Phon.» : Groupes des consonnes.

105.) Cf. «Phonét.» : Dentales intervocaliques.

106.) A propos de l'article pyrénéen (étranger à notre texte) qui figure dans la «Sainte Foy», v. Hœpffner, p. 118. Cf. Anglade, pp. 213, 214, et les formes citées par lui dans le «Mystère de Sainte Agnès» et la «Vie de Saint Honorat».

nel et possessif devant voyelle ([107]), ici encore l'élision semble être plutôt de rigueur, quoique les faits se présentent avec moins de régularité. Si au masc. *lo* devant un mot commençant par voyelle perd la sienne dans tous les cas (*l'us vel l'aitre* 10, *cum l'us lo pért a l'áltre vé tener* 124, *l'om* 69, 102, 120.... *de tót l'emperi.l tenien per senor* 37, *l'emperador* 44, *l'emperi* 84, *en l'or* 204, *per l'eschalo* 237), il n'en est pas de même de *la* qui reste sans changement dans le cas du vers : *de tota la onor* 36 ([108]), à côté des cas plus nombreux où l'élision a eu lieu : *à l'óra* 104, *l'arma* 155, 182, *pur l'una fremna* 192, *en epsa l'ora* 214 ([109]).

Au plur. masc., les deux éventualités sont possibles : d'une part le cas, de l'élision est attesté par *sun l'eschaló* 209, ([110]), d'autre part, pour le cas contraire, nous avons trois exemples : *neeps li omne* 172, *cal sun li auzil* 226 et *cal an li auzil* 231. M. Melander ([111]), tout en admettant la nécessité de conserver la leçon du manuscrit pour le v. 172 pour donner à l'hémistiche le nombre correct de quatre syllables, propose de corriger le *li* en *l'* dans les deux autres cas (226, 231), ce qui n'est pas impossible ,car la correction pourrait s'appuyer sur l'exemule *sun l'eschaló* 209, mais n'est pas absolument nécessaire, car l'*i* de *li* dans l'hiatus peut ne pas avoir autre valeur que celle de *yod* et,

---

107.) V. plus haut.

108.) L'«Ev. St. Jean» a le même traitement, non seulement devant o comme dans *la óra* 14, 43; *ve la óra* 16, 36; *la óbra* 17, 12, mais aussi devant *a:la amórs* 18, 34. ,

109.) Le ms. tout naturellement rattache toujours l'article au mot suivant: *en epsa lora* 214....

110.) Le cas d'enclise dans notre texte est exclu après un mot terminé par *n:bél sun li drap* 199 *plan se sos dols* 159, (ce qui pourtant est possible dans la «Sainte Foy»). D'autre part, comme nous l'avons déjà signalé à propos de réduction des pronoms personnels et possessifs, dans le «Boèce» d'une manière générale, l'élision l'emporte sur l'enclise et dans ce cas particulier où l'article doit naturellement se rattacher au substantif qu'il détermine, le doute n'est pas possible. Pour les exemples de l'élision de cette forme, v. Melander, l. c., p. 15, comme Macrabru 3, 11, etc....

111.) l. c., p. 15.

partant, se prononcer d'une seule émission de voix avec la diphtongue *au* qui suit. ([112]).

L'enclise ne se présente qu'au masculin, jamais au féminin singulier, comme c'est le cas dans la «Sainte Foy» ([113]). Elle est régulière après les prépositions *de* (*del temporal*) 97 etc..), *a* (*al rei* 161 etc), *en* (*el capitoli* 60, *el somsis* 182....). Cette dernière préposition perd dans ce cas son *n* final ([114]), mais l'enclise après *en* n'est plus aussi régulière qu'après *de* et *a*: *en l'or* 204 à côté de *el vestiment* (*ibid.*) *Ves* (= *vers*) paraît avoir assimilé, en vertu de cette tendance, son *s* final à *l* de l'article suivant : *vel laitre* (10?) ([115]). Après *per* l'enclise n'a pas lieu : *per lo taló* 240 ([116]). L'enclise se fait aussi après la voyelle du monosyllabe *que* : *que.l corps* 104, 155. Il en est de même après la conjonction *e* dans *e.l vís* 170. L'enclise de *lo* semble être régulière dans la position postverbale ([117]) : *era.l meler* 36, *avia.l cor* 101, *cobre.l iórn* 133, *guarda.l baratro* 239. Pourtant elle n'a pas eu lieu après le monosyllabe *a* (= *habet*) : *á lo pel* 107, *á lo corps* 181. Si nous comparions aussi le cas de *lo* après le pronom : *fez lo lo reis* 71, il nous semble juste de conclure qu'elle est facultative aussi bien pour les formes de l'article que pour celles des pronoms.

Le seul exemple de réduction par enclise que donne la forme de l'article masculin au pluriel est *euz dias antíx* 139. Là aussi, nous avons la chute préalable du *n* caduc de la préposition *en*. La graphie de *z* trahit dans ce seul exemple l'articulation énergique de *ll* avant la vélarisation ([118]). Partout ailleurs, com-

---

112.) Cf. aussi le vers 156: *bos cristans qui a'ital eschala.s te.*

113.) Il faut pourtant bien tenir compte de l'existence dans ce dernier monument de la forme fém. nom. sing. *li*, étrangère à notre texte. C'est elle probablement qui est seule dans la «Sainte Foy» sujette à l'enclise. (L'enclise n'a lieu qu'au nom. sing.) Cf. Hœpffner, l. c., p. 117.

114.) Cf. «Phonét.»

115.) Cf. ailleurs le cas analogue de sul (*sus lo*) v. Appel «Chrest.» p. XVI.

116.) Comparez *per.l* 174, 208, *per.ls* 329 de la «Sainte Foy».

117.) Cf. Melander, l. c., p. 162 et suiv.

118.) Pour la vélarisation de *l* v. «Phonét.» p. 36 et suiv.

me nous l'avons fait voir, les formes de l'article dans le texte ne se trouvent qu'avec la graphie du *l* simple.

Pronoms relatifs.

M. C. Brunel, dans l'introduction de son «Recueil» ([119]), signale que la forme du relatif *qui* au cas-sujet masc. et fém., sing. et plur., ne peut se rencontrer que dans les pays voisins de la région française comme le Limousin (35—37), le Vivarais, le Valentinois et dans le Sud-Ouest du domaine provençal ([120]). Notre texte qui appartient à la région limousine présente en effet au cas-sujet les deux formes : *qui* ([121]), au masc. sing. 4, 5, 24, 81.... masc. plur. 139, 172, 213 ; au fém, sing. 147, 192, 206, fém. plur. 73, 77 ([122]), et *que* au masc. sing. 146, 152, masc. plur. 70 la première, comme on voit, bien plus souvent que la deuxième.

Qui dans cet emploi peut se rapporter également à une personne (*qui a gran poestat* 161 ect.) ou à un objet (*el vestiment en l'or qui es représ* 204, etc.). De même aux vers 146 : *cel non es bós, que a frebla scala.s té* et 152 : *et en Jhesu que ac tán bo talent, que* se rapporte à une personne (*cel, Jhesu*), il en est de même au pluriel 70 : *cil li faliren que.l solient aiudar*. Si nous n'avons pas d'exemple pour *que* nom. se rapportant à un objet, il va sans dire que cela n'est qu'un simple hasard. Tandis que dans la «Sainte Foy» le féminin ne paraît que dans la forme *qe*, quand le pronom se rapporte à un substantif personnel ([123]),

---

119.) l. c., pp. XXXVI. XXXVII.

120.) Jusqu'à Agen, Moissac et même au-delà de Toulouse vers Dourgue, ce qui est important pour la localisation de la «Sainte Foy», car ce texte au cas-sujet connaît également le doublet *qui-que*.

121.) Ecrit aussi *ki* 17 et *chi* 153.

122.) *Qui* n'est jamais employé au cas régime, ce qui est d'ailleurs excessivement rare en anc. prov. Cf. Crescini, p. 119.

123.) Ce qui est peut-être dû au hasard, cf. Hœpffner, l. c., p. 119.

notre texte, par contre, emploie *qui* dans la même fonction : *las mias musas qui ant perdut lor cánt* (77).

Il n'est que tout naturel qu'au cas régime, on ne trouve que la forme *que* au masc. (102, 191) et au féminin (86) sing. et au masc. plur. (199).

Qui est toujours transcrit dans la forme pleine et ne semble donc pas élider sa voyelle finale. En hiatus, *qui* compte tantôt pour une syllabe (*qui a gran poestat* 161, *en l'or qui es re - prés* 204, *qui e la scála ta ben án lor degras* 227), tantôt se combine avec la voyelle du mot suivant (*qui a ferma schala.s té* 149 cf. 156. *Que* semble connaître aussi ces deux traitements : *que ac tán bo talent* 152 et *que a frebla scala.s te* ([124]) 146, mais en plus il peut aussi perdre sa voyelle par élision, comme dans l'exemple que nous avons à l'accus. sing. masc. : *per be qu'a fait* 105.

En dehors de *que* au cas-régime singulier, nous avons aussi le pronom *cui*. Comme ailleurs, il ne se rapporte qu'aux personnes : *per cui viuri esperam* 3 (*cui* se rapporte à *Deu*), *per cui salv. esmes* 6 (*id.*), *Donz fo Boecis, corps ag bo e pró, cui tan amet Torquator Mallios* 28—29.

Cui est employé en fonction de génitif avec la valeur d'un adjectif dans la phrase : *e cui marce tuit peccador estánt* 76.

Le génitif *dunt* — *dont* ([125]), apparaît deux fois dans notre texte 43, 179.

Pronoms interrogatifs.

La forme *que*, quoique plus souvent employée comme relative ([126])), peut naturellement représenter aussi l'interrogatif latin *quid*, ce qui est en effet le cas dans notre texte dans deux exemples de l'emploi neutre (*de que sun li degra* 216 et *non ái*

124.) Mais ne faudrait-il pas lire ici, malgré la graphie, *qu'a*?

125.) Pour la double graphie, v. «Phonét.» : Influence des nasales.

126.) V. *supra*.

que prenga 89) ([127]). Le descendant de *qualis, -e* lat. est plus heureux dans le «Boèce» et y est employé plus souvent. Sa flexion est régulière : au masc. sing. nom. *quals* (*e quals es l'om* 149, nom. pl. *cal* (*cal sun li auzil* 226) ; au fémin. sing. nom. *cals* (*cals es la schala* 216), acc. *cal* (*cal an li auzil significació* 231) et *qual* (*qual ora.s vól* 166).

Pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis dans leur ensemble se présentent dans le «Boèce» dans les conditions tout à fait normales.

Pour ce qui est de leur déclinaison, on constate que leur flexion ne donne lieu à aucune remarque particulière ([128]). Ainsi, la forme du pronom masculin provenant de **tottus* (pour *totus*) a pour le singulier au nom. *tóz* 247, à l'accus. *tót* 37 et pour le pluriel au nom. *tuit* 76, 80, 91, 233 ([129]) ; à l'accus. *tóz* 82. Au féminin acc. sing., on a régulièrement *tota* 36, 79, 84, 147, 169. Le neutre *tot* avec la préposition *de* est employé comme terme de renforcement pour l'idée négative *de tot no.l troba bo* 242, cf. 31, 94. Par contre, sans préposition il renforce l'idée affirmative : *e Teirix col tot e mal sa razó* 50, *et evers Deu éra tot sos afix* 141.

La même forme précédée de *tras* présente un autre terme de renforcement dans *trastút* 25, masc. n. pl., *trastota* 118, au fém. acc. sing. Dans *trastuz* 144, à l'acc. pl. masc. on a le *u* analogique de la forme correspondante du nominatif ([130]). Ce composé est complètement étranger à la «Sainte Foy». Il n'en est pas de même des textes appartenant au Nord du domaine provençal où

127.) Dans le deuxième cas (v. 89) à la rigueur on pourrait voir le simple *que* relatif, cf. Crescini, p. 120.

128.) Pour le cas de *molz* au lieu de *molt* dans l'emploi neutre comme adverbe au v. 187 : *mas molt per foren*, aucun doute n'est possible ; il s'agit là bel et bien d'une simple distraction du copiste.

129.) Pour cette forme, voir Phonét. : Umlaut.

130.) V. la note précédente.

il apparaît assez souvent, surtout dans les monuments écrits dans une langue mixte, comme c'est le cas pour la «Passion», dans *trestot* 96, 284, *trestuit* 228, et le «St. Léger», dans *trestoz* 36, *trestuit* 212. Cette forme francisée (*tres-*) se retrouve aussi dans le «Fragment d'Alexandre» : *cum trestot teyne ia l'empeyr* (2, 81). La forme provençale (*tras-*) semble donc apparaître pour la première fois dans notre texte. Avant de se répandre dans tout le Midi de la France ([131]), elle a dû se fixer primitivement en Limousin. En effet, dans cette même région l'«Ev. St. Jean» nous présente la même forme, mais une fois seulement (*trastót* 14, 43). C'est probablement aussi au fond linguistique du même dialecte que Marcabru a emprunté la même forme ([132]).

Us, u, comme il a été déjà dit, est employé comme substantif sans (8, 95) et avec l'article (10, 124) ([133]). Il en est de même de *om* ([134]) *: l'om* p. ex. au v. 165 etc.. et *om* (107, 193....). *Res,* tout comme dans la «Sainte Foy», continue l'ancienne déclinaison latine : *res* 137 au nom., *rén* 180 et *re* 89 à l'accus. sing. ([135]).

131.) «Flamenca» ne la connaît pas encore (v. éd. Paul Meyer au Glossaire). Dans les chartes, la forme *trastot* n'apparaît que dans la deuxième moitié du XII[e] s., (cf. 187, 3, 15 de 1181; 188, 5 de 1181; 290, 24 de 1195; 313, 1 de 1197 — Coll. Brunel).

132.) V. «Chrest.» Appel 14, 13: *trastot.*
On sait que la forme *trestot* apparaît en français dès les plus anciens textes, v. *supra* les exemples cités pour les manuscrits de Clermont et, en outre, dans la «Ch. de Roland» : *trestut* 2020.... *trestute* 371; «St. Alexis» : *trestot* 182...., *trestoz* 540, *trestuit* 184, 506, etc..)
La même particule en fonction de l'adverbe n'apparaît que plus tard, renforçant primitivement *bien* et *bon* (déjà le «St. Alexis» : *très bien* 547), puis peu à peu supplantant *molt,* aussi dans les autres cas., v. dans la «Philomena» de Chrétien de Troyes, éd. crit. de C. De Boer, Paris, 1909, note 211, pp. 101—103.

133.) Pour son emploi en fonction de l'article indéfini v. aux numéraux.

134.) Dont la graphie avec *h* au v. 177, inexisitante dans le manuscrit, apparaît dès les premières éditions de notre texte (Diez, P. Meyer); elle est continuée par Hündgen. (V. v. 177 et au Glossaire). M. Appel cite, la f. *hom* du «Boèce» (à la p. 218 § 241, l. c.,) probablement d'après Hündgen.

135.) V. Hœpffner, l. c., p. 121, et le traitement de *n* final. «Phonét.»

La forme *molz* se présente deux fois à l'acc. pl. masc. (99 , 106), mais elle apparaît aussi comme neutre *molt* 187 ([136]). *Nulz* apparît chaque fois au nom. sing. masc. (122, 171, 177). La graphie de *z* final révèle l'articulation énergique de *l* précédent, égale à celle de la géminée ([137]).

Avec le sens de *nulz*, on trouve *negus* au nom. sg. (191) et *negu*, acc. sg. masc. (157). Ce n'est qu'un composé de *us*. *Quascus* (225) au m. n. sing. en est l'autre dérivé.

Dans son double emploi de substantif (avec ou sans article) et d'adjectif, nous trouvons le pronom *altre : o áltre prés lo té* (127, m. nom. sg.), *a l'áltre vé tener* (124, m. acc. sg.) et *altre dols* (42 m. nom. sg.) *d'altra color* (214 fém. acc. sing.), *las altras leis* (61 f. acc. pl.). A l'acc .sing. masc. nous avons aussi une fois la forme dialectale *aitre* 10 ([138]).

Le cas-régime de la forme *tal*, employée substantivement au masc. sing. dans *tal l'i cománda* 183, a la valeur du datif.

Par analogie avec la forme précédente on a formé de bonne heure un type **ale* (pour *aliud* lat.) ([139]) qui figure dans notre texte sous sa forme ordinaire provençale ([140]) *al* (neutre acc. sing.) : *ál no fara ia* 135.

Nous trouvons en outre un composé de *tal* dans la forme adjectivale *'ital* pour *aital*, avec élision de *a*, occasionnée par la voyelle *a* précédente : *qui a' ital eschala.s te* 156. Le préfixe *ai-*, comme le *i-* dans l'anc. français *itel*, est ici analogique des autres formes longues plus anciennes provenant probablement toutes du point de départ commun (*aici* en anc. prov., *ici* en anc. fr.) ([141]).

136.) V. p. 137, note 128.

137.) Cf. «Phonét.» p.

138.) Pour la forme *aitre* v. Phonét. : *L* implosif.

139.) Cf. Schultz-Gora, § 76, p. 47.

140.) Cf. *el* en anc. français.

141.) V. Kjellmann, l. c., 121 et suiv.

Alquant 212 (m. nom. sing.) continue *aliquanti* lat. La forme est employée en fonction de substantif.

A côté des formations de *tot, molt, al,* mentionnées plus haut, se présentent aussi dans l'emploi neutre : *que que* comme adverbe de concession dans : *que que.l corps faça* 155, *tant* (31, 95, 173), *tan* (115) et *quant* 115, comme adverbes de quantité.

Chapitre IV. MORPHOLOGIE : VERBES.

D'une manière générale, toute terminaison infinitive présente fidèlement dans notre texte le développement phonétique de la désinence originaire latine (1). Nous avons donc des exemples des infinitifs en *-ar*, constituant la 1e classe : *iutiar* 61, *plorár* 80, en *-ir* pour la 2e, dont le seul échantillon nous est donné dans *morir* 117, enfin en *-ér* avec *e* tonique : *avec* 45, *aparer* 242.... et en *-re : metre*, 22, 59, *escriure* 53, *segre* 59, *faire* 52, *compenre* 93, *rascóndre* 177 composant la 3e classe.

Aucune forme en *-er* (accentuée sur le radical) ne se trouve dans le texte, ce qui n'est évidemment qu'un simple hasard (2). Au lieu de la terminaison *-re*, on a *-ri* dans *viuri* 3, ce qui s'explique probablement par la fermeture de l'*-e* final en hiatus devant la voyelle du mot suivant (3).

Seul, l'infinitif substantivé *saber* 33 (<**sapére* pour *sápere*) rentre dans la catégorie des verbes qui ont changé leur conjugaison en latin vulgaire (4).

1.) Il est bien entendu que tous les verbes déponents ont pris les formes de la voix active encore en latin vulgaire. Tels *morir* 117, *segre* 59.

2.) Les verbes qui sont représentés dans le «Boèce» par les formes *fén* 131, *plan* 159, *franén* 104, *depent* 209 avaient à l'infinitif en anc. prov. : *fenher* (∠*fingere*), *planher*, (∠*plangere*) ; *franher* (∠*frangere*, *depenher* (<*degingere*). Il en est presque de même de *paiser* (cf. *pais* 5) dont cependant l'autre forme plus française *paistre* est attestée dans le »Girart de Roussillon». (I, 231). Pareillement, pour *être* on avait *esser* et *estre*. V. Chabaneau «Gr. lim.», pp. 225. Comparer le traitement des proparoxytons dans notre texte. Il est à noter que même dans la «Sainte Foy», les descendants en *-re* du type latin *-ère* sont plus nombreux que ceux en *-er*. (*esser* 106, *dizer* 110, 454).

3.) Cf. *supra* «Phonét.» voyelles finales et voyelles en hiatus.

4.) Cf. Crescini, p. 127. Pour les autres verbes qui ont subi un pareil changement, nous avons des formes *cadegut* 72, *quaira* 157 (*de cadére* pour *cádere*, v. Meyer-Lübke, I. c., II, § 126, Crescini, p. 127). *Redems* 153, 3e sing. parfait (et 228 part. passé) pouvait avoir l'infinitif *redemer* ou *redebre*, cf. Anglade, p. 267. *Col* 50, 185 avait en provençal à côté de l'infinitif ordinaire *colhir* aussi *coelher* (P. D.) *Reluz* 162, 3 sg. prés. ind., se rattachait à l'infinitif *reluzir* (v. P. D. ; R. cite aussi *reluzer* sans exemples.) Ceci pour le sort de certains verbes appartenant à la IIIe conjugaison latine. Quant à la IIe, il n'y a que *poenitère* qui a passé dans la classe en *-ir* d'où *repentir* dont nous avons la 3e sg. prés. ind. *repen(t)* II, 249.

Le cas de recomposition sur *dare* nous est fourni par *tradar* 66 (5) qu'il faut rapprocher du substantif *traazo* 57, à côté de *traiciós* 236.

Parmi les nouvelles formations intéressantes, en *-ar*, dérivées des substantifs, il faudrait citer *cobeetár* 173 (< *cupidietare*, cf. le subst. *cobeetat* 230 (6) et *derramar* dont nous possédons la forme de la 3e pl. du prés. ind. : *derramen* 195 qui a pour base le substantif *ramus* (7).

La classe II est enrichie par le verbe *amosir* dont nous avons le participe *amosit* 203 (8). A une composition savante du même genre, nous devons le participe passé *esvanuit* 202, formé sur le parfait latin *evanuit* (9).

Parmi les formes d'origine germanique, nous signalerons l'adjectif postverbal au féminin *ardida* 245 (10).

La fermeture de la voyelle thématique dans les verbes en *-ir* ne se présente que dans le cas unique *murem* 5, (peut-être due aussi à sa position protonique), à côté de *morir* 117. Partout dans les autres verbes de la même classe, la voyelle du radical s'est maintenue telle quelle : *cobre* 133, 134, *col*, 50, 185, *servii* 87 (11).

Un cas tout à fait spécial de la modification vocalique du radical présente le verbe *cuidar* dans ses formes de la 1e sing. du prés. ind. *cuid* 33, 42, de la 3e sing. *cuida* 237 et de la 3e sing. du parfait *cuidet* 68 (12).

Il a été déjà dit assez au sujet de ce phénomène au chapitre consacré à la méthaphonie dans notre texte.

5.) V. *infra* pour *trada* 8, 3e sg. prés. ind.
6.) V. *supra* Phonét. Voyelles protoniques et consonnes devant «yod».
7.) Cf. «St. Alexis» ; *Cinces deramedes* 144.
8.) Cf. *supra* «Phonét.» cons. *c* intervocalique.
9.) V. *supra* Consonnes devont *w*. Pour *somsis* 182 voir *infra* Le «participe passé».
10.) R. E. W. 4042 : *hardjan*.
11.) Cf. la «Sainte Foy» qui donne *ligez* 83, *lig* 30 et *lijum* 436 à côté de *legir* 1, 27 ; *convinentz* 292, *imple* 351, *guirpiron* 535, à côté de *guerpiron* 47.
12.) Cf. *supra* et *infra* pour la 1e sing. du prés. p. 143.

Présent de l'indicatif.

En ce qui concerne le radical du présent en général, il est à signaler que comme ordinairement en provençal, les formes accentuées sur le radical se sont généralisées aux dépens des autres dans le système du verbe *aiudar* 70 comme le prouve cette forme même de l'infinitif. Par contre, il est impossible de dire si la généralisation inverse s'était déjà produite dans le verbe *parlar*, les deux formes que nous possédons étant toutes les deux accentuées sur la terminaison : *parlet* 194, parf. 3e s. et *parllam* 2, 1e pl. prés. Il est fort possible que l'alternance vocalique *paraule- parl(l)am* ait encore existé à cette époque dans notre dialecte.

1e personne du singulier.

La forme *cuid* 33, 42 fréquente (sauf pour la sonorité de la dentale finale) en ancien provençal ([13]) apparaît aussi dans la «Sainte Foy» 203, 531, à côté de son pendant méridional *cuig* 21 ([14]). Les formes correspondantes pour la 3e sing. prés. ind. *cuida*'237 et 3e sg. parfait *cuidet* 68, nous révèlent la régularité du système de ce verbe dans notre dialecte. Ce sont ces dernières formes qui ont assuré dans la graphie la conservation de la sonore dans *cuid*.

Par contre, dans *dig* 43 (*dico*) c'est à la graphie traditionnelle que nous devons la sonore finale ([15]). Elle est encore plus frappante dans *pósg* 89. Nous avons ici en effet la forme *posc* régulière en provençal, avec la graphie analogique de la 1e sing. du parfait *pog*.

Posc apparaît dès les plus anciens monuments tels que la «Passion» : 447, et, ce qui est plus significatif pour la localisa-

---

13.) Cf. *supra*, p. 142 et Phonétique.

14.) V. «Phonét.»

15.) Cf. *supra*, «Phonét.», Cons. finales.

tion de notre texte, dans l'«Ev. St. Jean» 11, 17 ([16]). Cette forme s'oppose à *poiss* 234 de la «Sainte Foy» qui remonterait à un type **possio* ([17]). *Posc* (*posg*) ne peut provenir que de la base **posco* qui a dû, d'après l'opinion de M. P. Fouché, exister en latin vulgaire. En effet, comme on trouve encore au II^e^ siècle après J.-C. des formes comme *escit* pour *erit* ([18]), ce qui suppose la 1^e^ sg. *esco* et comme *posse* dépendait de *esse* (cf. aussi *possum* et *sum*), on avait pu avoir naturellement **posco* parallèlement à **esco*.

La forme *posc* avait pu se maintenir facilement en provençal, grâce à l'existence dans cette langue de nombreuses formes inchoatives comme *conosc*, *florisc* etc.. ([19]).

A part *ai* 89 de **aio*, la désinence *-io* n'a laissé de traces que dans *faz* 79, 90 (*facio*). Il est bien entendu que la graphie *z* représente dans notre cas la dentale affriquée sourde ([20]).

La 2^e^ personne du singulier. A la deuxième personne, nous avons tout régulièrement *vés* 130 < *venis* ([21]), *sols* 81 < *soles*.

Seule la forme *fás* 88 ([22]), du reste ordinaire, présente une certaine difficulté d'explication, car phonétiquement on devrait s'attendre à **faz* ([23]). Le besoin de distinguer cette forme de celle de la 1^e^ personne a donné libre champ à l'analogie qui a

---

16.) La même forme se trouve dans les anciennes poésies relig., cf. Harnisch «Ausg. u. Abh.», 1886, p. 44. V. aussi Chabaneau «Gr. lim.» p. 265. Cf. aussi Appel «Chrest.» 7, 53; 75, 5 et la «Chrest.» de Bartsch 135, 16; 174, 9; 191, 28.

17.) Cf. Hœpffner, pp. 125, 126.

18.) V. Paul Fest. 77 et «Lois des XII tables» de Aulu Gelle etc. La même forme est attestée en grec. Cf. Sommer «Handbuch der Latein. Laut- und Formenlehre», Heidelberg, 1914, p. 551.

19.) Cf. Crescini p. 145. Il est à noter que notre texte ne présente de forme inchoactive qu'au gérondif dans le seul exemple de *aissent* 197 v. *infra* p. 159.

20.) Cf. *supra* Cons. finales. L'«Ev. St. Jean» donne encore *fáz* 13, 7; 14, 12, 31; mais les «Anc. poésies relig.» ont déjà *fas* 9, 100; 10, 137; 12, 172? (cité d'après Harnisch, l. c., § 203, p. 107.

21.) Cf. *supra* «Phonét.», *n* implosif et consonnes finales.

22.) Cf. l'«Ev. St. Jean» *fás* 10, 31, le «Donat proensal» 11, 7, 8 e tdans la «Chrest.» d'Appel, la «Chanson d'Antioche» 6, 137 et «Des Sünders Reue» 106, 60.

23.) Cf. Crescini, p. 144, n. 1.

imposé la terminaison *-s* de *das, estas* et des autres verbes en *-ar* à notre mot. (24).

La 3e personne sing. Dans tous les cas à la 3e pers. sing. du prés. le *-t* final latin est tombé. A ce point de vue, notre texte ne diffère donc point de la langue classique des troubadours. La 1e classe se présente comme toujours avec la plus grande régularité : *membra* 3, *mena* 9, *laisa* 16, *rúa* 116, *apella* 129, *fia* 136, 175, *intra* 163 etc..

Trada 8 dérive du verbe recomposé *tradar* 66 < *tradare* sur *dare* pour *trádere* (25).

Dans toutes les autres classes, la voyelle finale (*e* ou *i*) est tombée, sauf dans le cas où elle était nécessaire pour servir d'appui au groupe de consonnes qui la précédait, comme dans *cobre* 133, 134 (*co — operit*) (26), le seul exemple que nous possédions.

La consonne terminant le radical est de ce fait devenue finale. Nous avons déjà essayé, en étudiant les consonnes finales romanes (27), de donner le tableau exact de son traitement dans notre texte. La liquide *l* reste sans changement ; *vál* 102, *vol* 166, 181, 185, 251. Toute occlusive latine sourde devenue sonore en roman, redevient sourde dans notre texte. Ce principe est ici, applicable même pour la labiale dans *sáp* 132, malgré *saber* 33 (28). Il en est de même et à plus forte raison pour la dentale dans : *pot* 122, 165, 171, 177, 191. La dentale géminée ne fait naturellement que se simplifier : *met* 182, et *tramét* 54 (29). Tout régulièrement pour notre texte, la dentale sonore originaire

---

24.) Cf. aussi la correspondance de *far* et *estar, fan* et *estan, fai* et *estai* (en dehors de notre texte aussi *fa* et *esta*).

25.) Il est probable que cette recomposition s'était faite aussitôt que le parfait *tradédit* avait supplanté *tradidit*.

26.) Cf. «Phonétique» : Proparoxytons — Voyelles finales.

27.) V. *supra* «Phon.»

28.) V. «Phon.» cons. labiale finale. Comparer *sáb* de l'«Ev. St. Jean» 12, 20 ; 14, 8, graphie conforme à *sabém* 11, 32, *sabéz* 9, 34, etc..

29.) V. toujours «Phon.» consonnes finales.

tombe : *cre* 150, *ve* 124, 126, 169, 238 ([30]). La fricative sourde se maintient telle quelle *pais* 5 (*pascit*). A l'instar de l'occlusive correspondante, l'affriquée dentale sonore redevient sourde *iáz* 158, *reluz* 162.

Le *n* final, «mobile» en général dans notre texte, l'est aussi dans notre cas particulier : *ten* 184, 256, *ven* 239, 240 *-te* 14, 105, 127, 146, 149, 156, 246, *soste* 4, 103, ([31]). Dans *fen* 131, (<*fingit*) *plan* 159 (< *plangit*), nous avons, malgré la simple graphie, le *n* palatalisé parallèlement à *col* 50, 185,*sal* 68 où la même palatalisation a dû affecter la liquide ([32]). Le groupe *n* + *dentale* demande une attention particulière à cause de l'irrégularité du traitement qu'il présente. Tandis que la dentale sonore *d* s'assourdit tout en se conservant régulièrement après consonne comme c'est le cas dans *pért* 124 (*perdit*), il s'en va tout autrement pour *d* après la nasale : il se maintient sans changement, au moins dans la graphie dans les formes savantes : *atend* 131, *desend* 154, ou il se confond dans son traitement avec celui du groupe *n* + *t* primitif.

En effet, nous avons, d'une part, *prent* 132, et *pren* 13, 240, 252, 253, *rent* 255, *pent* 192, *encent* 251 et d'autre part, *desmént* 144, *repent* 11 et *repen* 249 ([33]).

Les formes de la 3[e] sing. présentent, en outre, quelques formations analogiques d'un plus grand intérêt. Ainsi *dis* 14 dans *dis que la presa* ([34]), où nous avons, selon toute vraisemblance, comme le contexte l'exige, la 3[e] p. sing. du présent, forme qui est donc identique à celle de la personne correspondante

---

30.) Cf. par contre dans la «Sainte Foy» *cred* 166, *aucid* 138, 468. Pour la dentale sourde originaire, la Chanson présente le même traitement définitif : *pod* 50.

31.) Cf. d'une part le traitement identique dans les textes limousins, d'autre part le maintien régulier de la nasale finale dans la «Sainte Foy». V. supra, «phon».

32.) V. *supra* «Phon.» — Sonsonne + yod.

33.) Cf. *supra*, «Phon.», pp. 103—105. Cf. la «Sainte Foy» de M. Hœpffner, p. 128, dans la «Chanson» *-nt* > *-nt* et *-nd* > *n*.

34.) Le ms. donne *dis que la bresa*. Voir Phonét. gr. pr. interv.

du parfait ([35]). Étant donné que phonétiquement on devrait avoir de *dicit*, la forme ordinaire du provençal *diz*, ([36]) on serait peut-être tenté d'interpréter le *s* final de notre forme comme résultant de l'affaiblissement de *z*. Néanmoins, comme nous avons pu l'établir dans notre étude phonétique, notre texte sépare encore très soigneusement les affriquées des fricatives, ce qui est une des preuves des plus solides de l'ancienneté de sa langue. Par conséquent, malgré l'aboutissement naturel de *-z* final à *-s* en provençal, un seul exemple ne saurait suffire pour faire supposer ce processus accompli à une date si reculée. Il ne peut donc s'agir là que de la formation analogique sur le modèle de nombreuses formes en *-is* des verbes inchoatifs, comme *floris*, *guaris* etc.. Une forme comme *diz*, unique dans son genre, avait pu être d'autant plus facilement entraînée dans cette voie de l'analogie que la position de *z* devant la gutturale initiale du mot suivant (*que*) demandait la simplification naturelle du groupe de trois consonnes qui en résultait.

Nous avons un système d'analogies encore plus compliqué dans la formation de la 3[e] sing. des verbes *faire* (*far*), *annar* et *estar*. Comme très souvent la 3[e] sing. de différents verbes en *-re* était en même temps le radical de l'infinitif, (telle est la forme *met* (182) en face de *metre* (22, 59), *viu* par rapport à *viure*, *escriu-* à *escriure*), on a pu tirer de l'infinitif une forme nouvelle pour la 3[e] sing. du prés. de l'indicatif. C'est ainsi que s'explique la forme de notre texte, *fai* 10, 12, 15, 102, 119, 166, 225, 241, 242 de *faire* (de même que son composé *farfái* 249). ([37]). Comme ce verbe était en rapport étroit avec les verbes fréquemment employés comme auxiliaires *estar* et *annar*, l'égalisation des formes correspondantes a pu facilement se produire premièrement, à la 3[e] pl. du présent ([38]), puis par analogie, à celle du

35.) V. 104, *dis o Boecis*.
36.) Cf. *diz* 20, 159, 220, de la «Sainte Foy».
37.) Cf. Suchier dans le «Grund der rom. Ph.» I., p. 774, 47 et Schultz-Gora I, c., p. 95 § 145.
38.) Pour le point de départ: *faun*, *vaun*, *estaun* v. *infra*: 3[e] pl.

singulier, d'où nous avons *estai* 110, 148, et *vai* 104, 109, 114, 118, 147, 155, 253 (39).

Ces formes en *-ai* se rencontrent précisement dans tous les textes écrits dans les régions du Nord du domaine provençal (40) spécialement en Limousin. C'est ainsi que l'«Evangile St. Jean» nous donne *fai* 12, 5, *vái* 9, 12, la «Prière à la Vierge» *vai* 22,8. Les «Préceptes religieux» (41) *fay fai* (p. 141, II, 8, 9; p. 143, V, 2) et *estai* (p. 145, VI, 27) de même l'«Acte de l'Institution» (42) *fai* (p. 413, 4). Dans le recueil Brunel, nous ne trouvons *fai* que dans le texte de Vivarais 313 de 1197 (313, 3, 7, 11) que nous avons déjà signalé comme ayant dû être écrit par un scribe limousin (43), tandis que *vai* apparaît dans le document nontronnais de v. 1185 déjà cité à maintes reprises (225, 29). Il est très curieux de constater que partout ailleurs dans ce recueil on ne trouve que *fa*, *va* et *esta*, (44) formes où l'analogie s'est accomplie dans le sens opposé :c'est à dire, que la 3^{e} sing. de *faire* au lieu d'imposer sa terminaison aux formes correspondantes des verbes *annar* et *estar*, s'est, au contraire, modelée sur elles. La «Sainte Foy», qui présente cet autre système des formes, se détache ici une fois de plus de la langue de notre poème (45). Cependant, il est évident qu'on pourrait beaucoup plus rarement rencontrer une forme en *-ai* dans le domaine du type *-a* que de trouver une forme en *-a* dans l'aire de *-ai*. Comme il a été dit plus haut (46), la diphtongue *-ai* protonique avait la tendance

---

39.) Nous avons déjà vu la forme de la 2^{e} sing. *fas* calquée sur *estas*.

40.) V. «Passion» et «St. Léger». Cf. Hœpffner, l. c., p. 128 et la n. 4 à la même page.

41.) «R. d. l. r.», XVIII, p. 141 et suiv.

42.) «R. d. l. r.», XXXV, p. 413.

43.) V. *supra*, «Phon.», *d* intervocalique. Cf. dans le même texte: chute de *d* intervocalique: *conogua* 1, vélarisation de *l*: *autre* 10 à côté de *altre* 11.

44.) Cf. Brunel l. c., au Glossaire *faire*, *annar* et *estar*.

45.) Cf. *esta* 120, 551, *va* 134, *fa* 8, 162, etc.. V. Hœpffner l. c., p. 128. Dans la langue littéraire des troubadours les deux types figurent. Cf. Appel «Chrest.», pp. XXIV, XXVII et XL.

46.) V. «Phonét.», réduction des diphtongues protoniques.

à se réduire dans notre dialecte à *a*. Il s'en suit qu'on ne devrait pas être trop étonné si l'on trouvait sporadiquement dans les anciens textes de notre dialecte quelques formes réduite. Dans notre texte même, parmi les autres formes verbales, nous allons voir se produire une réduction analogue dans l'infinitif *far* 51, à côté de *faire* 52.

Puor ce qui est de notre cas particulier ,nous trouvons aussi *tra* au lieu de la forme attendue *trai*, dans l'expression *tra mal* 109, qui, comme formule toute faite et fréquemment usitée, devait naturellement apparaître aux oreilles des auditeurs comme un seul phonème. Cette même forme atteste la confusion entre *trahere* et *tradere* (47).

Les verbes *aver* et *esser* (48) donnent normalement *a* et *es*. La dernière forme peut naturellement perdre son *e* après la voyelle du mot précédent : *zo's* 248, *bella's* 170, 243, 245. Mais, de même que dans la «Sainte Foy» (49), cette réduction n'est pas de rigueur, comme il résulte des exemples *qui es* 204, *no es* 164, *o es* 108, etc. Il y a mieux : dans le cas de en *ter'es* 206, c'est le *a* final du mot *terra* qui s'élide devant la voyelle de notre mot logiquement accentué.

Dans cette laisse (28), aussi bien que dans la laisse 12 aux vers 97 et 98, *es* assonne avec les mots en *e* fermé ce qui prouve le timbre «*estreit*» de sa voyelle comme ailleurs en ancien provençal (50).

La première personne du pluriel a déjà perdu partout son *-s* final conformément à la règle en ancien provençal : *estam* 1,

---

47.) Cf. *tradun* 144 dans la «Sainte Foy».

48.) Le dialecte limousin connaît en réalité deux infinitfs de ce dernier verbe. Cf. Chabaneau, pp. 227, 228. On a *estre*, p. ex. dans le «Cartulaire de Limoges», S. 43 Z 25 cité dans S. W. III ,p. 211 (sous *eser*), et de même dans l'«Acte de l'Institution». (R. d. l. d.», XXXV, p. 413), mais aussi *esser* dans les «Préc. rel.» — «R. d. l. r.» XVIII ,p. 143, V, 3 et dans le doc. nontronnais 225, 11, 12, 68 (Recueil Brunel).

49.) Cf. Hœpffner, p. 129.

50.) V. Crescini, p. 146.

trobam 99.... *murem* 5, *avem* 106. Une seule exception est faite par la forme aussi ancienne que rare : *esmes* 6 <* *esmus* due à l'influence naturelle de la 2e pl. *estis* > *estz, etz* (51).

Elle apparaît même, bien que rarement, en français comme le prouve «Saint Alexis», qui a *esmes* 616, à côté de forme ordinaire *somes* 364, 365, 617, 618 (52)). La «Passion» nous présente *esmes* une seule fois, au v. 292 sans donner d'autre forme pour la même personne de ce verbe.

Chabaneau considérait cette forme comme typique pour l'ancien idiome limousin (53). Elle apparaît en effet non seulement dès ls plus anciens textes, comme c'est le cas à côté du «Boèce» dans la poésie intitulée à tort «*Noël*» (20, 17), mais elle est restée propre à ce dialecte en tout cas jusqu'en 1475, époque à laquelle on la retrouve dans le «Testament d'un gentilhomme de la basse Marche (54).

Le «Boèce» ne présente aucune forme de la 2e plur. pour le présent de l'indicatif.

A la 3e plur. du prés. ind. comme des autres temps, le «Boèce» a confondu toutes les terminaisons latines (*-ant, -ent* et *-unt*) en une seule *-en : repairen* 80, *derramen* 195, *esperen* 196, *ámen* 197, *monten* 211, *tornen* 212, 232, *fien* 229, *comencen* 234 ; *potden* 173, *poden* 213 ; *esdevenen* 235.

Que cette terminaison s'est généralisée dans le haut Limousin et dans le Périgord limousin, ceci nous a été déjà révélé par Chabaneau (55). Le même fait avait été confirmé une fois de

---

51.) Pour tous les détails sur les hypothèses concernant l'origine de cette forme, v. Crescini, p. 147. Cf. aussi Harnisch, l. c L'«Ev. St. Jean» ne donne que la forme, ordinaire en provençal, *em*.

52.) Rapprocher la forme *eimes* dans Jord. Fantosme «Chron.» 495, ap. Michel, D. de Norm., III, 551, cité dans Godefroy, + t. III sous *estre*.

53.) V. Chabaneau, l. c., pp. 228, 229.

54.) V. note précédente. Comparer aussi la terminaison *-emes* de la 1- sing. du parfait dans les écrits auvergnats du XIIIe s. Cf. A. Thomas «Essais de phil. fr.», Paris 1897, p. 23.

55.) l. c., p. 273.

plus par la minutieuse étude de Paul Meyer (56). La dernière édition des plus ancienes chartes de M. Brunel n'a fait qu'apporter encore plus de certitude et de clarté à ce sujet .M. Brunel dans sa préface de cette édition (57) nous avertit que toute finale latine *-ent* aboutit à *-en* dans le Limousin, le Nontronnais et le dialecte de Comminges. Dans ces mêmes régions les finales *-en* se génèrasent et apparaissent là où le latin offrait *-unt*. Mais ce n'est que dans le Limousin et le Périgord que cette contamination atteint toutes les finales originellement en *-ant* [58]. Malheureusement, pour les formes du présent, la quantité d'exemples est assez restreinte, car ces chartes ne donnent que les formes suivantes : *deven* 225, 11, 12, 25, 43, 44, 50, 52, 68..; *volen* 225, 18, *tenen* 225, 71 (Périgord v. 1185) et *achapten* (*ad* + *captant*) 35, 10 (Limousin v. 1140) (59).

Ce traitement est identique à celui dans la «Passion» (*canten* 41, *pausen* 351, *menen* 164.., *saludent* 251, *adorent* 416, *crident* 224, 228, *perdonent* 223; *-beven* 461, *dizen* 89, *dicen* 430, *tenden* 280) (60) et, ce qui est plus important dans les «Préceptes limousins» : *empaiten* p. 143, V, 1, *falcen* (*ibid*), *parlen* 143, V, 4, *juren* 143, IV, 10 (1), aussi bien que *s'apertenen* 141, I, 2 (61). Pour les formes du présent, l'«Ev. St. Jean» n'offre que *sáben* 14, 28, *dizen* 16, 30, *conóschen* 17, 10, mais ces exemples sont renforcés par ceux des autres temps (62).

Rien de pareil dans la «Sainte Foy». Ici nous avons une distinction très nette entre les désinences *-an* d'une part et *-on*, *-un* de l'autre : *menan* 9, 205; *menaczan* 182, *parlan* 147....

56.) V. «Trois. pers. plur. en prov.» — «Rom.» IX, pp. 209—210, 213—214.

57.) p. XLI.

58.) Cependant, après *i* on trouve les formes en *-en* ∠ *ant* à Moissac et dans les environs (*ibid*).

59.) Cette pénurie d'exemples est compensée par l'autre série *-en* ∠ *-ant* et *-unt* parmi les formes de l'imparfait et parfait.

60.) La «Passion» cependant donne aussi *consentunt* 222 et même *aprestunt* 24.

61.) Cf. «R. d. l. r.», XVIII, pp. 141, 143.

62.) V. *infra*, pp. 155, 161 et *supra*, «Phon.», Voyelles finales.

et *corron* 47, *corrun* 179, *dizon* 385, *dizun* 181, *sabon* 25 ; *-vedon* 381, *devon* 216, *tenun* 518, etc.... C'est donc une importance de premier ordre que nous accordons à cette différence du sort de la terminaison en question. C'est bien cette divergence de son traitement qui met si bien en lumière la différence d'origine de notre poème et de la Chanson, les traits caractéristiques du premier étant nettement typiques pour les textes de la région septentrionale du domaine provençal, de celle de Limoges et de Périgord en particulier, tandis que le caractère de la «Sainte Foy» la fait attribuer indubitablement à un poète originaire du Midi. (63).

La même généralisation de la terminaison *-en* assûre pour notre dialecte l'identité du radical avec le radical de l'infinitif de tous les verbes en *-er* et *-ir* (64) ; le texte ne possède cependant point d'exemples pour illustrer ce fait.

Dans *potden* 173, à côté de *poden* 213, nous avons une graphie influencée par l'analogie du rapport qui existe entre *ven* et *venden*, *pren* et *prenden* ; de même à *pot* devait correspondre *potden*.

Les trois types avec le traitement commun **aunt*, **faunt* et **vaunt* sont tous représentés dans le «Boèce» *an* 215, 227, 228, 230, 231, *fan* 236, et *van* 197, 198.

Partout, la réduction de *au* > *a* s'est donc déjà produite, ce qui n'est pas le cas dans la «Sainte Foy» où, à côté de fréquents *an* 411, 563, *fan* 298, 343, 555, *van* 521, on trouve aussi trois fois *aun* 256, 347, 435. Comme le même texte possède encore la forme du subst. *aunta* 538 (germ. *haunitha*), unique en provençal, qui depuis les plus anciens troubadours comme Guillau-

---

63.) Cf. Hœpffner, p. 131.

64.) Il en est de même de la «Sainte Foy» malgré l'alternance des voyelles palatales de la terminaison à l'infinitif : *-er*, *-ir* et des vélaires à la 3e pl. : *-òn*, *-un*. V. Hœpffner, l. c., p. 131 : *fujun* 352, *lijun* 436 ; *dizon* 385, *dizun* 181, *jazon* 11, *jazun* 465.

me de Poitiers et Marcabru ne donne que *anta* (65), il est évident que, quoique partout on ait dû passer par la même étape, la réduction *au* > *a* s'est faite dans le Nord de meilleure heure que dans le Sud. Pour ce qui concerne spécialement la terminaison *-aun*, nous savons, grâce au dépoillement d'anciens textes, exécuté par Paul Meyer (66) que le territoire, où elle domine est de toutes parts entouré par celui de *-an*, et que la limite septentrionale passerait par Gourdon, Souillac, Martel, Aurillac (67). C'est donc l'aire entre cette ligne d'une part et la limite assez imprécise des domaine de la désinence provençale *-an* et de la française *-ont* (passant approximativement par le sud de la Vienne, le nord de la Haute-Vienne et de la Creuse (68), de l'autre, qui nous est indiquée ici comme celle d'origine de notre poème.

La même terminaison offre très naturellement *están* 73. C'est l'analogie de cette forme avec celles du groupe *an, fan, van*, qui a été le point de départ des autres analogies qui se sont mutuellement produites entre elles, grâce à leur emploi fréquent comme auxilliaires (69).

A côté de *an*, nous avons une fois *ant* 77 et de même *estánt* 76, en face de *están* 73 (70). Non seulement, la «Passion» mais même la «Sainte Foy» nous fournit des exemples analogues (*ant* 412, *fant* 52).

Comme ces désinences ne sont pas déterminées par la nature du son initial du mot suivant, on doit admettre que c'est par suite de la plus grande force d'accentuation, avec laquelle on prononçait les monosyllabes, que dans ces cas on a plus longtemps qu'ailleurs conservé le *t* final.

65.) Cf. Hœpffner, l. c., p. 55 et 132.

66.) «Rom.», IX, p. 193—200,

67.) V. *ibid.* p. 197.

68.) *ibid.*, pp. 198, 199.

69.) Cf. *supra* pour la 2e sing. *fas* et la 3 *efai, vai, estai.*

70.) Rapprocher de *solient* 70, à côté de *solien* 61. Voir *supra*, «Phon.», *-nt* final latin.

Quant à *sunt* 21, 218, on a déjà signalé la graphie savante de cette forme, écrite le plus souvent *sun* 172, 186, 199.... (même à la rime en -o < *onem* 210) ([71]), mais aussi deux fois *son* 18, 189.

Présent du Subjonctif.

Pour le présent du subjonctif, le texte n'offre que les formes de la 1e sing. et de la 3e sing. et pluriel.

Les verbes de la classe en *-ar* à la 3e sing. laissent naturellement tomber à la finale la voyelle et le *-t : demor* 42, (à la rime en o ouvert), *espér* 120 (à la rime en e fermé : *avér*), *bris* 183, *avil* 189, *fi* 121 (< *fidet*). Dans le dernier exemple, nous avons en plus la chute de *d* final du radical, ce qui est tout à fait conforme aux lois phonétiques de notre langue, d'après lesquelles tout *d* final primaire ou secondaire, de même que le *d* intervocalique (cf. *fiar* 82, *fia* 136, 175) est caduc ([72]).

La seule forme de la 3e pl. donne la terminaison *-en*, ([73]) cette fois-ci parfaitement étymologique, dans *passen* 56.

Dans les autres classes, nous possédons les représentants des deux types : en *-am* et en *-iam*. Au premier appartiennent les formes analogiques *prenga* 89 ([74]), à la 1e sing., et *vea* 174, à la 3e. La première forme est déterminée par l'emploi fréquent du type *tenga - venga*, formé à son tour sur *fenga, planga*, grâce à la correspondance antérieure des formes phonétiques *tenha, venha* avec *fenha, planha*, les dernières dues à la généralisation du radical de l'infinitif (*fenher, planher*) et du présent. Qu'il y a un rapport intime occasionné par la parenté sémantique entre les verbes *penre* et *tener*, ceci est prouvé par notre texte même, qui fait deux fois assonner *pren* (13, 253) avec *te* (14, 254) ([75]).

71.) Il paraît, par conséquent, que *n* de *sun* était déjà traité comme «mobile», ce qui ne nous surprend pas, vu que la «Sainte Foy» elle-même connaît la réduction de *son* à *so* devant un mot enclitique : *so.ll* 46, cf. *meiro.ls* 7 et *po.n* 247, v. Hœpffner, p. 133.

72.) Cf. *supra*, «Phon.», aux endroits respecitfs.

73.) V. *supra* 3e pl. prés. ind.

74.) Cf. la forme phonétique de la «Sainte Foy» : *prenda* 130, 261.

75.) Cf. aussi parmi les assonances en *-en(t)* dans la L. 18 : *té* 127 et *prent* 132.

Leurs formes à la 3e sing. ne diffèrent en effet qu'en ce qui concerne la qualité de *n* (76). Il en est de même du rapport extérieur entre les formes de 3e sing. *penre* et *venir : ven acorren si.l pren* 240 (77).

Le type en *-iam* est représenté par les formes ordinaires en provençal du verbe *faire : faza* 196, à la 1e sing. et *faça, faz'(a)* 250 à la 3e (78).

Le verbe *esser* apparaît ici à la 3e sing. dans sa forme régulière *ssia* 164 (79).

La forme de la 3e pl. du même verbe : *sien* 203, a la terminaison *-en* conformément à la loi caractéristique de notre dialecte dont nous avons déjà parlé à l'occasion des formes du présent de l'indicatif (80).

Impératif.

Aucune forme de l'impératif n'apparaît dans le «Boèce».

Infinitif .

A ce que nous avons dit plus haut (81), il nous reste ici à ajouter quelques mots sur le doublet *faire* 52 - *far* 51, qui se présente dans notre texte. Il est indiscutable que *far* provient de *faire* par réduction accomplie à cause de l'emploi fréquent de ce

---

76.) V. *supra*, «Phonétique», : *n* solide et *n* caduc.

77.) Dans les chartes de la Collection Brunel, la désinence analogique *-ga* est très répandue, surtout parmi les verbes qui ant l'imparf. du subj. en *-gues : aga, venga* d'après *agues, vengues* (cf., l. c., p. XLIII. La forme *prenga* se trouve dans un document lodevois (221, 9). Dans le «Chrest.» d'Appel, nous trouvons *prenguas* 118, 53 dans la «Venjansa de la mort de notre senhor», *prenga* (3e s.) 7, 454, dans la «Guerre» des Albigeois, *prengua* 6, 47 «Ch. de l'Antioche», *prenguam* 104, 39, l'Epître farcie de St. Etienne». Cf. en anc. fr. *prenget* dans le «St. Alexis» 39.
Actuellement, en Limousin, d'après Chabaneau (l. c., p. 254) le subj. prés. n'a que *prenhe, prenham*, mais, en revanche, le parfait est *prengué*. Dans la graphie de notre forme *prenga* le *g* ne peut avoir naturellement qu'une valeur gutturale, le *n* palatal étant toujours exprimé par un simple *n*. v. *supra*, «Ph.», cons.+yod.

78.) Pour l'équivalence dans ce cas des graphies *c* et *z* v. *supra* «Phon.» : *Cons.+ yod.*

79.) Pour la graphie *ss* v. *supra*, «Phon.» : *S* intervocalique et consonnes géminées.

80.) V. *supra* p. 150, comparez dans l'«Ev. St. Jean» *sien* 18, 13, 21, 27.

81.) V. p. 141.

verbe en position proclitique (82). Quant au rôle analogique du verbe *estar* (83), il a dû être secondaire, mais non sans importance, car l'existence de ce verbe a probablement favorisé l'emploi fréquent de la forme réduite au détriment de la forme pleine. Ceci explique la forme *desfar* 191 qui, comme l'a témoginé Chabaneau (84), se conjuge actuellement comme s'il était simple et de la 1^e^ conjugaison. Déjà, les anciens textes limousins montrent leur prédilection pour la forme courte, car l'«Ev. St. Jean» n'offre que la forme *far* 13, 29. Le même fait est confirmé par les «Préc. relig.» (85) et par l'«Acte de l'Institution» (86). Il en est de même du document périgourdin (87).

Cependant, les deux formes *faire, -far,* ont coexisté dans la région limousine jusqu'à nos jours (88).

La «Sainte Foy», comme on le sait, nous donne aussi les deux formes avec la même préférence accordée à *far* (89) employée 5 fois, tandis que *faire* n'apparaît qu'une seule fois : 253. Sous ce rapport donc les anciens dialectes limousin et languedocien étaient d'accord avec l'usage qu'on faisait de ces formes dans la langue classique (90), ce qui n'est pas le cas des manuscrits de Clermont. Ces derniers, comme l'a déjà remarqué M. Hœpffner (91), n'offrent que *faire* («*La Passion*» 96, 458 et «Ch. de S. Léger» 60, 199).

82.) Cf. *supra* «Réduct. des diph. protoniques» p. 29. Cf. Hœpffner, p. 137, n. 3. Pour le développement phonétique, de la forme *faire*. Cf. *supra*, «Conson.» : groupes *cr, gr*. Consulter l'étude de M. Rydberg «Le verbe *faire* dans les langues romanes», Paris, 1873.

83.) Cf. Appel, «Prov. Lautl.», § 42b, p. 53.

84.) *deifa*, l. c., p. 253, 254.

85.) V. «R. d. l. r.» XVIII ,p .142, II, 1.

86.) V. «R. d. l. r.» XXXV, 413, 4.

87.) Coll. Brunel 225, 23. Comparer aussi chez Guillaume de Poitiers *far:car* IX, 40 (éd. Jeanroy.)

88.) Cf. Chabaneau, l. c., p. 253, l'«Atl. ling.» N° 529 donne pour le Nord de la Dordogne *fa* et *fe* (612), il en est de même du Sud de la Haute-Vienne *fa* 608, 606, et *fe* 607.

89.) Cf. Hœpffner, p. 137.

90.) V. note précédente de la Rimarium du «Donat proensal» (éd. Stengel 31, 4) qui ne cite que *far*. Cf. pourtant 13, 32, et dans la «Chrest.» de Appel *faire* à la rime chez Gaucelm Faidit (28, 38) et Guiraut Riquier (33, 29).

91.) l. c., p. 137 n. 2. Cf. *fayr* 79, 87, 90, 92 dans le »Frag. d'Alexandre».

Participe présent est gérondif.

En étudiant les finales romanes (92), nous avons constaté dans le «Boèce» une confusion totale dans le traitement des groupes *-nd* et *-nt* primitifs, car tous les deux sont ordinairement représentés dans les graphies par *-nt* ou *-n* (93). Cet état devait se réfléter aussi dans la formation du participe présent et du gérondif.

L'examen de ces formes, dont la distinction était obscurie dès les plus anciens textes de différentes langues romanes (94), nous est rendu d'autant plus difficile que nos assonances ne peuvent nous être ici d'aucun secours. Tandis que la «Sainte Foy» sépare nettement dans ses rimes les participes présents et les gérondifs qui n'apparaîssent pas dans les mêmes laisses (95), le «Boèce» fait assonner les formes des participes présents avec celles des gérondifs.

Le participe présent *semblant* 119 assonne avec le gérondif *reclamán* 118. Il en est de même de *descaptan* 114 entouré de *talant* 113 et *quant* (< *quantum*) 115, dans la même laisse (16) avec *tremblánt* 116. Le même fait se présente dans les cas où les formes de gérondif assonnent avec des mots en *-nt* primitif : *ditan* 78 à l'assonance avec *cánt* 77, *efant* 79; *legen* 99 avec *marriment* 100 ,etc..

Néanmoins, M. Appel a déjà fait remarquer deux fois (96) que le «Boèce» donne le plus souvent les formes du gérondif sans *-t* dans *anava eu ditan* 78, *trobam legen* 99 (97) *vái franén*

92.) V. *supra*, p. 96 et suiv.

93.) Sauf pour les graphies savantes: *atend* 131, *desend* 154.

94.) Cf. Diez «Gr. de. l. r.», III, p. 235 et suiv. et Meyer-Lübke «Gramm der rom. Sprachen», III, §15., pp. 19—22.

95.) Cf. les laisses 50 et 51 (en *-ent*) et l. 29 (en *-entz* où on ne trouve que des participes présents, tandis que les laisses 14 (en *-en*) et 38 (en *-an*) ne comprennent que les formes des gérondifs. Pour tout cela et pour la seule exception *la spada flamejan*, v. Hœpffner, pp. 137, 138.

96.) Cf. «Mélanges Chabaneau» p, 199 et «Prov. Lautl.» §53, p. 71—7.2

97.) Cf. Diez, l. c., III, 240.

104, *vai s'onors descaptán* 114, *vai la mórt reclamán* 118, *vai chaden* 147, *vai l'arma dozén* 155, *van deperdén* 198, et à l'intérieur du vers, *ven acorren* 240. Mais à côté de ces exemples, on trouve dans la construction du gérondif avec le verbe *an(n)ar*, si fréquente en provençal (98) les graphies avec *-t : anaven dicent* 145, *van aissent* 197. Si dans le dernier cas nous avons affaire à une forme française (99), le premier ne peut s'expliquer que par une survivance graphique (100). Il en doit être de même, malgré l'avis contraire de M. Appel, de la forme *apesant* (101) dans *qui l'estan apesant* 73, car nous ne pouvons y voir que la forme du gérondif, dont la construction avec le verbe *estar*, exprimant la durée de l'action était très employée dans toutes les langues romanes, excepté en français (102). A ces trois exemples il nous semble juste d'ajouter encore le quatrième que présente *estant* dans *sal (él) en estant* 68 = *in stando* quoique M. Appel incline de nouveau à le prendre pour un participe (103).

Dans tous les autres exemples, nous avons bien les formes des participes présents : *tremblánt* 116, *semblant* 119, *dolent* 101, 126. Au lieu de *-nt* nous avons la graphie *-nz*, par suite de l'adjonction de *-s* flexionnel dans les formes qui étaient originairement des participes : l'adjectif au cas-sujet sing. *ardenz* 247 et l'adverbe avec l's adverbial *per cosedenz* 243 (104).

98.) Comparez Meyer-Lübke, l. c., III, §312, p. 333; et Diez, l. c., III, pp. 184, 185.

99.) Cf. *supra* «Phon.» : dentales intervocaliques.

100.) Cf. Appel, «Mél. Chabaneau», 199.

101.) M. Appel considère cette forme comme participe présent v. «Chrest.» Au gloss. p. 288 sous *pesar*.

102.) V. Meyer-Lübke III, §312, p.333 et §314, pp. 334, 335.Cf. Diez III, pp, 182, 184 et Crescini, p. 162: *qui l'estan apesant* «che gli Stanno pesando, che gli tornan gravi». Cf. par contre Dittes, «Über den Gebrauch der Participien und des Gerundiums im Altprov.» Budweis, 1902, qui lit *a pesant* on y voyant le partic. présent.

103.) V. la «Chrest.», p. XXIV.

104.) Cf. *neienz* 191, v. *supra* «Phon.» : Constrictive dentale interv., cf. Cossezen dans Peire l'Alvernhe («Chrest.» d'Appel 80, 78).

Que le mot *auvent* dans l'expression absolue *auvent la gent* 23, présente une forme de participe, c'était déjà l'avis de Diez ([105]). Chabaneau partagea son opinion ([106]).

En effet, la formule figée *auvent* (*audent, auzent*), employée très souvent dans les plus anciennes chartes provençales de même que son pendant *vehent* (*vedent, vezent*) toujours avec un nom, correspond parfaitement chaque fois à l'ancienne construction de l'ablatif absolu latin. La forme latine apparaît, dans les mêmes documents, côté à côté avec elle ([107]).

Parmi les exemples des gérondifs que nous venons de citer se trouve la forme française *aissent* 197 ([108]), qui présente en même temps la seule forme inchoative dans le «Boèce». Qu'une telle forme puisse apparaître dans un texte appartenant aux régions voisines du domaine français, il n'y a rien d'étonnant. On sait que les plus anciens monuments français connaissent de nombreuses formations analogues. Le «Saint Alexis», pour ne citer que celui-ci nous donne déjà *aparissant* 275, et, à la 3[e] pl. du présent, *escharnissent* 266, *perissent* 299, *baillissent* 521. Qu'il est de même dans les textes dont la langue présente un mélange du français et du provençal, nous le savons par la «Passion» qui possède les formes *escarnissent* 187, *gurpissen* 508, etc.. et le «Girart de Roussillon» qui nous offre des formes telles que le participe présent *burdissent* 1, 472. Si certains textes provençaux comme la «Sainte Foy» ne donnent pas de

---

105.) V. sa «Gr. de l. r.», III, p. 245: «Dans le sens absolu le participe présent ne se présente qu'à une période primitive; plus tard, il a été remplacé par le gérondif, ou ne s'est conservé que dans certaines formules. En prov. et en français, les verbes *videre* et *audire* sont employés avec la valeur asolue.» Diez à côté d'autres exemples citait aussi notre cas. Cf. en anc. fr.: *oiant toute la gent* «Berte», 127.
Hündgen à la p. 165 de son édition semblait être du même avis, mais à la p. 138, il citait le même cas comme exemple de gérondif!

106.) Cf. »Gramm. lim.» p. 66. n. 2.

107.) V. dans la Collection Brunel pour notre région 38, 4 *audiente Guilelmo*, cf. 35. 11: *auvent aques* etc....
Cf. aussi la «Sainte Foy» *lor vedent* 545 et la «Passion» *lor vedent* 469.

108.) Cf. aussi *supra*, «Phon.»: dentales intervocaliques. V. Diez II, p. 191.

formes inchoactives, ceci tient sans doute au vocabulaire des verbes qu'ils emploient (109) .

L'état linguistique des plus anciennes chartes provençales de différentes régions (Rouergue, Albi, Narbonne, Toulouse, Moissac, Vivarais) où foisonnent les formes inchoactives, nous autorise à l'affirmer (110). Quant à la forme même de notre cas particulier, tout ce qui vient d'être dit ne lui ôte pas sa valeur, car elle prouve que le verbe *aïr* avait déjà des formes inchoactives bien plus tôt qu'on ne semblait l'admettre (111).

Imparfait de l'indicatif.

Notre texte assez riche en formes de l'imparfait, nous offre des exemples aussi bien pour les verbes en *-ar* que pour ceux en *-er* et en *-re* (112). Les premiers sont représentés très régulièrement par les formes en *-ava*, à la 1e sing. : *fiav'* (*eu*) 75, *anava* 78 et, à la 3e *comtáva* 97, *blasmava* 138. Au pluriel, à la 3e pers., au lieu de la terminaison régulière *-avan*, nous avons

---

109.) En effet, parmi les verbes en *-ir* de la Chanson il y en a fort peu qui puissent produire des formes inchoactives. Tels sont cependant les verbes d'origine germanique *guarnir, guerir, guerpir,* mais malheureusement, ils n'apparaîssent pas dans les formes qui pourraient avoir l'infixe. Il en est de même, mutatis mutandis, de l'«Ev. St. Jean». On sait qu'en lat. class. il y avait déjà les verbes avec des formes inchoactives: *putresco, (in)gemisco, floresco, languesco, lucisco,* qui sont passés à l'époque romane à la conj. en *-ire* .Les autres verbes ont dû recevoir l'allongement dans le latin vulgaire. Cf. Chabaneau, l. c., p. 241. Il faut cependant tenir compte que cet allongement n'a pas eu lieu dans le Sud-Ouest du domaine des langues romanes. Cf. Diez, II, p. 119; Harnisch, l. c., pp. 138, 139.

110.) V. les chartes de la collection Brunel: *comonesca* 3, 15 Narbonnais, de v. 1053 et les endroits suivants: 27, 4, 5; 99, 5, 121; 102, 2; 109, 6; 112, 10; 130, 5; 131, 3; 140, 3; 163, 17; 169, 3 (*acolis*); 179, 2; 186, 5; 193, 3, 5; 194, 1, 9; 200, 2; 253, 1; 291, 7 (*partis*); 334, 6. Cf. aussi guerpisc XI, 41 dans la poésie de Guillaume de Poitiers (éd. Jeanroy).
Pour l'ancien catalan v. P. Fouché «Morphologie historique du Roussillonnais» Toulouse, 1924, pp. 101, 102.

111.) M. Meyer-Lübke dans sa «Gramm. der rom. Spr.», II, § 201, p. 243 cite comme la plus ancienne forme inchoactive de ce verbe *haissanz* 17, 44 dans le «Psautier d'Oxford» du XIIe siècle.

112.) Seules les formes des verbes en *-ir* manquent.

la terminaison affaiblie *-aven*, caractéristique pour notre dialecte : *apellaven* 39, *laudaven* 139, 142, *anaven* 145 (113).

Le deuxième groupe donne normalement au singulier la désinence *-ia* attestée par les formes de la troisième personne : *avia* 38, 101, 188, 205, 207, *volia* 66, *tenia* 143, *iazia* 96; *fazia* 23, *trametía* 65. A la première personne dans les deux cas où elle se présente, nous avons l'élision de la voyelle finale (comparable à celle dans l'exemple que nous venons de citer (*fiav'eu* 75), dans *soli'eu* 82, et *soli' adornar* 85 (114). A la 3e plur. nous avons de nouveau la forme affaiblie *-ien* pour *-ian* (115), *tenien* 37, *solien* 61, *solient* 70 (116). Il ressort de l'examen des vers que dans la termnaison *-ia, -ien* l'accent tombe régulièrement sur *i* (117) : 23, 37, 61, 82, 96, 101 ,143, 205 ,207 (118).

Cependant, dans *u nom avia genzor* 38, *Roma volia tradar* 66, *anz avía plus de mil* 188 et *que.l solient aiudar* 70, il y aurait chaque fois une syllabe de trop, si l'accent portait sur *i* dans *avia, volia, solient*. Dans tous ces cas, l'accent s'est déjà déplacé sur la voyelle suivante, de sorte que l'*i* n'y représente qu'un simple «yod» (119). Ces trois derniers cas de synérèse avaient été déjà notés par Chabaneau (120).

113.) V. «St. Jean» *cuiaven* 10, 33, *esgardaven* 10, 20, Cf. le ms. périgourdin (225, 24 Brunel) : *donaven* etc. v. *supra*, «Phon.» : Voyelles finales et Morphologie 3e pl. du présent.

114.) Que cette élision n'a pas été obligatoire, nous est prouvé par le vers 78 : *anava eu ditan*.

115.) Cf. «St. Jean» : *dizíen* 15 ,35, 39, *volíen* 15, 41. Les chartes de Limoges (Brunel 35, 5, 6, 10; 38, 1) ont de même *avien, devien;* le ms. périg. *avien* (225, 114). Cf. les «Préc. rel.» «R. d. l. r.», XVIII, p. 144, VI, 16 *avien*, etc...

116.) Pour la conservation de *-t* final assez fréquente dans les anciens textes provençaux, voir *supra*, «Phon.» : Cons. lat. fin., groupe *-nt*.

117.) Cet *i* est parfois accentué dans la graphie : *trametía* 65, *solíen* 61, cf. parmi les exemples du conditionnel *volría* 117, *auríen* 23.

118.) Il est naturel que dans *fazia en so sermo* 23 et *avia á tei. . grezesc* 207, le *-a* final de *fazia* et celui de *avia* tombent en hiatus.

119.) Au v. 188, comme on l'a vu, le copiste a tout de même mis par habitude l'accent sur *i* de *avía*. Rapprocher aussi de cette série d'exemples celui de *no comprarí'om* 193 v. *infra* Conditionnel I.

120.) V. «Gramm. lim.», pp. 273, 274. Les exemples de ce genre deviennent fréquents dans les écrits limousins des XIIIe et XIVe siècles. Actuellement, le

Il nous reste à ajouter, pour terminer ce chapitre, que le verbe *esser* apparaît à la 3e sing. dans sa forme phonétique *era* 56, 140, 141, 247 ([121]).

Les formes du Parfait.

Grâce au nombre suffisant de formes du parfait, nous pouvons nous faire une idée assez nette du système de ce temps dans notre poème.

Parfait faible.

Comme continaution directe du parfait latin, nous avons à la 1e sing. *servii* 87, (*servivi*), forme qui se distingue par sa graphie de double *i* final. M. Porschke ([122]) tout en indiquant la tendance commune aux anciens dialectes gascon et limousin, de doubler dans la graphie les voyelles simples, a lumineusement démontré que l'habitude d'écrire *-ii* pour *-i*, surtout à la finale de la 1e sing. du parfait, était propre aux scribes d'origine limousine ([123]). Malheureusement, il n'a pas pu trancher la question si cette manière d'écrire correspondait à une réalité phonétique ou, autrement parlé, si les deux *i* devaient se prononcer séparément ([124]), ou comme diphtongue décroissante *iy* ou bien comme un simple *i*.

On sait qu'actuellement, on n'entend qu'un simple *i* prolongé dans les formes correspondantes ([125]). Il est fort possible

---

phénomène s'est généralisé dans ce dialecte et l'accent ne repose plus nulle part sur *i*.

121) Comparez encore pour ce verbe la 3e pl. *eren* dans l'«Ev. St. Jean», 9, 7; 17, 17; chartes limousines 35, 9; 36, 4, et le doc. périg. 225, 6.

122.) V., l. c., p. 27, § 27; pp. 39, 40, § 60.

123.) Cf. les nombreuses formes en *-ii*, dans l'«Ev. St. Jean» (avec le premier *i* ordinairement accentué): *dissíi* 17, 7; 14, 9, 24; 15, 5; *diissii* 13, 5; *dissíi* 13, 9; *auvíi* 14, 10; *fezii* 14, 10; 18, 32 etc.; dans les «Préc. relig.» *saubii* 145, 36 («R. d. l. r.», XVIII), *tenguii* 146, 1 etc.

124.) Cf. aussi Karl Fr. Th .Meyer «Die prov. Gestaltung der mit dem Perfektstamm gebildeten Tempora» («Ausg. und Abh.», XII), Marburg, 1884, p. 24.

125.) Cf. Chabaneau, «R. d. l. r.», XI, p. 31,

qu'il en ait déjà été de même à l'époque de notre auteur et de ce fait la 1e sing. était nettement séparée de la 3e (126). Cette dernière, à notre grand regret, n'apparaît pas dans le texte, car au v. 199 *li drap que la domn'a vestit* nous avons ,selon toute probabilité, dans *vestit* un participe passé (127). Pour le même groupe des parfaits, nous n'avons qu'une forme à la 3e pl. *faliren* 70, où il n'y a à remarquer que la terminaison caractéristique en *-en* (128).

La 3e sing. des parfaits faibles du type en *-dédit* est largement représentée (129). Les formes se présentent ici avec une régularité parfaite : *credét* 46, *teiset* 190 et *penét* 26, *amet* 29, *laiset* 32, 69, *cuidet* 68, *parlét* 194. Dans les désinences des verbes en *-ar* aucune trace de *a* étymologique n'apparaît, ce qui contribue à mettre en relief la différence entre le carcatère de notre dialecte et celui de l'ancien parler gascon (130). L'uniformité absolue de la terminaison *-et* dans tous les cas est un fait des plus précieux, car il confirme la théorie de M. A. Thomas (131) sur l'influence du type *stetit* dans la formation de la 3e sing. des parfaits faibles. En effet, dans un dialecte où le *-d* final roman disparaît régulièrement (132), le type *dedit* aurait abouti comme

---

126.) Cf. Karl Fr. Th. Meyer, l. c., p. 24: «Bemerkenswerth ist, dass das doppelte *i*, welche die A. D. für die 1 sg. aufwiesen, in der 3. sich in keinem einzigen Falle findet.»

127.) Dans la même laisse (27) tous les mots assonant en *-it*, excepté *quandi*, sont des participes passés. Cf. Hœpffner, l. c., p. 141.
Pour la 3e sing. du parfait en *-it* dans les textes limousins, v. Karl Fr. Th. Meyer, l. c., p. 24. Cf. le seul exemple analogue dans le Recueil de Brunel: *murit* en Périgord.

128.) V. *supra* «Phon.», Voyelles finales et «Morphol.»: 3e pl. des présents et des imparfaits.

129.) Il va sans dire que toute la classe en *-ar* a subi l'attraction de ce type, par intermédiaire de *estar—estet*.

130.) V. A. Thmoas «Essais de philologie franç.», 1898, p. 95, n. 3; Meyer-Lübke, «Gramm. d. roman. Sprachen», II, §274; Bourciez, «Eléments de linguistique romane» 2e éd., 1923, § 295a. Cf. Brunel, l.c., p. XLIV et les textes gascons de la deuxième moitié du XIIe de Bonnefont N° 374 (N°44 de la coll. Luchaire) et de Montsaunès avec les formes en *-á* et en *-án*.

131.) V. l'ouvrage cité dans la note précédente. Cf. Crescini, l. c., p. 151.

132.) V. *supra*, «Phonét.»: endroit respectif.

cre 150 < *credit*, *ve* 124, 126, 169, 238 < *videt*, à *de*, sans *-t* final ([133]).

La théorie de M. Appel d'après laquelle il faudrait remonter à **stettit* ([134]) pourrait être admise à la rigueur pour la langue de notre poème, mais elle doit être tout de même rejetée vu la grande quantité d'autres textes, de la «Sainte Foy», en premier lieu, qui présentent la terminaison *-ed* ([135]). Par conséquent, l'explication de M. A. Thomas reste seule valable pour les plus anciens textes littéraires écrits en langue d'oc. ([136]).

Parfaits forts.

Parmi les verbes avec le parfait latin en *-i*, nous avons tous les trois représentants communs aux langues romanes : *vidi*, *fui* et *feci*. Ils apparaissent dans notre texte sous les formes habituelles au provençal .A la 2[e] sing. *fezist* 83 provient normalement de *fecisti* avec conservation de *i* bref, due à l'action métaphonique de *i* long final ([137]). Étant donné la chute de *d* intervocalique dans notre dialecte ([138]) le mot latin *vidisti* devrait phonétiquemnet aboutir à *vist*, forme que nous avons en effet aux vers 95, 178, 244. Comme nous savons pourtant que la forme *vist* était non pas propre au dialecte limousin, mais qu'elle était

---

133.) Ceci a lieu en effet dans certaines chartes écrites dans les environs de Toulouse, dans la Vallée du Rhône, la Provence et le Valentinois; v. dans la Coll. Brunel les formes *acabte* 5, 18 Provence, v. 1080, *acesse* 98, 33 Valentinois de v. 1160 *autrege* 330, 3 Toulouse 1200, *autreie* 306, 2 Agen 1197 etc.. Cf., *ibid.*, p. XLIV.

134.) V. «Prov. Lautl.» §51, p. 69.

135.) La «Sainte Foy» donne avec la plus grande régularité *-ed: parled* 3, 520; *doned* 71; la «Passion» offre pèle-mêle les terminaisons *-ed* et *-et: obred* 7, *aduned* 115, *leved* 117; *parlet* 402, 424; *anet* 320, 321 (à la rime *trobed* 71, et *intret* 72). L'«Alexandre» présente un seul *enseyned* 88, à côté de *degnet* 42, *crollet* 48 etc.. V. Hœpffner, pp. 139, 140.

136.) Il est évident que dans certains d'entre eux, comme la «Sainte Foy», les deux types-bases, aboutissant dans leur développement phonétique au même résultat, ont dû collaborer dans leurs actions analogiques.

137.) V. *supra*, «Phon.» : L'Umlaut.

138.) V. *supra*, «Phon.» : à l'endroit respectif.

la forme ordinaire des textes provençaux en général, ([139]), il faut bien recourir à l'explication commune pour tous les cas. Il est évident que c'est l'influence des parfaits faibles en *-i* à qui nous devons l'origine du parfait de ce verbe. *Serviron(-en)* correspondant à *viron, servi(-ii)* à *vi*,on a dû avoir de bonne heure la généralisation pour toutes les autres personnes ([140]). Il est donc complètement inutile pour expliquer cette forme d'admettre, comme l'a fait Karl Fr. Th. Meyer ([141]), un déplacement d'accent de la terminaison sur le radical. A la 3e sing. nous avons les formes régulières en provençal *fez* 52, 53, 59 (bis), 71, 188 < *fecit* et de son composé *forféz* 179 et *fo* 28, 30, 31, 34, 43, 58, 63, 92, 94, 160 dérivé phonétiquement de *fuit* ([142]). Le dernier verbe nous fournit aussi sa forme à la 3e plur. avec l'affaiblissement de la voyelle finale régulier dans notre dialecte : *foren* 20, 21, 63, 187, 245.

Les formes des parfaits sigmatiques du «Boèce» différent nettement de celles de la «Sainte Foy» par leur graphie. Tandis que la Chanson distingue les finales sonores des sourdes, grâce à la double graphie *s* et *ss* : *mespris* 398, *apris* 400.. *remas* 391, *aucis* 119, etc.. et *diss* 54.., *destruiss* 309, *traiss* 310, notre poème ne dispose que de *s* simple pour tous les cas : *pres* 64, *mes* 26, et *redems* 153, *dis* 100.

Comme nous avons pu nous en rendre compte dans notre étude phonétique, cette uniformité de graphie ne doit pas tenir à l'inexpérience ou manque d'ingénuosité du copiste. Il ressort du traitement des dentales en général que ces consonnes à la fi-

---

139.) Cf. *vist* dans l'«Enfance de Jésus» — Chrest. d'Appel 9, 100; dans l'Elucidari de las proprietatz de totas res naturals-Chrest. Bartsch 394, 25 etc.. Cf. les paradigmes dans la Chrest. de Crescini p. 131, Appel «Chrest.» p. XXVIII etc..

140.) A la 3e p. sing. la «Sainte Foy» donne déjà *vi* 355. Cf. Hœpffner, p. 142.

141.) l. c., p. 9.

142.) Ni *fon*, ni la forme plus frlnçaise *fud* avec généralisation de la voyelle du radical de la 1e pers. (dans la «Passion», «St. Léger» et l'«Alexandre») n'apparaîssent dans notre texte. Ici encore, nous retrouvons les points de contact avec la Chanson qui ignore également ces formes. V. Hœpffner, 142.

nale deviennent régulièrement sourdes. Il a dû en être de même des fricatives que des occlusives.

Aussi, malgré les circonstances particulières dans lesquelles se présentent les formes *mes* et *pres* (dont la constrictive finale pouvait maintenir sa sonorité plus longtemps, grâce à l'influence possible de *mesist* et *presist* où la même consonne était traitée comme intervocalique), nous croyons que même dans ces cas, relativement rares, le phénomène de l'assourdissement avait dû finir par triompher.

Les formes provenant des parfaits en *-si* ne nous réservent aucune surprise : à la 3^{e} sing. nous avons les formes habituelles de l'ancien provençal *pres* 64 <**presit*, et, comme la voyelle *i* du radical (*pris*) de la 1^{e} pers. correspondait à *e* de la troisième ([143]), par analogie *mes* 26 < *misit*. *Dixit* avait abouti normalement à *dis* 100.

La formation *redems* 153 de *redemsi* pour *redemi* ([144]), sur le modèle *sumo sumpsi, promo prom(p)si, demo dempsi*, remonte, comme on le sait, encore au latin vulgaire ([145]).

Cette formation avait été favoirsée en roman par le besoin de distinguer les formes du parfait de celles du présent ([146]).

Enfin, à la 3^{e} pl. nous avons la forme *mesdren* 27, avec l'intercalation de *d* entre *s* et *r* ([147]), forme régulière en anc. provençal, qui connaissait aussi *meiron* et *meséron* ([148]). Pour la terminaison *-en*, il a été déjà dit plus haut.

143.) Cf. aussi *fis* et*fez*, *qui* et *ques* et de même *tinc* et *tenc*, *vinc* et *venc*.

144.) Cf. aussi notre participe passé *redems*, 228.

145.) Cf. *rempsin* P. Mil. 316, v. Karl Fr. Th. Meyer, l. c., p. 15 sous *rezemer* qui cite aussi pour les «Anc. p. rel.» lim. *reems* 484, 16 et *supra*, «Phon.» : Groupe de trois consonnes. Comparer la forme de l'anc. fr. *raenst*, v. Meyer-Lübke, l. c., §289, p. 337. Dans la collection Brunel, on ne trouve pour le parfait que la forme *rezemet* 336, 9 Rouergue de 1200.

146.) Cf. *aucis* 119 de la «Sainte Foy» etc. v. Diez, II, pp. 126 et 194. Cf. en italien redensi, uccisi....

147.) Cf. *mesdrent* 22 et *presdrent* 39 dans la «Passion», *aucisdron* 493, dans la «Croisade des Albigeois».

148.) V les paradigmes dans Crescini, p. 131 et «Chrest.» d'Appel. Cf. Karl Fr. Th. Meyer, l. c., p. 14.

Pour le dernier groupe des parfaits forts en *-ui*, nous n'avons d'exemples que pour les formes du singulier. Ce qui attire ici surtout notre attention, c'est la confusion des graphies des gutturales finales sourdes et sonores. En effet, d'une part, nous avons *aig* 84, 86, *volg* 22, 45, 47, 48, *veng* 40, 62, *ag* 28, d'autre part, *ac* 34, 152, *venc* 41, 67, *retenc* 31, *sostenc* 24. Comme les doublets *ag - ac; veng - venc* le démontrent, notre texte est écrit à l'époque où la nouvelle graphie *-c* résultant de l'assourdissement de la gutturale finale, luttait contre l'ancienne survivance graphique, qui se manifestait dans les mots écrits avec un *-g* final. Sous ce rapport, notre texte est encore sur le même plan que la «Passion» ([149]) ,tandis que les dentales finales du «Boèce» présentent un état bien plus avancé. Par contre, l'«Évangile St. Jean» pour ce qui est des graphies des gutturales, démontre nettement un caractère chronologiquement postérieur à celui du «Boèce ([150]).

Dans les exemples que nous possédons, la consonne finale du thème est une liquide, une nasale ou la labiale *b*. Ce n'est que dans ce dernier cas que nous avons dans notre texte la disparition de la consonne thématique qui s'assimile à la bilabiale suivante ([151]) : *aig* 84, 86 < *habui, ag* 28, *ac* 34, 152 < *habuit;* la nasale et la liquide se conservent naturellement : *veng, venc, retenc* 31, ([152]), *sostenc* 24, *volg ,volguist* 87.

A la 1[e] sing., le verbe *aver* apparaît sous sa forme ordinaire ([153]), *aig* 84, 86, où le *i* dans le radical permettant la distinc-

---

149.) V. *supra*, «Phon.». p. 99.

150.) V. plus haut.

151.) V. *supra*. «Phon.» : Consonnes + w. Cf. Fritz Neumann «Die Entwickelung von Consonant + W» dans la «Miscellanea di Filologia e linguistica Caix — Canello» Firenze, 18S6, pp. 167—174 et particulièrement p. 171; v. aussi Crescini pp 154, 155.

152.) Pour *retegues* 95, où il s'agit de formation analogique v. *infra:* Imparfait du Subjonctif p.168.

153.) Cf. Karl Fr. Th. Meyer, l. c., p. 22.

tion de cette forme de la 3e *ag* est dû probablement à l'analogie du rapport entre les formes du présent : *ai* et *a*.

A la 2e sing., nous avons la seule forme faible de ce parfait dans *volguist* 87 qui correspond à la formation *fezist* dont il était question plus haut.

Il ne nous reste plus rien à signaler sur les formes de la 3e p. sing. mentionnées déjà au début de ce paragraphe : *ag* 28, *ac* 34, 152 ; *venc* 41, 67, *veng* 40, 62, *retenc* 31, *sostenc* 24, *volg* 22, 45, 47, 48.

La formation analogique fréquente en provençal (154) de *cadeg* comme *correg*, *pareg* sur *deg* < *debuit*, etc.. (155) est indirectement attestée par le participe passé *cadegut* 72 (156).

Imparfait du subjonctif.

Les formes de l'imparfait du subjonctif aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel ne présentent rien d'anormal. Seule la forme *retegues* 95 demanderait une explication, à cause de sa graphie sans *n*, malgré les formes du parfait *retenc* 31 et *sostenc* 24, si l'on ne savait pas que nous avons là une formation analogique sur le type des autres verbes en *-er*, dont la voyelle du radical est aussi *e* : *degues*, *cregues* (157), ce qui a été prouvé d'une façon tout à fait péremptoire, grâce aux formes *teg* 74, 100, 115, 215, *tegrun* 124, 488, *teguz* 372 de la «Sainte Foy» qui, d'autre part, écrit régulièrement *veng* 359, *vengron* 512, *vengrun* 509 158).

Au sing., la terminaison *-is* dans *guaris* à l'assonance 180 est tout à fait normale pour le verbe en *-ir*. Partout ailleurs, nous

---

154.) Cf. Hœpffner, l. c., p. 148.

155.) Cf Schultz-Gora, § 150, p. 98.

156.) La «Sainte Foy» donne de même *decadeguz* 443. Cf. *cadegrent* 138 de la «Passion» et la forme *escadec* dans les anciennes chartes provençales du Rouergue : 15, 29 de v. 1120, 124, 4 de v. 1170 ; 242, 3 de 1190, 245, 9 de 1190 et *escadegro* 245, 10 (Recueil Brunel).

157.) Cf Crescini p. 154, n. 1 et G. Hentschke, «Die Verbalflexion in der Oxf. Hs. des Girart de Roussillon», Halle, 1882, p. 41, n. 1.

158.) Cf. Hœpffner, pp. 146, 147.

avons *-es* dans les formes qui se présentent chaque fois à l'assonance : il en est ainsi de la seule forme du verbe en *-ar, rangures* 179 et de trois autres formes de verbes en *-er : pogues* 93, *retegues* 95 et *agues* 92, 178. Que la valeur de *e* de la désinence *-es* dans ces trois derniers mots est fermée, les assonances de la laisse 12 nous le prouvent (92, 93, 95 : *mespres* 94, *prés* 96, etc..) Cependant, la forme *agues,* au vers 178, apparaît aussi à l'assonance en *-is* (laisse 24), et, ce qui est encore plus curieux, il en est de même de la forme *rangures* 179 qui devait pourtant avoir le *e* de *-es* ouvert, étant donné que son parfait était en *-et* ([159]). Comme il est évident, il ne peut s'agir là que d'une licence très hardie que notre poète s'est permise ([160]).

Conditionnel II.

Aucune forme de ce temps n'apparaît dans le «Boèce».

Le participe passé.

Parmi les participes passés faibles, nous avons pour les verbes en *-ar* les formations régulières : *onraz* 140 ([161]), *visitaz* 160, *alumnaz* 164, *polsat* 167, *pertusat* 168, *montat* 226. Le substantif postverbal *pesat* 67 rentre aussi dans cette catégorie. Les verbes en *-ir* donnent aussi normalement leurs participes en *-it : guarnit* 56, *vestit* 199, *bastit* 200, *amosit* 203 ([162]). (Le verbe *morir* en fait, bien entendu, exception cf. *infra*). Le féminin est attesté par la forme de l'adjectif *ardida* 245. Une forme purement savante est calquée sur le parfait latin *evanuit : esvanuit* 202 ([163]) en quatre syllabes avec le déplacement de l'accent qui fait ranger ce verbe dans la classe en *-ir* ([164]).

159.) Cf. P. Meyer, «L'imparfait du Subjonctif en *-es* (provençal)» — «Romania, VIII, p. 155—162. La qualité fermée de *e* de *pogues, agues* et *rétegues* est attestée par les rimes en *és* dans la «Flamenca» 1416, 1733....; 4510, 4655..; 2423, 4459 etc. V. P. Meyer, *ibid.*, p. 159. V. aussi Karl Fr. Th. Meyer, l. c., 31.

160.) Cf. *supra*, «Phonét.» : Voyelles toniques ouvertes et fermées.

161.) Pour ce mot, v. *supra*, «Phon.» : Conson., Groupe *nr.*

162.) V. *supra*, «Phon.» Cons. : C intervocal.

163.) V. «Phon.» : Cons. devant *w*. Remarquer aussi la substitution du préfixe.

164.) Cf. aussi le déplacement de l'accent dans *quandí* 201 = *cándidi.*

Parmi les représntants des participes passés en *-ut*, nous trouvons *agút* 108, *cadegut* 72 ([165]), formes auxquelles correspondaient normalement les parfaits en *-ui : ag, cadeg* ([166]).

La terminaison comme on voit avait été ajoutée ici déjà directement sur le thème du parfait ([167]). En plus, nous avons dans la même série d'exemples, la forme limousine *veút* 106, plus rare en provençal que *vist*. Cette forme, ailleurs *vegut*, prouve l'existence dans notre dialecte du parfait en *-ui* du verbe *veder* à côté de son parfait ordinaire en *-i* (cf. *vist* 95..) ([168]).

Dans *veút*, pourtant, nous avons la désinence ajoutée encore au radical du présent.

Enfin, le dernier exemple de ce genre des participes offre la formation normale de *perdut* 77 ([169]). à laquelle correspondait le parfait faible en *-et*. *Menuz* 159 provenant de l'ancien participe passé était employé déjà en latin classique comme adjectif (Pour le sens de ce mot «fréquent» v. Hœpffner, l. c., note au vers 182).

Les deux groupes des participes forts en *-to*, et en *-so* figurent dans le «Boèce» .Le premier est représenté par les formes normales *fait* 11, 105, 217 ([170]) (cf. le substantif postverbal *forfaiz* 15?), *mort* 17, (*morz* 43), *depent* 209, (< *depicti*) et la forme savante *escript* 205, 207. L'existence d'un type *vert* à côté du régulier *vers* (parallèlement à *tort* à côté de *tors* v. P.

165.) Pour cette forme v. *supra:* Parfaits forts. Cf. La «Sainte Foy» *decadeguz* 443.

166.) Cf. Meyer-Lübke, I, c., II, § 330.

167.) Pour l'emploi des formes *agut* et *avut* chez les *troubadours* v. Rimarium dans l'ouvrage de Paul Mann «Das Participium Praeteriti im Altprovenzalischen», — «Ausg. und Abh.» Marburg, 1886, en *ut(z)*, pp. 106, 109. Chabaneau, dans sa «Grammaire limousine», ne cite que la forme *agut*, v. p. 223.

168.) Cf. aussi dans les «Leys d'Amors» *vigui* II, 386 et dans le «Blandin de Cornouailles» *vigra* 236, *vigras* 416. Actuellement, en limousin, on a *vu, vudo*, formes provenant de *veut, veuda*.
V. Chabaneau, l. c., pp. 254, 255. V. aussi dans le Rimarium de P. Mann: *vegut* à la rime de Bertr. de Born 26 etc.., p. 107.

169.) V. P. Mann, l. c., p. 25. Cf. «Sainte Foy» *perdud* 252, 561, *perduz* 443.

170.) Cf. *supra*, «Phon.» : Conson., Groupe c t.

Mann p. 15) est attestée indirectement par la présence de la préposition *vert* 192 ([171]).

Le deuxième groupe est constitué dans notre texte, par les formes usuelles *més* 111, *prés* 127, au fém. *presa* 14, et ses composés, *mespres* 94, *représ* 204, *aucis* 181 ([172]). A ces formes, qui continuent phonétiquement les anciens prototypes latins, vient se joindre l'analogique *redems* 228 ([173]) provoqué naturellement par son parfait sigmatique de nouvelle formation (*redéms* 153) ([174]), grâce à la tendance à égaliser les formes des participes et celles des parfaits d'après le modèle *ars- ars*, *ris- ris*, etc.. ([175]).

Il est fort probable qu'on doit rattacher le substantif *somsis* 182 au verbe lat. *subsidere*, dont il aurait été primitivement le participe passé ([176]), avec le *i* de *-sis* influencé par le parfait ([177]). M. A. Thomas en proposant cette étymologie pour notre mot qu'il rapproche, à juste titre, de l'anc. fr. *soussir*,

---

171.) V. *supra*, «Phon.»: Cons. finales. Cf. *bert* dans les textes gascons et le part. passé *sobrevertz* dans Peire Cardenal, «Ch.» d'Appel 77, 16.

172.) Pour la valeur de *-s* final, cf. *supra*, parfaits forts et phonét.: cons. dentales finales.

173.) Cf. P. Mann, l. c., p. 13.

174.) V. *supra*, parfaits forts. Cf. en anc. prov. le partic. *ers* formé sur le parfait (v. Anglade, p. 330) et aussi la formation analogue, mais accomplie dans le sens inverse, *aucis*, parfait, dans la «Sainte Foy» 119, etc.. Meyer-Lübke (II, § 338) explique *rezems* par analogie avec *prems*, formé, à son tour, par suite de l'adjonction au radical du présent de *s* comme dans *pres*.
Cf. les autres formes: la phonétique *rezemt* (Meyer-Lübke, II, § 339) et la deuxième analogique *rezemut* (*ibid.* § 330). Dans la collection de M. Brunel nous ne trouvons que ce dernier type (*redemut*) toujours dans la region du Rouergue: 42, 8 de v. 1145; 103, 12 de 1164; 121, 1 de v. 1170 etc..

175.) Cf. Anglade, pp. 323, 344.

176.) Cf. A. Thomas «Anc. franç. *soussir, soussi*» dans la «Romania», 37, p. 135 et Georges, l. c., *subsido, -sedi* u. *sidi, sessum* 3, avec le sens «sich senken,» «sinken». Pour les anciennes explications, voir Gaston Paris dans la «Romania», VI, pp. 148 et 436 et Körting *sorbeo*. La forme n'existe pas dans R. E. W. Pour les exemples en provençal, v, R. et S. W.

177.) V. dans les paradigmes de M. Appel «Chrest.», p. XXIX sous *assire*. Cf. aussi Schultz-Gora § 151, p. 102 et le «Rimarium» de P. Mann, l. c., p. 85 (les rimes sous *-*isum* et *-*isus*). La terminaison de la forme plus tardive *somsitz* s'explique soit par l'influence savante de *situs* latin, soit par celle de nombreux participes des verbes en *-ir*.

soussi ([178]), renonce à expliquer la présence de *m* dans la forme provençale. D'après M. Fouché, elle est due à la contamination avec *som*<*summus* (cf. en latin *altus* avec les deux sens «haut» et «profond») ([179]).

Futur et conditionnel I .

Les formes du futur et du conditionnel I ne nous réservent aucune surprise. A la 3[e] sing. du futur, la forme *redra* 57, avec *d* provenant de la géminée, s'oppose à *quaira* 157. Le verbe *faire* forme son futur comme toujours sur l'infinitif raccourci *far : fara* 135, et de même à la 3[e] pl. *faran* 19.

Le conditionnel nous fait voir la conservation régulière de *a* dans les verbes en *-ar* ([180]) à la 3[e] sing. : *comprari'* 193 qui s'oppose naturellement à *volria* 117 et à *aurien* 25 ([181]). Ce dernier cas de la 3[e] pl. continue à illustrer l'affaiblissement de la voyelle finale de cette personne, phénomène si typique pour notre dialecte ([182]). Il est possible que nous ayons dans *no comprari' om* 193 un déplacement d'accent analogue à celui qui avait été signalé pour les formes de l'imparfait de l'indicatif ([183]).

Cependant, le mot *om* dans son emploi inaccentué pourrait aussi paut-être tomber à la césure ([184]) comme c'est souvent le cas dans notre poème pour la cinquième sylabe atone : *Donz fo Boecis* 28, *ecvos e Roma* 44, *quant e la carcer* 101, etc., etc.

178.) V. n. 176.

179.) En effet, Mistral donne pour le mot provençal *soum* aussi le sens de «fond, partie la plus basse». Notre mot apparaît dans le «Rimarium» du «Donat proensal» (52, 43) sous la forme de *sumsitz* avec le sens «mersus in mare vel aquis». Encore, de nos jours, *sounsi* (limousin *sunsi*) signifie «engloutir, s'enfoncer» (Mistral). Cf. *sancir* dans le «D. G.»

180.) Cf. Carl Fr. Wolff «Futur und Condilional II im Altprov.» «Ausg. u. Abh.», 30, Marburg 1885, pp. 26, 27.

181.) Cf. aussi dans l'«Ev. St. Jean» *gardarán* 14, 27 et *persegrán* 14, 27 et de même dans le docum. périg. *estaran* 225, 19, *gaanaran* 20 et *venran* 225, 25.

182.) Cf. *supra*, «Phonét.» : Voyelles finales et «Morph.», Endroits respectifs de différents temps.

183.) V. p. 161.

184.) Cf. Appel «Chrest.» note au v. 193.

Chapitre V.

Conclusion : La localisation du «Boèce».

a) *dans le temps.*

M. A. Thomas, dans l'introduction à son édition de la «Sainte Foy» (1), a dû recourir au suprême moyen — la paléographie pour établir la date de la Chanson. Notre texte, étant bien plus court que celui de la «Sainte Foy», se prête naturellement encore moins bien à une argumentation d'ordre linguistique ou historique. La comparaison avec les plus anciens documents datés se rapprochant du nôtre par leur langue ne mène à rien, vu leur absence presque totale avant le XII^{e} siècle (2).

C'est pourquoi, il ne nous reste qu'à suivre l'exemple de M. A. Thomas en nous inclinant devant l'autorité des preuves paléographiques. Nous admettons ainsi la date proposée déjà par le grand romaniste qu'était Paul Meyer (3). C'est en effet, la première moitié du XI^{e} siècle qui nous semble l'époque la plus probable à laquelle notre texte avait dû être écrit (4). Du reste, presque tous les érudits semblent être d'accord sur ce sujet : tels Chabaneau (5), Stimming (6), Gröber (7). Même M. Anglade, après avoir voulu remonter au dixième siècle (8) a fini

---

1.) «La Chanson de Sainte Foi d'Agen, poème provençal du XI^{e} *siècle*», éd. Champion, Paris 1925.

2.) Cf. C. Brunel «L'emploi du provençal dans les chartes» dans la «Rom», 48, pp. 335— 364 et A. Leroux «L'idiome limousin» dans les chartes, les inscriptions, les chroniques» dans les «Romanische Forschungen» 23, pp. 437—461.

3.) Dans la «Rom.» I, pp. 226 et suiv. 383. V., par contre, Bartsch, «Grundriss zur Geschichte der Prov. Literatur», Elberfeld, 1872, p. 8. Il a été déjà signalé plus haut que noutre manuscrit est dû à deux copistes. Le premier, probablement plus âgé, avait un caractère d'écriture plus archaïque que le deuxième.

4.) Cf. aussi A. Runen das le «Grundriss der rom. Phil.» I, 1904—1906, p. 222. Nous devons avouer qu'au point de vue chronologique, il nous a été impossible de séparer l'époque de notre auteur de celle des copistes.

5.) «R. d. l. r.», XXXV, p. 381.

6.) «Grundr. d. Rom. Phil.» II, 1897, pp. 44—45.

7.) «Grund. d. Rom. Ph.» I. 1904—1906, p. 556.

8.) Cf. «Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen-âge», Paris, 1921, p. 13. Cf. les «Troubadours» 1908, p. 5.

par acquiescer à l'avis général (9). Les données linguistiques ne s'y opposent nulle part. Bien au contraire, l'état relativement évolué de notre langue, n'est point favorable à l'attribution de notre texte à un auteur du X^e siècle. L'existence des diphtongues dans notre langue, le changement vraisemblable du timbre des voyelles *a* et *e* sous l'influence de la nasale suivante, la chute de *d* intervocalique et la vélarisation de *l* implosif accomplies, le processus de la réduction des trois consonnes commencé (*forment* 143 à côté de *corps* 28 etc..), — dans la phonétique, sans parler des formes analogiques telles que *si* pour *soi* ou de la généralisation de la terminaison inaccentuée *-en*, à la 3^e pl. dans la morphologie, nous semblent être des faits peu propices pour une telle possibilité d'envisager ce problème.

Mais d'autre part, d'autres faits, attestent tout de même l'ancienneté de notre texte : l'incertitude du traitement du *ca-* initial, le flottement général dans les graphies (*medesma* 190, à côté de *metessma* 184, *la bresa* 14, *acsi* 145) et dans les formes (*ome* 20.... et *omne* 1....), le traitement de *e* prothétique et de *-nt* final, celui de la conjonction *e* (*et*), les graphies des consonnes sonores à côté des sourdes à la finale, mais surtout, la première étape de l'évolution du groupe *ct* latin et la distinction rigoureuse entre fricatives et affriquées (*z* et *s*), ne permettraient pas de faire descendre la date plus bas que la fin du XI^e siècle.

C'est donc en tout cas au XI^e siècle et très vraisemblablement dans sa première moitié, sinon dans son premier tiers, que notre texte avait été écrit. Il ne peut par conséquent pas être antérieur à celui de la chanson de la Ste Foy plus d'une vingtaine d'années (10).

9.) «Boeci paraît avoir été composé entre l'an 1000 et 1050,» v. «Gramm. de l'anc. prov.» p. 12, n. 1. Seul M. Appel persiste encore à attribuer notre monument à un auteur du X^e siècle, v. «Prov. Lautl.» § 5, p. 7.

10.)—Cf. l'endroit déjà cité de M. Thomas qui propose comme date de la composition de la Chanson le deuxième tiers du XI^e siècle. M. Hœpffner (l. c., p. 199) est de même pour la seconde moitié du XI^e siècle «et peut-être même un peu plus haut».

b) dans l'espace.

Il est aujourd'hui à peu près convenu de considérer le «Boèce» comme le plus ancien monument du dialecte limousin. Néanmoins, on ne trouve cette indication que presque par hasard dans les ouvrages de détails ou avec certaines réserves (11). Or, il y a déjà plus de cinquante ans que Chabaneau formula la première fois l'hypothèse sur l'origine limousine du «Boèce». Il voulait la prouver dans un ouvrage spécial (12), qui, malheureusement, n'a jamais paru. Il est revenu tout de même plusieurs fois à son assertion avec une conviction toujours croissante (13). M. Porschke, dont l'ouvrage avait été cité plus haut à maintes reprises (14), a établi des points de contact entre la langue du Cartulaire du Limoges et celle de l'«Évangile Saint Jean» et du «Boèce». A notre grand regret, son ouvrage n'a paru que dans sa toute première partie (voyelles toniques) de sorte que jusqu'à nos jours, malgré l'existence d'un travail spécial sur le «Boèce» de Hündgen (15), on n'est pas plus avancé dans cette question.

A ce point de vue, notre travail apporte les résultats les plus positifs.

Pour le rapport entre l'âge de notre texte et celui de la Chanson voir Crescini, p. 51 et surtout Hœpffner, pp. 197, 198. Cette question ayant été ainsi épuisée, nous ne pouvons que partager l'opinion émise. Là où la Chanson démontre un état plus archaïque, c'est au caractère plus conservateur du dialecte méridional qu'elle le doit. Cf. aussi Thomas «Journ. des Sav.» I, 1903, p. 340.

11.) Dans le «Grundriss der rom. Philologie» la question dialectale pour notre texte n'avait été nulle part soulevée.
V. par contre Harnisch «Die Altprov. Praesens- u. Imperfectbildung» («Ausg. u. Abh.» XL), p. 4, n. 2, Appel «Bernart von Ventadorn», p. CXXXV, (18) etc.. M. Anglade (dans son «Histoire sommaire de la littérature méridionale», p. 14), s'exprime déjà ainsi «Le poème est écrit en un dialecte qui rappelle les principaux traits du dialecte limousin».

12.) V. «R. d. l. r.», IV, p. 66, n. 2 ou «Gramm. lim.», p. 76, n. 2 .

13.) V. «R. d. l. r.» XVIII, p. 114 et XXXV, p. 381.

14.) «Laut- und Formenlehre des Cart. du Limoges, vergl. mit d. Spr. des Übers. des Joh. Evangeliums», Breslau 1912.

15.) Dans cet ouvrage l'auteur ne s'est nullement préoccupé de la localisation géographique ni chronologique de notre texte.

Au cours de toute cette étude phonétique et morphologique de notre texte, nous nous sommes proposé de faire point par point des rapprochements avec les documents d'origine sûrement limousine tels que les chartes limousines du «Recueil» de M. Brunel ([16]), de même que les «Préceptes religieux» ([17]) ou autres textes isolées ([18]). De cette étude comparative, poursuivie avec conséquence d'un bout à l'autre de notre travail, il ressort d'une façon tout à fait évidente que notre texte avait été écrit en dialecte limousin.

Bien que plus d'un siècle sépare le «Boèce» des documents limousins, sur lequels nous avons dû baser nos conclusions, ces derniers démontrent nettement les mêmes traits caractéristique de cet idiome.

Telle est en premier lieu, parmi les phénomènes phonétiques, la chute de *d* intervocalique (comme aussi l'épenthèse de *v* dans *auvent* 23), tandis que la preuve la plus péremptoire d'ordre morphologique nous est fournie par la terminaison *-en* à la 3[e] pl. du présent, de l'imparfait et du parfait qui s'est substituée à toutes les autres. En outre, bien d'autres faits nous ramènent toujours au dialect limousin ou, en tout cas, à la zone septentrionale du domaine provençal. Que l'on parle de la série verbale *fai, vai, estai,* ou de celle des formes pronominales *me, te, se,* ou bien de l'emploi du pronom rélatif *qui* ou du posséssif m. pl. *si,* on arrive toujours, plus ou moins, au même résultat. Enfin, la conservation de *p* dans la graphie de *eps,* la dentale finale sourde de la 3[e] sing. du parfait faible en *-et,* la vélarisation de *l* implosif et son passage accidentel à *i,* le traitement du groupe *m b y* (*fremna*), même les formes isolées comme *somsis, savis, nibles,* etc., qui se sont tant bien que mal conservées jusqu'à nos jours dans le parler limousin, — tout ne fait que confirmer le

---

17.) Pour le lieu de leur origine v. P. Meyer dans la «Rom.» IX, p. 198 et Chabaneau «R. d. l. r.» 18, p. 114. Ces préceptes ont dû être écrits aux environs de l'an 1200. Cf. Chabaneau *ibid,* p. 107.

18.) V. «R. d. l. r.», XXXV, pp. 411—414.

16.) NN° 35, 36, 37, 38 de v. 1140, Limoges et 225 de 1185, Périgord.

fait que le dialecte dans lequel notre texte avait été composé ne pouvait être autre que celui de la région du Limoges ou du Périgord septentrional ([19]). Les deux scribes ([20]) auxquels nous devons notre manuscrit n'ont pas altéré, somme toute, l'aspect général linguistique de l'original du «Boèce».

19.) Il est possible et même probable que le «Boèce» avait été composé au monastère de St. Martial de Limoges (cf. aussi pour les poésies religieuses — Chabaneau, «R. d. l. r.» XVIII, p. 114 .)Nous savons par l'histoire que cette abbaye pospédait au moyen-âge une des plus riches bibliothèques de la France et qu'à un moment donné, par suite de déprédation, elle avait perdu tous ses manuscrits avec des sujets concernant l'antiquité classique. V. A. Leroux compterendu sur l'«Abbaye St. Martial de Limoges» de Ch. de Lasteyrie, dans les «Annales du Midi», 1901, pp. 476, 477. On sait que, plus tard avant de devenir la propriété de la Bibliothèque d'Orléans, notre manuscrit appartenait longtemps à l'Abbaye de St Benoît-sur-Loire.

2.0) Pour le premier notre dialecte semble être étranger: c'est ainsi que nous croyons expliquer certains endroits obscurs du début du poème.

APPENDICE I.

Texte*

I. Nos iove omne, quandius qu'e nos estam,
de gran follia per folledat parllam;
quar no nos membra per cui viuri esperam,
qui nos soste tan quan per terra annam,
e qui nos pais que no murem de fam,
per cui salv esmes per pur tan que.ll clamam.

II. Nos iove omne menam ta mal iovent
que us non o preza, si.s trada son parent,
senor ni par, si.ll mena malament,
ni l' us vel l' aitre si.s fai fals sacrament;
quant o a fait miia no s' en repent,
e ni vers Deu non fai emendament.
pro non es gaigre, si penedenza.n pren:
dis que l' a presa, miia nonqua la te,
que, eps los forfaiz, sempre fai epsamen
e laisa.n Deu, lo grant omnipotent,
ki.l mort et vius tot a in iutiamen;
eps li satan son en so mandamen,
ses Deu licencia ia non faran torment.

III. Enanz, en dies foren ome fello,
mal ome foren, aora sunt peior.
volg i Boecis metre quastiazo;
auvent la gent fazia en so sermo,
creessen Deu, qui sostenc passio,
per lui auríen trastút redemcio.
mas molt s' en penét, quar non i mes foiso,
anz per eveia lo mesdren e preiso.

IV. Donz fo Boecis, corps ag bo e pró,
cui tan amet Torquator Mallios.
de sapiencia no fo trop nuallos;
tant en relenc que de tót no.n fo blos.
tan bo essemple en laiset entre nos,
no cuid qu' e Roma om de so saber fos.

---

14 **Ms.** l'a bresa.
15 **Ms.** èpslor forfarzc.
16 **Ms.** .e **manque.**
20 **Ms.** Ezns anzs.
22 Avec ce vers commence une autre main.
28 **Ms. Une syllabe manque; lire:** e corps.

*) Faute de signes typographiques les accents n'ont pu être rendus que dans les premières laisses.

V. Cóms fo de Roma, e ac ta gran valor
aprob Mallio, lo rei emperador:
el era.l meler de tota la onor,
de tót l'emperi.l tenien per senor.
mas d' una causa u nom avia genzor:
de sapiencia l' apellaven doctor.

VI. Quan veng la fis Mallio Torquator,
donc venc Boeci ta granz dolors al cor,
no cuid aprob altre dols li demor.

VII. Morz fo Mallios Torquator dunt eu dig.
ecvos e Roma l' emperador Teiric;
de fiel Deu no volg aver amig.

VIII. No credét Deu lo nostre creator;
per zo no.l volg Boecis a senor,
ni gens de lui no volg tener s'onor.
eu lo chastia ta bé ab so sermo,
e Teirix col tot e mal sa razó,
per grant evea de lui volg far fello.
fez u breu faire per grán decepcio
e de Boeci escriure fez lo nóm,
e si.l tramét e Grecia la regio;
de part Boeci lor manda tal raizó:
que passen mar guarnit de contençó;
eu lor redra Roma per traazo.
lo sénz Teiric miga no fo de bo:
fez sos mes segre, si.lz fez metre e preso.

IX. El capitoli, l'endema al dia clar,
lai o solíen las altras leis iutiar,
lai veng lo reis sa felnia menár,
lai fo Boecis e foren i soi par;
lo reis lo pres de felni' a reptar,
qu' el trametía los breus ultra la mar,
a óbs los Gréx Roma volia tradár,
pero Boeci anc no venc e pesat.
sál él en estánt e cuidet s' en salvar;
l' om no.l laiset a salvament annár,
cil li falíren que.l solient aiudar;
fez lo lo reis e sa charcer gitar.

X. Ecvos Boeci cadegut en afán,
e granz kadenas, qui l' están apesant.
reclama Deu de cél lo rei lo grant:
„domine pater, e te.m fiav' eu tant,

Ms. gran.
Ms. morz
Une syllabe de trop; supprimer él.
Ms. kdenas. — **Ms.** dne.

e cui marce tuit peccador estánt;
las mias musas qui ant perdut lor cánt!
de sapiencia anava eu ditan;
plor tota dia, faz cosdumna d' efant;
tuit a plorar repairen mei talant.

XI. Domine pater, tu qui.m sols goernar,
et te.m soli' eu a tóz dias fiar;
tu.m fezíst tánt e gran riquéza stár,
de tota Roma l'emperi aig a mandar,
los savis omes en soli' adornár;
de la iusticia, que grant áig a mandar,
no.t servii bé, no la.m volguist laisar;
per aizó.m fás e chaitiveza star.
non ái que prenga ne no pósg re donar;
ni nóit ni día no fáz que mal pensar:
tuit mei talant repairen a plorar."

XII. Hanc no fo óm, ta gran vertut agues,
qui sapiencia compenre pogues.
pero Boecis no.n fó de tot mespres;
anc no.n vist ú, qui tant en retegues.
ínz e las carcers o él iazia prés,
lainz comtáva del temporal cum es,
de sól e luna, cél, terra e már cum es.

XIII. „Nos e molz libres o trobam legen,"
dis o Boecis e sso gran marriment,
quant e la carcer avia.l cor dolent,
„molt val lo bés que l' om fai e iovent,
com el és vélz qui pois lo sosté,
quan ve a l'óra que.l córps li vái franén,
per be qu' a fait, Deus a ssa part lo te.

XIV. Nos de molz omnes nos o avem veút,
om per veltát non á lo pel chanut;
o es eferms o á afan agút.

XV. Cellui vai bé qui tra mal e iovént,
e cum es velz, donc estai bona ment;
Deus a e lúi mes so chastiamént.

XVI. Mas quant es ioves, et á onór molt gránt
et evers Deu no torna so talant,
cum el es velz, vai s' onors descaptán,
quant se reguarda, nó.n à ne tan ne quant,
la pélz li rúa, héc lo kap te tremblánt
morir volría e és e gran masánt;

---

81 Ms. dne.
83 Ms. riquezá
96 Ms. laínz.
98 Ms. cel e terra. már.
109 Ms. cellui. — 111. Ms. a més e lui. — 112 Ms. mas.

trastota dia vai la mórt reclamán;
ella no.l prén ne no l'en fai semblant.
XVII. Dréz es e bés que l' om e Deu s' espér,
mas non es bés que.s fí e son avér;
ta mala fé nulz om no pót veder;
l'om l'a al má, miga no l' a al ser;
cum l' us lo pért a l' áltre vé tener.
XVIII. E la mórz à epsament mala fé:
l'om ve u ome quaitiu e dolént,
o és malaptes o altre pres lo té;
non a aver ni amic ni parent,
e dunc apella la mort ta dolzament,
crida e ucha: morz, a me quar no ves?
ella.s fen sorda, gens a lui non atend;
quant menz s'en guarda, no sap mot quan lo.s prent.
XIX. Si cum la nibles cobre.l iorn lo be ma,
si cobre avers lo cor al christia,
qui tant i pessa que al no fara ia;
e Deu no.s fia ni Deus e lui no ma,
quan se reguarda, pero res no.l rema.
XX. Molt fort blasmava Boecis sos amigs
qui lui laudaven dereer euz dias antix,
qu'el era coms molt onraz e rix
et evers Deu era tot sos afix.
XXI. Molt lo laudaven e amic e parent,
c' ab Damrideu se tenia forment.
pero Boecis trastuz los en desment:
no s' es acsi cum anaven dicent,
cel non es bos que a frebla scala.s te,
qui tota ora sempre vai chaden;
aquel qui l' a non estai fermament.
e quals es l'om qui a ferma schala.s té?
bos christias, qui cre perfeita/ment
Deu la paterna, lo rei omnipotent,
et en Ihesu que ac tan bo talent,
chi nos redems de so sang dolza/ment,
e Sanctum Spiritum, qui e bos omes desend,
que que.l corps faça, eu.li vai l' arma dozen.
bos cristians qui a 'ital eschala.s te,
cel no.n quaira ia per negu torment.
XXII. Cum iaz Boecis e pena charceral,
plan se sos dols e sos menuz pecaz,

---

125 Ms. e la. — 129 Ms. la manque. — 134 xristia.
136 Ms. e lui e no ma. — 140 Ms. comps avec le p exponctué.
142 Ms. molt.
147 une syllabe manque; lire acec Paul Meyer dechaden.
150 xristias. — 152 & en ihu. — 154 — scm spm.

d'una donzella fo lainz visitaz;
filla 's al rei qui a gran poestat;
ella 's ta bella, reluz ent lo palaz;
lo mas o intra, inz es granz claritaz;
ia no es obs fox i ssia alumnaz;
veder ent pot l' om per quaranta ciptaz.
qual ora.s vol, petita.s fai asaz.
cum ella s' auça, cel a del cap polsat;
quant be se dreça, lo cel a pertusat,
e ve lainz tota la maiestat.

XXIII. Bella 's la domna, e.l vis a tant preclar,
davan so vis nulz om no.s pot celar;
ne éps li omne qui sun ultra la mar
no potden tant e lor cors cobeetar
qu'ella de tot no vea lor pessar.
qui e leis se fia, morz no l' es a doptar.

XXIV. Bella 's la domna, mas molt es de longs dis,
no.s pot rascondre nulz om denant so vis.
hanc no vist omne, ta grant onor agùes,
si.l forfez tan, dont ella.s rangures,
sos corps ni s'anma miga per ren guaris;
quora.s que.s vol, s' en a lo corps aucis,
e pois met l' arma en effern el somsis;
tal l'i comanda qui tot dias la bris.
ella.s metessma ten claus de paradis,
quora.s que.s vol lainz col sos amigs.

XXV. Bel sun si drap, no sai nomnar lo fil,
mas molt per foren de bon e de sobtil.
ella se fez, anz avia plus de mil.
tan no son vel, miga lor prez avil.

XXVI. Ella medesma teiset so vestiment,
que negus om no pot desfar neienz.
pur l'una fremna qui vert la terra pent,
non comprari' om ab mil liuras d'argent.
ella ab Boeci parlet ta dolza/ment:
molt me derramen donzellet de iovent,
que zo esperen que faza a lor talen;
primas me amen, pois me van aissent,
la mi 'amor ta mal van deperden.

XXVII. Bel sun li drap que la domn' a vestit,
de caritat e de fe sun bastit;

---

165 **Une syllabe de trop; supprimer** l'om.
176 **Ms.** dias.
184 **Ms. claus avec las ajouté en interligne.**
186 los fils (**les deux s exponctués**) — 198 **Ms.** la mia mort.
199 **Ms.** Bella **avec la syllabe la barrée.** La barre ne se voit passur la photographie.

il sun ta bel, ta blanc e ta quandi.
tant a Boecis lo vis esvanuit,
que el zo pensa, uel sien amosit.

XXVIII. El vestiment, en l'or qui es repres,
desoz avia escript u pei.II.grezesc,
zo signifiga la vita qui en ter' es.
sobre la schapla avia u tei.O. grezesc,
zo signifiga de cel la dreita lei.

XXIX. Antr' ellas doas depent sun l' eschalo;
d'aur no sun ges, mas nuallor no so
per aqui monten cent miri' auzello;
alquant s'en tornen aval arreuso;
mas cil qui poden montar al.O.alçor,
en epsa l'ora se sun d'altra color;
ab la donzella pois an molt gran amor.

XXX. Cals es la schala, de que sun li degra?
fait sun d' almosna e fe e caritat;
contra felnia sunt fait de gran bontat,
contra periuri de bona feeltat,
contr' avaricia sun fait de largetat,
contra tristicia sun fait d' alegretat,
contra menzonga sun fait de veritat,
contra lucxuria sun fait de castitat,
contra superbia sun fait d'umilitat;
quascus bos om s'i fai lo so degra.
cal sun li auzil qui sun al tei montat,
qui e la scala ta ben an lor degras?
zo sun bon omne qui an redems lor peccaz,
qui tan se fien e sancta trinitat,
d'onor terrestri non an gran cobeetat.

XXXI. Cal an li auzil significacio,
qui de la schala tornen arreuso?
zo sun tuit omne qui de ioven sun bo,
de sapiencia qui comencen razo,
e, cum sun vell, esdevenen fello
e fan periuris e granz traicios.
cum poisas cuida montar per l'eschalo,
cerqua que cerca, noi ve miga del so:
ven lo diables qui guarda.l baratro,
ven acorren, si.l pren per lo talo,
fait l' acupar a guisa de lairo,
fai l'aparer, de tot no.l troba bo.

---

201 Ms. e ta blanc.
210 Ms. à la rime: sun.
229 sca
231 Ms. signifacio, avec une barre relativement récente sous ifa.
234 Ms. comencen, avec o surmonté d'un trait.
235 Ms. vell semble être primitivement écrit vell.

XXXII. Bella 's la domna e granz, per cosedenz;
no vist donzella de son evaiment.
ella 's ardida, si.s foren soi parent.
e sa ma dextra la domna u libre te,
toz aquel libres era de fog ardenz:
zo 's la iusticia al rei omnipotent.
si l'om forfai e pois no s'en repen
et evers Deu no.n faz' amendament,
quora que.s vol, ab aquel fog l'encent,
ab aquel fog s' en pren so vengament.
cel bona i vai qui amor ab lei pren,
qui be la ama e per bontat la te:
quan se reguarda, be bo merite l'en rent.

XXXIII. El ma senestre ten u sceptrum reial:
zo signifiga iustici corporal
de pec . . . . . .

---

249 **Ms. o forfai.**
255 **Une syllabe de trop.**

Bibliographie des ouvrages et articles principaux utilisés pour le présent travail.

ADAM E. — «Word Formation in provençal», New-York, 1913.

ANGLADE J. — «Grammaire de l'ancien provençal», Paris 1921.
«Las Leys d'Amors», tt. I — IV, Toulouse, 1919—1920.
«Histoire Sommaire de la littérature méridionale au moyen âge, Paris 1921.

APPEL C. — «Bernart von Ventadorn» Seine Lieder mit Einleitung u. Glossar, Halle 1915.
«Provenzalische Chrestomathie», 3e. éd., Leipzig, 1907
««Provenzalische Lautlehre», Leipzig, 1918.

BARTSCH K. — «Chrestomathie Provençale» (Xe -XVe siècles), 6e éd. ent. refondue par KOSCHWITZ, Marbourg, 1904.

BOEHMER E. — «Zum Boeci» dans les «Romanische Studien, Heft X (t. III, 1), Londres, 1878.

BOHNHARDT W. — «Das Personalpronomen im Altprovenzalischen», dans les «Ausgaben und Abhandlungen» de E. STENGEL, Nº 74, Marbourg, 1880.

BOUCHERIE A. — «Le Dialecte Poitevin», Paris, 1873.

BOURCIEZ E. — «Eléments de Lingustique Romane», 2e éd. compl., Paris, 1923
«Précis Historique de Phonétique Française», 6 éd., Paris, 1926.

BRUNEL C. — «Les Plus Anciennes Chartes en Langue Provençale», éd. A. Picard, Paris, 1926. —
«L'emploi du provençal dans les chartes» dans la «Rom.» 48, pp. 335 - 364.

CHABANEAU C.	«Grammaire Limousine», Paris, 1876 «Sermons et Préceptes Religieux en Langue d'Oc du XIIe s.» dans la «Revue des Langues Romanes», XVIII. «La Langue et la Littérature du Limousin» dans la «Revue des Langues Romanes», XXXV. —
CRESCINI V.	«Manualetto Provenzale per Uso degli Alunni delle Facoltà di Lettere» — Introduzione Grammaticale, Crestomazia e Glossario, 2e éd., Vérone-Padoue, 1905.
DIEZ Fr.	«Altromanische Sprachdenkmale», Bonn, 1846. «Grammaire des Langues Romanes» traduit par Auguste BRACHET et Gaston PARIS, I - III, Paris, 1874 - 1876.
DU CANGE	«Glossarium Mediae et Infimae Latinitatis, I - VII, Paris, 1840 - 1850.
FLEISCHER Fr.	«Studien zur Sprachgeographie der Gascogne», dans les «Beihefte zur Zeitschrift für rom. Philologie», 44, 1913.
FOERSTER et KOSCHWITZ.	«Altfranzösisches Uebungsbuch» (Die ältesten Sprachdenkmäler mit einem Anhang), 5e éd. Leipzig, 1915. —
FOUCHE P.	«La Diphtongaison en Catalan», extret del Buttleti de Dialectologia Catalana», XIII, Barcelone, 1925 «Phonétique Historique du Roussillonnais», Toulouse — Paris, 1924. «Morphologie Historique du Roussillonnais», Toulouse — Paris, 1924.
FREUND W.	«Wörterbuch der Lateinischen Sprache», Leipzig, 1834.
GAMILLSCHEG E.	«Etymologisches Wörterbuch der Französischen Sprache», Heidelberg, 1928, cité sous **E. W. F.**
GATIEN - ARNOULT M.	«Las Leys d'Amors», I — III, Toulouse, 1841 — 1843.
GEORGES K.	«Lateinisch-Deutsches Handwörterbuch», Leipzig, 7e éd., 1879.
GILLIERON J. et EDMONT E.	«L'Atlas Linguistique de la France», 35 fascicules, Paris, 1902 et suiv.

GODEFROY F.	«Dictionnaire de l'Ancienne Langue Française», I — X, Paris, 1880 et suiv.
GORRA E.	«Dell' epentesi di iato», dans les «Studi di Filologia Romanza», VI.
GRAMMONT M.	«La Dissimilation Consonantique dans les Langues Indoeuropéennes et dans les Langues Romanes», thèse de Paris, 1895.
GROEBER G.	«Grundriss der Romanischen Philologie», Ie, Strasbourg, 1904 et suiv.
GUARNERIO P.	«Fonologia Romanza», Milan 1918.
HARNISCH A.	«Die altprovenzalische Praesens- und Imperfectbildung» («Ausg. u. Abh.» XL), Marbourg, 1886.
HATZFELD A. et DARMESTETER A.	«Dictionnaire Général de la Langue Française» cité sous «D. G.» —
HENSCHEL M.	«Zur Sprachgeographie Südwestgalliens«, Berlin, 1917. —
HOEPFFNER E. (et ALFARIC P.)	«La Chanson de Sainte Foy», tome I, éd. des «Belles Lettres», Paris, 1926.
HUENDGEN F.	«Das Altprovenzalische Boethiuslied» unter Beifügung einer Uebersetzung, eines Glossars, erklärender Anmerkungen sowie grammatischer und metrischer Untersuchungen», Oppeln, (Georg Maske), 1884.
KARCH R.	«Die Nordfranz. Elemente im Altprov.», Darmstadt, 1901.
KJELLMAN H.	«Etude sur les termes démonstratifs en provençal», Göteborg, 1928.
KLUGE F.	«Etymologisches Wörterbuch der Deutschen Sprache», 7e éd., Strasbourg 1910.
KOERTING G.	«Lateinisch-Romanisches Wörterbuch» 3e éd. Paderborn, 1907.
LEROUX A.	«L'idiome limousin dans les chartes, les inscriptions, les chroniques» dans les «Rom. Forsch.», 23.
LEVY E.	«Provenzalisches Supplement — Wörterbuch», I — VII, (fortg. von Carl Appel) ,Leipzig, 1894 — 1924), cité sous «S. W.» —
	«Petit Dictionnaire Provençal-Français», Heidelberg, 1909, cité sous «P. D.».

LIENIG P. «Die Grammatik der Provenzalischen Leys d'Amors verglichen mit der Sprache der Troubadours», Erster Teil: Phonetik, Breslau, 1890.

LOZINSKY «Remarques sur l'origine du préfixe français **mes-, me-**», dans la «Romania» 50, 1924.

LUCHAIRE A. «Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon», Paris, 1881.

MANN P. «Das Participium Praeteriti im Altprovenzalischen» — «Ausg. u. Abh.» Marbourg, 1886.

MARCHESINI E. «Sopra alcuni luoghi del poema provenzale su Boezio» dans les «Studi di Filologia Romanza» II, 1887.

MEYER KARL Fr. Th. «Die Provenzalische Gestaltung der mit dem Perfectstamm gebildeten Tempora des Lateinischen», — «Aus. u. Abh.», 12, Marbourg, 1884.

MEYER PAUL. 1) «Le poème de Boèce», revu sur le manuscrit dans la «Romania» I.

2) «Compte-rendu sur le «Grundriss zur Geschichte der Provenzalischen Litteratur». «Rom.» 1,

3) «Recueil d'Anciens Textes» 1e partie Bas-Latin, Provençal, Paris 1874.

4) «L'imparfait du Subjonctif en **-es** (provençal)», dans la «Rom.», VIII.

5) «Les Troisièmes Personnes du pluriel en provençal», dans la «Rom.», IX.

6) Compte-rendu sur «Das Altprovenzalische Boethiuslied» de Frantz HUENDGEN dans la «Rom.», XIII. («Chronique»).

7) «Provençal Language» dans la «Encyclopaedia Britannica» Cambridge, 11 éd., vol. XXII, 1912

8) Le «Roman de Flamenca», Paris, 1901.

9) Introduction à l'édition de «Daurel et Beton» Paris, 1880.

10) «C et G suivis d'A en provençal» dans la «Rom.» 24 et 30. —

MEYER-LUEBKE W. «Romanisches Etymologisches Wörterbuch».

Heidelberg, 1911., cité sous R. E. W. «Grammatik der Romanischen Sprachen», Leipzig, 1890—99, I — III.

MELANDER J. «Etude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels rég. dans les langues romanes», Upsal, 1928.

MILLARDET. «Etude de la dialectologie landaise», Toulouse, 1910.

MISTRAL F. «Lou Tresor dou Felibrige ou Dictionnaire Provençal-Français», I — II, Aix en Provence, 1878.

MONACI E. «Facsimili di Documenti per la Storia delle Lingue e delle Letterature Romanze», Rome, 1910.

OREANS K. «Die **O-** Laute im Provenzalischen dans les «Romanische Forschungen» IV. 1891.

PARIS GASTON. 1) «Mélanges Linguistiques», éd. par Mario Roques, Paris, 1909.

2) La «Vie de Saint-Alexis», Paris, éd. Champion, 1925. —

PORSCHKE A. «Laut- und Formenlehre des Cart. du Limoges verglichen mit d. Spr. des Uebers. des Joh. Evangeliums», Breslau, 1912.

RAYNOUARD G. «Lexique Roman», Paris, 1838 — 1844, I — VI., cité sous «R». —

RYDBERG G. 1) «Le Développement de **facere** dans les langues romanes», Paris, Noblet, 1873.

2) «Zur Geschichte des französischen ə», Upsal, 1896.

SCHUCHARDT H. «Der Vokalismus des Vulgärlateins», I — III, Leipzig, 1866.

SCHULTZ-GORA O. «Altprovenzalisches Elementarbuch», 3e éd., Heidelberg, 1915.

SOMMER. «Handbuch der Latein. Laut- und Formenlehre», Heidelberg, 1914.

STENGEL E. «Die beiden ältesten Provenzalischen Grammatiken: Lo Donatz Proensals und Las Rasos de Trobar», Marbourg, 1878.

THESAURUS LINGUAE LATINAE», Lipsiae, Volumen II, 1906.

THOMAS A. 1) Le Nominatif pluriel assymétrique en ancien provençal», dans la «Rom.» 34, 1905.

2) «Essais de philologie française», Paris, 1897.

3) «La Chanson de Sainte Foi d'Agen, poème provençal du XIe siècle, Paris, éd. Champion, 1925. —

VORETZSCH C. «Zur Geschichte der Diphtongierung im Altprovenzalischen», dans les «Forschungen zur Romanischen Philologie», Festgabe für Hermann Suchier, Halle, 1910.

SOMMER. Handbuch der Latein. Laut- und Formenlehre», Heidelberg, 1914.

STENGEL E. Die beiden ältesten Provenzalischen Grammatiken; La Donatz Provensals und Las Rasos de Trobhar Marbourg, 1878.

«THESAURUS LINGUAE LATINAE». Lipsiae, Volumen II. 1906.

THOMAS A. 1) Le Nominatif pluriel assymétrique en ancien provençal» dans la «Rom.» 34, 1905.

2) «Essais de philologie française», Paris, 1897.

3) «La Chanson de Sainte Foi d'Agen, poème provençal du XIe siècle, Paris, éd. Champion, 1925.

VORETZSCH C. «Zur Geschichte der «Diphtongierung im Altprovenzalischen», dans les Forschungen zur Romanischen Philologie», Festgabe für Hermann Suchier, Halle, 1910.

Vu et lu:

Le Doyen de la Faculté des Lettres

— Gabriel M A U G A I N . —

Strasbourg, le 16 Mars 1930.

Vu et permis d'imprimer

Strasbourg, le 17 Mars 1930

Le Recteur

— Ch. P F I S T E R .

CURRICULUM SCIENTIFIQUE DE L'AUTEUR.

Après avoir passé huit semestres réglementaires à la Faculté des Lettres de Belgrade (années 1923—1927) et subi les épreuves de l'histoire générale (moyen âge et temps modernes), littérature comparée et langue et littérature françaises, nous avons obtenu au mois de juin 1927 le grade de licencié ès lettres. Au cours de ces etudes, nous avons commencé à nous occuper des questions de la philologie romane avec l'ancien français et l'ancien provençal comme base. —

En octobre 1927, une bourse du Gouvernement Français nous a été accordée. C'est à l'Université de Strasbourg que nous avons continué nos études. Nous y avons passé cinq semestres durant lesquels nous nous sommes présentés avec succès à l'examen pour le certificat de linguistique romane. —

Table des matières.

Pages :

Avant-propos 7

Introduction 9

Première Partie : *Phonétique :* 11

Chapitre I Vocalisme 11

Chapitre II Consonantisme 36

Deuxième Partie : *Morphologie :* 112

Chapitre III Noms et pronoms 112

Chapitre IV Verbes 141

Chapitre V *Conclusion* 173

Appendices : 1) Texte 179

2) Bibliographie 187

ERRATA.

Pages	Ecrit	Lire
12, l. 8	1	L
17, n. 2	**a** palatal	**n** palatal
32, l. 2 d'en bas	**pomnar**	**nomnar**
33, l. 19	bis	(suppr.!
47, n. 47 l. 2	**calena**	**catena**
49, n. 56	í. v.	(suppr.!)
54, n. 80	**auven de**	**auven** de
59, n. 109	lim." p. 69	Chabaneau „Gram. lim„ p. 69
59, n. 110	Chabaneau „Gram.	(suppr.!)
70, n. 167	ana	analogiques
ibid	n. 173 Cf. Anglade	(suppr.!)
72, notes, l. 6	Porschke l. c. p. 25 n. 175 „R. d. l. r." XVIII, p. 114. ce fait a été confirmé une fois de plus par Porschke l. c. p. 25.	
75, l. 4	**CS**	(nouvelle alinéa!)
89, n. 6, l. 2	escomptes	exemples
102, n. 64	**cred**	**credo**
110, n. 11, dern. l.	**sibilaire**	**sibilare**
121, n. 49, l. 9	répartition les textes	répartition (les textes
125, l. 4	**accupar**	**acupar**
133, n. 110, dern. l.	Macrabru	Marcabru
134, n. 118	p. 36	p. 107
156, n. 90	de la	et le
167, n. 149	p. 99	p. 97
192, l. 9 supprimer à partir de „Thesaurus" jusqu'à Stengel!!!		